BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1739225

F 301

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
N° 2
P. 12
201

LETTRES

DE BEAUSÉANT.

— GRENOBLE. IMPRIMERIE CH. GRUAZ. —

LETTRES

DE

BEAUSÉANT.

par le Baron de Seyon.

Reckless whence and where the wind.

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

H 1212

GENÈVE,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1849

Les deux premières de ces lettres ont été conservées ici, quelque vieillies qu'elles soient par leur date et surtout par les événements survenus depuis, et malgré leur caractère de spécialité à une petite contrée; Elles ont été conservées, parce qu'elles résument jusqu'à un certain point et avec un certain ensemble, à propos d'une application particulière, plusieurs des idées générales proéminentes dans cet écrit, et depuis longues années évidentes pour l'auteur. Cette application, d'ailleurs, est d'autant plus opportune, que l'Etat auquel elle se réfère était, à tout prendre, dans son exiguité, le type le plus complet de l'idéal, ou plutôt du plus passable pis-aller politique qui fût réalisé; qu'il était dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel souverainement prospère et heureux; et que, par l'abandon insensé des principes qui le faisaient tel, et l'adoption des principes adverses, dans la circonstance pourtant la plus favorable à ces principes, c'est-à-dire avec la complicité des pouvoirs temporels et spirituels, il est depuis lors tombé, en quelques mois, pour ne pas dire en quelques semaines, au fond d'un abîme de désorganisation et de misère matérielle et morale. C'est donc là une excellente, bien qu'à jamais déplorable, *illustration* d'un ensemble d'idées.

Ces premières pages, si elles ont un mérite, auront

celui d'avoir dit à leur jour ce que personne sur le continent ne publiait, que je sache. Beaucoup, dix-huit ans avant, professaient les principes sur lesquels ceci se fonde; beaucoup, sous l'impression du coup de foudre, les reconnaissent maintenant, et les reconnaîtront quelque temps encore. Mais alors le vent ne soufflait pas dans ce sens. Celui qui a écrit ceci réclame le mérite fort simple et qui même n'en peut être un que par comparaison, de tenir peu de compte du vent qui souffle, de la mode du jour, et, en dehors de sa valeur intrinsèque, de l'idée qui a cours; de penser, bien ou mal, mais enfin de son mieux, sans être un écho; et d'avoir vu qu'il y avait un précipice, et que certaines voies y menaient sans faute; de l'avoir vu avant qu'on y fût tombé, seul indice du précipice pour la plupart.

Toutes ces lettres ont été écrites sans qu'on pût consulter aucun livre. Il se pourrait donc qu'il s'y trouvât quelques légères erreurs de dates ou de citations. On croit pouvoir affirmer qu'il ne s'y en trouve aucune de nature à affecter essentiellement la justesse des points auxquels elles peuvent se rapporter.

9 Mars 1849.

PREMIÈRE LETTRE.

12 Août 1847.

Vox clamantis in deserto

. . . . . .

. . . Vous ne vous étonnerez pas, Monsieur. . . . . que je porte un vif intérêt à ce qui se passe de l'autre côté des Alpes. J'y en porte un aussi très-vif, comme homme, qui, dans sa solitude et son inactivité, se préoccupe presque exclusivement des choses de la pensée, des idées sociales et des grands intérêts généraux de l'humanité; qui, voyant certaines idées, qu'il croit exclusivement saines et salutaires, périr ou s'ébranler presque partout par l'erreur ou la faiblesse de leurs dépositaires et de leurs gardiens naturels, couve de l'œil les contrées chaque jour plus rares, que ces principes, désertés par le flot de l'opinion, illuminent et abritent encore. J'ai assez longtemps et consciencieusement partagé les principes adverses; je n'en sens que mieux leur vide et leur danger. J'avais cru à l'aptitude des masses à se gouverner. Là est l'erreur qui fourvoie et entraîne le monde.

Je veux parler du mouvement qui s'exalte en Italie, des idées qui y gagnent du terrain, surtout par la redoutable et par trop naïve étourderie du Pape actuel. Puisse-t-il avoir la volonté et le temps de réparer des fautes qui le menacent

de ruine, et tous ses voisins ! S'il ne le fait pas, sauf un miracle, et au point de vue purement humain, la papauté est perdue par le fait du Pape ; et le triste et aveugle Mastai aura été le dernier Pape vraiment Pape, libre.

Mais c'est aussi en Piémont que je contemple avec effroi le progrès de ces tendances. Je n'en puis juger que par quelques ouï-dire, par les journaux et quelques opuscules italiens publiés à l'étranger, entr'autres l'écrit plein de talent et d'absurde de M. Durando ; et surtout par quelques écrits remarquablement dépourvus de tous mérites, soit pour le fond, soit pour la forme, ceux de MM. de Balbo et d'Azeglio, par exemple ; mais qui semblent emprunter à la position sociale de leurs auteurs, d'ailleurs fort honorables et indépendants, dit-on, cette sorte de valeur de la girouette qui indique d'où souffle le vent.

Il est deux tendances bien dangereuses pour ce pays : la tendance soi-disant libérale, et celle de l'hostilité contre l'Autriche.

Je comprends, certes, que tout Gouvernement doit, en *conservant* (ce qui est l'essentiel) les biens moraux et physiques acquis au peuple, tout faire pour augmenter ces biens, pour donner des progrès réels, pour tout améliorer sans turbulence, surtout sans jamais compromettre en rien le principe et l'intégrité du pouvoir, dont la conservation est le plus grand service qu'il puisse rendre aux peuples. Je sais qu'il doit, dans l'accomplissement de sa mission toute de dévouement, faire tout pour le peuple ; mais je crois qu'il doit faire le moins possible par le peuple. L'idée énergiquement désignée en anglais par le mot *selfgovernment*, est, je crois, parfaitement impraticable et funeste. Croire cela ou croire le contraire, c'est le nœud de la question ; cela décide de tout le point de vue politique. Que le *selfgovernment* soit impraticable, je le regrette et beaucoup ; car j'ai personnellement le goût le plus vif pour la liberté politique;

et, en sentant parfaitement les avantages et les agréments, je voudrais que tous les hommes en pussent jouir. Mais je la crois absolument impraticable, sauf de très-rares et transitoires exceptions, qu'on peut à peine espérer de réaliser, et qu'il faut toujours trop chèrement acheter. Là où cette exception a été payée, existe, comme en France, je pense qu'il faut tout faire pour l'appuyer et la faire durer ; d'abord parce qu'elle existe, et que le premier mérite de tout gouvernement, pour peu qu'il soit passable, c'est d'exister, son premier devoir de subsister, son plus grand tort possible de se laisser choir ; ensuite parce qu'elle a assez de bon, tant qu'elle dure. Puisse-t-elle durer longtemps !

Il y aurait folie, je crois, à rêver sur la terre un idéal de gouvernement, qui ne saurait s'y trouver ; la monarchie n'est point un idéal ; les vices et les inconvénients possibles en sautent aux yeux ; mais entre tous les pis-aller, seule chose à laquelle on puisse prétendre, la monarchie, je veux dire celle où le pouvoir royal traditionnel mitigé par les mœurs est prépondérant, la monarchie est évidemment le meilleur, ou, si l'on veut, le moins mauvais possible; le seul qui puisse promettre de la stabilité, de l'ordre, de la cohésion, de la durée. Cela est incontestable, ce me semble, lorsque cette monarchie, non pas à fonder, mais existante, existe, comme en Piémont, avec les plus souhaitables conditions de traditions ininterrompues, d'antécédents, de religion, de mœurs, d'habitudes, de hiérarchies, d'opinion, et aussi de personnel dynastique.

Partout le peuple, la démocratie, s'est montré parfaitement inapte à prendre part au gouvernement. Si l'on excepte l'aristocratique Angleterre, où les habitudes délibératives sont vieilles et enracinés, qu'à défaut de la royauté, l'aristocratie gouverne et surtout *gouvernait ;* si l'on excepte les Etats-Unis, deux pays placés dans des circonstances tout exceptionnelles, et qui, ces circonstances disparaissant ou

s'affaiblissant, seront aussitôt, s'ils ne le sont déjà, l'un du moins, sur la mauvaise pente, *très-rapide peut-être*, de leur décadence ; la France seule *semble* avoir réussi à faire au peuple sa part ; mais combien elle a payé cher cet apparent succès, qui n'a, je le crains bien, qu'un bien bref avenir, et que la grande adresse du roi Louis-Philippe soutient peut-être seule.

Dans le système *représentatif*, qui toujours devient forcément *parlementaire*, il y a, entre de nombreuses impossibilités (entre autres celle d'avoir des élections sincères), une impossibilité radicale, péremptoire, inéluctable : celle de l'entente sur le choix des ministres, légalement attribué au roi, comme sa seule puissance, mais dont on ne peut empêcher l'élément populaire de s'emparer par le vote de l'impôt, devenant ainsi plus que prépondérant : absolu, despotique. Impossibilité, contradiction, conflit, qui ne se peuvent esquiver ou amortir quelque temps, quand défaille l'aide de certaines circonstances essentiellement transitoires, qu'à force d'adresse, de souplesse, de roueries, de *corruption*, de sophismes, de palinodies et de tours de passe-passe. En dehors de cette déplorable échappatoire, anarchie.

Et quand le gouvernement représentatif serait, ce qui n'est pas, possible avec quelque durée en temps de paix, il serait impossible en temps de guerre, de *guerre sérieuse*. Il ne pourrait la faire qu'en risquant, ou plutôt, à moins d'un miracle, qu'en perdant son *existence*, pour faire place à la démagogie révolutionnaire, qui, elle, ne peut faire que la guerre révolutionnaire ; ou en perdant sa *nature*, pour devenir absolu. Donc, immense danger pour le pays de subir la conquête, suite probable à la longue de l'état révolutionnaire, ou de subir un despotisme brusquement improvisé de la moins paternelle espèce. Donc aux monarchies, aux aristocraties peut-être aussi, la faculté des guerres politiques ; aux gouvernements révolutionnaires les guerres révolution-

naires ; aux gouvernements parlementaires, tant qu'ils durent, l'inertie, sauf à devenir révolutionnaires ou despotiques. Or, qu'est-ce qu'une fragile et factice constitution politique, qui doit se briser au premier de ces graves efforts inévitables dans la vie des peuples ? Qu'est-ce qu'un régime qui ne peut risquer, qui ne peut accepter, qui ne peut faire la guerre ?

Le peuple, dans les affaires, est inintelligent, étourdi, turbulent ; violent, injuste, arbitraire ; spoliateur, féroce parfois ; tapageur, batailleur sans cause et sans justice ; s'enivrant de mots vides, de logomachies variables et d'un puéril bruit. Il est dépensier, gaspilleur, banqueroutier ; mobile à l'extrême, sans conscience de sa responsabilité ; insurrectionnel et révolutionnaire ; anarchique et tyrannique à la fois. Même quand il veut l'ordre et la conservation, il est inapte à en reconnaître, à en apprécier, à en subir, à en accepter les conditions nécessaires. Il ne sait pas prévoir la liaison entre les causes et les effets.

Quand un ébranlement redoutable le place en face de l'anarchie imminente, s'il en a le temps, il se rejette brusquement en arrière ; et s'il trouve par bonheur à sa portée quelque point plus ou moins solide d'autorité, il s'y rattache, s'y cramponne ; pendant quelque temps il est gouvernable ; car dans son effroi il veut le pouvoir fort ; et par cela même, autant que le pouvoir sait l'être, le peuple, dans certaines limites pourtant, restreintes par ses instincts étroits et ses idées faussées, le laisse être fort. Mais si le peuple a conservé un pied dans le gouvernement, dès que le danger s'éloigne et s'affaiblit, toutes ses passions, tous ses instincts inintelligents et anarchiques reprennent le dessus. Poussée par son esprit tracassier, frondeur et hargneux, par cette sotte disposition qui toujours rend populaire l'opposition au pouvoir, souffle vital pourtant des sociétés, poussée par la presse essentiellement opposante et subversive, la démocratie devient ingouvernable ; sans le savoir, marche ou plutôt

court à l'abîme ; et bêtement sappe, harcelle, accule le pouvoir. Pour peu que celui-ci, harrassé, abasourdi, entraîné par un désir de popularité, par la peur, ou gagné par les folles théories, se fourvoie, s'abandonne, s'endorme ou faiblisse un instant, elle renverse ou laisse tomber, avec de stupides cris de joie, sauf à s'en désespérer la minute d'après, ce pouvoir qui seul la retenait paisible et prospère sur le bord du gouffre d'anarchie et de ruine. Elle le renverse, l'insensée, presque innocente à force d'inintelligence, sans savoir combien c'est chose merveilleusement précieuse qu'un *pouvoir ;* combien c'est chose difficile, presque impossible à fonder; combien pour cette œuvre il faut de temps, d'efforts, de larmes, de souffrances et souvent de sang ; combien des hommes du moindre sens, loin de le rendre responsable des erreurs de son représentant ou de ses agents, devraient être soigneux de l'entourer de respect, d'appui, de dévouement ; de voiler, s'il y a lieu, sa nudité dans son ivresse ; enfin devraient s'empresser d'excuser et de pardonner les erreurs de ce *pouvoir* que le plus grand intérêt social est de conserver, qui rend à la société un immense service par le seul fait *d'être.*

Les représentants du pouvoir peuvent être plus que médiocres, inintelligents autant peut-être que l'est le peuple, égoïstes, corrompus même ; mais, à moins que cela ne dépasse certaines limites (ce qui ne pouvait guère arriver dans nos sociétés modernes, contenus qu'ils étaient par les lois, les mœurs, les traditions, l'opinion), par le seul fait que ces hommes, si médiocres soient-ils, sont le pouvoir, ils en prennent les instincts ; instinctivement ils s'en identifient la cause, ils en sentent les nécessités. Placés par leur position souveraine devant un immense horizon, presque forcément élevés par la conscience de leur haute mission, forts de la force du fait établi, de la tradition plus ou moins longue, de la majesté du droit, de la légitimité ou du moins de la léga-

lité, de l'ordre qui vit en eux, de l'instinct social de conservation, il leur suffit presque de ne pas abdiquer, de vouloir être, pour être, se maintenir et durer. Mais ce pouvoir, vivace pour durer, tombé, quelle tâche, quelle œuvre quasi-surhumaine que de le rétablir, de le faire revivre !

Songer à mesurer au peuple dans le gouvernement une part, est folie. La Prusse l'expérimente. S'il a un peu, il aura tout. Cette part en comprendra nécessairement une dans la fixation de l'impôt ; dès qu'il touchera aux cordons de la bourse, il les saisira entièrement. Dès qu'il les tiendra, il tiendra le sceptre. En réalité il choisira les ministres, et les renversera comme des capucins de cartes. Au milieu des folles oscillations, des dégoûtantes palinodies des majorités et des minorités, le roi, tant qu'on le laissera régner, jusqu'à ce que, plus tôt ou plus tard, le trône et la société s'abîment dans un cataclysme ou dans une lente anarchie, le roi ne sera plus qu'un roi de théâtre, une griffe à signatures, et n'aura plus de puissance que celle que, s'il est adroit et peu scrupuleux, il escamotera de façon ou d'autre, au détriment de la conscience publique et de la dignité du pouvoir. Et le peuple, que cet escamotage sauvera transitoirement de lui-même, sera, s'il avait quelque sens, réduit à s'en féliciter. Car le vieux Corneille l'a dit :

Le pire des Etats, c'est l'état populaire.

On va disant partout que les rois s'en vont : *Dî hoc omen avertant*. Si la royauté disparaissait, certes, après une horrible et plus ou moins longue anarchie, elle réapparaîtrait, car elle est nécessaire ; mais, disparue traditionnelle, modérée, paternelle, elle réapparaîtrait usurpée, violente, terrifiante et disputée. Au lieu du roi, les tyrans ; car la république, mot sinistre et absurde, rêve insensé, ne vaut vraiment pas la peine d'être nommée. Comme forme de société et de gouvernement méritant ce nom, elle est tout simplement essentiellement impossible. Sous ce nom décevant et funeste, l'anar-

chie continue ou plus ou moins intermittente, la dictature, la terreur même, l'anarchie, l'anarchie surtout, ne sont que trop possibles; la république, non. Pour toute intelligence de quelque valeur, elle est au-dessous de toute discussion.

Si l'on passait en revue les diverses idées du répertoire libéral, on les trouverait presque toutes spécieuses et funestes. La garde nationale, étant le peuple armé, a tous les défauts du peuple, plus des armes. A moins que l'anarchie ne soit flagrante (amenée probablement par le libéralisme lui-même), la garde nationale est une vicieuse et inconservable institution. La France, dont les journaux la préconisent pour l'Italie, la France a dû la laisser tomber en désuétude à peu près partout.

Prétendue soupape de sûreté, véritable torche incendiaire, inextinguible brandon de révolte et de discorde, la publicité ou liberté de la presse, qu'en théorie on montre faisant triompher le juste et le vrai par la libre discussion, et comme la lance d'Achille (c'est la phrase banale) guérissant les blessures qu'elle fait, la liberté de la presse, ulcère toujours saignant et gangrené, éternel élément de fièvre et de désordre, grâce à la triste nature humaine, fait habituellement prévaloir le faux sur le vrai, le funeste sur le salutaire, la passion aveugle et la mauvaise foi sur la sagesse et la justice. Elle fausse rapidement toutes les idées, tous les instincts. Par elle tout pouvoir, par elle la religion, la morale et la société sont perpétuellement battues en brèche, et profondément atteintes. Par elle toutes les réputations sont polluées, toutes les plaies envenimées, tous les instincts dangereux excités, tous les tristes côtés de l'état social étalés et par-là même aggravés, toutes les institutions démonétisées, le pouvoir est avili, le gouvernement rendu impossible. Toute répression mollit contre elle, tout pouvoir fléchit devant le sien; l'ignoble corruption seule peut en avoir partiellement raison; partiellement, car toute ~~complication~~ corruption de ce genre est une prime offerte à l'agression.

Je parle, Monsieur, pour un état de société se rapprochant, comme celui du Piémont, autant que possible du normal. Suivant qu'on s'en éloigne, et selon les points sur lesquels on s'en éloigne, il existe sans doute, à part certaines vérités immuables, nécessaires, il existe une vérité, des vérités relatives, ou plutôt une bonté, une utilité, une opportunité relatives, qui toujours toutefois doivent comporter la tendance (autant que possible, vu les circonstances, les institutions, les préjugés) à se rapprocher du normal. Ce genre de vérité, souvent intrinsèquement très-fausse, de bonté, souvent intrinsèquement mauvaise, que la circonstance impose, prend quelquefois un caractère, si je puis me permettre cet anglicisme, *remédial;* il est transitoirement et curativement vrai contre un mensonge, bon contre un mal, salutaire contre un désordre morbide. Le quinquina serait une détestable nourriture pour l'homme sain; pour le fiévreux, c'est un remède sauveur. Heureusement en Piémont, jusqu'à ce jour, la santé domine dans l'état politique. Faisons donc de l'hygiène pour l'homme à peu près sain. Que le pouvoir se soit fidèle à lui-même, et la santé persistera.

Déplorable résumé de la déplorable pseudo-science baptisée du nom d'économie politique, le *libre échange*, nouveau et funeste dada qui vient d'être jeté à l'opinion du monde, et que le triste Cobden vient de prêcher si librement à l'Italie, que la trahison de sir Robert Peel a fait triompher en Angleterre, la liberté des échanges, mauvaise partout, serait mortelle, si je ne me trompe, partout ailleurs qu'en Angleterre, où, par une anomalie qui ne peut durer et qui doit finir par un cataclysme, la production industrielle, douée d'une grande supériorité actuelle, en majorité calculée pour l'exportation, toujours en quête de débouchés qui vont lui échappant sans cesse, surpasse la production agricole. Partout ailleurs que là ou dans quelques autres sociétés anormales comme le fut la Hollande, le marché intérieur seul est d'une

valeur énormément prépondérante, et le travail national aussi. Pour eux, tout doit être fait.

Il est évident que tout pays doit s'arranger pour produire en quantité suffisante pour sa consommation, fût-ce même avec quelque désavantage, tous les objets indispensables : blé, combustible, fer, poudre, bois, vin, tissus, etc., que la nature lui permet de produire. Compter, pour un approvisionnement nécessaire et qui par conséquent ne doit pas être chanceux, snr l'étranger, qui peut rencontrer ailleurs de meilleurs débouchés, ou même devenir ennemi, c'est une folie sans nom (1). Le *libre échange* est un de ces funestes

(1) Il est une science économique qui a des entrailles, qui ne se borne pas à envisager la production et la consommation sans s'inquiéter de la souffrance des producteurs broyés dans les brusques soubresauts de ces machines sans règles, de ces machines dont on peut, dont on doit déplorer, mais dont malheureusement on ne peut annuler l'existence. Il est évident que pour cette science ce sera, dans un pays à peu près normal, à peu près assorti dans sa production, chose fort désirable de restreindre la concurrence entre producteurs dans les limites d'une nationalité soumise aux mêmes lois, de dimensions géographiques qui permettent à l'œil industriel d'en embrasser l'ensemble ; d'une nationalité qui se trouve dans des conditions industrielles et sociales à peu près identiques, sur laquelle enfin l'œil vigilant d'un Gouvernement paternel puisse apercevoir et sa main appliquer les expédients les plus propres à ménager les transitions, à amortir les trop brusques changements industriels, à soulager les indicibles souffrances qui en peuvent résulter, enfin à sauver ou à adoucir les crises. Il est évident que cela vaut incomparablement mieux que de laisser les travailleurs du pays à la merci, par la concurrence, et solidaires de toutes les crises, de tous les changements industriels ou sociaux qui peuvent survenir sur toute la surface du globe.

Au travail, avant tout, des débouchés aussi certains, aussi réguliers que possible, qui permettent de proportionner le plus possible la production à la consommation, l'offre à la demande. Il faut le préserver des brusques et retoutables alternatives de fiévreuse acti-

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

rêves théoriques que, sous le nom de progrès, le libéralisme jette au monde, et pour son malheur réussit trop souvent à lui imposer, en faisant plier, à force de sophismes, non seulement les vérités les plus évidentes, mais même, malgré

vité et de mortelle atonie, de richesse exubérante et de détresse. Cela, on ne le peut qu'en garantissant le marché intérieur au travail national, et (sauf pour ce qui est produit essentiellement exotique, et pour tout ce qui, n'étant pas absolument nécessaire, ne peut être produit sur le sol que dans des conditions très-défavorables) en fermant le marché à la concurrence étrangère par des droits aussi protecteurs que le permet la possibilité de la contrebande, possibilité qui se mesure à la prime d'assurance de la contrebande. On ne le peut (sauf certaines productions spéciales au pays, ou certaines industries s'exerçant avec des avantages particuliers sur des produits indigènes, et sauf ce qui doit compenser à peu près les importations forcées), qu'en engageant autant que possible les producteurs nationaux à produire pour le marché intérieur. Qu'on ne cherche pas à placer en antagonisme les producteurs et les consommateurs; car tout le monde est l'un et l'autre; ces intérêts sont donc identiques; on ne consomme à la longue, et à moins de manger son capital, qu'autant qu'on produit; le premier intérêt pour le consommateur n'est certes pas d'acheter à bon marché ce qu'il ne produit pas, mais d'écouler avec certitude et avantage ce qu'il produit. Enfin, au travail national le marché intérieur, et au marché intérieur le travail national.

Ceci se réfère spécialement à l'industrie proprement dite, ou industrie manufacturière. C'est encore d'une vérité bien plus urgente pour ce qui regarde l'industrie agricole, presque en entier appliquée à des denrées de première nécessité. Le *libre échange* serait aussi vrai qu'il est faux pour l'industrie, qu'il resterait encore faux et mortel pour ce qui touche à l'agriculture. Il faut que le sol, cet immense instrument, cette inépuisable matière première, ce grand patrimoine de la société, conserve toute sa valeur. Il faut que le pays, sinon pour le luxe, au moins pour les nécessités, se suffise; seule garantie de vie, de liberté et de nationalité. Mais tout cela est d'une évidence si éblouissante, qu'on se trouve presque honteux d'avoir à le soutenir.

leur clairvoyance, les intérêts les plus énergiques, que l'expérience désabusera, je le crains, trop tard.

Incidemment je dois dire que le Piémont me semble se préoccuper trop des questions de transit. Que reste-il du transit aux pays traversés ? Bien peu de chose.

Je suis honteux, Monsieur, si vous avez la patience de me lire, de vous fatiguer de cette longue énumération, et surtout de ne pas en rester là. Il est deux faits épisodiques, tout-à-fait de circonstance, s'ils sont exacts, que j'ai notés avec peine, comme symptômes : la ~~consécration~~ célébration à Gênes, par le renouvellement de je ne sais quel monument, de l'expulsion des Autrichiens, sous le marquis de Botta, comme si les Piémontais n'eussent pas été alors les alliés des Autrichiens ; et surtout la consécration d'une statue à l'odieuse mémoire de Bonaparte, l'homme qui a le plus abusé, pour le malheur de l'humanité, des plus éclatantes facultés ; qui l'a tant méprisée, lui a fait tant de mal, et de mal permanent ; et ce monument sur le champ de bataille de Marengo, bataille qui a définitivement alors arraché ses Etats à la Maison de Savoie, au Piémont sa nationalité. Patriotiques souvenirs !

La seconde tendance, qui me paraît bien dangereuse, c'est celle de l'hostilité contre l'Autriche. Je suis fort loin de prétendre idéaliser l'histoire passée et présente de l'Autriche ; cette puissance, comme toutes les autres, s'est montrée bien souvent par trop égoïste, ou inintelligente. Mais, à tout prendre, c'est encore la plus conservatrice des puissances. Non par dévouement, chose qu'il ne faut pas demander aux gouvernements, qu'ils n'auraient même pas droit d'avoir pour d'autres que leurs sujets, mais par la nature de sa position et pour son intérêt propre, elle sauvegarde tout en Italie ; les faits sont là. Elle est sans contredit l'alliance essentielle au Piémont. Sans être son servile satellite, sans se laisser opprimer par elle (chose facile à obtenir, car l'Autriche a presque autant besoin du Piémont que le Piémont de

l'Autriche), je ne comprendrais pas que le Piémont ne cultivât pas cette alliance avec un soin constant, et sans s'arrêter à d'insignifiantes causes d'irritation. L'esprit révolutionnaire a bien la conscience de ce grand rôle conservateur que joue l'Autriche ; sa haine le prouve, à travers tous ses patelinages dynastiques et toutes ses déclamations patriotiques ; car je ne puis, pour le plus grand nombre, prendre au sérieux ce patriotisme géodésique et idiomatique, professé à grand renfort d'érudition et de colères pour l'unité italienne, et contre l'étranger, *le barbare qui souille le sol sacré de l'Ausonie*. L'Italie n'est qu'une patrie abstraite ou conventionnelle ; la patrie piémontaise en est une très-réelle, qui serait singulièrement altérée en se mêlant à toutes les nationalités italiques. Et quand il n'en serait pas ainsi, quand l'extension de la patrie n'en serait pas l'adultération et le sacrifice à peu près complets, cette extension ne serait-elle pas mille fois trop achetée au prix du sacrifice, fait aux idées révolutionnaires, de toutes les idées sociales, saines et conservatrices ? Mieux vaut une patrie restreinte, qui se sent réelle, traditionnelle, homogène, légitime, qu'une grande pseudo-nationalité (quand elle pourrait être réalisée), hétérogène et anarchique, livrée aux idées dissolvantes, à tous les désordres, sous la main impuissante d'un pouvoir nominal.

Quant à l'Autriche en Italie, c'est bien le moins étranger des étrangers. Depuis tantôt un siècle et demi elle règne à Milan, et y règne, y administre bien ; l'extension de son règne à la Vénétie est un bienfait et un progrès pour la Vénétie. L'Autriche, ce n'est pas une nation teutonique conquérante en Italie ; c'est un empire, c'est une dynastie réunissant sous le même sceptre, pour leur grandeur et leur avantage communs, cinq ou six nationalités diverses, sans trop les sacrifier l'une à l'autre, sans qu'aucune soit le tyran ou même la suzeraine des autres. Cette dynastie, cet empire

s'appellent l'Autriche, parce qu'il faut bien qu'ils s'appellent de quelque façon. Par le fait que cette dynastie a son siége, cet empire son centre à Vienne, il est vrai que la nationalité germanique prédomine ; mais il faut bien qu'ils aient une capitale quelque part ; et la prédominance n'est pas excessive. Je regarde donc la clameur contre l'étranger teutonique comme en très-grande partie injuste et factice ; je crois que l'Autriche à Milan est une bonne souveraineté pour ses Etats italiens, une inappréciable voisine pour ses voisins italiens.

Puisse, je le souhaite plus que je ne l'espère, l'ordre se rétablir en Italie dans les idées, l'harmonie entre les gouvernants et les gouvernés ! Puisse se calmer l'agitation factice et funeste, soufflée en partie du dehors, surtout causée et entretenue par le voisinage de théories et d'institutions pleines de séductions dans le mirage, de déceptions dans la réalité ! agitation sur laquelle spéculent sans doute bien des brouillons démagogues de l'école d'Ochsenbein, ou politiques de l'école de ce boute-feu de lord Palmerston.

Puissent les gouvernants des divers Etats se tenir en garde contre de funestes concessions, dans lesquelles il ne dépendrait pas d'eux de s'arrêter ! On voudrait vainement prendre du libéralisme à petite dose; sa nature est d'être insatiable; *ses modérés sont surtout bons à ouvrir, sans le savoir et sans le vouloir, la porte aux exaltés révolutionnaires*, les whigs aux radicaux. Il ne faut jamais, contre sa propre conviction de ce qui est bon et opportun, faire à une opinion fourvoyée de concessions que de ce qu'on ne peut absolument pas refuser; il ne faut jamais aller jusqu'à en faire qui rendent impossible de gouverner; mieux vaudrait se retirer d'emblée; et sur ces concessions il faut, dans l'intérêt de la société, conserver la tendance à revenir, jamais à progresser. Ainsi, le capitaine qui dans la tempête sacrifie une portion de sa cargaison et de ses agrès, ne sacrifie pas ceux sans lesquels la marche du navire deviendrait impossible. Ceux

que, utiles, quoique non absolument nécessaires, il a jetés à la mer, il se hâte de se diriger vers un port où il puisse les rétablir à son bord. Le Piémont n'en est pas là.

Puissent les chefs des Etats ne jamais prendre l'application d'une idée fausse pour un progrès! le progrès le plus essentiel, surtout aujourd'hui, est celui de la stabilité. Au point de vue le plus favorable, ce qu'on appelle la liberté est, dans la dose possible, le luxe des sociétés; le nécessaire pour elles, c'est le pouvoir, c'est l'autorité. Chaque jour, hélas! l'autorité va mourant dans le monde, qui vivait de sa vie et qui mourait sans elle. Puissent ces chefs ne jamais se laisser séduire par certaine popularité bruyante et redoutable! L'opinion, trop souvent, d'ordinaire, presque toujours quand elle est travaillée et surexcitée par les partis, donne à faux et serait un funeste guide; alors ce doit être presque toujours, aux yeux du bon sens, un préjugé contre une idée ou une mesure, que d'être recommandée par ce qu'on appelle l'opinion ainsi vociférée. Un vieux proverbe dit: « Pour savoir ce que tu ne dois pas faire, vois ce que ton ennemi désire que tu fasses. » Le libéralisme est l'ennemi des sociétés; ses conseils, il faut en tenir grand compte pour se défier de les suivre. Or le libéralisme se dit, serine, fausse, proclame, ment l'opinion. Je ne sais quel ancien, parlant en public et s'entendant applaudir par la foule, se retourne vers son voisin: Quelle sottise viens-je de dire? lui demande-t-il. Pie IX, au balcon de son palais ou fêté par les acclamations de la rue, pourrait souvent se demander: Quelle faute viens-je de faire?

Puisse le Piémont se préserver ou même se guérir de la contagion redoutable d'idées et de passions voisines! Puisse cet Etat, jusqu'à présent, ce me semble, le plus normal, le moins loin de l'idéal, continuer sous sa dynastie, qui s'est toujours montrée la plus apte à sa haute fonction, continuer dans son intégrité actuelle et sans imprudentes ambitions

d'extension territoriale achetée au prix de son identité et des plus précieux avantages sociaux, continuer à jouir de l'ordre matériel et moral, de la sécurité et de la liberté pratique ! Il les a trouvés, il les conservera sous l'égide du pouvoir incontesté d'une royauté paternelle ; de la religion florissante, mais surveillée dans son action extérieure, surtout tant qu'elle aura un chef aussi étourdiment excentrique que celui qu'elle subit aujourd'hui ; de l'éducation profondément religieuse, fortement organisée, sagement tantôt dirigée, tantôt surveillée par l'Etat, appuyée sur les ordres religieux, sans en excepter certes le plus apte à cette œuvre ; sous l'égide de la famille et de la propriété fortement et stablement constituées ; des hiérarchies sociales, bien plus utiles aux masses qu'à ceux mêmes qui en occupent les sommets ; enfin de toutes les bonnes traditions, trésor des peuples heureux pour qui cette chaîne sacrée du passé n'a pas été rompue.

Pardon, Monsieur, etc.

DEUXIÈME LETTRE.

15 Novembre 1847.

Qu'un cierge ou une torche l'allume,
l'incendie est l'incendie.

. . . . . Puissé-je me tromper dans toutes mes appréciations, et par conséquent dans mes prévisions actuelles ; car j'avoue que c'est avec une sorte de consternation que je regarde de l'autre côté des Alpes. J'y vois toutes mes craintes dépassées, surtout dans la rapidité de leur accomplissement ; j'y vois, au milieu du développement accéléré des événements, entrer dans ce que je crois une rapide voie de ruine, le représentant de la plus haute institution sociale, la papauté. Je vois entrer dans cette voie un pays, que, penseur, je regardais comme une sorte de type idéal du plus passable gouvernement qui existât. Mon Dieu ! quel vertige vient donc briser cette destinée, pour lancer cet heureux pays dans la carrière des aventures ; et quelles aventures !

Un homme est la cause première de tous ces événements, qui, certes, n'avaient rien de *nécessaire*, le caillou qui a déterminé cette avalanche qui menace de tout engloutir. Cet homme, qui doit porter cette lourde responsabilité, c'est Pie IX. Je ne puis craindre, en en parlant, de blesser aucune susceptibilité religieuse ; car, si le catholicisme attribue au Pape l'infaillibilité en matière de dogme, il ne la lui a, certes, jamais attribuée en matière politique ; et Pie IX use large-

ment, à mon avis, du droit de ne pas être infaillible de cette dernière façon. Je ne puis rien comprendre à l'inconcevable rôle d'apôtre du libéralisme assumé par cet homme, d'ailleurs vénérable, dit-on. Il semble vouloir entraîner le catholicisme hors de sa sublime voie, dans les voies de la politique, et de la plus déplorable des politiques ; cette politique saugrenue et révolutionnaire des Montalembert, des Lamennais jadis, et des Gioberti, qui chante les Psaumes sur l'air de *la Marseillaise*, ou, pour mieux dire, *la Marseillaise* sur l'air des Psaumes. Pauvre politique, qui fraie simplement les voies à celle qui chante *la Marseillaise* sans Psaumes du tout. Car la politique guelfe, à mon avis, plus que contestable en tout temps, est un étrange contre-sens dans un siècle malheureusement de si peu de foi. Pie IX laisse déclarer la religion en péril, parce que les Autrichiens, qui depuis tant d'années sauvegardent l'Italie et le Saint-Siége, occupent la *place* de Ferrare, ce dont ils ont bien le droit, droit dont tout au plus on peut discuter l'étendue. Pour cette question diplomatique, il menace, dit-on, d'anathème et de croisade, et laisse quêter pour le budget de la guerre pontificale. La papauté était, dit-on, opprimée par l'Autriche ; j'avoue que je ne m'étais jamais aperçu de cette action de l'Autriche sur le rôle religieux de la papauté dans le monde. Quant à l'action de l'Autriche sur le prince temporel, je sais que plus d'une fois depuis 1815, la papauté a imploré son appui et a été sauvée par elle. Le prince de Metternich, à mon avis, est presque le seul homme d'Etat parmi les hommes en évidence sur la scène politique. A part ses talents, qui me semblent considérables, son grand mérite est d'être à cheval sur deux ou trois idées vitales, malheureusement fort délaissées et bafouées de nos jours.

On veut que le Pape soit maître chez lui. Qui le lui a jamais contesté ? Croit-il l'être beaucoup plus depuis qu'il a déchaîné les masses, dont il se sentira incessamment les-

clave? Est-il donc assez naïf pour compter sur la bruyante popularité, qui vocifère maintenant autour de lui, et demain lui fera sentir ses insatiables exigences? Mais, vraiment, depuis soixante ans on a pu savoir, si on ne le savait pas avant, ce qu'en vaut l'aune de la popularité, et combien (style Mirabeau) il y a peu loin du Capitole à la Roche Tarpéienne. Puisse alors l'aveugle, funeste et malheureux Pontife trouver l'Autriche pour sauver du moins sa personne! En temps révolutionnaire presque toujours, je le crois, aux yeux de la saine raison, la popularité condamne, surtout quand elle accole à don Gioberti. Prendrait-on au sérieux l'étourdissante popularité qui entoure le nom de Pie IX en Italie, en Europe, dans le monde? S'imaginerait-on que le catholicisme va trouver je ne sais quel rajeunissement dans cette bouillante chaudière? Certes, ce serait le rajeunissement d'Eson dans la chaudière de Médée. Croit-on vraiment la religion devenue tout-à-coup universellement populaire? Hélas! le libéralisme domine le monde presque en entier; il l'endoctrine sans relâche et sans contrôle par ses livres et ses mille et mille journaux menteurs; il a tout envahi, pénétré, transformé, jusquà ses ennemis naturels. Le clergé, les aristocraties lui appartiennent en grande partie. L'ancien légitimisme de France, par exemple, s'est fait radical, moitié sincèrement, moitié par une tactique qu'il croit bien profonde et qui n'est que stupide, radical avec un petit bout de cocarde blanche gauchement cousu à son bonnet phrygien. Le libéralisme, qui est l'esprit de vertige et de révolte, est le grand ennemi contre lequel il faut lutter. Eh bien, le libéralisme voit tout-à-coup, à sa surprise, à son immense joie, le Pontificat venir à lui en lui disant: moi aussi je suis des vôtres, et lui apporter en politique, et, sans le savoir, en religion, son inappréciable complicité. On n'a pas tous les jours de pareilles bonnes fortunes, on n'en a pas deux fois. Le libéralisme accueille à bras ouverts et à cris de joie le

Pontificat, qui vient faire son œuvre à lui libéralisme. Il se soucie bien de l'Eglise et de son chef, c'est le complice qu'il accueille ; il sera Guelfe contre l'Empire, comme ailleurs il sera Gibelin contre l'Eglise. Il saura bien rejeter l'orange après en avoir extrait tout le jus. On verra ce qu'il saura faire alors de *la liberté de l'Eglise*. Perfides ou sincères, car il y a beaucoup de très-honnêtes libéraux, il n'épargnera pas au Pape les louanges, tant qu'il aura quelque chose à en tirer. C'est la fable de La Fontaine :

Eh! bonjour, Monsieur de Mastai ;
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix, etc.

Et le radicalisme serait bien difficile s'il n'était pas satisfait du ramage de M. de Mastai.

Quant à la portion nombreuse (bien plus nombreuse que je ne l'aurais jamais supposé), des catholiques et du clergé qui applaudit à l'idée désastreuse qu'a eue Pie IX d'accoler le catholicisme au libéralisme, ou plutôt d'atteler le premier au char embourbé et fangeux du second, certes ils sont de bonne foi. Les uns participent à l'épidémie libérale du siècle. D'autres se réjouissent naïvement, de voir le catholicisme et la papauté avoir l'air de redevenir populaires. D'autres enfin, tout simplement suivent docilement et respectueusement l'impulsion que leur donne une main vénérée. Et c'est là mon grand grief contre la main qui abuse ainsi de sa puissante influence, et met la religion, la papauté et le clergé à la queue du radicalisme. Cette dernière catégorie croit bonnement le Pape attaqué par l'Autriche, et voit dans M. de Metternich, se mettant en garde contre les lubies radicales du Pontife et contre les menaces à l'Autriche de toutes parts accolées aux vivats pour Pie IX, voit, dis-je, un autre Bonaparte prêt à lui offrir au Spielberg un autre Fon-

tainebleau. La première classe de catholiques, les catholiques libéraux, pour qui religion et liberté sont des mots presque également sacramentaux, c'est l'école Lacordaire et Ventura, Montalembert et *Univers* (pas Gioberti, ce nom les calomnierait ; le pendant du triste Gioberti est le triste ***). C'est l'école dont le point de départ est l'*Avenir* que rédigeait M. de Lamennais en 1831 ; école qui fut à cette époque frappée de la réprobation du Saint-Siége, si bien occupé alors par le sage et saint Grégoire XVI. Mais, ce Pape vénérable mort, sur sa chaire s'est assis le Lamennais de 1831, la tiare au front.

Certes, les nombreux abus de l'administration papale devaient être corrigés ; toutes les améliorations possibles dans toutes les branches de l'administration devaient être apportées par la main d'un pouvoir sage et ferme. Mais, quand la liberté politique, le *selfgovernment*, serait désirable partout, ce qui n'est pas, une exception existerait pour l'Etat romain. Cet état anormal, évidemment dans l'intérêt de l'Italie et surtout de la papauté, trop grand de tout ce qui est à l'est de l'Apennin, mais qui enfin est tel et qu'il faut prendre tel, cet Etat, en dehors de toutes les conditions ordinaires des Etats, n'a été attribué à la papauté que pour qu'elle y jouit d'une complète indépendance, nécessaire à sa haute mission (comme le Congrès américain, absolu dans le district de Washington, au milieu des nombreuses démocraties américaines). Ainsi, dans son Etat, la papauté ne doit pas plus avoir à compter avec ses sujets, surtout avec la presse, qu'avec les puissances; il la faut absolue. Donc, dans l'élan impromptu de je ne sais quel niais et béat radicalisme guelfe, déchaîner l'innovation politique et le *selfgovernment ;* lâcher la presse sur la société, le populaire (anglicè : *the mob*) dans les carrefours ; ameuter des gardes nationales ; appeler à la vie des embryons de corps délibérants ; faire prêcher par le père Ventura des sermons politiques, où l'on croit

rendre ce qu'on appelle la liberté inoffensive en l'aspergeant d'eau bénite, et où l'on apothéose le grand insurrecteur et mystificateur d'Irlande, où l'on prêche enfin l'émancipation politique; crier ou laisser crier : *Italie!* (ce qui, en Italie, implique au moins six révolutions); laisser crier sus à l'Autriche, et *fuori i barbari!* mot stupide et sauvage; voilà, à mon avis, la grande, l'impardonnable, l'irréparable faute de Pie IX.

Dira-t-on que, pour prévenir ou diriger une révolution imminente, il a fallu se mettre à la tête? Mais, d'abord, je crois que sans Pie IX, les éléments de révolution, nombreux en Italie, pouvaient être contenus; éclatant, ils n'avaient nulle chance de succès. Le Pape seul leur en a donné; seul il a tout fait. Le radicalisme le sait bien; écoutez ses cris de joie. Le sentiment profond de l'impuissance du radicalisme à révolutionner l'Italie, sans la complicité d'un de ses principaux souverains, qui donnât le signal du mouvement et s'en fît le champion, éclate dans tout ce que j'ai lu d'écrit, soit par le libéralisme étranger, soit par les réfugiés italiens, jusqu'à la grande équipée papale. Puis, disons-le hautement, prétendre arrêter une révolution en s'y jetant, c'est de la politique de Gribouille, qui se jette dans l'eau de peur de se mouiller. Contre ces inondations redoutables, il ne faut pas abaisser, il faut toujours renforcer les digues. Qu'il y ait dans un passage des Alpes danger d'avalanche, ce n'est pas une raison pour la provoquer par une imprudente détonation. Qu'il y aît quelque part un redoutable amas de poudre, ce n'est pas une raison pour s'en aller y jeter l'étincelle. Il est facile de ne pas lancer un char sur une pente; il est presque impossible de l'arrêter une fois lancé, encore plus de le diriger.

Dans je ne sais quel conte d'outre-Rhin, une ménagère allemande apprend d'un nécromant des paroles magiques, qui contraignent un invisible esprit de la terre à lui apporter

de l'eau pour nettoyer sa maison. La ménagère est enchantée ; l'esprit apporte toujours : elle commence à s'inquiéter ; mais l'esprit apporte, apporte toujours : maison et ménagère sont submergées ; car l'insensée a oublié de demander les mots qui pourraient arrêter l'esprit. Le malheureux Mastai a évoqué, en Italie et ailleurs, l'esprit de la terre ; qui sait des mots pour l'arrêter ?

Oui, les révolutions, il faut les combattre ferme et de front. Ce qu'on appelle la liberté, pour descendre des trônes ne perd qu'une partie de ses dangers, et encore pour peu de temps. Aussi, voyez sur tous les points de l'Italie, à des degrés divers, l'esprit révolutionnaire s'agite et domine, ou tend à dominer ; et la révolution s'avance, la bannière pontificale en tête, entremêlant gracieusement les cris de : *Vive Pie IX ! Mort aux Jésuites ! Mort aux Autrichiens ! Mort aux rétrogrades ! Vive Gioberti !* etc.

Et pourtant, une force pouvait, jusqu'à un certain point, neutraliser, ou du moins amortir beaucoup cette action funeste ; cette force, c'était le Piémont ; tout semblait le convier à ce rôle : il a choisi le rôle contraire. Et ici, Monsieur, permettez-moi de réclamer encore toute votre indulgence pour mon franc parler. C'est avec consternation, je l'avoue, que je vois la ligne suivie par le Roi de Sardaigne ; elle me surprend plus, et plus douloureusement que je ne puis le dire. Depuis quinze ans, ce prince administrait sagement et fermement ; sa monarchie approchait de l'idéal ; et voilà que tout à coup, sous le roi sage et bienfaisant, réapparaît le prince de Carignan. Il semble vouloir inoculer à son peuple la contagion libérale ; et, à propos de Ferrare et de l'inintelligent Pontife, il jette le cri de guerre contre son alliée naturelle, qui n'en donne aucun prétexte sérieux. Qui peut pousser dans une telle voie ? Est-ce entraînement religieux mal entendu pour une cause qui se prétend celle de l'Eglise ? Est-ce haine contre l'Autriche ? Mais d'où viendrait, en Pié-

mont, cette haine? Quel grief a-t-on contre elle? Je sais que, de même qu'à plusieurs reprises elle sauvegarda l'Etat pontifical, Naples et le reste de l'Italie, l'Autriche, en 1821, sauva le Piémont de lui-même. Mais, ce semble, le Piémont devrait être reconnaissant, et le *prince de Carignan*, roi de Sardaigne, devrait avoir pardonné.

Est-ce ambition? Veut-on reculer des frontières? Mais, aux yeux de la moindre clairvoyance, soit pour le pays, soit pour le prince, un Etat traditionnel, homogène, cohérent, heureux, bien ordonné, obéissant, possédant les conditions de la vie, de l'ordre, de la durée, de la force, cet Etat ne vaut-il pas mille fois mieux que l'espèce d'amalgame incohérent, insurrectionnel, révolutionnaire, anarchique, que certaines imaginations peuvent rêver, et qui, si par miracle on parvenait à le former, n'offrirait nulle chance, ni de bonheur, ni de durée.

Est-ce enthousiasme subit pour des idées avec raison repoussées quinze ans? enthousiasme qui porterait, Clovis radical, à brûler ce qu'on a adoré, et à adorer ce qu'on a brûlé; qui ferait frapper de désaveu et de réprobation tout un noble passé; et, en proclamant maintenant la *liberté*, déclarerait tout ce passé *esclavage*? Voudrait-on, à son tour, essayer du gouvernement parlementaire, cette forme amphibie et sophistique du *selfgovernment*? Hélas! le *selfgovernment* n'est-il pas condamné sans appel aux yeux de l'expérience, par tous les essais qui, à des degrés divers, ont pu en être faits? Dans le système *représentatif*, qui toujours devient forcément *parlementaire*, il y a, parmi de nombreuses impossibilités (entre autres celle d'avoir des élections sérieusement, sincèrement représentatives), il y a une impossibilité radicale, péremptoire, inéluctable : celle de l'entente sur le choix des ministres, légalement attribué au roi, comme sa seule puissance, mais dont on ne peut empêcher l'élément populaire de s'emparer par le vote de l'impôt, devenant ainsi plus que prépon-

dérant, absolu, despotique. Impossibilité contradiction, conflit qui ne peuvent esquiver ou amortir quelque temps, quand défaille l'aide de certaines circonstances essentiellement transitoires, qu'à force d'adresse, de souplesse de roueries, de *corruption*, de sophismes, de palinodies, et de tours de passe-passe. En dehors de cette déplorable échappatoire, anarchie. On ne veut peut-être pas aller jusqu'au gouvernement représentatif ; mais on sera, je le crains bien, forcé d'y aller. On n'octroie guère pour longtemps de la liberté à petite dose ; dans le temps où nous vivons et par l'esprit qui court, on ne s'arrête guère sur la voie des concessions politiques ; une concession appelle une concession : *abyssus abyssum vocat.*

Je n'aurai certes pas, Monsieur, la présomption d'émettre à distance et sans connaissance exacte des choses, une opinion circonstanciée sur les mesures récentes que le Piémont salue maintenant avec un enthousiasme que certes je ne partage guère. Qu'il me soit pourtant permis de dire que, quand toutes ces mesures seraient excellentes au fond, elles seraient, ce me semble, profondément regrettables, vu le moment, qui leur donne l'air de concessions faites aux criailleries et aux apparences d'émeute, aux circonstances extérieures, *to the pression from without.* Mais plusieurs de ces mesures me semblent intrinsèquement bien regrettables, entre autres le relâchement vis-à-vis de la presse, l'émancipation communale et provinciale, la police enlevée aux commandants, ce qui énerve l'action du Gouvernement et lui enlève son caractère, vu sa position, essentiellement militaire, etc. etc. Il ne manque plus que la garde nationale, le jury, le droit illimité de s'assembler, l'élection à tout propos, les remaniements aventureux d'impôts, l'organisation du travail, l'abolition de la peine de mort, et autres soi-disant progrès. Je dois aussi, à mon point de vue, regretter beaucoup l'union douanière ; elle est un grand pas sur la funeste voie du *libre échange*, et fait vivre le Piémont en communauté avec les deux pays

déjà anarchisés d'Italie : l'Etat papal, et l'ex-heureuse et paisible Toscane. Elle relâche le lien de la nationalité piémontaise au profit de l'italianisme.

Hélas ! que deviendra le duché de Savoie, au milieu de tout cet italianisme, la Savoie si peu italienne et pourtant bien plus compatriote du Piémont que tous les duchés d'Italie ?

Et maintenant le roi pense-t-il pouvoir en rester là, et qu'on n'a plus rien à lui demander ? Il y a, dit, je crois, quelque part Salomon, trois choses qui ne disent jamais : C'est assez. Il aurait pu en mettre un quatrième : le peuple.

Déjà tout autour le sol tremble ; déjà commence cette vie désordonnée, fiévreuse, épileptique de la place publique. Le peuple, qui y a été jeté et qui prend si vite ces habitudes du désordre, commence ces manifestations à la mode toscane et à la mode de toute révolution, qui débutent par l'ovation, arrivent à l'émeute, pour aboutir trop souvent à l'anarchie.

Hélas ! tous ces regrets sont bien vains. Je vous l'avoue, Monsieur ; au point où en sont les choses, je tiens l'Italie, y compris la vieille monarchie de Savoie, pour irrémédiablement engagée dans une destinée fatale, et la papauté pour aussi compromise qu'une telle institution peut l'être. Ce n'est pas l'esprit du jour, les erreurs et les passions de l'époque qui ont fait le mal ; on pouvait les combattre et les dominer ; ce sont les chefs des nations qui ont lâché l'écluse de la démagogie. On pourra peut-être en se rejetant en arrière contenir quelque temps le torrent ; mais les pouvoirs se sont compromis et ont perdu leur prestige ; et l'esprit révolutionnaire a retrempé son énergie dans l'espérance et dans les concessions faites, ou applaudies quand les voisins les faisaient. D'une place assiégée, il ne faut ouvrir aucune porte ; il y a des mots qu'il ne faut pas prononcer, des perspectives qu'il ne faut pas laisser entrevoir, des idées

qu'il ne faut jamais caresser, des pentes sur lesquelles il ne faut pas se mettre, des Rubicons qu'il ne faut jamais franchir. Maintenant l'on est sur la pente ; les mots sont prononcés, les perspectives montrées, le Rubicon est franchi. Il faudra, bon gré mal gré, marcher. Les morts vont vite, dit la ballade de Bürger ; et les royaumes qui tombent aussi. Puissé-je me tromper de tout point, et sur tous les points ! je le souhaite du profond de mon cœur.

Pour reposer mes regards sur un bien triste aussi, mais bien noble, bien glorieux, bien émouvant spectacle, je suis de l'œil cet admirable Sonderbund, dont la cause réunit tout ce qui peut enthousiasmer. Je voudrais être libre pour aller porter un mousquet de plus à ces généreux champions de tout ce qui est saint : religion, liberté, traditions, patrie. Puissent-ils triompher ! Ce qui se passe en Suisse prouverait surabondamment combien, pour avancés qu'ils soient dans ce qu'on appelle la civilisation, les peuples sont inaptes au *selfgovernment*.

TROISIÈME LETTRE.

2 Juin 1848.

Tradidit mundum disputationibus eorum.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, l'incendie qui couvait sur toute l'Europe s'est déclaré à l'improviste avec une violence sans borne. Tout est en feu, hors deux seuls Etats, que sauvegardent, l'un le pouvoir monarchique le plus absolu, l'autre l'aristocratie, encore malgré ses récentes concessions la plus fortement constituée. On peut espérer que ces deux Etats seront sauvés; tous les autres sont en pleine anarchie et décomposition; c'est un mélange de fièvre chaude et de fièvre putride; c'est un prodigieux retour vers la barbarie, bien fait pour humilier le sot orgueil des adorateurs du progrès. Si le *selfgovernment* avait eu, aux yeux du penseur, encore besoin d'être jugé, ces trois mois l'ont assez condamné. Partout, à des degrés divers, il a été à l'œuvre; partout il s'est montré par ses œuvres au-dessous du plus inepte, du plus funeste monarque. En France surtout, où le *selfgovernment* paraissait le mieux établi sous la forme parlementaire, il a montré par sa chute son impuissance radicale à rien fonder de durable; non que cet Etat ait succombé comme en 1830, par le vice essentiel, que je vous signalais, de cette forme de gouvernement : celle de la lutte des deux prérogatives. Oh non; c'eût été encore trop d'honneur; il est tombé devant

une misérable émeute de rues, facile à prévenir, facile à contenir, facile à écraser, et que deux jours d'inepties et de vertige d'un pouvoir, habile pourtant, ont laissé grandir en révolution. Mais cela n'a pu être que parce qu'il n'y avait de forces gouvernementales que dans le Gouvernement; le jour où il s'est abandonné, rien ne l'a soutenu; les prétendues forces nationales attribuées au *selfgovernment* ont été nulles; la folle capitale, aigrie, comme toujours, par la presse contre le pouvoir, mais bien éloignée de vouloir le renverser, l'a laissé stupidement renverser; elle a stupidement subi la forme sociale et les hommes qui lui répugnaient le plus; et le pays a stupidement et lâchement subi tout ce que l'émeute impatronisée lui expédiait par le télégraphe. Et avec cette logique admirable du radicalisme, qui n'est que le libéralisme à sa plus haute puissance, il a été bien entendu que la France, s'étant toujours montrée ~~inapte~~ difficile à ~~être~~ gouvernée, ~~en~~ inapte à prendre à son gouvernement une part limitée, devait être parfaitement apte à se gouverner à elle toute seule; que, ses classes supérieures et moyennes n'ayant pu suffire à la tâche, les classes inférieures y suffiraient admirablement. *Plaudite, cives.*

En présence, au milieu d'un pareil cataclysme, on éprouve le besoin de s'abstraire des folies du présent, de se réfugier aux régions de la pensée dans le noble commerce des idées générales. Je viens donc, Monsieur, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de le désirer, exposer devant vous une suite d'aperçus et d'appréciations, dont votre haute raison jugera le plus ou moins de valeur.

J'ai toujours éprouvé le besoin, et certes ce n'est ici que trop le temps et le lieu, de protester contre la notion si généralement, quoique si légèrement admise aujourd'hui, de la perfectibilité indéfinie, du progrès, non pas comme possibilité, mais comme nécessité. Je veux protester aussi contre la notion erronée de la Providence, comme impli-

quant dans les affaires de l'*humanité* l'intervention continue, spéciale de Dieu, ainsi que l'a nommée le comte de Maistre : *le gouvernement temporel de la Providence*. Cette notion, que chaque secte sociale, chaque individu façonne si capricieusement à sa guise, attribuant à Dieu les buts, les voies, les moyens qui mieux duisent à la secte, à l'individu, apercevant ainsi dans le bizarre, incohérent et fortuit caléidoscope de l'histoire, les plans les plus divers, les plus contradictoires, cette notion est à mes yeux d'une absurdité merveilleusement évidente. Je la vois niée par la théorie, niée par les faits.

En théorie : je me place au point de vue théiste, le seul qui comporte cette discussion ; car pour le panthéiste, pour celui qui nie Dieu ou sa bonté, cette discussion n'a pas de sens ; bien que plus d'un incroyant, en niant le créateur et le régulateur, ait affirmé dans la création, dans l'humanité, la règle nécessaire et le plan évolutif. Mais cette folie me semble au-dessous de toute discussion (1). D'ailleurs je

(1) Que si je me plaçais au point de vue du panthéisme, ou des sectaires du Dieu humanité, qui ne voient dans cette humanité qu'un seul être collectif, dont chaque homme n'est qu'un phénomène passager, destiné à retourner s'absorber dans l'océan de l'Être, dans le grand tout, et qui à cet être collectif, son propre Dieu, attribuent, sans que ce Dieu éparpillé en ait la conscience, des lois et une marche vers un but ignoré, doctrine profondément absurde et immorale, contre laquelle proteste si énergiquement le sens intime et tout-puissant de l'individualité et de l'identité ; ou si j'acceptais le point de vue renouvelé d'anciennes écoles qui suppose la transmigration des âmes, la métempsychose ; et si, sans entrer dans la réfutation de ces doctrines, ce qui n'est point de mon sujet, je les appréciais par rapport à la question qui m'occupe, et en tant qu'elles prétendent affirmer la loi nécessaire du progrès et le plan continu dans l'histoire, je réfuterais cette prétention, non en argumentant contre des théories que je ne discute point ici, mais sur le terrain des faits, des réalités, de l'histoire ; réfutation que je vais indiquer.

n'admets pas que nul se place publiquement à un autre point de vue que celui de la foi ; le premier devoir envers l'humanité c'est de respecter absolument les croyances dont elle vit, de les respecter au point de ne les effleurer jamais, même par une hypothèse ou par un doute impliqué. Que celui qui croit le proclame hautement avec bonheur ; que celui qui nie ou qui doute se taise sur ce qui pourrait révéler son doute ou sa négation ; à moins qu'il ne préfère affirmer les croyances salutaires, vitales, qu'il doit gémir de ne pas avoir, qu'il doit souhaiter à tous, et trembler d'ébranler dans un seul. Ici le silence ou le mensonge sont devoir. Je me place donc au point de vue religieux, et je dis : Qu'est-ce que la terre ? Pourquoi l'homme est-il sur la terre ? Dans la croyance de toutes les religions, la terre est un lieu d'épreuve ; l'homme y est envoyé pour subir cette épreuve, et, par la façon dont il la subit, atteindre à une autre existence, qui est le but. Or, je le demande, aux yeux du suprême régulateur, *à quoi bon perfectionner une épreuve ?* Cela semble tout simplement absurde ; cela implique presque contradiction. Pourquoi des hommes, à mesure qu'ils viendraient plus tard, seraient-ils soumis à une épreuve perfectionnée ? A quoi bon chercher un plan savant, gradué, progressif, dans cette suite d'existences transitoires, d'*épreuves*, les unes contemporaines, les autres successives, qui forment ce qu'on appelle l'*histoire ?* A quoi bon chercher des voies là où il n'y a pas de buts ? chercher la conduite de Dieu dans les nations, comme si Dieu connaissait les nations ? Délire : vous inscrivez sur vos monnaies : *Dieu protége la France ;* les Suédois y inscriront : *Dieu protége la Suède ;* les gens de Tombouctou, s'ils ont des monnaies et s'ils savent écrire : *Dieu protége le Tombouctou.* Dieu protége tous ; mais ces unités collectives conventionnelles, nécessaires pour abriter notre pélérinage humain, n'ont point aux yeux du Très-Haut de valeur intrinsèque. Dieu ne

connaît que l'homme, non des nations; les individus, non des agglomérations toujours accidentelles, passagères, relativement insignifiantes. Il ne les connaît ni dans ses desseins, ni dans ses justices. Tout être collectif est fictif. Tout doit faire penser que, si de loin en loin Dieu intervient exceptionnellement dans son œuvre terrestre, non au point de vue individuel, mais au point de vue collectif, c'est autant que cela serait rendu nécessaire par nos égarements pour le maintien de cette œuvre, dont la durée se trouverait compromise, et alors cette intervention aurait lieu dans la limite nécessaire pour maintenir la grande épreuve humaine aussi longtemps qu'il plaira à sa sagesse qu'elle dure. Ceci n'attaque en rien la possibilité d'intervention, même habituelle, de Dieu dans la vie, spécialement intérieure, de chaque homme; mais seulement la probabilité de son intervention habituelle dans l'histoire des nations.

En toutes choses il faut bien distinguer, on ne le confond que trop souvent, ce que Dieu *permet*, c'est-à-dire ce où il laisse simplement agir, en même temps que le libre arbitre humain, les lois primitivement données par lui à son œuvre et qui en constituent l'*ordre* (ordo); il faut le distinguer d'avec ce que Dieu ordonnerait, *ferait* par une volonté, une intervention, un acte *spéciaux*. Rien n'arrive que par la permission de Dieu, mais non certes tout par son intervention *spéciale*. On peut dire que dans les choses temporelles, c'est la différence du normal à l'anormal, de la règle à l'exception, de l'ordinaire (qui vient d'*ordo*) à l'*extra*ordinaire.

Si la théorie semble nier absolument l'intervention habituelle de la Providence dans l'histoire, les faits ne la nient pas moins. Je ne connais rien, je l'avoue, de plus tristement bouffon que l'ineffable aplomb avec lequel dans certaines écoles, chacun, se constituant confident, interprète de la Providence, prétend en révéler les plans et les conduites, comme s'il avait assisté à ses conseils. Les uns, par exem-

ple, la montrent faisant, pour parfaire un peuple je ne sais quelle cuisine de races, mêlant telle dose de Kymris à telle dose de Latins, d'Ibères, de Teutons, ou tout autre ingrédient. D'autres en son nom assignent à un peuple telle ou telle mission, et lancent ce peuple, missionnaire forcé d'une idée ou d'un principe, à travers le monde qui n'en peut mais (1). Tous, attribuant à la Providence, rendue complice de leurs systèmes, les buts qu'ils se complaisent à rêver, les lui font poursuivre à travers l'histoire avec de tels zig-zags, circonvolutions, ambages, de tels détours, longueurs, insuccès, une telle gaucherie enfin, alors que tel tout petit moyen qui saute aux yeux eût suffi pour les atteindre, qu'à la vue de cette pseudo-providence, Pénélope, fabriquée à l'image de leurs rêves, faisant, défaisant, refaisant indéfiniment sa trame, tâtonnant, *bousillant* (passez-moi le vulgarisme), en vérité leurs dithyrambes providentiels semblent des épigrammes blasphématoires contre l'impuissance et la maladresse qu'ils imputent au Très-Haut.

De bonne foi, pour reconnaître l'abstention habituelle de Dieu dans l'histoire, ne suffit-il pas de parcourir du regard cette longue série de faits incohérents, anomaux, se défaisant, se culbutant, se niant, se recommençant sans cesse dans un inexprimable désordre? Peut-on à cet aspect, à moins du robuste aveuglement du parti pris, reconnaître dans ce triste chaos sans norme et sans moralité, la main providentielle? De la part des esprits religieux une telle idée est une insulte à la sagesse comme à la bonté divine. Non, rien de digne de cette main ne la trahit dans l'histoire; il faut la foi à la seconde et éternelle vie pour justifier cette main. Et tout dans l'histoire réalise le mot de l'Ecriture : *Tradidit mundum disputationibus eorum.*

(1) Je m'abstiens ici, par pudeur, de toute mention de ces écoles révolutionnaires et blasphématoires, qui osent mettre sous le nom divin leurs plans sauvages et impies.

Il faut bien prendre garde aussi, je ne veux pas pénétrer sur ce terrain, il faut prendre garde que l'abus du système providentiel frise, implique le fatalisme ; que cet abus, non-seulement de la prescience, mais encore de l'intervention divine, menace de soulever dans la conscience un redoutable conflit entre ce principe et la liberté humaine, qu'il semble nier. En même temps, cet abus tend logiquement, pour les choses de la terre, à décourager, énerver ou paralyser, comme impuissante et vaine, l'énergie, l'activité des bons. Pour les affaires publiques, où l'action individuelle est peu directement provoquée, quand on en vient à dire : « l'homme s'agite et Dieu le mène », la logique pousse à s'abstenir. Cela, dans les temps agités, peut être funeste.

Autant la donnée de l'histoire providentielle est par le fait attentatoire à la grandeur souveraine, à la sagesse de Dieu, qu'elle rend responsable du chaos, du gâchis historique, autant l'est à sa justice la théorie qu'on rattache à cette donnée, de la plus injuste, de la plus injustifiable solidarité entre les divers individus : solidarité des nations, des générations, des races, des classes, des dynasties ou familles souveraines (soit entre les membres ou les générations de ces familles, soit entre ces familles et les nations qu'elles régissent); théorie qui entraîne celle des expiations solidaires en conséquence. Evidemment, si une sorte de communauté existe entre les membres des agglomérations diverses, si l'héritage des générations passées pèse jusqu'à un certain point sur celles qui les suivent, c'est chose de fait amenée par la succession des faits ; ce n'est point œuvre de justice, qui ne reposerait sur rien; l'épreuve arrive à chaque individu sans référence aux mérites de ses voisins ou du passé; ici la solidarité n'est pas, et ne peut pas être. Le dogme catholique qui proclame la communion des mérites, n'a certes

jamais proclamé celle des coulpes. Dans la bouche du chrétien cette solidarité est blasphématoire (1).

Mais si les faits d'ensemble qui résultent de la juxtaposition de toutes les vies, de toutes les épreuves individuelles,

(1) Cette manière si erronée, à mon avis, de prétendre voir l'intervention *directe* et *spéciale* de la Providence dans les péripéties de l'histoire, de la faire éditeur responsable des œuvres de notre libre arbitre et des accidents divers résultant du jeu naturel des lois générales, cette prétention n'est certes pas nouvelle; elle apparaît *implicitement* à presque toutes les époques. Par exemple, elle point dans le traité de Plutarque sur *les délais de la justice divine*, bien que l'auteur ne s'y occupe guère que de l'action de Dieu sur les individus, que je n'ai nullement songé à contester ici, tout en croyant sage de lui attribuer habituellement un champ moins temporel que celui où la voit Plutarque. Cette manière de voir que je combats, domine, si mes souvenirs sont exacts, dans la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin. Toutefois, si je ne me trompe, Bossuet est le premier qui l'ait bien systématiquement formulée. Si elle se présentait quelque part dans des circonstances particulièrement spécieuses, ce serait certainement dans l'œuvre où ce grand évêque donne pour but spécial à cette conduite spéciale de Dieu dans l'histoire la préparation à travers les siècles d'une œuvre manifestant aussi directement que celle de la rédemption et de la révélation l'intervention divine anormale. Pourtant, en me plaçant au point de vue le plus orthodoxe, je n'en suis pas moins frappé du rôle prodigieusement mesquin, indigne de Dieu, que lui fait jouer Bossuet, en le montrant tâtonnant, louvoyant à travers les temps et les peuples, pour frayer péniblement, par je ne sais quelle circonvolution, quels ambages, quelles lentes préparations évolutives, les voies à un événement que son *fiat* seul peut et saura bien à son jour préparer.

Cette théorie, qui remonte ainsi à Bossuet, arrive à sa plus absolue et plus magnifique expression chez l'illustre auteur des *Considérations sur la France* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. J'ai un profond respect pour le noble caractère du comte Joseph de Maistre, pour les aperçus lumineux et les diamants de vérité qu'il sème dans son œuvre, enchassés dans son admirable langage. Et pourtant je dois le dire, à mon avis, il est pour le fond très-habi-

simultanées ou successives, si ces faits semblent abandonnés aux causes secondes, parmi lesquelles le libre arbitre capricieux des volontés individuelles joue l'immense rôle, évidemment il résulte de cette juxtaposition un ensemble quel-

tuellement dans le faux ; nombre de ses points de départ sont faux, par conséquent aussi bon nombre de ses conclusions théoriques. Nul n'a plus que lui poussé jusqu'aux dernières limites l'intervention de ce prétendu *gouvernement temporel* de Dieu dans l'histoire, et l'injustifiable solidarité entre les individus divers des races et des générations. Mais, si sur toute l'œuvre de l'illustre philosophe de Chambéry planent, à mon avis, les deux immenses erreurs que je viens de signaler, à côté du philosophe théoricien il y a dans l'auteur des *Soirées* un homme d'état spéculatif d'une haute portée, d'une grande justesse, d'une grande lucidité de vue; et c'est ce qui fait que ses erreurs théoriques, la première surtout, relative à la Providence dans l'histoire, en pratique n'ont rien de malsain, et sont à peu près sans danger; parce que, ses vues de haute politique étant justes, il ne risque pas, comme nos modernes hiérophantes, de faire Dieu éditeur responsable de quelque doctrine antisociale. J'excepte spécialement de cet hommage rendu aux vues politiques du comte de Maistre, son système sur le rôle *temporel* de la papauté, système erroné toujours, et moins que jamais plausible après le triste et funeste échantillon que la papauté vient de nous donner de son savoir-faire politique.

Il résulte ainsi dans l'œuvre du comte de Maistre un singulier mélange d'erreur et de vérité, où le philosophe peut réclamer presque toute la première part, et l'homme d'état presque toute la seconde ; ce dernier empruntant une nouvelle valeur au mérite d'être le plus hardi et le plus complet proclamateur des vérités politiques essentielles, vitales, trop généralement désertées, méconnues ou niées, haïes et honnies. Il suit souvent de là aussi que M. de Maistre se trompe dans ses nombreuses prédictions; car, ayant foi à l'intervention providentielle dans l'histoire, ce qu'il juge, presque toujours avec raison, normal, bon et salubre aux nations, il le prédit; Dieu s'abstenant, les nations s'égarent, les prédictions sont en défaut. Mais ce qui reste vain comme prédiction, n'en a pas moins une immense valeur comme conseil, comme leçon, comme révélation de politique sociale.

conque fort peu digne sans doute de manifester la sagesse de Dieu, et d'appeler sa conduite ; cet ensemble est ce qu'on appelle l'*histoire*. Pour nous, individus humains appelés à passer dans ce milieu le temps de notre épreuve, et incapables par notre nature de nous détacher assez des intérêts passagers, pour réduire les accidents de l'épreuve à leur juste valeur d'épreuve ; pour nous l'histoire acquiert une immense valeur, un poignant intérêt. Pour nous, êtres sociables, enchâssés, enchevêtrés chacun dans quelqu'un des groupes sociaux entre lesquels se fractionne l'humanité ; pour nous, sur qui réagissent les individualités circonvoisines, en absorbant nos affections et nos intérêts les plus chers ; pour nous, héritiers, dans une certaine limite, des modifications apportées au milieu social par les générations antécédentes ; pour nous, dis-je, il s'établit réellement d'homme à homme, de groupe à groupe, de famille à famille, de peuple à peuple, de génération à génération, une très-vraie, très-intime solidarité de fait. Et par un phénomène d'un haut intérêt pour nous, bien que tout-à-fait secondaire à l'œil providentiel, pour nous l'humanité, comme une sorte d'être collectif, résulte, *est*. Et non seulement l'humanité, mais les diverses agglomérations que les croyances, les races, les gouvernements créent ; les nations en première ligne.

De la nature de l'homme, du milieu social où il se meut, de la nature de ses croyances, de la constitution des sociétés (toutes choses, partie essentielles, partie accidentelles ou transitoires), résultent certaines conséquences, certaines tendances, certaines *lois*, qui, sans avoir la fatalité et l'absolu de la nécessité, n'en sont pas moins assez impérieuses, et avec l'imprévu, l'accident et l'immense jeu des forces et des caprices individuels, se partagent la régie des affaires humaines.

Par le fait que les générations, se succédant les unes aux

autres, héritent des découvertes et du travail accumulés, il est évident qu'à moins d'un cataclysme qui, tel que l'invasion des barbares, vienne rompre la tradition, il doit s'établir un progrès très-réel sur beaucoup de points, bien que sur plusieurs autres ces progrès correspondent à un recul réel dans le bien-être, ou la dignité, ou la moralité, la situation enfin de l'humanité. Mais sur les points les plus essentiels, les grandes croyances de l'humanité par exemple, le progrès peut facilement, par diverses circonstances, être arrêté, ou même remplacé par une marche complètement rétrograde. Une époque peut posséder beaucoup moins que celles qui l'ont précédée, de ces croyances religieuses, morales, sociales, qui, bien plus que les découvertes scientifiques ou industrielles, sont la richesse de l'humanité. Indépendamment des diverses causes accidentelles qui peuvent faire reculer l'humanité, j'énoncerai deux tendances qui peuvent avoir ce résultat ; je sais qu'en cela mon appréciation est diamétralement opposée à celle qui a cours.

D'abord, ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, plusieurs des conquêtes très-réelles de la science humaine sont de déplorables, de funestes progrès, très-contraires à un progrès réel de la dignité ou du bonheur humains. Il en est ainsi de beaucoup de conquêtes de l'industrie : par exemple, les chemins de fer [1] ; les perfectionnements extrêmes apportés dans les moyens militaires de destruction ; l'imprimerie,

[1] Sans doute dans les chemins de fer, dans ce triomphe sur la matière et les forces de la nature, dans cette annulation de la distance, il y a une brillante manifestation de la puissance humaine. Je ne nierai point certains avantages, surtout certains agréments qu'ils peuvent offrir.

Peut-être un peuple ayant des voies ferrées, les autres, pour ne pas demeurer inférieurs, surtout sous le rapport militaire, devaient s'en donner. D'ailleurs le fait est, il faut le prendre ; mais je le juge ; je juge ce *progrès*. Je pense que la plupart des avantages sont illusoires, que les inconvénients sont grands, qu'à tout pren-

qui met en circulation beaucoup plus d'idées nuisibles que d'idées salutaires ; enfin, une grande partie des machines ; toutes celles qui, cessant d'aider le travail dans une certaine limite, le suppriment en très-grande partie, l'avilissent, surexcitent la production indéfiniment au-delà de la consommation possible, forcent à chercher des débouchés précaires, qui chaque jour s'évanouissent et finiront par devenir introuvables ; enfin créent, ou aggravent sans mesure le paupérisme, cette plaie hideuse et redoutable, à laquelle aucun remède sérieux ne se laisse entrevoir, et que toutes les panacées d'un stupide socialisme ne pourront qu'envenimer dans une incalculable proportion. Voilà pour bien des prétendus progrès.

Voici l'autre tendance. Par une loi, que je n'ai point à justifier, l'humanité ne vit pas seulement de vérités ; elle vit aussi de mensonges, ou, si l'on veut, d'illusions. Or, à

dre ceux-ci dépassent beaucoup ceux-là ; que le *progrès* est mauvais, regrettable.

Pour les marchandises, hors un petit nombre de cas accidentels, l'extrême rapidité des transports sans diminution normale du prix est indifférente, surtout pour les matières encombrantes, et ne sert guère que le caprice. Pour les hommes, cette rapidité, cette facilité, désirables dans des cas exceptionnels, peu importantes d'ordinaire, ont l'immense inconvénient d'exalter, de faire naître un besoin désordonné de mouvement, de déplacement, d'agitation et de vagabondage ; de jeter sur les routes une grande partie de la population, de l'arracher aux habitudes de la vie domestique, du travail régulier, aux saintes traditions du foyer, aux salutaires influences d'un milieu traditionnel, qui moralise, impose, dirige, contient et soutient. Cette rapidité vertigineuse de communication, qui nivelle les obstacles, efface les frontières, qui fait retentir instantanément d'un bout à l'autre d'un pays, de l'Europe entière, la même pensée, la même passion, la même commotion, sert essentiellement le principe mauvais, l'esprit d'erreur et de révolution, incomparablement les plus aptes à se propager, les plus électriques dans les masses, autant vaut dire dans l'humanité, ignorante, passionnée et

mesure qu'elle va *progressant*, s'éclairant, elle arrive à un ensemble de *lumières*, qui sont bien loin d'être toutes également bienfaisantes. A ces clartés douteuses, les plus précieuses des illusions, trésors, hélas! de l'humanité, pâlissent, ou s'éteignent. L'homme, triste conquérant de l'arbre de la science, trop souvent languit alors, ou s'agite douloureusement sous son ombre. Une de ces trois ou quatre illusions les plus précieuses est celle relative au pouvoir. Le pouvoir est nécessaire dans le monde ; pourtant Dieu ne l'y a pas créé; il n'a placé son sceau sur le front d'aucune race, d'aucun homme, en lui disant: commande. Et il est presque impossible aux sociétés de créer un pouvoir, un pouvoir au droit duquel on ait foi.

La souveraineté du peuple, qui fait assez bien en théorie, et prête à la phrase ronflante, nécessairement traduite en pratique par la souveraineté peu satisfaisante de la majorité, ou plus souvent par celle de la minorité, parfois même d'une

prompte au mal. Ce que peut gagner la répression est bien loin d'équivaloir à ce que gagne l'attaque. L'amour du sol natal, l'esprit provincial, le patriotisme, la nationalité, toutes choses inappréciables, s'émoussent, faiblissent, disparaissent au sein de populations devenues nomades, presque sans patrie, et qui, en perdant les vertus de leurs pays, en échange cumulent plus ou moins les vices de tous. Sur un continent ainsi amalgamé presque en un seul bloc, miné, volcanisé par l'esprit de révolte, où déborde la lave de l'anarchie, une étincelle sur un des points allume presque à la même heure un dévorant et presque inextinguible incendie sur tout un monde. Plus de frontières pour l'arrêter, le contenir, le limiter, le cerner; et la vapeur, devenue messagère infernale aux ordres de sa funeste complice, la presse menteuse et incendiaire, porte en tous sens, à travers villes, campagnes, capitales surtout, l'appel, le signal, hélas! trop obéi, d'insurrection, d'anarchie, de guerre civile, de dévastation et de ruine.

Voilà le danger; ce qui est, ou peut être. J'avoue que les avantages ou les agréments des *rail-ways* me semblent bien pâles en comparaison.

minorité infime, ne peut jamais, vu l'incapacité, l'inintelligence, la turbulence des masses, produire que de déplorables, ridicules, et souvent sanglantes et exécrables mystifications. D'ailleurs, le peuple, les masses, se croient toujours le droit, dans leur turbulente humeur, de renverser ce qu'elles croient avoir fait. D'un autre côté, malheureusement, en droit absolu la notion de *légitimité* est chimérique. En principe, ce qu'on décore de ce nom ne peut être qu'une usurpation, un résultat de la force, plus ou moins ancien; d'où point de droit absolu. Mais il est dans la nature de l'homme, du moins cela y a été, et y serait sans le déchaînement funeste de la presse, de revêtir la tradition de l'auréole du droit, de regarder ce qui a été comme *devant* être, le pouvoir qui a régi comme ayant *dû*, et sa continuation comme *devant* régir. Dès lors, la lacune qu'il a plu à Dieu de laisser dans son œuvre est comblée; et, pour tout ce qu'on peut en attendre, le droit existe dans le pouvoir. L'autorité reçoit une sanction, une garantie, de la durée, une force incalculable, une haute dignité. L'obéissance aussi garde alors sa dignité; car, loin de céder à la force, à l'intimidation seule, à la brutalité de fait, elle se soumet à ce qu'elle croit le droit, accomplit ce qu'elle croit un devoir. Elle arrive même à aimer le devoir et les représentants du droit. Le pouvoir dont le droit n'est pas contesté, sans inquiétude pour son existence, tend à être doux, modéré, paternel dans son action. Le peuple, dont la voie est tracée, en sécurité sur l'avenir que garantit le passé, l'esprit en repos sur son gouvernement incontesté, se laisse régir, se laisse vivre, travailler, jouir, préservé de cette morbide, fiévreuse, désordonnée et turbulente préoccupation de la chose publique, qui va beaucoup mieux sans lui.

Qui ne sait le pouvoir de l'accoutumance? comme elle améliore toute situation en atténuant les maux qui de toutes sont inséparables? Remplacez une situation qu'a consacrée

l'habitude, par une nouvelle, qui vous semble renfermer beaucoup plus de biens, beaucoup moins de maux ; d'abord, le plus souvent, hélas ! votre appréciation vous trompera du blanc au noir ; par l'expérimentation seule, à l'user seul on apprend ce qu'il y a réellement dans les choses, on *connaît ;* le rêve et la théorie, presque toujours mentent [1]; mais même à supposer juste par hasard votre appréciation théorique, vous aurez abouti très-probablement à diminuer la somme de bien-être réel ; car les biens accoutumés manqueront beaucoup plus, *feront* beaucoup plus *faute*, que les biens nouveaux ne feront bonheur ; et les maux nouveaux seront beaucoup plus vivement ressentis, que les maux sur lesquels avait blasé l'accoutumance. Avec toute situation établie, accoutumée, acceptée, que le passé a léguée, et que l'attente montre dans l'avenir, avec cette situation on s'arrange par l'imagination, et aussi par le fait et par l'action ; on en apprécie, on en *connaît* à fond le mal pour l'éviter ou l'adoucir, le bien pour le développer ; enfin, on sait en tirer le meilleur parti possible. Il n'en est point ainsi de l'improvisation à nouveau. Sans réaliser l'innovation, si seulement vous attaquez dans son droit ce qui est, si vous ouvrez dans la théorie les folles régions de la chimère et de l'utopie, vous faites presque autant de mal ; car vous dégoûtez de ce qui est ; vous ôtez toute saveur au bien qu'on a ; en révélant des possibilités, d'ordinaire irréalisables, vous créez des besoins qui, non satisfaits, sont des souffrances ; en mettant à nu des plaies, que le plus souvent on ne peut guérir, vous y appelez, vous y exaltez une sensibilité morbide, vous les envenimez. Enfin, dans votre cruauté

[1] Ceci est excellemment indiqué, et élucidé par trois ou quatre exemples, tout-à-fait au commencement de la préface de l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, du comte de Maistre. Il y fait ressortir ces désappointements et ces funestes échecs de la théorie.

phraseuse, vous tuez la résignation; et, mirage souvent presque intolérable, souffrance presque factice, mais souvent atroce, vous créez la *tantalisation*.

Bien loin pourtant de nous de prétendre conclure de notre respect profond pour la tradition contre aucune amélioration réelle; la tradition elle-même donne le pouvoir de réagir sans danger contre elle, et, laissant à l'innovation ses bienfaits possibles, peut seule la rendre inoffensive. Elle seule peut dans le vague du possible fournir ce point fixe que réclamait Archimède, et dans l'espace donner une norme incontestable, en présentant, au lieu de principes contestés et de données plus ou moins arbitraires, les points de repère positifs, solides et certains des précédents. Ainsi, les innovations qui dans un tel état de choses sont apportées aux choses du gouvernement, se liant, se référant à la tradition, se fondant sur elle-même pour l'altérer, participent, aux yeux de tous, à sa sainteté, à son droit, à son inviolabilité relative, à sa *légitimité*.

Mais parmi les progrès humains, vrais ou prétendus, se trouve le progrès de la discussion, de l'esprit inquisitif et raisonneur. Devant cet esprit, devant ce progrès, que déchaîne avec une force irrésistible une presse démuselée, faiblit, avec plus d'une autre illusion souverainement salutaire, puis tombe, la foi au *droit* du pouvoir; en même temps naît le désir de le renverser.

Dès lors le droit n'est plus sur la terre; car il ne descend plus d'en haut; il ne peut monter d'en bas. Avec lui disparaît le *respect*, élément merveilleux. Dès lors la force seule régit le monde. Le sophisme, Protée malsain, s'agite vainement pour revêtir de droit le pouvoir qui existe, qui surgit ou veut surgir; en vain il cherche à créer des fantasmagories de sanction populaire: le droit n'apparaît pas; l'instabilité, la révolution demeurent menaçantes; un incident, un embarras, une faiblesse, une fausse manœuvre du pouvoir, suffit

pour leur ouvrir la porte ; car le passé ne lie et n'affermit plus le présent et l'avenir ; il y a eu, irréparable désastre, *solution de continuité*, et la chaîne merveilleuse de la tradition, cette ancre de sûreté des nations, a été rompue.

D'ailleurs, il faut bien le dire, aux yeux de la simple raison humaine, il y a dans le principe de la famille, dans celui de la propriété, les deux bases de toute sociabilité, il y a quelque chose de conventionnel, que la logique livrée à son aveugle rigueur peut saper, et que la chute de la convention sociale, sinon la plus inattaquable, du moins la plus haut placée, *le droit du pouvoir*, tôt ou tard ébranle logiquement, fatalement, profondément.

Dans cet état de choses, dans ce déplorable progrès, dont l'homme se targue avec une fierté si bête, peut demeurer, ou du moins il faut tâcher de créer le culte de la légalité, cette cousine germaine de la légitimité, le respect profond pour le Gouvernement existant, établi, pourvu qu'il réunisse les conditions essentielles d'un Gouvernement, y compris des chances de stabilité. Cette œuvre est fort difficile ; elle est encore assez praticable, quand, greffée sur la légitimité, participant à son auréole, la légalité s'applique à une société où la tradition, quoique ayant perdu par le progrès du raisonnement la force du droit absolu, conserve dans le fait la force de tradition ininterrompue. Dans celle où la tradition a été rompue, à mesure que le fait qui a surgi vieillit, sa force d'opinion, de *fait* accepté, augmente. Mais là où un fait tout nouveau, sans racine, vient de surgir d'un renversement politique, ce respect de la légalité est très-difficile à obtenir. « Ah ! disait Bonaparte, si j'étais mon petit-fils ! » Ce fait si nouveau, qui vient de naître dans des conditions toujours fort contestables, il paraît si simple de le renverser. Il semble si dur d'admettre que ce fait, surtout si notre propre volonté a été ou paru y être pour quelque chose, aussitôt qu'accompli, se dresse derrière nous, vers nous, avec l'irré-

vocable sceau du destin; de tenir pour *fatum*, pour indépendant de notre volonté, ce qui fut ou sembla notre volonté. Cette portion de nous, qui s'est immobilisée derrière nous, nous semble nous appartenir encore ; nous ne pouvons nous résoudre à accepter comme immuable ce qu'a fait notre libre arbitre, ou le caprice d'autrui, ou l'accident. Plus le passé est récent, moins il semble absolu ; plus la loi est récente, moins les masses se trouvent disposées à l'accepter comme définitive. Il leur semble que cette loi, à la naissance de laquelle elles viennent d'assister, qu'elles ont vu faire ou faite, il doit dépendre d'elles de la refaire ou de la réformer. Et pourtant, contre cette impression, si l'on veut vivre, il faut lutter et la vaincre. Par une fiction sous laquelle nous ne sonderons pas, fiction nécessaire à la stabilité, à l'existence de la société dont elle est la base, la loi, règle et limite imposées à la liberté absolue, la loi doit être considérée comme irrévocable, comme portion du destin; et l'imagination du citoyen qui vient de la voir naître doit s'imposer d'en oublier la date, qui toujours doit être *immémoriale* dans la cité. D'elle il faut partir pour toutes les entreprises. Par elle, et se rattachant à elle, doivent s'entreprendre et s'effectuer toutes les modifications, même les plus radicales. On ne saurait inspirer trop de respect pour les droits acquis, les gouvernements établis et réguliers. C'est un si grand service que celui que rend un gouvernement d'être et de durer. Evidemment, il ne peut être question que des gouvernements qui *sont* et peuvent durer.

Je veux indiquer encore quelques soi-disant progrès qui, à mon avis, n'en sont pas, ou plutôt sont le contraire. Tous les progrès faits dans le bien-être matériel, soit des masses, soit des classes élevées, chacune proportionnellement à leur position, dans leur nourriture, leur logement, leur vêtement, et au-delà de la satisfaction très-large des besoins non fictifs, dans lesquels besoins je comprends la propreté, et

même un bon goût, qui, besoin plutôt moral, élève et anoblit; tous ces progrès, dis-je, loin d'être des bienfaits, sont des sources regrettables de souffrances. C'est ce qui doit arriver toutes les fois qu'on crée un besoin; on ne crée pas une jouissance, puisque bientôt la satisfaction du besoin passe en habitude et se blase; on ne détruit pas une souffrance, puisque antérieurement le besoin n'était pas; on crée une nouvelle source de souffrance dans l'avenir, pour chaque fois que ce besoin nouveau demeurera non satisfait; de plus, on amollit ainsi la race; on la rend plus asservie à la sensualité, à la matière. Il arrive même parfois, quoique ceci soit en dehors de l'action spéciale que je signale ici, du progrès créant un besoin fictif, action qui s'exerce au détriment de celui qui subit ce triste progrès, il arrive que la création d'un de ces besoins fictifs et ultra-sensuels conduit à quelque immense et monstrueux résultat, à quelque crime social. En voici deux exemples. On introduit dans l'hygiène anglaise je ne sais quelle misérable petite feuille sans valeur comme alimentation : le thé. Par ce fait, on rend l'Angleterre tributaire envers la Chine d'une centaine de millions; et pour les solder, on se laisse entraîner à encourager l'abominable commerce de l'opium, à imposer à coups de canon à la Chine ce poison abrutissant. Les deux cents millions de Chinois seront forcément empoisonnés, abrutis, et de plus arrachés à leur isolement, salutaire, je le crois, et livrés à la contagion de notre civilisation, sans en avoir les compensations, à propos de cette mauvaise petite infusion.

Autre exemple : l'usage du café et du sucre, pures friandises, s'introduit dans le régime alimentaire européen. En grande partie pour satisfaire à cette consommation, à ce progrès dans le régime, s'établit et se maintient l'exécrable système colonial de l'esclavage.

C'est encore à l'ordre des faux progrès que se rattache en grande partie un progrès d'un tout autre genre, et dont la

séduction se lie à ce qu'il y a de plus délicat dans notre nature : le progrès dans les arts et surtout dans la littérature. Ce dernier progrès, surtout à partir des deux derniers siècles, est presque à vue d'œil. En France, par exemple, la langue, le talent d'écrire, et ce qu'on appelle *esprit*, ne datent que de Montaigne ; et, comme Montaigne est presque isolé, on pourrait dire de Pascal. Avant, à part la valeur historique ou archéologique, et sauf de courts et rares fragments, il n'y a rien. Depuis, sinon sur les chefs-d'œuvre, du moins sur le niveau littéraire, le progrès est continu. Eh bien ! je ne crains pas d'affirmer que ce progrès a été dans l'ensemble malsain, très-malsain ; il a nui essentiellement à la somme de vérité, et aussi de mensonge, dont vit l'humanité. *Diminutæ sunt veritates inter homines*. Parmi les causes qui entraînent l'esprit littéraire dans cette voie, sont en première ligne : l'esprit de révolte si essentiel à l'homme, et qui incessamment le pousse à s'attaquer à toute loi ; l'esprit d'inquisition et de discussion, qui sape beaucoup de vérités et toutes les illusions salutaires ; la pente à flatter en soi-même, et dans les autres, pour obtenir le succès, tous les instincts mauvais ou douteux de notre nature. Cette tendance malsaine de la littérature, quoique générale, n'est pas universelle ; mais grâce aux instincts des lecteurs, les œuvres salubres et sociales sont loin de compenser les œuvres mauvaises, et de contrebalancer le mal que celles-ci font.

Sans prétendre passer en revue les grands noms du passé, je nommerai Pascal, dont les *Provinciales*, longue calomnie sophistique, ne sont peut-être pas compensées, au point de vue de l'utilité, par les admirables *Pensées*, qui ne *prouvent* pas. Molière, génie que toutes les dérisions, toutes les révoltes ont toujours bien su deviner, revendiquer comme leur ; qui, par une flagornerie de valet achetant du maître le droit de tout bafouer hors lui, bafoue en effet tout du long de son œuvre l'auguste dignité de la paternité, la sainteté du ma-

riage, les hiérarchies sociales, enfin le sentiment et la pratique de la piété, tout en paraissant ne s'attaquer qu'à l'hypocrisie. Tout attaché qu'il est au présent d'alors, Montesquieu, par ses analyses beaucoup trop sérieuses et détaillées d'une foule de petites législations prétendues populaires, sans valeur et sans durée; par ses idéalisations du type républicain et de la chimère des gouvernements pondérés, a fait miroiter aux yeux d'une foule fascinée de soi-disant penseurs, le décevant mirage de formes sociales impossibles à réaliser avec quelque durée; il a poussé à l'utopie, et ébranlé en politique le culte de la tradition. Que pourrais-je dire, après tant d'autres, sur Arouet, ce hideux, odieux et sardonique insulteur et persifleur de tout ce qui fait que les sociétés vivent; Arouet, le scandale et l'admiration de la foule, qu'il contribua tant à corrompre, d'une société par lui sapée, d'un siècle sur lequel plane et grimace la ricanante et satanique figure de l'immonde vieillard? Que dirai-je de nouveau du triste, parfois séduisant sophiste du *Contrat Social*, de l'*Emile* et des ignobles *Confessions;* ce grand rédacteur en formules et vulgarisateur sophistique et sentimental de la funeste logique des abstractions politiques et des dogmes révolutionnaires; sensible précurseur et législateur d'anarchie? Que dire encore de cette foule d'écrivains empoisonneurs ou subversifs, qui se groupent autour de ces trois derniers noms, ou se traînent à leur suite?

Voilà pour le temps où la presse connaît encore des restrictions et des entraves. Quand arrive le temps de son déchaînement, de sa fatale liberté, alors l'attaque anti-sociale est partout; le poison est presque dans toutes les pages; il envahit, pénètre même les écrits voués à la défense sociale, qui deviennent ainsi d'un immense danger par cette adultération subreptice des croyances salutaires, par cette association, ce mélange innocemment perfide du bien et du mal, mélange qui fait passer le mal sous l'étiquette et le

couvert du bien; de sorte qu'en dernière analyse, le mal, par sa funeste puissance, absorbant, pervertissant, annulant le bien, finit par seul triompher. De ceux mêmes dont le nom s'est illustré dans la défense des idées sociales, plusieurs, et des plus notables, apostasient, passent à l'ennemi, et ainsi en même temps démonétisent leur œuvre passée, et, transfuges méprisables mais honorés, portent au camp anti-social la puissance d'un nom acquis à le combattre. Histoire, philosophie, théâtres, romans, critique, polémique surtout, le journalisme, où s'est depuis trente ans si déplorablement dépensé un si funeste talent; partout sont le mensonge, la calomnie; partout les doctrines les plus subversives prêchent, déclament, attaquent, chantent ou s'insinuent sournoisement; rampent, sapent et grouillent. Les croyances sociales sont accablées, étouffées, puis gisent sous ce monceau de papier sali d'encre et de sophismes.

Et que de talent dépensé dans cette œuvre incessante et maudite! Quel aplomb, quelle fécondité de sophismes, tantôt impudents, tantôt sournois! Quel talent de mise en scène, de fantasmagorie et de compérage; quelle habileté, quelle perfidie d'agression; quel art pour déprécier ou exalter, apothéoser ou bafouer! Quelle puissance de sarcasme, d'ironie, de démonétisation, de calomnie; d'inductions, d'insinuations, de travestissement, de prestidigitation, de transmutation et de faux jour; d'enthousiasme, de colère, d'indignation, de philanthropie exaltée; tout cela presque toujours à faux ou à froid : à froid, dis-je, car là où le lecteur exalté croit entendre la voix de la conviction ou de la passion, d'ordinaire il n'entend que la voix d'un artiste en phrases : l'art seul a parlé, hélas! trop souvent seulement le métier. Quels chatoyants trésors de style! quelles ressources imprévues dans le cliquetis et les alliances de mots, dans les images et dans tous les ambages de la parole humaine! quels prestigieux et étourdissants exercices de voltige sur la

phrase tendue! Quelle puissance de plausibilité, d'élucidation de choses incompréhensibles, de mirage de choses impossibles, d'argumentation sur ce qui n'est pas, de polémique sur le vide; quel art pour installer des prémisses, arguer d'une pétition de principe ou d'assertions arbitraires, escamoter des conclusions; pour glisser le paralogisme; pour faire apparaître un sens à des logomachies, et pour fonder sur tous ces non-sens des mondes de déductions et de déceptions, de merveilleux et de fantasmagoriques édifices! Quel art pour s'inventer des adversaires à sa guise, et se battre, commode victoire, contre des moulins à vent ou des fantômes; pour fausser toutes les questions, dévoyer toutes les conclusions; pour mentir sur tout à tous, et selon chacun; pour caresser, en s'en faisant des complices, tous les instincts bons ou mauvais, sérieux ou étourdis, libidineux ou puritains de notre nature, les instincts opposés des partis les plus adverses, les intérêts les plus contradictoires, le pouvoir et l'anarchie, mais surtout et toujours cet immense esprit de révolte, qui depuis soixante siècles couve au fond de l'humanité, et fait que son premier besoin, celui d'être menée et gouvernée, est aussi le plus difficile à satisfaire.

De ce monstrueux abus de la pensée, ou plutôt de la parole, *verba et voces*, la quintessence, l'idéal, c'est le journalisme, cette odieuse et ignoble trompette de mensonge, au bruit répété et prolongé de laquelle les murailles de nulle cité ne résisteront jamais; le journalisme, dont la nature essentielle est l'attaque à tout pouvoir, à tout frein, à toute règle, et dont les faits, comme la réflexion, ne prouvent que trop la mortelle toute-puissance.

Pour obtenir la liberté de ses allures, tantôt la littérature, livre ou journal, se fait petite; tantôt au contraire elle veut en imposer par l'immensité de ses prétentions. Dans la seconde tactique elle se pose en sacerdoce; quel

sacerdoce, bon Dieu! et elle en réclame, elle en exige impérieusement, majestueusement, les droits souverains, la dignité suprême et les immunités. Dans la première tactique, au contraire, où elle se rappetisse, souvent sans le vouloir, souvent même avec un orgueil bouffon, elle veut n'être plus qu'une forme, elle fait bon marché de tous ses semblants d'idées; c'est *l'art pour l'art;* folle, pernicieuse, surtout immorale et avilissante théorie. On comprend difficilement qu'il se trouve des esprits de quelque valeur qui puissent s'abaisser ainsi jusqu'à déclarer sans valeur le sens de leur œuvre pour se contenter de la fantasmagorie de la forme, jusqu'à ambitionner le rôle d'acrobate de la phrase. Plusieurs pourtant, et non des moindres, le font de bonne foi; mais, de bonne foi ou non, à l'abri de ce bon marché fait du fond, de cette tolérance réclamée pour ce fond en faveur de la forme, les idées, les peintures, les sentiments les plus subversifs et les plus corrupteurs réclament et obtiennent un laisser-passer de funeste tolérance. Et tous, tant que nous sommes, même ceux qui blâment le plus sévèrement, fascinés, alléchés par le charme de la forme, de l'esprit effréné, de l'assaisonnement sans scrupule, nous nous habituons à cette nourriture délicate, de haut goût, mais essentiellement malsaine; nos scrupules et nos répugnances d'honnêteté et de bon sens s'émoussent; les intelligences incertaines, c'est-à-dire l'immense majorité, sont faussées, et presque toutes les consciences perverties. Sur cette littérature si brillante et si malsaine, sur ce funeste progrès, honte, malédiction! et surtout, mais comment le pouvoir? restreinte et censure! Où trouver *aujourd'hui* une autorité capable et digne de cette haute magistrature? Comment, trouvée, la faire accepter, l'imposer?

Je reviens au point de départ de ma pensée. De la nature de l'homme, ai-je dit, du milieu social où il se meut, de la nature de ses croyances, de la constitution des sociétés,

toutes choses, partie essentielles, partie accidentelles ou transitoires, résultent certaines conséquences, certaines tendances, certaines lois, qui, sans avoir la fatalité et l'absolu de la nécessité, n'en sont pas moins fort impérieuses, et, avec l'imprévu, l'accident et l'immense jeu des forces et des caprices individuels, se partagent la régie des affaires humaines.

Quand je dis que ces conséquences, ces tendances, ces lois n'ont point l'absolu de la nécessité, je parle de la grande majorité des causalités (1) d'un caractère général qui régissent les probabilités sociales historiques ; causalités dont le point de départ peut bien être dans la nature de l'homme ou dans les conséquences généralisées d'un accident, mais dont l'action n'est point forcée, inéluctable, *nécessaire*. Il existe certes un petit nombre de lois sociales absolues, nécessaires, parce qu'elles découlent d'une cause essentielle, universelle, *nécessaire*, des conditions absolues où l'humanité vit et se meut. Par exemple : Jamais société ne subsistera sans religion ; jamais société ne durera qu'en se fondant sur la propriété ; je crois pouvoir ajouter : jamais société, sauf quelque exception tout-à-fait anormale que j'analyserai, ne pourra comporter réellement d'une manière quelque peu durable le *selfgovernment*. Je pourrais citer quelques autres lois nécessaires d'une nature constante ; il en est peut-être encore de latentes que l'expérience n'a pas encore révélées, ou qui ne le seront jamais. D'autres *nécessités*, n'arrivant qu'à titre de conséquences, à la suite de faits accomplis, toutes-puissantes par la force de la logique dans un cas donné, mais ne se fondant que sur des antécédents ou des circonstances spéciales ou transitoires, n'ont qu'une action *spéciale*, presque toujours plus ou moins transitoire. A ces

(1) J'emploie ce mot comme on emploie d'une façon plus ou moins régulière : nécessités, probabilités, possibilités, éventualités, etc.

nécessités constantes ou relatives, appartient seules le redoutable verbe : *il faut*. A côté de ces lois, conséquences forcées de la nature de l'œuvre divine, une fois créée, ou du fait humain, une fois accompli, contre lesquelles l'activité humaine peut bien agir, à son dam, mais non réussir, se trouve un bien plus grand nombre de lois non absolues, ou plutôt de tendances d'un caractère essentiellement élastique, que la volonté individuelle, que le hasard peuvent combattre, et qui n'engendrent que des probabilités.

Ces divers ordres de lois ou tendances régissent le champ de la *philosophie de l'histoire;* par rapport à elles doivent être étudiées et jugées toutes les situations. Là est l'espace ouvert à l'activité humaine pour accepter les lois nécessaires et agir dans leurs sens, pour seconder ou combattre suivant leur valeur les tendances. Là est le champ de la prévision humaine, toujours fort incertaine, et qui n'a chance de quelque certitude qu'autant qu'en-dehors des rares lois absolues, elle se méfie de toute théorie préconçue, *à priori*, et part et procède de l'expérience de l'humanité, à laquelle celle du penseur lui-même, quelque bornée qu'elle soit toujours, ne gâte rien.

Mais toutes ces lois ou tendances, nécessités ou probabilités, ne sont, je le répète, que le résultat des lois primordiales et générales données par le créateur à son œuvre en la créant; ce ne sont point ces nécessités *humanitaires*, soit cycliques, soit évolutives, telles que, d'après une étude de l'histoire faite avec parti pris, ou souvent uniquement d'après des théories préconçues tout-à-fait arbitraires, les ont rêvées, à des points de vue si divers, des penseurs, des rêveurs, tels que Vico, Herder, le poétique Ballanche, le triste Pierre Leroux, Hegel, Schelling, et tant d'autres que les foules ont souvent pris beaucoup trop au sérieux, et dont trop souvent les élucubrations, les rêves, *ægri somnia*, ont exercé sur les réalités de désastreuses influences. Ces lois ne sont

point, nous l'avons dit, le *développement* d'une volonté divine, tendant par les phases et les développements prétendus normaux de son œuvre *sociale* à son but temporel *humanitaire;* car Dieu n'a point de tel but. Ce sont tout simplement des corollaires de la nature de l'homme, de sa sociabilité, et de l'influence des antécédents dont il subit les conséquences.

A proprement parler, cet ordre de causalités qu'exprime assez bien le mot *force des choses*, réside dans les choses, dans les faits ; toutefois, le travail qui se *fait* simultanément dans les pensées humaines, quelque chimérique, quelque fécond en illusions qu'il puisse être, est un *fait* aussi, et un fait d'une immense puissance. Ainsi, parmi les causes d'une nature générale, mais non nécessaires, plaçons les tendances, les passions, les croyances, les préjugés, plus ou moins raisonnables, qui, suivant les temps et les lieux, dominent les groupes sociaux, et que les écoles providentielles ou *humanitaires* prennent si souvent pour la révélation de lois nécessaires, pour des évolutions, des phases, des manifestations, des palingénésies essentielles de l'humanité, de l'être adamique collectif, pour de souverains et inéluctables décrets émanés du *fiat* divin.

A côté de toutes ces causes générales dans leur nature et dans leur action comme dans leur point de départ, se trouve l'immense action des accidents et des forces individuelles, de ce que l'on désigne sous le nom de *hasard*. Quel que soit l'impertubable aplomb avec lequel les écoles providentielles et humanitaires dédaignent ou nient l'action du hasard et de l'individu, vous comprenez, Monsieur, que je ne partage point ce dédain. Il m'est évident, au contraire, que leur rôle balance celui joué par les causes générales. Ces deux actions, dans le drame, ou plutôt dans les drames si multiples et si enchevêtrés de l'histoire, agissent en même temps, se croisent, s'aident, se combattent, s'annulent, s'atténuent, dans

une infinie variété. Les forces du hasard ou de la volonté individuelle ne peuvent rien pour produire ce que les causes générales ont rendu impossibles ; mais dans le champ de ce que ces causes laissent possible, champ sujet à de nombreuses et brusques variations, elles peuvent autant que ces causes pour produire et diriger les événements ; elles peuvent beaucoup pour amener, combattre, retarder, annuler les causes générales non nécessaires.

Pour produire l'explosion d'une mine, il faut une mine chargée et un individu qui y mette le feu. De même que tel individu eût pu empêcher de charger la mine, il peut ne se trouver personne pour y mettre le feu, ou bien se trouver une volonté énergique pour empêcher qu'on ne l'y mette. Il y a telle volonté assez énergique pour enlever de la mine des matières inflammables, ou les annuler par la submersion.

A ce lac, amas d'eaux lentement ou brusquement accumulées, encaissées au sein de hautes montagnes, ouvrez une issue, ou laissez-le se l'ouvrir par son action naturelle : le lac se précipitera, torrent sauvage et impétueux, et répandra l'inondation sur toute la plaine. Mais si personne n'ouvre cette issue, ou si je détourne ou taris ses eaux et ses sources ; si seulement j'accumule ou renforce des digues pour les contenir jusqu'à ce que peut-être quelque issue souterraine s'ouvre d'elle-même ; ou si ~~seulement~~ un éboulement fortuit produit cet effet de digue, le lac demeure stagnant et inerte, ou porte ailleurs sa puissance de torrent, ou se dessèche et se perd.

Il me faudrait écrire l'histoire universelle, pour montrer à chaque pas le hasard ou l'énergie d'individualités puissantes se partageant avec les causes générales la régie de l'histoire ; pour mettre à chaque instant en relief de tous petits faits, de toutes petites causes amenant d'immenses résultats, imprimant à l'humanité des directions imprévues,

fondant, altérant, brisant des empires, des nationalités. Bossuet lui-même, l'une des plus éclatantes lumières du système providentiel dans l'histoire, n'a-t-il pas montré le grain de sable dans la vessie de Cromwell, brisant dans leur germe d'immenses événements projetés par une individualité puissante? Il est un exemple entre d'innombrables exemples, que je choisis, non comme le plus frappant, mais comme un de ceux qu'on a le plus cités : le verre d'eau sur la robe de Mrs Masham. Certes, quoi qu'en disent les hiérophantes humanitaires, ce verre d'eau (je le suppose authentique), déterminant chez une femme irritable, futile, et reine, un revirement de vouloir, décidant ainsi par un caprice puéril un changement de ministère, portant le pouvoir des Whigs aux Torys, a sauvé la monarchie de Louis XIV, celle d'Espagne et des Indes des dernières extrémités. Quelles immenses conséquences d'un caprice et d'un verre d'eau! Je sais bien que les philosophes providentiels peuvent dire que Dieu, poursuivant ses plans dans l'humanité, envoie à sa guise de petites causes, soit hasard *providentiel*, soit homme *providentiel*, et qu'il les lance ainsi avec une *mission* (autre mot de cet ambieux argot); le grain de sable de Cromwell devient *providentiel;* le verre d'eau devient *providentiel*. Il est évident qu'à cela il n'y a rien à répondre, si ce que j'ai déjà dit n'a pas répondu. Pour moi, je l'avoue, l'évidence est complète contre la thèse que presque toute cette longue lettre a été consacrée à nier. Et dans les lettres qui suivront, je mettrai, avec pleine conviction, aussi souvent en saillie comme moteur déterminant le petit fait que la cause générale.

QUATRIÈME LETTRE.

27 Août 1848.

Un des devoirs les plus sacrés de l'homme est celui envers sa patrie; envers cette association particulière dont il reçoit la protection, à laquelle il est redevable d'échapper à l'état sauvage ou barbare. A cette société, tant qu'il en demeure membre, car il est juste qu'il s'en puisse retirer, à cette société il doit d'en accepter ou d'en subir les lois, en tant qu'elles ne violent pas la justice et la morale éternelles; il lui doit de respecter le pouvoir qui la régit, quelque peu sympathique que ce pouvoir soit à ses idées personnelles ou à son goût ou à ses sympathies, pourvu toutefois que ce pouvoir, *établi* et régulier, ne soit ni *Néron* ni la *Convention*, soit apte à remplir de façon tolérable son rôle de pouvoir. A ce pouvoir, ne fût-il que subi, le citoyen, loin de lui faire jamais aucune opposition *systématique*, doit de lui concéder avec empressement toutes ses conditions d'existence, de lui faciliter sa tâche sociale, et, ne crût-il pas à sa durée, de ne point pousser à sa chute. Il lui doit loyal concours pour le bonheur, la prospérité de la patrie, et pour sa défense contre l'agression, soit étrangère, soit intestine. Mais à la patrie il ne doit pas, il serait absurde de le penser, l'abnégation ou la perversion de son sens moral, de sa conscience et de sa conviction ; il ne lui doit pas de concourir à ce

qu'elle peut faire de mal, ni même de trouver ce mal beau et bon, de devenir assez la végétation du coin de terre où le hasard l'a fait naître pour professer en conséquence de ce hasard un ensemble d'appréciations dont il professerait le contre-pied si le hasard l'eût fait naître quelques pas plus loin. Comme l'a dit Pascal : « trois degrés d'élévation du pôle renversent toute jurisprudence. Un méridien décide de la vérité..... Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne. Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. »

Chaque pays, en tant qu'association et corporation politique, non seulement peut, mais doit être essentiellement égoïste, non pas en sacrifiant à soi le droit d'autres peuples, mais en tant que, sauf la justice, chaque peuple, comme peuple, ne doit s'occuper que de ses intérêts. Les individus, qui ne dévouent qu'eux, ont le droit d'être chevaleresques, Don-Quichottes même, et de se dévouer à leur guise, à tort et à travers. Mais les chefs d'une nation n'ont pas le droit de dévouer cette nation à une autre, voire même à l'humanité ; de lui imposer de prétendues missions d'abnégation et de sacrifice, de lui demander son or et son sang pour accomplir ces missions, de l'immoler, sur quelque autel que ce soit. En politique, en économie politique, en tout ce qui concerne la régie des intérêts spéciaux de l'association politique, l'égoïsme national, sauf, je le répète, la justice, est un droit et un devoir. Mais dans la région des idées une impartialité lucide et sereine a seule des droits. Le vulgaire, dans notre siècle de pseudo-dévouement, prend en cela souvent le rebours du bon sens : il prétend que la nation se dévoue en pratique dans une folle propagande, et il porte dans les régions intellectuelles toute la mesquine, niaise et injuste étroitesse de la politique de clocher, ou de cocarde. La pensée, c'est sa nature, sa dignité, son droit, la pensée est essentiellement cosmopolite et libre. Par elle et pour ce qui est d'elle, on est citoyen de l'humanité, de sa conscience, de

sa conviction, bien plus que d'un pays, ou plutôt à l'exclusion de tout pays.

Dieu me garde d'enlever la moindre parcelle à cette admirable, cette sublime chose mêlée d'idée, de sentiment et d'instinct : l'amour de la patrie. Ce magnifique joyau du trésor de l'humanité, ce talisman qui à un si haut degré la pare, l'anoblit, la sert, n'aura jamais trop d'éclat, trop de puissance. Qu'à l'idée, au sentiment, à l'instinct, s'ajoutent une indéfinissable, une inexplicable magie, un irrésistible prestige, fût-ce même une auréole d'illusion, tant mieux ; puissent toutes les forces humaines converger, concourir à former et fortifier l'élément merveilleux, à le grandir en religion. Mais en recueillant tous ses effets d'amour, de bonheur et de justice, gardons-nous de lui faire produire la haine, l'erreur funeste, le mal et l'injustice.

Dans l'essor de l'intelligence, la patrie occupe, certes, cette première place qu'elle occupe dans le cœur et dans l'activité. Ses intérêts, son bonheur, sa gloire, apparaissent au premier plan. Mais s'il plaît aux meneurs du pays de lui imposer une mission *humanitaire* dans la politique générale, si le pays l'accepte ou la subit, si même il se trouve par ses antécédents historiques, par ses instincts, par la nature des idées dominantes, conduit et comme prédestiné dans un moment donné à remplir cette mission, ce rôle dans le drame du monde ; et si cette mission heurte les convictions d'un citoyen, son sentiment suprême du juste et de l'injuste, du salutaire et du pernicieux, oh ! alors qui pourrait soutenir qu'il est du devoir de ce citoyen d'immoler à je ne sais quel fanatisme, quel fétichisme patriotique, sa conscience et sa raison ; que son devoir et son droit ne sont pas plutôt de séparer dans sa sympathie la patrie de sa prétendue mission, des idées fausses ou vénéneuses que pour son malheur et celui du monde elle représente, passagèrement, il faut l'espérer, dans le monde? Certes, ce citoyen, en souhaitant

à son pays le succès de tout ce qui peut le faire réellement heureux et grand, peut et doit souhaiter que tout ce qui tient à la mission dont on l'affuble échoue, que l'influence des principes dont on le fait le champion se brise, et celle du pays lui-même, en tant qu'elle s'identifie à celle d'un principe mauvais. Il doit souhaiter, quoique à dur regret sans doute, l'avortement de tout ce que le pays pourrait tenter dans l'intérêt du mauvais principe, comme de ce que dans la sphère de ses simples intérêts politiques il pourrait tenter d'injuste et de lésant les droits d'autrui.

Si tel est dans le présent le droit et le devoir de l'homme, à plus forte raison dans le passé doit-il apprécier avec l'indépendance et l'impartialité de son jugement les actes et les œuvres des hommes qui dans ce passé ont composé le groupe social portant le même nom que porte sa patrie, des hommes dont sa patrie a recueilli l'héritage sous bénéfice d'inventaire; à plus forte raison peut-il librement juger leurs passions, leurs idées, leurs tendances, leur influence, les principes qu'ils ont défendus ou même représentés, les missions qu'ils se sont attribuées, ou laissé attribuer aux diverses époques de l'histoire. Et dans ce drame, ou plutôt dans cette suite de drames, le citoyen, selon sa conscience, prendra parti dans ses sympathies pour ou contre ceux qui portèrent le même nom géographique que lui. Prétendre qu'il en fût autrement, serait avilir, asservir, déshonorer la pensée. Ce serait déshonorer, abrutir matérialiser le patriotisme, lui enlever toute moralité, toute dignité.

Dans l'appréciation des actes et des œuvres des autres sociétés, des autres nationalités, le citoyen, *l'homme* les jugera d'après les règles de la justice, d'après sa connaissance de ce qui est salutaire aux sociétés humaines en général, à telle ou telle société en particulier, et des intérêts spéciaux légitimes de chacune de ces sociétés, sans prétendre, dans un injustifiable égoïsme de clocher, que ces nationalités se

sacrifient à la sienne, en acceptent la direction, l'influence, et en fassent les affaires (1).

La France, depuis longtemps à la tête de la civilisation sous beaucoup de rapports, surtout sous celui de la *société*, de l'esprit, de la littérature, et de plusieurs des élégances de la vie, a, depuis trois siècles et demi, joué dans le système européen un rôle assez constamment turbulent, perturbateur et de déplorable prépotence. Depuis un siècle elle y a joint la funeste propagande de toutes les idées anti-sociales et de révolte. Entre tous les rois de sa dynastie, depuis le sage et saint Louis IX, quelque réputation qu'on ait voulu faire à plusieurs, combien en est-il qui réunissent à dose même médiocre, un caractère honorable à une certaine sagesse, à une certaine habileté ? Plusieurs sont au-dessous du mépris. Et pourtant il y a dans cet inappréciable principe de la royauté tant de vitalité, tant de puissance salutaire et de fécondité, que, représentée par tant de rois sans mérite ou d'un caractère funeste, par le seul fait qu'elle a duré et s'est fortifiée, la royauté a, à travers les siècles, conservé le pays, rendu possibles et sauvegardé sa croissance, ses progrès, sa prospérité, sa gloire. Véritablement, la dynastie de France n'est pas exceptionnelle en mal, ni entre les dynasties, ni par rapport à sa nation. Hélas ! les dynasties sont tristement homogènes à leurs nations, à la triste humanité. *Pourtant* (l'*eppure* de Galilée) la royauté est chose grande, bonne; elle *fait*, elle maintient, elle sauve, ou du moins seule peut sauver.

En remontant à Louis XI, la France n'a à peu près jamais fait de guerre extérieure juste. Sous Charles VIII et ses trois successeurs, elle s'engage follement, pour je ne sais

(1) Dans les anciens auteurs français, on voit souvent les souverains pontifes, les princes ou chefs des nations étrangères loués d'être *bons Français*.

quelles prétentions personnelles de ses rois, dans les interminables guerres d'Italie. Les buts qu'elle y poursuit sont sans valeur pour elle, aucun de ses intérêts ne s'y rattache; elle n'en tombe pas moins comme un fléau prolongé au milieu des brillantes civilisations italiennes, excessivement vicieuses sans doute, mais qui sans elle eussent peut-être abouti à un heureux développement, et à qui certes elle a été bien fatale. Quand vient le règne infiniment trop vanté de Richelieu, elle met sa gloire et son activité à écraser la maison d'Autriche, c'est-à-dire, deux glorieuses puissances catholiques, les deux puissances dont le rôle était alors le plus grand dans la civilisation, qui venaient, inappréciable bienfait, de sauver l'autorité, l'unité spirituelles, et peut-être temporelles : l'Espagne et l'Autriche. Alors commence pour la France cette misérable et odieuse tactique, qu'elle a tant appliquée : de tout faire pour n'avoir autour d'elle que des Etats faibles et désunis, pour les mettre ou les maintenir dans cette situation, pour fomenter, exploiter leurs interminables divisions, et s'en faire des satellites; enfin, pour fonder, conserver, étendre, imposer chez autrui ce qu'elle appelle ses *légitimes* influences. C'est sa tactique en Italie. En Allemagne, dans la funeste guerre de Trente Ans, dont la durée fut son œuvre, conduite par son perfide prince de l'Eglise, elle se fait le champion du protestantisme, entre dans l'Empire, y appelle le *condottiere* de Suède, si singulièrement canonisé par le protestantisme. Au moment où elle se mêle de cette querelle germanique, à laquelle rien ne la conviait, deux grands, deux immenses faits, allaient, selon toute apparence, se produire, deux faits souverainement heureux : le protestantisme allait disparaître de l'Allemagne, et la si désirable unité de la vieille foi s'y rétablir ; la puissance impériale, si insuffisante, allait y acquérir une prépondérance salutaire, nécessaire pour faire du corps germanique un corps politique véritable, un tout assez homo-

gène, une vraie nationalité. Il est possible même qu'à ce jour l'hérédité, gage de force, de paix et de vie, fût venu imprimer à cette nationalité sa suprême sanction. Ces deux grandes choses qui, très-probablement, allaient advenir, ces deux grands bienfaits pour l'Allemagne, la France, au prix de torrents de sang et d'un rare luxe d'intrigues, les empêche, et en amène les contraires. Pour satisfaire ses inintelligentes ambitions du moment, et son désir de maintenir ses voisins dans une impuissance morcelée, elle dévoue l'Allemagne à une période indéfinie, de quasi-anarchie, d'humiliation nationale et de discordes intestines, sous le sceptre d'un pouvoir nominal ; et pour se payer de tels bienfaits, elle emporte à la paix un lambeau, essentiellement allemand, de l'Empire, où elle est entrée, selon son usage, sous les prétextes les plus désintéressés, les plus généreux.

Sous le grand roi, ce prince infiniment trop vanté, dont on pare le nom de toute la splendeur que le développement naturel de cette époque répandit sur la France, les guerres les plus injustifiables se succèdent coup sur coup. Il épuise tous ses voisins par les luttes où il les force, tantôt par ambition, tantôt par caprice; il escamote, comme un vulgaire coureur de testament, la monarchie d'Espagne pour son petit-fils, chose sans intérêt pour la France, tandis qu'il pouvait, en respectant la foi des traités, obtenir pacifiquement, pour sa monarchie, l'agrandissement le plus à sa convenance. Puis, après avoir, par une chance inespérable, échappé à la ruine complète de cette monarchie, il meurt, la laissant après quinze ans d'horribles souffrances, épuisée d'hommes et d'argent, avec des finances en complet désarroi, à la veille d'une banqueroute forcée.

Les quelques guerres que fit Louis XV ne sont pas plus justifiables. C'est sous ce règne que commence la grande œuvre de propagande anti-religieuse, anti-morale, anti-sociale, subversive de tout pouvoir, qui depuis lors s'est

constamment exercée en France sur elle-même et sur ses voisins peu à peu infectés du venin si contagieux de ces doctrines. Ah! certes, la France aurait tort d'être fière des sympathies que rencontrent partout ces doctrines émanées de son sein, et de prétendre y voir leur justification. Qui ne le sait? rien de contagieux, d'attrayant comme le mal, la corruption, la révolte. Et le nom de la France, disons-le à regret, laissant de côté le synonyme euphonique et trompeur de *liberté*, est populaire comme un cri, comme un appel de *révolte*. Nous sommes au règne de Voltaire, l'écrivain auquel, ce semble, il a été donné d'influer le plus sur son époque; et quelle influence! Etourdi, égoïste, méchant, perfide, rancunier, envieux, vaniteux, bas, plat adulateur, insolent insulteur, immoral dans tous les sens du mot, odieux et ridicule, et tout cela au suprême degré amalgamé avec beaucoup d'esprit et tour à tour avec un extrême bon goût et le mauvais goût le plus détestable, inférieur certainement comme talent à sa renommée, c'est à bon droit pourtant que cet homme a donné son nom odieux au siècle par lui si tristement défiguré et corrompu à son image.

Dans un de ses bons moments, Voltaire fit par mégarde ce vers si souvent cité :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Comment ne comprit-il pas, sophiste frivole, lui et les hommes d'esprit qui lui firent cortége, que cette idée si vraie était applicable à d'autres principes aussi dont vit l'humanité? L'idée de Dieu, admise seule, purement théorique, dénuée de révélation, et d'où par conséquent n'émanent ni *loi*, ni menace, ni promesse positives, cette idée est à peu près sans puissance pour régler, contenir, consoler, moraliser. Disons-le, en acceptant la formule du vers d'Arouet: Si la *révélation*, seule base possible d'une morale quelconque; si le *christianisme*, c'est-à-dire la révélation sous sa forme

existante, forme *incomparablement* haute, pure, salutaire ; si le *catholicisme*, c'est-à-dire le christianisme avec la puissance complète de la tradition, avec la norme et la force d'une autorité incontestée, toujours vivante; dans un ordre bien moins haut et certes moins absolu, si l'idée du *droit dans le pouvoir* temporel, qui seule peut rendre l'obéissance facile, féconde, douce, durable et digne ; si ces grands principes n'existaient pas, il faudrait les *inventer*. Mais ces immenses choses, les premières surtout, qui donc, fût-ce un de ces vains sophistes qui ne doutent de rien, pourrait prétendre pouvoir les inventer, les faire accepter au monde ? Hélas ! il ne s'agissait que de *conserver ;* mais le sophiste, impuissant à rien fonder, est tout-puissant à détruire ; inapte à créer un atôme, il peut perdre des générations. Il ne s'agissait que de conserver; c'était le plus immense service à rendre au monde ; cela est d'une éblouissante évidence pour tout homme de sens, même pour celui qui doute de ces principes souverains, ou les nie en son for intérieur ; *vérités* ou *illusions*, ou *préjugés*, qu'importe! à tout prix il les fallait sauvegarder. Et pourtant, qui, dans ces générations de pseudo-philanthropes philosophes, s'est seulement douté que là était le suprême trésor, l'élixir de vie de cette humanité qu'ils faisaient métier d'aimer ? *Préjugés !* criaient-ils dans leur ineffable suffisance ; et les déplorables niais croyaient tout dit, et les questions jugées. Il ne s'agissait que de conserver ; et rien ne saurait rendre la haineuse et stupide fureur avec laquelle tous ils se sont sans relâche rués, acharnés à déraciner ces principes, à jeter au vent ces trésors, à détruire ces merveilleux talismans par lesquels subsistait l'édifice social ; à ébranler avec d'odieux ricanements les colonnes sur lesquelles reposait la voûte majestueuse, à fouiller dans cette voûte pour en saisir la clef et l'arracher.

Je l'ai dit, et c'est ma profonde croyance, nulle forme gouvernementale n'a d'avenir, nulle n'aura même un présent

quelque peu prolongé, si ce n'est la monarchie absolue, ou à peu près telle, c'est-à-dire où le pouvoir royal a la haute main. Cette monarchie est loin d'être un idéal, mais enfin elle est seule possible, sauf, dans des cas très-rares, l'aristocratie, là où il y a de l'aristocratie, et sauf de plus ou moins longues transitions de révolution, d'anarchie ou d'essais passagers. C'est donc avec cette forme de gouvernement, la seule possible ou capable de durée, qu'il faut compter. Cette forme, suivant les modifications que lui impriment les circonstances dans lesquelles elle fonctionne, est susceptible d'offrir tous les degrés du très-mauvais au très-bon. Or, par une merveilleuse combinaison de circonstances, il était arrivé, après le milieu du dix-huitième siècle, que, sans atteindre certes à la perfection, la monarchie, dans les divers Etats d'Europe, se présentait plus satisfaisante, plus bienfaisante, fonctionnant, à tout prendre, incomparablement mieux que cela ne s'était jamais vu dans l'histoire. Des progrès réels dans l'application de certaines idées morales et politiques, dans la civilisation matérielle, comme aussi dans le bien-être des masses; une meilleure répartition des nécessités de la vie, l'adoucissement des mœurs, le progrès de l'influence de l'opinion, juste en beaucoup de points ; diverses institutions, les existences intermédiaires, les précédents et les traditions contenant, modérant, réglant, soutenant, dirigeant la souveraineté, tout en la laissant partout prépondérante, comme il faut qu'elle soit; une certaine tendance générale de tout ce qui était autorité à ne pas s'exploiter à son profit, à ne pas abuser de soi-même, à agir dans l'intérêt de tous, à réformer, à améliorer; la disposition des aristocraties acceptées à se montrer bienfaisantes; la situation incontestée, respectée du pouvoir, qui pouvait être doux sans danger et s'abstenir de tendre les ressorts pour obtenir l'obéissance : tout cela s'unissait pour donner aux souverainetés le caractère le plus paternel, le plus régulier, le plus souhai-

table sous lequel le monde eût encore vu le pouvoir politique. Et cet état de choses, comparativement si satisfaisant, était en voie de progresser, de s'améliorer encore.

On le sait, l'amélioration, le progrès, la réforme des abus étaient la grande préoccupation de presque tous les souverains à cette époque. Le philosophisme commença par pervertir cette tendance, soit dans les souverains, soit dans leurs ministres, en faussant en eux, comme dans le public, tous les éléments de la science sociale, en présentant comme salutaire aux peuples ce qui leur était pernicieux, et *vice versa;* surtout en s'attaquant au principe religieux, essentiel élément de toute œuvre sociale. Le mal était grand, profond, mais pourtant la religion et le pouvoir demeuraient debout; la tradition n'était pas brisée; tout pouvait être sauvé. La souveraineté devait probablement tôt ou tard s'apercevoir que dans ses intentions si bonnes elle se fourvoyait; mais le philosophisme français, dont nous sommes les tristes héritiers, ne pouvait respecter une tradition, un pouvoir; le droit de la souveraineté fut discuté, contesté, sapé; l'hostilité, le mépris contre elle excités. Enfin, battue en brèche par le sophisme et le sarcasme, elle s'abîma en France dans l'anarchie. Profondément ébranlée dans tout le reste de l'Europe, malgré les réactions subséquentes, elle a fini par s'y abîmer aussi presque partout, sous nos yeux, dans le plus déplorable des gâchis. Une réaction nouvelle relèvera-t-elle encore en Europe les monarchies traditionnelles? Ce serait une merveilleuse chance, dont nos folies nous rendent peu dignes. Quelque peu probable qu'elle apparaisse, peut-être dans la grande loterie des chances, peut-être peut-on encore l'espérer. Mais si ce gros lot advenait, cette réaction pourrait-elle s'établir assez dans les esprits, surtout trouver dans les pouvoirs assez d'intelligence et de volonté pour obtenir de la durée? En dehors de cette chance, que l'espérance toute jeune échappée de la boîte

de Pandore, peut seule rêver, voici tout ce que je puis entrevoir : L'anarchie ne pouvant pourtant se perpétuer à toujours, du moins il faut l'espérer, le gouvernement monarchique représentatif étant hors de cause comme une impossibilité sophistique, condamnée par les faits; l'*aristocratie* étant impossible, faute d'*aristocratie:* le pouvoir absolu réapparaîtra, mais ce sera en dehors de toutes traditions de races, de lois, souvent même de nationalités; ce sera entre les mains de quelques parvenus que les *jeux de la force et du hasard* auront élevés sur les pavois; ce sera sans autre acceptation des foules que celle de la peur, sans autre garantie que la force, sans transmission établie ou assurée de despote à despote; enfin, comme je l'ai dit, *au lieu du Roi*, *les tyrans*. Il en sera ainsi pour longtemps, temps rempli de douleurs. Le comte de Maistre a écrit : La *légitimité* (c'est-à-dire la souveraineté traditionnelle incontestée) *est une plante qui ne croît que dans le sang* (1); j'ajouterai : et qui met longtemps à croître.

Et telle aura été, selon trop de probabilité, l'œuvre à jamais maudite du philosophisme. Poussé par tout ce qu'il y a de faux, de vaniteux, de haineux, d'égoïste, agissant sur tous les instincts dangereux de notre nature, il aura déraciné et brisé le pouvoir sous sa forme *théoriquement* la meilleure, la forme traditionnelle, et dans la réalisation *historique* la plus heureuse de cette forme, pour aboutir, après de longues années d'angoisses, de convulsions sanglantes, à l'intronisation de despotismes brutaux et vacillants, entremêlés d'anarchie. Dans sa présomptueuse et inintelligente outrecuidance, il a, pour corriger quelques abus, appelé sur

(1) Le comte de Maistre n'entend point, certes, que la *légitimité* soit un principe sanguinaire; il entend que d'ordinaire le pouvoir longtemps violemment contesté, ne devient incontesté qu'après de longues et sanglantes luttes. Je ne sais si M. de Maistre dit : *d'ordinaire;* en tout cas il le faut; mieux vaudrait : *presque toujours*.

la société un complet cataclysme ; à propos de certaines réparations désirables à l'édifice social, il a détruit cet édifice, non pas jusqu'*à* ses fondements, mais jusque *dans* ses fondements. Comme un enfant malfaisant et mal né, il a, dans ses funestes jeux, brisé comme de vains hochets tous les ressorts les plus essentiels de la sociabilité. Et telle est sa perverse et stupide inintelligence, qu'après le lamentable premier succès de ses efforts, comme après tous les autres succès qu'il lui a été donné d'obtenir plus tard jusqu'à ce jour, à l'aspect des incalculables désastres qui sont son œuvre, et qui ont eu beau se dérouler en long arroi devant lui, il n'a pas manqué de s'applaudir de son triomphe maudit; et, drapé dans son orgueil insensé, assis sur les ruines par lui faites, les pieds dans le sang et dans la boue, s'enivrant de la tempête, aspirant les vapeurs immondes et méphitiques que sa parole évoque de l'abîme, il n'a cessé, stupide, de se glorifier dans son œuvre, d'insulter, de sophistiquer, de rabâcher et de ricaner dans les décombres.

Je suis loin de prétendre entourer d'une auréole de perfection et d'idéal l'époque anté-révolutionnaire, les pouvoirs, les souverainetés d'alors. On sait, il me serait facile d'indiquer tout ce qu'on put leur reprocher en tout ou en partie. *Entre autres choses*, et en première ligne, j'indiquerai trop de brusquerie, de légèreté, d'impatience, trop de prépotence, trop d'impérieux dans l'innovation; trop peu de respect pour le passé, les habitudes et la tradition. J'indiquerai surtout l'oppression morale et malheureusement parfois matérielle de l'Eglise, de son gouvernement, de son enseignement, de sa légitime liberté; par conséquent l'affaiblissement de sa dignité, de sa vivifiante et suprême influence, et l'hostilité déplorable du pouvoir temporel contre le pouvoir spirituel, ces deux grands éléments de la vie des sociétés. Le triste Joseph II est à lui seul le triste type, le type excessif de tous *ces* divers défauts qu'ont pu avoir, sans pré-

judice d'autres défauts, les pouvoirs d'alors. Mais d'abord, presque tout ce qu'il y eut là d'essentiellement mauvais vint du philosophisme. Puis l'esprit d'amélioration, très-vivant, appelait, commandait toute patience, tout espoir, et doit être pris en grand compte dans l'appréciation de ce qui était. Enfin, je le répète, il ne s'agit ni de perfection, ni d'idéal ; il s'agit d'à peu près, de pis-aller, la seule chose à prétendre ici-bas ; d'appréciation, de bonté comparatives. Je maintiens mon dire.

On a souvent vanté les grands progrès faits à la suite de la révolution française. Exagérés outre mesure, sans doute il y en a d'incontestables ; mais j'affirme que pendant les quarante ans qui ont précédé cette catastrophe néfaste, il a été réalisé autant de progrès réels que dans les quarante ans qui l'ont suivie ; on a le droit de croire que sans la révolution, la même somme au moins eût été réalisée pendant ces derniers quarante ans. Et ces progrès on ne les eût pas payés de l'horrible prix de sang, de larmes et d'infamie auquel la révolution les a vendus. On ne les eût pas payés surtout au prix, mille fois trop cher, parce qu'il est permanent, parce qu'il pèsera, selon toute prévision, sur un nombre indéfini de générations, au prix de toutes les ruines morales que cette révolution a accumulées sur l'Europe, au prix de ce vide immense que laisse la chute ou l'affaiblissement de tous les principes que la révolution a attaqués en les calomniant.

Quoi que répètent *maintenant* toutes les bouches, dans cet entraînement devenu si puissant, il n'y avait rien de *nécessaire*, rien d'inévitable; ce vent immense qui courbe toutes les têtes avec une telle puissance, a été longtemps un petit souffle, que telle volonté médiocrement énergique eût pu annuler. Même dans sa puissance il n'était, il n'est peut-être pas invincible. Il eût suffi qu'en France régnât un prince ou un ministre, non de génie, non d'exceptionnelle vertu, non

d'exceptionnelle force, mais d'un sens, d'une honnêteté, d'une volonté médiocres réunis. Cet homme a manqué, ou plutôt la destinée a semblé se jouer de nous en nous faisant entrevoir deux fois l'homme opportun dans la lignée royale : le dauphin duc de Bourgogne, et le dauphin fils de Louis XV; mais tous deux, montrés seulement au monde, sont morts sans régner; et l'avenir de la civilisation, par l'influence française, a été livré aux mains rouées du Régent et de Dubois, aux mains égoïstes et indolentes de Louis XV et de ses courtisanes; aux mains débiles et vacillantes de Louis XVI.

A l'avènement au trône de ce prince, rien n'était plus praticable que de tout réparer, que de donner satisfaction aux besoins réels du royaume, sans ébranler et altérer l'ordre social, traditionnel. Avec des idées plus ou moins saines, presque tous les souverains voisins étaient en voie de réformes aussi graves qu'aucune de celles que pouvait réclamer l'état de la France. Savoir vouloir, en face d'une cour frivole, mais facile à dompter; rétablir, par des mesures tout indiquées, l'ordre dans les finances; tendre à rétablir l'ordre dans les esprits, par l'influence et l'exemple personnel du monarque et de ses entours, et par une surveillance plus sincère sur la mauvaise presse (1); faire dans l'administration les réformes intelligentes; confier en des mains saines les ministères, spécialement la feuille des bénéfices, par laquelle on eût pu rendre au clergé sa pureté et son efficacité, Rien dans tout cela que l'on ne pût espérer d'un prince honnête, de quelque sens. Au lieu de cela, tout fut essayé, remué, dans les idées et dans les choses; rien ne fut fait; le mirage des promesses, l'espérance des théories,

(1) M. de Malesherbes, ministre du roi et directeur de la librairie faisait, si je ne me trompe, imprimer clandestinement en Hollande, pour M. Rousseau de Genève, je ne sais lequel de ses livres, l'*Emile* ou le *Contrat social;* deux œuvres aussi méritantes l'une que l'autre.

n'aboutirent qu'aux avortements. Turgot, dont le noble esprit, trop atteint par le philosophisme, n'appréciait pas à toute sa valeur le pouvoir et la tradition, Turgot, dans ses réformes, pas toujours judicieuses et prudentes, voulait peut-être réformer trop radicalement et trop vite; mais après lui on ne fit rien. Le pouvoir, qui avait plus que jamais besoin d'inspirer l'idée de la force et le respect, se dépouilla plus que jamais, par ses tergiversations, de ces deux auréoles. Puis vint la guerre d'Amérique. Elle eut une immense portée; d'elle date l'ère nouvelle révolutionnaire. Ce fut, à vrai dire, le premier grand fait, dans l'époque moderne, empreint d'un caractère théorique et généralisateur de révolte, d'insurrection. La part qu'y prit la France n'avait pas même la justification d'un prétexte; elle porta le désordre dans nos finances, qui se relevaient; et de là date véritablement le déficit, occasion de la révolution de 89. Elle acheva de porter le désordre et l'esprit de révolte dans les intelligences, par la glorification des principes d'insurrection et par la complicité dans leur défense.

Ici, Monsieur, permettez-moi d'interrompre jusqu'à un certain point, la suite des idées, que vous me permettez de vous développer, par quelques considérations sur les Etats-Unis, considérations qui du reste se lient intimement à mon sujet. Je commencerai par celles qui se rapportent spécialement à l'Amérique; puis j'arriverai à celles d'une importance plus générale qui se rapportent à sa constitution typiquement envisagée.

Je le dirai, à l'encontre de l'opinion généralement acceptée : l'insurrection américaine fut injustifiable. La politique de l'Angleterre vis-à-vis de presque toutes ses colonies, fondées ou même conquises (pour ces dernières le Canada en est un grand exemple), cette politique, si différente de celle des autres nations européennes, fut remarquable par la douceur, la largeur des concessions, la grande, très-grande

latitude laissée à l'action locale. Dans les colonies de l'Amérique du Nord spécialement l'action de la métropole se faisait à peine sentir. Dans l'administration, la législation, la taxation, chacune des colonies avait ses coudées franches; leur prospérité et leur liberté étaient grandes. Loin que la métropole les exploitât, elles lui coûtaient. La guerre de 1756, terminée par la paix brillante de 1763, avait été soutenue uniquement dans l'intérêt des colonies américaines; cette guerre avait coûté très-cher et grevé l'Angleterre d'une dette considérable. Ce fut donc chose légitime et juste que la pensée de faire contribuer les colonies pour une part, et elle était faible, aux dépenses de la mère-patrie qui les protégait, spécialement à des dépenses énormes faites dans leur intérêt, d'autant plus que les taxes réclamées furent de cette nature de taxes que les métropoles se sont habituellement réservées. C'est donc, à mon avis, chose injustifiable que l'ingratitude des colonies, leur résistance à la taxation, leur insurrection contre le gouvernement de leur pays, leur appel, contre leurs concitoyens d'Europe, à l'ennemi dont ces concitoyens venaient de les sauver. Une fois la lutte admise, bien des choses dans cette lutte si vantée obscurcissent singulièrement le rôle des insurgés. Le grand nombre se montre bien apathique, bien égoïste, bien indifférent à la chose publique; sans la volonté persistante de Washington, sans le secours de l'étranger, l'insurrection eût échoué. La conduite des insurgés à l'égard des *loyalits* fut un barbare abus du succès. Enfin l'insurrection heureuse devint une révolution; un grand Etat fut fondé; et sous l'égide de lois habiles, d'une constitution très-sage, pondérée avec une extrême sagacité, sous l'égide surtout de merveilleuses circonstances exceptionnelles, le splendide spectacle de la jeune civilisation américaine apparut aux regards. De grandes vertus, de grands caractères avaient été déployés dans la lutte, et le furent dans la paix; une somme inconnue de li-

berté, de bien-être, de progrès rapides fut le lot de la nouvelle société. Pourtant, sur sa grande moitié s'étendit, exécrable dans l'application, exécrable dans l'impudente théorie, la lèpre hideuse et infamante de l'esclavage. Chose bizarre, que le monde dans ses enthousiasmes étourdis accepta sans la moindre protestation, le nom du chef américain qui depuis lors fut reçu comme personnification et symbole de la vertu républicaine, de la liberté, nom illustre d'ailleurs à beaucoup d'égards, ce nom fut celui d'un grand propriétaire d'esclaves, Washington, nom moins fait ainsi pour personnifier la liberté que celui d'aucun membre des vieilles aristocraties du vieux monde occidental, dont aucun à cette époque n'eût osé prétendre posséder un homme. Et des sept premiers présidents de l'Amérique, sauf les deux illustres Adams, aucun, y compris le philosophe Jefferson, qui ne fût aussi propriétaire, exploiteur, acheteur, vendeur d'hommes.

Un des plus grands orgueils de la démocratie américaine est la prodigieuse rapidité avec laquelle sa population multipliée dans une proportion sans précédents, s'est répandue sur l'immense continent à sa portée, l'a peuplé, en grande partie couvert de cultures fertiles, de villes florissantes, de routes, de canaux, de chemins de fer et de toutes les merveilles, surgies comme par enchantement, de la civilisation la plus avancée. Il y a certes dans ce spectacle magique quelque chose de bien fait pour frapper l'imagination, exciter l'admiration et donner à l'homme l'orgueil de sa puissance. Mais qu'il me soit permis de demander si de cette si rapide multiplication de l'espèce, de la si rapide occupation d'un immense continent, l'humanité a à se féliciter. Je ne le pense point. Dans les divers événements historiques, ce dont elle doit se réjouir, c'est de l'augmentation de moralité et de bonheur des êtres humains qui se trouvent sur la terre. Mais je ne pense pas qu'à aucun point de vue la destinée

humaine, quelque favorablement qu'on la juge, soit assez bonne pour qu'il y ait à s'applaudir d'activer l'accroissement de notre nombre. D'ailleurs, plus que jamais, de nos jours un des grands problèmes sociaux est de trouver de l'emploi, de la place, de la nourriture pour l'augmentation des vieilles populations, dont la progression accélérée est, surtout sera un de nos grands embarras. Bien que la donnée de Malthus, qui assigne à la population une progression géométrique, tandis qu'il n'assigne aux subsistances qu'une progression arithmétique (1); bien que cette prétendue loi soit parfaitement fantastique, arbitraire et fausse, il n'en est pas moins vrai que l'accroissement de la population marche de nos jours beaucoup plus rapidement que celui des subsistances, et que les absurdes prédications des sophistes du XVIIIe siècle pour la rapide multiplication de l'espèce sont plus que jamais inopportunes. Dans un tel état de choses, il est évident que tous les espaces salubres et fertiles du globe, surtout à notre portée,

(1) Il est évident que la progression des subsistances n'est point indéfinie; sa durée est limitée par les facultés productives de la terre. Quant à la progression de la population, elle est très-variable, accrue d'ordinaire par l'aisance, quelquefois par la misère, comme en Irlande ; la durée de cette progression pourrait être dite indéfinie, n'étaient la misère et la disette qui la limitent par la mort. Le système récent de M. Doubleday, qui la limite par le bien-être, fixant à la population une progression en raison inverse de l'aisance et directe de la misère, ce système, basé, selon l'auteur, sur une loi humanitaire, providentielle, jusqu'ici méconnue, serait fort rassurant pour les pays neufs et pour bien des vieux pays qui espéreraient se préserver par l'aisance d'un excès de population. Encore faudrait-il (le comment offre bien quelque difficulté) dans les pays surchargés de population et de misère, trouver le moyen d'établir d'emblée l'aisance comme restreinte, *check*, à la population surabondante, bien plus comme cause de diminution. Mais ce système, appuyé, comme presque tous les paradoxes sur quelques faits partiels, sur l'Irlande par exemple, a contre lui la probabilité des faits sans nombre, et tout d'abord malheureusement les Etats-Unis.

demeurent pour l'humanité des débouchés précieux aux surcroîts présents ou à venir de population, d'inappréciables *en cas*, destinés à reculer du moins l'insoluble problème, le formidable abîme devant lequel, à une époque quelconque, l'humanité se trouvera placée. Il est évident que le grand fait historique du si hâtif développement d'une nationalité nouvelle, qui a si rapidement occupé, accaparé un des plus immenses espaces de réserve pour les trop-pleins de population, que ce fait, quelque brillant qu'il puisse être, est un malheur humanitaire.

Quelle que soit l'importance immense, ce me semble, de cette considération, c'est à des considérations d'un ordre plus général, quoique non supérieures, que j'ai hâte d'arriver. Les Etats-Unis sont la seule réalisation d'*Etat* républicain-démocratique qui ait jamais apparu ; c'est, j'ose l'affirmer, à moins que dans les évolutions futures des âges quelque autre combinaison aussi anormale, et du même genre d'anomalie, ne se produise, la seule qui apparaîtra jamais ; car, à part une aussi extrême anomalie, la République démocratique est une impossibilité. Dans le passé il n'en a jamais existé. La République romaine fut essentiellement aristocratique. Ainsi furent celles de Grèce, y compris les Etats qui passèrent pour les plus démocratiques, mais où l'esclavage constituait les citoyens en véritable aristocratie ; Etats microscopiques d'ailleurs, révolutions en permanence. Microspiques aussi, véritables municipalités où l'élément aristocratique joue un grand rôle, furent les Républiques italiennes du moyen âge, livrées à d'incessantes perturbations, à des révolutions, des anarchies toujours renaissantes (1).

(1) Quand on lit le grand ouvrage, excellent à tant d'égards, de l'excellent et savant M. de Sismondi, sur les Républiques italiennes, ouvrage bien souvent faussé dans ses appréciations par l'esprit de libéralisme moderne, l'impression qu'on ressent est celle d'une immense pitié, lassitude, dégoût pour toutes ces Républiques, toutes

Venise : aristocratie d'une classe sur une ville, d'une ville sur un petit Etat. Les villes libres d'Allemagne : municipalités non souveraines. Les Provinces-Unies : petite fédération de petites corporations, aux droits traditionnels et assises sur la tradition, fortement saturées d'aristocratie, pondérées par le monarchique Stathoudérat. La Suisse : de même,

ces anarchies, ces constitutions, ces gouvernements, ces révolutions éphémères. Cette singulière liberté repousse autant la sympathie que les petites tyrannies qui s'improvisent, et l'étranger des divers points de l'horizon appelé par l'anarchie à venir conquêter. On trouve au prix de tant de malheur, d'un si triste spectacle, d'une énorme corruption, beaucoup, beaucoup trop payés, s'ils en sont les produits, un certain mouvement dans les esprits, surtout dans les imaginations, un certain progrès dans l'élégance extérieure et les manières, dans le bien-vivre, dans les arts et le grand poème de la *Divine Comédie*. Ce poème (pardon de cette digression), dans toute sa trop grande partie spécialement inspirée par l'esprit politique d'alors, avec toutes ses personnalités haineuses, étroites et sans intérêt, fait à l'œil impartial l'absurde effet que nous ferait maintenant je ne sais quel pamphlet politique, quel centon de petits journaux intercalés dans quelque grande œuvre cyclique ou encyclopédique. Les diamants de poésie étincelant sur cette trame n'en rachètent point l'incohérent et l'incongru. Pétrarque écrivit à la cour d'Avignon ; l'Arioste et Tasse, et tous les grands artistes, hôtes des cours, sont postérieurs à l'époque républicaine. Mais pour nous, étrangers au fétichisme féroce de l'art, des Dante et des Giotto, des Cimabue, fût-ce même des Raphaël et des Michel-Ange à foison, ne compenseraient pas une faible portion des misères de la calamiteuse époque si vantée. Hors les souffrances fécondes du labeur, il n'est pas une œuvre d'art, tableau, monument, poème, qui vaille une souffrance, une larme humaine. On éprouve un grand soulagement, une grande consolation, quand cette époque expire sous ses excès, et que l'Italie haletante, toute morcelée et disputée qu'elle est encore, commence à respirer sous le sceptre de dynasties indigènes qui se fondent, ou de souverainetés étrangères qui s'imposent. Les histoires de *peuples libres* arrivent assez généralement à produire cet effet.

sauf le Stathoudérat; mais, par sa neutralité, exceptionnellement protégée contre sa faiblesse intestine. Restent donc les Etats-Unis. Quelque peu neuf que soit ce qu'il y a à en dire pour leur ôter toute valeur comme exemple, on est loin d'avoir suffisamment fait passer cette évidence dans la conviction générale. Les prétendus politiques contemporains les citent sans cesse à titre d'argument. L'écrivain qui, ce me semble, les a observés avec le plus de perspicacité, l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, est loin d'avoir suffisamment mis en relief ce fait absolu de leur non valeur comme type. Il n'a point assez explicitement énoncé que son œuvre si remarquable est purement une très-intéressante *monographie* d'un fait complètement anormal, d'une merveilleuse et transitoire idiosyncratie, et que cette monographie ne peut en rien être considérée comme une étude de démocratie en général prise sur un exemple particulier, comme un type pris sur le fait, de ce genre de société. L'attitude de cet auteur dans un récent et triste débat justifie encore et explique le reproche que je fais à son livre ; car dans ce débat, dirai-je parlementaire, l'auteur argumente du fait américain.

Je me borne à indiquer les caractères essentiellement exceptionnels de la société américaine, caractères dont la réunion a seule pu rendre possible cette République démocratique sur une grande échelle. Je dis la réunion, car je ne pense pas que la suppression d'une seule de ses conditions eût laissé exister, et si cette suppression advient, laisse subsister la possibilité. Mettons de côté l'esclavage, stigmate odieux de la moitié de l'Union, par qui périra peut-être l'Union entière, mais qui plus probablement n'aura d'abord d'autre effet que de la briser en au moins deux fragments, et cela peut-être très-prochainement. On ne doit rien déduire de l'esclavage contre la grande moitié septentrionale qui peut subsister par elle-même, et où se produit l'état social qu'on peut le mieux prendre pour idéal.

Voici les conditions exceptionnelles que je veux indiquer : 1° La race américaine tient de son origine anglaise une habitude traditionnelle particulière à la race anglo-saxonne et due à son éducation séculaire comme nation : habitude de délibérations régulières, de discussions calmes et contenues dans leurs spécialités, d'intervention dans le règlement de ses intérêts, enfin de *selfgovernment* partiel ; elle tient de plus de cette origine un grand respect pour la *loi* comme loi, et pour les *précédents* comme précédents. 2° Cette race, et surtout la portion de cette race par qui furent fondées les colonies américaines les plus influentes, celles de la Nouvelle-Angleterre, la postérité des *Pilgrims*, des exilés volontaires, qui, sacrifiant tout à leur conscience religieuse, allèrent créer par-delà l'Atlantique des sociétés presque théocratiques, cette race, dis-je, est plus profondément imbue qu'aucune autre, non-seulement du sentiment religieux, qui règle peu, mais d'une foi religieuse positive, qui règle tout. Elle y trouve une norme, un frein, si nécessaires pour suppléer à l'absence de toute autorité temporelle placée en dehors de la masse. 3° Un trait essentiel encore, apanage distinctif et exclusif de la race anglo-saxonne, c'est un esprit éminemment *pratique*, entreprenant, persévérant, patient, opiniâtre, d'où résulte qu'elle poursuit et d'ordinaire accomplit ce qu'elle entreprend, et d'où provient généralement un extrême éloignement pour les chimères, les aberrations, les théories creuses ou hasardées, et les brusques revirements d'idées, de tendances et d'action. 4° L'Amérique est une *fédération* d'Etats constitués par les précédents historiques, appartenant tous [1] à la même race, et qui doivent à ces précédents juste la dose d'individualité et d'homogénéité la plus opportune pour consti-

[1] Sauf la Louisiane et la Floride ; dans l'origine, car maintenant la population française et espagnole se submerge dans la population anglo-américaine.

tuer un tout *fédéral*. 5° Cette fédération, chose bien importante, n'a pas de capitale; son gouvernement n'est pas à la merci des excitations, des agitations d'une grande ville, de l'influence, de la folle prépotence d'une population agglomérée, composée en grande partie des éléments les moins sains du pays, et qui, se disant le pays, prétend le régenter, l'opprimer, l'exploiter, l'absorber. Son gouvernement n'est pas obligé pour son salut de se cuirasser d'une garnison formidable; il n'est pas à la merci du premier *mob* échappé à l'œil momentanément distrait d'une police. Le premier congrès siégea à Philadelphie; autour de lui, dès sa première session, si je ne me trompe, grandirent les tumultes populaires dans cette cité, pourtant comparativement si calme, de Penn, cité presque sans populace, et dont la population n'atteignait pas, j'imagine, 80,000 âmes. Ces troubles indiquèrent un danger, qu'heureusement la jalousie des autres Etats et la sagesse de quelques hommes ne laissèrent pas s'établir. *Washington city* fut fondée. Sans doute les fondateurs ne firent pas preuve de sagesse pour l'avenir, quand, dans un vain orgueil architectonique, ils destinèrent, par son plan démesuré, cette résidence fédérale à devenir une grande ville. Mais le fait, comme souvent dans l'histoire, se chargea de corriger l'œuvre de la pensée humaine. Et Washington, ville à peine, demeura éparpillée sur le sol presque désert du plan primitif, insignifiante, ininfluente, et comme il fallait qu'elle le fût, simple séjour du gouvernement central : Président, chambres et ministères. 6° L'Amérique n'a pas de voisins. Sauf le Canada, qui ne peut la menacer sérieusement, de tous côtés, la mer ou le désert. Dans son humeur ambitieuse et tracassière de démocratie, elle a bien pu malheureusement, dans ces derniers temps, franchir l'un et l'autre de ces remparts pour aller guerroyer contre l'infortuné Mexique; mais elle ne court aucun risque d'être attaquée. D'où résulte que, quelque faibles que soient

le lien fédéral et l'action gouvernementale, quelque grande que soit la division de vues et de volontés dans son sein, elle ne court en conséquence de ces divergences intestines aucun danger de la part de voisins qu'elle n'a pas. Elle peut, sauf les rares caprices de tracasserie au dehors qui peuvent lui venir, demeurer étrangère aux querelles, aux révolutions, aux folies de toutes les nations du globe. Je le répète, aucun danger extérieur sérieux n'existe pour elle. 7° En sûreté du côté de ses frontières, elle peut, n'ayant heureusement pas jusqu'à ce jour senti le besoin de se défendre chez elle avec de nombreuses baïonnettes contre des conspirateurs, des utopistes anarchistes, des barbares de l'intérieur, elle peut se passer presque entièrement d'armée. De là, immense économie, suppression de la plus énorme source de dépenses. De là surtout, absence de tous les dangers qu'une nombreuse armée, bien plus, une armée victorieuse, fait planer sur une société républicaine, sur le *selfgovernment;* dangers inéluctables où, au bout d'un court laps de temps, cette non viable utopie doit périr. 8° Enfin, et c'est là la grande, l'immense cause exceptionnelle à laquelle la République démocratique en Amérique doit de vivre, le prolétariat, le paupérisme, la surabondance de population, le manque d'emploi pour les énergies, les convoitises, les ambitions diverses, n'existent réellement, et d'assez longtemps encore n'existeront pas en Amérique. Avec le bas prix des terres dans ses contrées déjà partiellement habitées, avec ses immenses espaces vacants et des déserts indéfinis s'étendant à l'ouest jusqu'à la mer Pacifique, il y a de la place pour tous ; le travail surabonde, et par conséquent est largement rétribué. Tout homme peut, s'il le veut, gagner amplement ce qu'il lui faut pour vivre, économiser, arriver à la propriété, l'accroître ; il peut même raisonnablement espérer dans ce monde aléatoire rencontrer de faciles chances d'atteindre à un degré quelconque de ri-

chesse, à une position influente et élevée. Si son activité ne trouve pas un emploi satisfaisant dans les comparativement vieilles régions de l'est, il va dans le *far west* chercher ces terrains vierges et d'une fécondité merveilleuse, que le Gouvernement central vend presque pour rien, et qui, grâce à la quantité des ventes, n'en sont pas moins pour le trésor de l'Union une inappréciable ressource, inconnue, hélas! aux budgets surchargés d'Europe; il y trouve des sociétés non encore assises, dans les cadres élastiques desquelles il peut prétendre sans subversion aux positions les plus hautes. Ainsi, jusqu'à ce que l'espace soit rempli, est supprimé l'effrayant péril des Etats modernes; et les forces vives de la société échappent à l'action anti-sociale et subversive de l'incurable paupérisme, des industries intermittentes, des activités, des ambitions inoccupées, des prétentions qui ne peuvent être des espérances qu'en impliquant et appelant la subversion. Ainsi un large champ est ouvert à toutes les énergies, même celles anormales et dangereuses en d'autres pays. Ainsi est épargnée pour un temps à l'Union la plus grande cause de souffrance, de démoralisation, d'anarchie, de révolution et de ruine.

Voilà pourquoi, exclusivement pourquoi, les Etats-Unis se sont trouvés possibles. Et malgré cela, toujours laissant de côté les questions d'esclavage, ils ont manqué périr en naissant, périr de banqueroute et d'anarchie entre la paix de 82 et la constitution de 88; un groupe de quelques hommes illustres, rare présent de la destinée, seul les a sauvés : Washington, Madison, Jay, Hamilton, Adams et quelques autres; pas Jefferson. Les Etats-Unis ont couru danger de vie au début de la présidence de Washington et de la révolution française, par l'entraînement à la guerre, par les incitations anarchiques de la propagande; Washington, par sa haute influence personnelle, les a sauvés. Lors de leur seconde guerre contre l'Angleterre, l'impuissance du

Gouvernement central à vaincre les insubordinations d'Etats qui se refusaient à la guerre apparut pleine de périls. Dans le *tous les jours* de la vie politique, les excès de la presse révoltants et redoutables ; les résistances d'Etats aux mesures du Gouvernement central qui leur déplaisent, et les *nullifications ;* l'amour de la guerre; l'oblitération du sens moral de justice politique (1); les banqueroutes partielles d'Etats; l'absence de répression suffisante contre les quelques émeutes qui se sont produites dans de grandes villes; l'horrible *lynch law*, rarement appliquée sans doute, mais souvent présentée comme menace, et toujours, que je sache, impunément; et à peu près tous ces faits spéciaux ou généraux, *parce que* république et démocratie; tout cela, dans des circonstances pourtant si favorablement exceptionnelles, a plus d'une fois déjà mis en question la durée du noble phénomène, et présente un grave symptôme, une redoutable présomption contre sa solidité, même avant que disparaissent les circonstances exceptionnelles qui le font possible. Peut-être ne vivra-t-il pas jusqu'à l'épuisement du talisman anormal qui le protége. S'il succombe avant, ce qu'à Dieu ne plaise, il ne se relèvera pas de sa chute pour épuiser sa chance exceptionnelle de vie; un pareil phénomène ne se restaure pas. Puisse-t-il vivre autant que le talisman ! mais très-certainement il ne vivra pas plus longtemps. Je le répète : en dehors du cercle magique où en Amérique est née et vit la République démocratique, le *selfgovernment* absolu est une *impossibilité*. Je ne veux certes pas dire que mitigé il soit possible.

(1) Nulle part plus qu'à l'endroit de la politique envers les races indiennes.

ERRATUM.

Page 37, ligne 20, au lieu de : « seraient-ils soumis à une épreuve perfectionnée ? » lisez : « devraient-ils être soumis à une épreuve perfectionnée dans un milieu perfectionné ? »

Page 43, ligne 14, au lieu de : « des modifications apportées au milieu social, » lisez : « des modifications, bonnes ou mauvaises, apportées au milieu social. »

Page 64, remplacez les lignes 1 à 6 par celles-ci : « ce qu'elle peut faire de mal, de trouver ce mal beau et bon, de devenir assez la végétation du coin de terre sur lequel le hasard l'a fait naître, ou qu'il a, lui, adopté pour professer en conséquence de ce hasard ou de ce choix un ensemble d'appréciations dont il devrait professer le contre-pied si le hasard l'eut fait naître, ou son propre choix placé quelques pas plus loin. »

ERRATUM.

Page 37, ligne 30, au lieu de : « seraient-ils soumis à une épreuve perfectionnée? » lisez : « deviendraient-ils aptes soumis à une épreuve perfectionnée dans un milieu perfectionné? »

Page 44, ligne 24, au lieu de : « des modifications apportées au milieu social, » lisez : « des modifications bonnes ou mauvaises, apportées au milieu social. »

Page 61, remplacer les lignes 4 à 6 par celles-ci : « ce qu'elle peut faire de mal, de tromper ce mal heureux et bon, de devenir avec la vélléité du besoin de terre sur lequel le besard l'a fait naître, ou qu'il a, lui, adopté pour prétexter ou colorer de ce besard ou de ce choix un ensemble d'aspirations dont il devrait professer le contre-pied si le besard l'eut fait naître, ou son propre choix placé quelques pas plus loin. »

LETTRES

DE

BEAUSÉANT.

Reckless whence and where the wind.

SECONDE PARTIE.

GENÈVE,
CH. GRUAZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue du Puits-Saint-Pierre.
PARIS,
JOEL CHERBULIEZ, LIBRAIRE,
Place de l'Oratoire, 6.

1850

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A LA PREMIÈRE PARTIE.

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
5,	4,	contrée. Elles	contrée ; elles
7,	2,	12 août 1847	Beauséant, 12 août 1847
6,	14,	du précipice	de précipice
9,	4,	espérer de réaliser	espérer réaliser
10,	11,	inéludable	inéluctable
30,	31,	inéludable	inéluctable
58,	14,	inéludable	inéluctable
60,	21,	inéludable	inéluctable
13,	1,	légalité de l'ordre	l'égalité, de l'ordre
—	12,	capucuins	capucins
—	30,	tyran ; car	tyran. Car
14,	1,	continue ou plus	continue, ou plus
—	3,	la république, non :	la république ; à moins que ce ne soit là la république, non,
—	34,	complication de ce genre	corruption de ce genre
16,	15,	soubresaut de ces machines	soubresaut de ses machines
18,	10,	consécration à Gênes	célébration à Gênes
21,	9,	pour elles, c'est le pouvoir	pour elles c'est l'ordre, c'est le pouvoir
25,	11,	après : *don Gioberti,* alinéa.	
27,	5,	***	Genoude
—	18,	anormal	anomal
31,	2,	qui ne peuvent	qui ne se peuvent
32,	11,	un quatrième	une quatrième
—	15,	du désordre	de désordre
35,	16,	montrée inapte à être gouvernée, ou à prendre	montrée difficile à gouverner, inapte à prendre
37,	18,	régulateur, *à quoi bon*	régulateur *à quoi bon*
—	20,	seraient-ils soumis à une	devraient-ils être soumis à une

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
		épreuve perfectionnée?	épreuve perfectionnée dans un milieu perfectionné?
39,	1,	la montrent faisant	la montrent fesant
—	14,	défaisant	défesant
40,	13.	Cela, dans les temps agités,	Cela dans les temps agités,
42,	29,	proclamateur des vérités	proclamateur de vérités
43,	6,	passagers, pour réduire	passagers pour réduire
—	7,	d'épreuve ; pour nous	d'épreuve, pour nous
—	14,	des modifications appor-	des modifications, bonnes ou mauvaises, apportées
44,	4,	un progrès très-réel	un progrès, très-réel
—	5,	ces progrès correspondent	ce progrès corresponde
—	31,	Peut-être un peuple	Peut-être, un peuple
45,	27,	domestique du travail	domestique, du travail
—	30,	Cette rapidité	Cette nobilisation de l'humanité, cette rapidité
—	33,	sert	servent
48,	27,	plaies que	plaies, que
49,	3,	tentalisation	tantalisation
53,	10,	littéraire, le progrès	littéraire le progrès
54,	6,	sans durée ; par	sans durée, par
—	17,	que dirai-je	que dirais-je
—	22,	sensible précurseur	précurseur plein de sensibilité
55,	2,	incompréhensibles	inintelligibles
—	19,	sournois! Quel talent de mise en scène, de fantasmagorie et de compérage	sournois! Quel dévergondage, quelle effronterie de paradoxe et d'assertion! Quel talent de mise en scène, de fantasmagorie, de mystification et de compérage
56,	4,	prémices	prémisses
—	9,	et de fantasmagoriques	et fantasmagoriques
—	13,	sur tout à tous	sur tout, à tous
57,	2,	majestueusement, les droits	majestueusement les droits
61,	18,	encaissées	encaissé
—	25,	si seulement	ou si

62, 1, après *nationalité*, ajoutez ce qui suit : Grands hommes, grandes individualités à part, on ne peut faire un pas dans l'histoire sans rencontrer quelque petit fait accidentel, quelque homme bien petit, bien infime, qu'il suffit par la pensée de supprimer ou de modifier pour changer essentiellement toute l'histoire, et par conséquent pour

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
			modifier essentiellement le milieu de l'humanité. Laissons à part l'action d'un Pitt, d'un Bonaparte, ou d'un prince de Metternich ; il suffit que la fille de Charles-le-Téméraire épouse un autre qu'un archiduc ; qu'un valet de Charles II d'Espagne lui souffle un autre testament ; que la nourrice d'Arouet le laisse choir par mégarde ; qu'un officier de Villars porte ou exécute mal un de ses ordres à Denain ; que Maurepas s'entête à ne pas secourir les insurgés d'Amérique ; que la Commission chargée à Paris d'examiner la découverte de Fulton l'approuve, au lieu de la condamner ; que l'hiver de 1812 soit tardif et doux à Moscow ; que l'abbé Mastai sombre en revenant du Chili ; que Ferdinand VII laisse un fils ; que le pistolet d'un bandit ou d'un énergumène fasse long-feu sur le boulevard des Capucines, il suffit d'un de ces faits pour que l'histoire soit profondément altérée ; *et cœtera*, et des millions d'*et cœtera*, dont la plupart à toujours profondément ignorés. Cela semble bien mesquin en face du large système providentiel, mais cela est vrai ; et d'ailleurs cela est réellement bien plus grand ; ainsi la liberté de l'homme reste entière ; ainsi la régie de l'œuvre divine demeure aux lois primordiales ; ainsi le but de l'homme est pleinement laissé hors de la terre. Bossuet, etc.
62,	7,	je choisis	je tiens à noter
—	16,	verre d'eau ! Je sais	verre d'eau ! Le grain de sable de Cromwell, Mrs Masham ; le petit fait, l'infime individualité. Je sais
64,	1 à 6,	*lisez :* ce qu'elle peut faire de mal, de trouver ce mal beau et bon, de devenir assez sur lequel le hasard l'a fait naître, ou qu'il a, lui, adopté, pour professer en conséquence de ce hasard, ou de ce choix un ensemble d'appréciations, dont il devrait professer le contre-pied si le hasard l'eut fait naître, ou son propre choix placé quelques pas plus loin.	la végétation du coin de terre
72,	8,	compter	compter et s'arranger
74,	20,	du philosophisme. Poussé par tout ce qu'il y a de faux, de vaniteux, de haineux, d'égoïste,	du philosophisme continué par le libéralisme. Poussé par tout ce qu'il y a de faux, de vaniteux, de haineux, d'égoïste, parfois, hélas, par ce qu'il y a en nous de généreux,

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
75,	7,	perverse et stupide	perverse ou stupide
—	29,	liberté ; par conséquent	liberté, par conséquent
76,	13,	néfaste	néfaste, ainsi que pendant les trois autres périodes de quarante ans immédiatement antérieures.
77,	26,	efficacité. Rien	efficacité, rien
—	27,	cela, tout	cela tout
—	28,	chose ; rien	chose, rien
78,	18,	intelligences, par	intelligences par
79,	14,	d'autant que	d'autant plus que
—	26,	*loyalits*	*loyalists*
80,	2,	Pourtant, sur	Pourtant sur
80,	20,	répandue	répandu
—	30,	continent, l'humanité	continent l'humanité
—	32,	réjouir, c'est	réjouir c'est
81,	10,	arithmétique ;	arithmétique,
	21,	aisance ;	aisance,
—	24,	Doubledoy	Doubleday
—	26,	misère ;	misère,
—	30,	difficulté	difficulté)
—	31,	trouver le moyen	trouver moyen
—	32,	*cheek*	*check*
—	35,	probabilité des faits	probabilité, des faits
82,	14,	républicain - démocratique	républicain démocratique
—	17,	anormale	anomale
83,	1,	avant *Venise*, pas d'alinéa.	
—	11,	de tant de malheurs, d'un si triste spectacle,	d'un si triste spectacle, de tant de malheurs,
—	15,	les arts et le grand	les arts, et le grand
—	28,	à foison, ne	à foison ne
—	32,	consolation, quand	consolation quand
84,	1,	mais, par sa neutralité,	mais par sa neutralité
—	2,	après *intestine*, ajoutez : Les déplorables républiques de l'Amérique du Sud : triste mélange d'anarchie et d'ignobles, d'impuissantes dictatures ; dont le nom est devenu le synonyme, le nom typique et générique d'un certain genre d'anarchie. Restent, etc.	
85,	1,	indiquer ;	indiquer.
86,	16,	un danger	un danger,
—	19,	l'avenir,	l'avenir
—	25,	et comme	et, comme

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
86,	28,	sérieusement de tout côté,	sérieusement, de tout côté :
—	30,	malheureusement, dans ces derniers temps	malheureusement dans ces derniers temps
87,	14,	de là, immense	de là immense
—	15,	de là sur tout,	de là sur tout
—	16,	bien plus,	bien plus
—	18,	inéludables où, au bout d'un court laps de temps,	inéluctables, où au bout d'un court laps de temps
—	24,	diverses, n'existent	diverses n'existent
—	28,	Pacifique,	Pacifique
38,	12,	modernes,	modernes ;
—	22,	pourquoi, les Etats-Unis	pourquoi les Etats-Unis
89,	12,	généraux, *parce que*	généraux *parce que*

Ce qui suit doit être placé en note au bas de la page, se référant après le mot mal, *page 64, ligne 1.*

Cela s'étend nécessairement au service militaire. Ceci est un point extrêmement délicat ; c'est le seul sur lequel il me semble de quelque difficulté de faire constamment s'accorder la nécessité sociale et la conscience individuelle. Pourtant la morale universelle ne saurait fléchir ; il n'y a point de droit contre le droit ; et la conscience de la justice pratique a ses droits absolus, aussi bien que la foi religieuse, en face de la loi humaine et de ses plus impérieuses exigences. La loi anglaise et américaine s'arrête devant le quaker, qui nie le droit de la guerre ; elle le couvre d'une exemption.

Je repousse, et ne puis même comprendre la théorie fatidique du comte de Maistre sur la guerre.

Tout ceci n'est point en désaccord avec la condamnation absolue, sur laquelle j'insiste, du *selfgovernment*. Les peuples sont inaptes à se gouverner, ils doivent se laisser gouverner ; mais chaque individu est apte à percevoir, avec plus ou moins de justesse sans doute, mais avec obligation stricte pour sa conscience, le bien et le mal par rapport à lui-même et à ses actes. Si le gouvernement de l'Etat attaque par ses exigences ce sentiment de l'individu en lui imposant des actes, un concours actif contraire à sa conscience, l'individu, le citoyen doit résister passivement et s'abstenir.

Les trois choses que voici peuvent sauver, annuler, éviter ce redoutable conflit : 1° Dans un Etat bien ordonné, le chimérique *selfgovernment* étant hors de cause, la presse étant contenue, les discussions politiques ne seront point portées devant les foules, à toujours, quelque éducation que les utopistes prétendent leur donner, inaptes

à apprécier, à juger ces questions. Les foules, par conséquent n'ayant et ne prétendant point avoir une opinion sur les actes de guerre du gouvernement de leur pays, s'en reposant sur lui, en toute bonne foi, de l'appréciation de la justice et de l'opportunité, le conflit ne s'élèvera guère dans la conscience du soldat entre l'obéissance militaire et le sentiment du droit. 2° Qu'on laisse à l'officier toute latitude pour donner sa démission. Que les rangs de l'armée, je reviendrai à un autre point de vue sur ce vœu, au lieu d'être formés par le recrutement, le soient entièrement, et je le crois possible, par l'engagement volontaire ; que moitié du *præmium* soit payé au moment du contrat, moitié à l'expiration, et que le soldat soit toujours libre de rompre son engagement en abandonnant cette seconde moitié. Ou tout autre arrangement équivalent. Le soldat aura ainsi la possibilité de suivre son sens moral, de ne point combattre contre sa conscience ; et vous aurez la garantie que sa décision ne sera point prise légèrement. La *landwehr* ou la *landsturm*, la milice ne seraient appelées que pour repousser l'invasion. 3° Enfin arrangez-vous, pendant trente-deux ans on a marché et progressé dans cette voie, arrangez-vous pour ne faire que des guerres d'une justice évidente, et pour en faire le moins possible.

Ce qui suit doit être placé en note au bas de la page, se référant à la fin de l'alinéa qui se termine à banqueroute forcée, *page 69, ligne 30.*

Presque tout homme qui prétend (et qui n'y prétend pas?) à la qualité d'homme d'état, presque tous les historiens, et spécialement *ex cathædra* l'un des esprits de notre temps les plus faussés par le libéralisme révolutionnaire, M. Mignet, ce prototype de l'Académie des sciences morales et politiques, presque tous ont glorifié l'entreprise de la succession d'Espagne. Je ne connais rien de plus parfaitement absurde à tous égards que cette affaire. Il était nécessaire, dit-on, pour donner à la France la liberté de ses mouvements vers les Alpes et vers le Rhin d'assurer à toujours sa sécurité aux Pyrénées. Singulier raisonnement, qui autoriserait chaque pays à prétendre, au profit de son système de défense éventuelle, réduire en annexes, en serviles satellites un ou plusieurs de ses voisins, et pour cela à les tenir dans un état plus ou moins complet de sujétion, d'affaiblissement et d'avilissement. Ce système, si injustifiable en tous cas, l'est un peu plus pour la France que pour la plupart des Etats; car sa forme géographique compacte et carrée, la mer qui la baigne et la protége sur la plus grande part de sa frontière réduisent singulièrement déjà le développement de son système obligé de défense.

Laissant de côté le principe d'éternelle justice, quel plus magni-

fique exemple peut-on trouver de cette politique de *Gribouille*, dont j'ai parlé ailleurs, qui se jette à l'eau, sauf à s'y noyer, de peur de se mouiller, que l'emprise du grand roi? Victorieux et prospère, au sein d'une profonde paix, que lui seul pendant tout son règne a rompue, un beau jour pour éviter aux âges à venir une chance de complication dans une de ces guerres générales, comme il dépendrait de la France de ne jamais en provoquer, de gaîté de cœur il la provoque, jette le gant à l'Europe entière, et allume une immense conflagration, dans laquelle sa monarchie manque périr, et d'où elle ne sort après douze ans d'efforts et de souffrances, qu'épuisée, ruinée et banqueroutière.

Et quelle garantie de paix, d'amitié et d'alliance que ces liens de parenté entre les souverains, même au point de vue et dans les Etats les plus dynastiques? Comment compter sur cette fragile chaîne? Comment peut-on supposer d'ailleurs qu'une grande nation se laisse longtemps traîner docilement à la remorque de celle qui prétend ainsi se faire sa suzeraine? Bientôt, selon toute probabilité, l'intérêt, l'orgueil national, ou quelque combinaison royale relâcheront, ou rompront cette union léonine. A peine Louis XIV mort, l'Espagne est en guerre avec la France. Napoléon, qui prétendit renouveler ce beau système, a su à quel prix il l'avait payé. Et Louis-Philippe en quelques mois à peine a vu surgir devant lui les fatales conséquences de sa triste tentative diplomatique inspirée par le même esprit.

Note à mettre au bas de la page, se référant après le mot fictif, *page 38, ligne 4.*

M. de Maistre, si je ne me trompe, a dit quelque part : « Il n'y a point d'homme dans le monde. » A l'encontre de cela, je dirais volontiers, sans vouloir forcer le sens et les conséquences : il n'y a pas de nations, et jusqu'à un certain point pas d'humanité dans le monde. Il y a des hommes.

CINQUIÈME LETTRE.

Beauséant, 28 octobre 1849.

La révolution de 1789 n'avait rien de nécessaire. Sans doute le vieil esprit de révolte qui date de l'an 1 du genre humain avait reçu des prédications encyclopédistes si follement tolérées par le pouvoir une grande surexcitation ; les idées dans une grande partie des classes supérieures et moyennes avaient été perverties ; les tendances funestes existaient ; mais il était parfaitement possible de les dominer, et jusqu'à un certain point de les écraser, de les anéantir progressivement, tout en donnant une légitime et ample satisfaction aux aspirations, aux besoins réels et justes ; et cela par les voies régulières, sans recourir à ce traitement par catastrophes, à ces soubresauts révolutionnaires, au prix desquels il n'est presque pas de progrès, d'améliorations qui ne soient trop chèrement achetées. A la direction révolutionnaire où fut entraînée la société il est plusieurs causes contingentes ; car un fait peut avoir de nombreuses causes, toutes essentielles, de chacune desquelles l'absence eût suffi pour l'empêcher d'advenir, et dont la concomitance est indispensable à sa réalisation. La principale des causes du cataclysme de 1789 fut l'inintelligence, l'instabilité et la faiblesse de volonté d'un monarque vertueux et bon, mais in-

capable. Un écrivain de mérite, dont l'ouvrage, étant plein de raison et de vérité, a pour cela été peu lu, tandis que la foule dévorait les œuvres essentiellement menteuses des *illustres* phantasmagoristes de l'histoire moderne, M. Droz a, si je ne me trompe, intitulé son livre : *Histoire des années pendant lesquelles il était possible de prévenir la révolution française, ou de la diriger*. La prévenir était facile ; l'écraser fut possible, je crois ; mais la diriger de façon à la rendre salutaire fut toujours impossible ; tout en elle était radicalement faux. 89, date fatidique et fatale, luira indéfiniment à travers l'histoire ; ce grand répertoire des folies et des souffrances humaines, comme un funeste point de départ, comme un phare décevant, dont la sinistre lueur a égaré déjà sur bien des écueils trois générations, et en égarera bien d'autres encore. Alors se fit l'irréparable scission entre l'avenir et le passé, la violente et à jamais regrettable rupture de la tradition ; alors fut jeté le grand cri de révolte, et proclamée la guerre systématique contre tout pouvoir ; alors sous toute la vieille société d'Europe à la fois le sol cessa d'être solide ; les fondements de tout ordre social s'effondrèrent, ou vacillèrent sur cette base devenue mouvante, et se lézardèrent, menaçant de crouler plus tard. Alors s'ouvrit l'ère révolutionnaire et démagogique. Le jour où le prince sans volonté qui siégeait sur le trône, à côté d'une noble et fatale compagne, embarrassé dans des conseils contradictoires qu'il ne savait pas apprécier, dans des difficultés inextricables *pour lui*, prenant toutes les institutions de la monarchie pour des abus, y compris son autorité même, du sein de son doute appela les états-généraux ; la parole fatale fut dite ; et de l'abîme fut évoquée la puissance par qui tout devait périr en Europe, à moins qu'une autre volonté assez forte et assez judicieuse ne se rencontrât pour dompter le monstre anarchique et le replonger dans l'abîme fermement clos sur lui. La séance du Jeu-de-Paume, la prise de la Bastille, ces deux

dates sinistres follement glorifiées, les journées d'octobre et toutes les autres fatales *journées* ne furent que les constatations, les manifestations, les développements, les réalisations successives de ce que portait en elle l'ouverture des états-généraux. Toutes les maladresses qu'avait pu rencontrer la royauté avaient précédé et accompagné cette convocation et la suivirent ; mais le fait en lui-même était un cataclysme.

La Constituante, que l'histoire faussée a entourée d'une auréole certes bien imméritée, reproduisant assez fidèlement les aberrations de la portion influente de la société, renfermait sans doute, avec de mesquines et ardentes rancunes, avec d'abondants trésors d'envies, de haines, d'égoïsmes inassouvis et avides à qui le scrupule était inconnu, d'hypocrisies, de sentiments bas de tout genre, renfermait, dis-je, de nobles et généreux sentiments, du désintéressement, de l'abnégation, de belles et grandes aspirations, un amour vif quoique généralement bien peu éclairé de l'humanité. Mais, hélas, ce qu'elle eut par-dessus tout ce fut une frénésie d'innovation à tout prix, un immense trésor de préjugés philosophiques, de chimères irréalisables, d'idées fausses sur presque tous les points de la science sociale, une profonde méconnaissance de toutes les conditions de l'ordre social et politique. Elle fut presque constamment dans le faux ; ses points de départ furent faux, ses buts faux, ses moyens faux. La passion, l'excitation de la lutte, l'entraînement de parti, la fureur de la popularité, la pression des passions et de l'anarchie extérieures, souvent l'insurrection flagrante s'en mêlant, les actes et l'œuvre de cette assemblée furent pires qu'elle.

Ainsi qu'elle, fut élevé par la renommée bien au-dessus de sa valeur réelle, son grand orateur, Mirabeau, caractère déshonoré dans tout son passé, dans sa vie privée et publique ; auteur d'écrits médiocres, dont une grande partie n'était pas de lui ; orateur ampoulé, théâtral, dont le succès soutenu

accuse le goût de ses auditeurs ; étranger au sérieux talent du *debater* parlementaire, et pour presque toute la partie solide de ses discours redevable aux contributions de son entourage, comme l'atteste, après tant d'autres, M. Dumont dans ses curieux mémoires ; d'une vanité immense, profondément immoral, vénal comme le fut son pendant populaire Danton ; sans conviction soit dans ses discours soit dans ses actes, la mort vint frapper Mirabeau bien opportunément pour sa gloire usurpée ; car elle permit aux esprits sans portée de supposer que le grand phraseur de la destruction eût pu déployer pour la reconstruction de l'ordre social une puissance égale à celle qu'il *semblait* avoir déployée pour la destruction. Hélas, il est si facile de renverser, ou de sembler renverser ce qui tombe et se renverse soi-même, il est si difficile de le relever. Mirabeau n'eût rien pu pour la restauration sociale, à moins peut-être que, rompant avec son passé révolutionnaire, il n'eût renié toute l'œuvre de 1789 ; et que, prenant corps à corps la révolution, il n'eût replacé la royauté sur sa vieille base de prépondérance et de tradition. Mais cela eût-il été praticable à cette heure, Mirabeau, avec son passé personnel honteux et ses récents antécédents politiques, était un des hommes les plus inaptes à l'exécuter.

Après trois ans de vie, trois ans de désorganisation, la Constituante disparut, laissant désorganiser tous les éléments du royaume, tous les liens sociaux dissouts, l'anarchie installée dans les lois et dans les faits comme dans les idées, toute hiérarchie gouvernementale ou sociale brisée, le pouvoir dépopularisé, déshonoré, et son ressort brisé, la vieille magistrature, la vieille législation, l'antique constitution de de l'industrie, les établissements immémoriaux de provinces et de municipalités, non pas plus ou moins bien réformés, mais brusquement détruits. Elle laissait la ruine dans les finances de l'Etat et dans les fortunes privées, la spoliation commencée par le clergé, un schisme redoutable et ignoble

follement installé dans l'Eglise, une constitution impraticable et absurde, la tradition absolument rompue, tout le passé détruit, rien de fondé, et le terrain disposé de telle sorte que fonder quoi que ce soit demeurait à peine possible. Voilà ce que le philosophisme et la révolution avaient fait de ce beau royaume de France si riche d'éléments de vie et de prospérité. Voilà l'œuvre de 89 et de la Constituante.

La Législative, terne et misérable transition de la Constituante à la Convention. La Convention, il n'y a pas dans la langue de mot assez méprisant et assez indigné pour stigmatiser cette ignoble et exécrable cohue. Honte au stupide délire qui depuis vingt ans a osé prétendre réhabiliter, que dis-je? glorifier, presque diviniser ce hideux pandémonium. Honte surtout aux écrivains trop célèbres, qui, soit spéculation de parti, soit coupable amour de paradoxe, soit culte honteux pour un semblant de gigantesque énergie, soit déplorable enivrement de la phrase, ont commencé ou sanctionné cette impudente et mensongère glorification. Ces *êtres*, que quelques-uns ont prétendu grandir en géants, n'importe de quoi, ne furent que des pygmées, vulgaires, ineptes et vils. Oui, la Convention fit de grandes choses; en tant que de grands crimes, de grands désastres, d'immenses maux infligés à l'humanité sont de grandes choses; mais elle n'eût pas même l'exécrable grandeur du crime. Elle fut grande comme l'avalanche de boue, qui de quelque haute gorge des Alpes descend et couvre de ruine, de mort et de fange une riche et heureuse vallée; elle fut atroce, bête, ridicule; elle fut surtout lâche. La majorité n'égorgea même pas par fureur ou par calcul, elle tua par peur; la terreur qu'elle fit, elle la subit d'abord elle-même; chacun tuait de peur que ses complices ne le tuassent. Poussé à ce point, le régime de terreur est presque sans exemple dans les fastes du monde, il ne s'est jamais vu sous une forme aussi systématiquement féroce et aussi lâche. Cette époque est une

tache sale et sanglante sur la trame de l'histoire. Avoir grouillé dans la fange sanglante de cette tourbe immonde est une infamie éternelle pour tout nom inscrit sur cet infernal calendrier. Deux seuls, parmi ceux du moins qu'entoure quelque notabilité, apparaissent nobles et purs : ceux de Boissi d'Anglas et de Lanjuinais. La fraction girondine ne tire guère son triste lustre que de son entourage ; il a fallu un tel fonds pour la faire briller d'un éclat de faux aloi, pour la faire paraître par comparaison intelligente, morale, humaine, conservatrice et courageuse ; car dans un milieu moins sombre elle eût été la négation de tout cela ; sa mort aussi a projeté quelque éclat sur elle et sur sa prétentieuse Egérie. La Gironde, qui ne comprit rien à rien, était incapable de faire du bien ; elle ne sut empêcher aucun mal, même par le triste calcul de s'en rendre complice pour l'atténuer et le dominer. Parodie dépaysée de l'antiquité classique de collége, elle n'était bonne qu'à mourir.

La guillotine, les assignats et le maximum, la ruine de tous et la plus stupide des phraséologies, voilà ce que la Convention inventa. Robespierre et Danton, Couthon, Marrat, Barrère, voilà ses types : ses hommes d'état, bourreaux en grand ; son financier économiste, voleur en grand, faux monnoyeur et banqueroutier ; son écrivain ; son orateur.

L'immense spoliation que la Convention exerça sur une masse énorme de suspects, la plupart inoffensifs, avec l'intention systématiquement arrêtée de faire changer de mains à une grande masse de propriétés, fut un des crimes les plus révoltants sur une grande échelle dont l'histoire conserve le souvenir. Le crime réussit, en ce sens qu'une partie considérable de la population des campagnes demeura rattachée à la révolution par la complicité et la solidarité du vol. Le profond matérialisme de l'économie politique moderne apparaît avec une triste naïveté dans la façon dont à peu près tous les écrivains actuels, même ceux qui ont le sens hon-

nête et veulent l'ordre, approuvent cette mesure, n'y voyant pour le présent qu'un très-grand nombre de familles rattachées à la propriété et par elle à l'ordre, et ne paraissant pas même s'apercevoir que la mesure qu'ils louent, crime, s'il en est, fut une colossale violation de la propriété et de l'ordre ; que par elle fut profondément démoralisée une grande portion des campagnes ; car presque tous les acquéreurs de ces biens dits nationaux eurent en achetant la profonde conviction d'acheter du bien volé ; et cette violation de la justice a pesé et pèsera pour plusieurs générations sur la conscience et la moralité des familles qui ont bénéficié à vil prix de ces dépouilles. Prime et appel de spoliation offerts à toutes les avidités révolutionnaires.

La prétendue nécessité de la Terreur pour sauver la révolution est un détestable sophisme. D'abord la Terreur ne l'a pas sauvée ; si la révolution eût pu l'être, la Terreur eût suffi pour la perdre. Puis y a-t-il chose au monde qui vaille qu'on la sauve, qu'il puisse être légitime de sauver par une systématique violation de toutes les lois divines et humaines, de tous les instincts honnêtes de notre nature ? L'idée même que la révolution ne pouvait être sauvée que par cet épouvantable régime ne la condamne-t-elle pas pour toute âme conservant quelque droiture ? Il y a dans l'humanité une singulière tendance à dénaturer les idées et les buts qu'elle poursuit, en les confondant avec les moyens employés pour réaliser les premières, pour atteindre les seconds, et en oubliant bientôt l'idée et le but pour le moyen ; en sacrifiant le but au moyen. Pour augmenter la somme de son bien-être, de tous ses avantages moraux et matériels, pour réaliser certains progrès, dont je ne discute point ici la valeur, pour donner à ses efforts dans cette direction toute la latitude, toute la puissance possibles, on convoite la liberté ; elle est, croit-on, le moyen. Pour conquérir cette liberté politique, on fait une révolution ; elle est le moyen du moyen.

Puis, pour défendre, pour sauvegarder contre les résistances, que nécessairement elle provoque, cette révolution qui a trompé toutes les attentes, on en vient tout simplement, sans transition, à immoler à cette révolution et la liberté soi-disant conquise, et tout le bien-être, tous les progrès préexistant à cette révolution. Le moyen révolutionnaire apparaît aux yeux hallucinés comme un but auquel tous les vrais buts essentiels de la société, tout ce qu'à bon droit dans son état normal elle cherche et défend de tous ses efforts, tout doit être sacrifié ; et en même temps, pour compléter le stupide holocauste, tous les principes d'éternelle justice.

Je me hâte de quitter ce point du vue du salut de la révolution. Vous concevez, Monsieur, que je ne tiens pas à ce qu'elle fût sauvée. J'en condamne le but et le fait, j'exècre les moyens employés. Suivant l'expression de Maistre (1), elle fut essentiellement satanique. Une fois ce fléau déchaîné et lâché sur le monde, le seul but souhaitable était de le saisir, si je puis personnifier ainsi ce fléau vivant, de le mater et de l'écraser. Accepter, comme on a souvent déploré que ce n'eût pas été fait avec ensemble, accepter le terrain de la Constitution et ses armes, ses hommes aussi sans doute, rallier sur ce terrain toutes les forces de la résistance monarchique et de la conservation pour lutter contre l'anarchie envahissante et toujours croissante, était chose impossible et vaine. La Constitution ne valait absolument rien ; elle était essentiellement inapte à fonctionner, elle était impossible *entre et par-dessus toutes les Constitutions*, c'est tout dire ; le pouvoir y était sans action ; l'anarchie y était installée et barricadée ; le personnel révolutionnaire était impuissant à sauver. Il fallait une réaction absolue contre les idées par

(1) L'usage en cette sorte de choses veut que ce nom, ainsi pris isolément, s'écrive et se prononce ainsi; et non comme on le défigure souvent : De Maistre.

lesquelles on périssait. Enfin il fallait oser la lutte, et risquer la guerre civile. Oui, la guerre civile ; elle est toujours une redoutable et déplorable extrémité ; il ne faut jamais y recourir qu'à bout de voie ; mais à bout de voie il faut y recourir ; il y a forfaiture ou démence à ne pas l'oser ; car il y a quelque chose de bien pire encore : c'est le règne accepté de l'anarchie et des révolutions ; il est évident qu'il vaut mieux la lutte contre le mal, que le mal subi sans conteste. Le Roi y eût péri peut-être ; qu'importe le Roi ? c'est la royauté qu'il est essentiel de sauver. Stupide entre toutes les stupidités, et certes l'une des plus funestes est cette formule stéréotypée des princes à qui le cœur défaille : qu'ils ne veulent pas faire couler le sang pour leur cause. Il s'agit bien de leur cause vraiment, de leur cause personnelle ; il s'agit de la cause de l'Etat, du pays, de la société, dont la royauté, dont le pouvoir est la suprême sauvegarde. Cette cause la plus vitale de toutes, qu'ils sachent la défendre. Les Rois, non, quoi qu'en pense l'étourderie de nos temps, dans leur intérêt, mais dans l'intérêt de la société, qui a un suprême besoin de pouvoir, ont un immense, un absolu devoir à remplir : celui de sauvegarder le pouvoir. Pour le remplir, il faut qu'ils sachent lutter et combattre ; qu'ils sachent verser leur sang, et faire couler dans le combat celui des ennemis et des défenseurs de l'ordre social ; par chaque goutte dans le présent, ils en économiseront des torrents dans l'avenir. Comment ? Ils en risquent des torrents dans des guerres politiques d'une opportunité souvent bien contestable ; et ils ne sauraient pas risquer le duel qui peut sauver leur pays ! Cette débonnaireté criminelle, vraie forfaiture, comme celle du général qui livrerait son corps d'armée pour ne point risquer de tuer des hommes ou d'en perdre, mais bien pire dans ses conséquences, cette débonnaireté est une immense cruauté envers la société, dont on répond, dont on a charge, et qui se fie. Que les rois

aient au moins le cœur de la sentinelle qui veille à leur porte, et qui saurait, elle, se faire tuer, ou faire feu sur l'émeute.

En supposant que Louis XVI eût été un *roi*, lui eût-il été possible de mater l'anarchie, que sa faiblesse avait laissé envahir le royaume? C'est ce que l'étude consciencieuse de cette époque laisse douteux. Y avait-il au bout de deux ou trois ans de révolutions, de déceptions, d'anarchie, assez de désabusement dans l'esprit des masses; y avait-il assez de troupes saines encore et disciplinées, pour que la royauté, se relevant de son annulation, assumant sur elle le salut du royaume, rompant en visière à la funeste assemblée, pût rallier autour d'elle une force suffisante pour écraser la révolution? Je ne sais; l'insuccès du voyage de Varenne laisse la solution du problême dans un doute éternel; ce voyage manqué par la maladresse de Louis XVI, qui ne sut jamais rien faire bien. J'incline pourtant à penser que la révolution eût pu être vaincue en France par la France; ce qui eût été souverainement désirable. Mais à supposer que cela ne se pût, il était facile à l'Europe de l'écraser; et quelque extrême que fût ce recours, il fallait que l'Europe l'écrasât. Ne nous laissons point arrêter aux déclamations faciles d'un droit des gens mal compris, comme aussi d'un patriotisme inintelligent et d'un chauvinisme plus ou moins sincère. Il n'est point en politique de droit absolu. D'ordinaire l'intervention d'une ou de plusieurs nations chez une autre est une faute et un crime : un crime envers la nation, qu'en se mêlant de ses affaires, on insulte et on violente; une faute envers soi-même, en se mêlant à ses dépends de ce qui ne regarde qu'autrui. Mais quand dans le sein d'une nation se fait une de ces explosions qui menacent la civilisation toute entière; quand, avec un caractère évident de généralité et d'épidémie, se dresse l'esprit de révolte et de propagande dans toute sa contagion; quand s'ouvre un intarissable cra-

tère; quand se déclare un immense incendie, il y a démence dans les voisins à ne pas se réunir, se lever comme un seul homme pour aller écraser le danger, étouffer la gueule du cratère, éteindre l'incendie. Voilà le droit pour soi, voilà le devoir; et pour ce qui est du voisin, tout est bien fait pour lui dans une telle intervention; tout est salut. Le sophisme seul pourrait prétendre étendre cette justification de l'intervention conservatrice à celle qui se fait au profit de la propagande d'innovation et de bouleversement, telle que la révolution la comprend et l'a tant faite. Intervenir au profit de l'innovation c'est attaquer chez autrui tous les biens les plus précieux des sociétés : la paix, l'ordre, le gouvernement établi, tout un ensemble de choses connu, acceptable, et fonctionnant de façon au moins passable; et cela au profit de l'inconnu, pour propager certaines chimères, certaines utopies, fût-ce même certains progrès expérimentés chez soi avec plus ou moins de succès, mais dont l'adaptation à autrui, l'effet chez autrui n'a nulle garantie, et peut être funeste, même mortel. L'intervention conservatrice au contraire sait de science certaine ce qu'il s'agit de conserver, voire de rétablir; et il faut que ce qui est soit bien mauvais pour ne pas valoir cent fois mieux qu'un rêve, que l'inconnu. Enfin il est telle chose que le bien et le mal. Et, à part les actes contraires en eux-mêmes à l'éternelle morale et que rien ne peut justifier, ce qui est bien pour le bien est mal pour le mal.

Dans notre civilisation d'Europe, dans notre chrétienté, les Etats sont essentiellement solidaires. Pour elle, pour nous, l'Europe eût donc dû intervenir. Mais nul, ou à peu près, parmi ses hommes d'état ne comprit la révolution, sa portée, sa puissance et sa redoutable force d'expansion. L'Europe ne songea point sérieusement à intervenir, et selon toute apparence elle ne l'eût point fait. Il fallut que la révolution elle-même jetât explicitement le gant à l'Europe. Car, quoi

que répète la menteuse rubrique des partis, ce fut la France qui, gratuitement, non provoquée, déclara la guerre. Ce fut la triste *Gironde* représentée par le triste Brissot, qui par la bouche profanée du pauvre Louis XVI jeta sur le monde ce brandon.

Mais, si c'était un droit pour l'Europe, afin de sauvegarder la société européenne, d'attaquer la révolution de France, à plus forte raison était-ce un droit pour les Français eux-mêmes. Aussi ce furent des entreprises profondément légitimes que les résistances armées, les guerres civiles organisées qui surgirent à la fois sur tant de points du malheureux royaume, et dont le plus illustre exemple fut celui de l'héroïque Vendée. Oh, je ne puis passer à côté de ce grand nom sans le saluer d'un immense respect, d'une immense sympathie. Là la plus sainte des causes servie, chefs et soldats, par les plus nobles champions, par des populations entières de saints, de héros, de martyrs. La sympathie qu'ils inspirent n'a d'égale que l'horreur pour leurs féroces adversaires. Race de tradition et de foi, la peste de l'époque ne l'avait pas atteinte. Elle défendait avec amour tout le trésor social que la révolution jetait aux vents du mensonge et du crime. Ah, s'il lui eût été donné de vaincre comme elle le méritait, elle eût sauvé cette pauvre France, y compris les hordes fanatisées ou terrorifiées que l'on poussait sur elle. Elle fut légitime aussi cette émigration armée qui s'en alla constituer sur la frontière un centre d'action restauratrice et de salut. Quant à l'émigration non armée qui s'enfuit du territoire devant les fureurs ou les menaces de la loi, quelle loi, bon Dieu! et de l'anarchie, il y aurait presque autant de niaiserie à la défendre qu'il y a de féroce mauvaise foi à l'attaquer; il est par trop fort de prétendre faire un crime aux gens qu'on pille ou qu'on égorge, ou qu'on ne peut protéger contre les pillards et les égorgeurs, de fuir de si aimables concitoyens.

L'appui, que l'émigration, que la guerre civile à l'inté-

rieur demandèrent à l'étranger, fut légitime aussi. Quand un fou met le feu à la maison qu'on habite, on demande aide aux voisins pour éteindre l'incendie. Si dans une famille un frère se jetait sur son frère pour l'égorger, reprocherait-on à la victime demandant secours d'introduire les voisins dans une querelle domestique? On se sent, on est mille fois plus compatriote d'un honnête Allemand, Anglais ou autre voisin, que d'un Danton, d'un Robespierre, d'un Barras, de tout autre ignoble terroriste ou parvenu d'anarchie. Il faut le dire franchement, laissant de côté la phraséologie et la pruderie conventionnelles d'un chauvinisme à l'usage des partis oppresseurs, le patriotisme ou plutôt le nationalisme, car on aime son pays en le combattant ou le quittant, n'est point un sentiment, un devoir de premier ordre, c'est-à-dire que rien ne puisse primer, ou même abolir. Conventionnel en grande partie, presque entièrement relatif à d'autres sentiments, à d'autres devoirs bien autrement primordiaux et absolus, les occurences diverses, la scission entre ce lien et les intérêts sacrés dont il doit être la garantie, peuvent profondément le modifier, même l'abolir. La volonté du citoyen y suffit; il n'est point attaché, asservi à la glèbe; il peut, sans avoir de raison à en rendre, changer de patrie à son gré, et par-là transférer d'une association politique à une autre toute son allégeance. Sans doute un ineffable, puissant et doux instinct rattache chaque homme au sol qui l'a vu naître, où s'écoulèrent ses premiers ans, où vécurent et dorment ses pères, où les générations précédentes de sa race souffrirent et vécurent ce qui est l'histoire. Mais gardons-nous, entraînés par un lyrisme outré, de prétendre transformer ce cher attrait en plus qu'il n'est, comme valeur obligatoire, et même comme puissance intime. Le Breton en Provence, l'Asturien en Andalousie sont plus *dépaysés* que bien des hommes de nations étrangères les uns chez les autres. La pleine jouissance de tous les principaux

objets pour lesquels les sociétés sont une nécessité humaine : la sécurité personnelle, les droits de la famille, le respect des relations intimes, la propriété, le libre usage de l'activité personnelle, la liberté du for intérieur de la conscience, le respect de la justice et des lois de la morale universelle, le respect des droits naturels et des droits acquis : voilà les véritables buts de l'association politique ; voilà ce que la cité, ce que son gouvernement doivent garantir et sauvegarder ; voilà ce que représente la patrie, ce qui, tant qu'on en demeure membre, la rend sacrée, et lie à elle d'un lien souverain, mais essentiellement synallagmatique. Le jour où le mot patrie cesse de représenter tout cela, il n'est plus qu'un mot. Le jour où la cité ou son gouvernement cesse de sauvegarder tous ces buts de leur existence, tous devoirs cessent envers eux ; si ce gouvernement s'en fait l'ennemi, il faut le traiter en ennemi. Et, si par lâcheté, par torpeur, le pays laisse exploiter par son prétendu gouvernement les forces nationales dans ce sens antisocial, force est bien, en luttant contre le gouvernement, de lutter contre le pays, ou portion du pays ; de même que lorsqu'une nation se défend contre l'agression d'une autre, elle ne saurait s'enquérir si la nation agressive pousse, ou subit son gouvernement, et en tenir compte dans le combat. Tant pis pour les complices ou les agents peureux du crime social ou politique. D'ailleurs, dans cette lutte du citoyen sacrifié contre une patrie marâtre, non-seulement il se défend, mais il défend l'immense majorité de ses concitoyens sacrifiés comme lui ; et, en retour de leur poltronne torpeur, ou de leur agression lâche, il les fait profiter de son active protestation, de sa virile énergie. Sans doute la guerre civile est la plus déplorable des extrémités, la plus désolante, la plus redoutable des guerres ; mais quand elle est motivée, nulle ne saurait être plus légitime. Parfois, surtout aux époques de querelles sociales, elle est essentielle-

ment sainte et faite pour passionner les nobles cœurs. C'est qu'elle n'a point pour motif des causes plus ou moins politiques et d'une appréciation difficile ; elle se lève pour sauvegarder ou reconquérir tous les trésors de la civilisation, tout ce qui en est la garantie. Religion, tradition, droit, liberté, dignité, famille, propriété, tous les éléments de la sociabilité, elle les couvre de sa bannière. Au lieu d'ennemis conventionnels, le soldat a devant lui des barbares de l'intérieur, ennemis fanatiques ou lâchement involontaires de la sociabilité, qui prétendent lui ravir tout ou partie de ces biens, ou du moins lui arracher ce qui les garantit.

Il est établi d'admirer, ou du moins d'approuver ceux qui dans la révolution française, pour fuir les horreurs ou les dangers de l'intérieur, se réfugièrent dans les camps. J'avoue que je ne puis porter le fétichisme du mot patrie jusqu'à trouver qu'il soit si beau de défendre à la frontière, ou contre ses compatriotes soulevés, de prétendre imposer à ceux-ci, et parfois à ses voisins, ce qui est si hideux en soi. Dans un tel cas, derrière ce qu'on prétend nommer patrie je vois Robespierre, le terrorisme et les sauvages. Et là est l'ennemi.

Comment la guerre civile, si légitime, si ardente sur plusieurs points du territoire, échoua-t-elle partout ? Comment l'Europe armée tout entière n'écrasa-t-elle pas la révolution dans son œuf satanique ? Comment la Convention et son Comité de salut public purent-ils trouver en face d'eux un peuple assez démoralisé, assez intimidable, assez fanatisable, pour qu'en dépit de son intérêt évident, on pût, sous la pression d'une terreur inouïe impitoyablement organisée sur une immense échelle, pousser toute la population virile dans les cadres des hordes de la terreur, et, prétoriens involontaires, moitié fanatisés, moitié terrorifiés, les lancer, soit sur les provinces soulevées, soit aux frontières contre de vrais libérateurs? L'école providentielle voit là sans doute le doigt de

Dieu et sa conduite immédiate, soit, selon les points de vue, dans une évolution climatérique, soit dans un châtiment gigantesque. Vous comprenez, Monsieur, que cette appréciation ne peut être la mienne. Quelque extraordinaire que soit un tel résultat, les causes humaines suffisent à en rendre compte. D'abord les causes d'une nature générale : à l'intérieur de la France ce mélange de terreur, de fanatisme moutonnier et de patriotisme plus ou moins bien compris; à l'extérieur l'inintelligence et la malhabileté prodigieuses des gouvernants. Puis une suite de petits accidents, de petits faits, de petites causes, dont chacune à son jour donné suffit probablement pour sauver la révolution qui eût dû être écrasée, et dont chacune tour-à-tour, ainsi qu'il arrive sans cesse, se trouvait la cause *sine qua non* de son salut. Pour les indiquer toutes, il faudrait écrire l'histoire de cette funeste époque, l'écrire avec bon sens et bonne foi, non avec ce parti pris de mensonge et de dénaturation, si je puis m'exprimer ainsi, qui en domine et pervertit entièrement les histoires les plus en renom. Outre l'action exercée sur les conseillers et les agents des souverains par le philosophisme de l'époque, par l'illuminisme même, tout semble prouver que la trahison positive, soit bénévole par pure sympathie, soit soldée, siégea à cette époque aux Conseils de plusieurs des puissances, spécialement de l'Autriche et de la Prusse, les premières appelées à agir. Le duc de Brunswick lui-même, généralissime dans la première campagne, tout souverain qu'il était, semblait assez sympathique à l'orgie politique de France, pour que les meneurs de cette orgie eussent songé à lui offrir la défense de cette révolution, qu'il fut appelé à combattre. Il a fallu un miracle d'ineptie ou de trahison pour la sauver d'être écrasée dans la campagne de 1792. Elle n'avait point d'armée, car le peu de troupes qui restaient étaient démoralisées et désorgani-

sées (1) ; les premiers engagements montraient toute leur inaptitude à la résistance. Une grande partie des populations était prête à recevoir l'armée coalisée en libératrice. Arriver à Paris, et dans ce nid révolutionnaire écraser la révolution, le plus simple bon sens commandait ce plan ; et rien n'était plus facile que de le mener à plein succès. La retraite des alliés après une folle inaction reste un des plus inexplicables et sinistres problêmes historiques, dont le mot, il faut hélas le répéter, sauf à le répéter sur plus d'une autre occurence, ne peut être qu'ineptie ou trahison, probablement ineptie et trahison.

Quoique avec une évidence moins scandaleuse, dans les trois campagnes suivantes apparaissent chez les alliés, l'inintelligence dans les plans et dans les opérations de guerre, l'inintelligence profonde de la situation dans la direction politique, si direction il y eut, car on peut en douter à la vue du chaos de petites ambitions contradictoires, de petites rivalités, de petites mauvaises fois, qui énervent l'action des alliés en présence du sauvage ennemi, qui, lui, va puisant de nouvelles forces dans l'intensité de son ivresse, dans les transports de sa fièvre chaude, dans la surexcitation de la terreur qui le pousse, et qu'il fait. Parmi les hommes politiques d'alors, deux seuls semblent avoir d'abord compris à quoi l'on avait à faire, et ce qu'était la révolution : Burcke et Gouverneur Morris ; car Pitt fut long à s'en douter ; et, quels qu'aient été le génie et le grand rôle de ce glorieux homme d'état, les buts accessoires qu'il poursuivit dans la lutte, l'éparpillement de son action, font croire qu'il méconnut trop longtemps la gravité du danger. Devant la formidable puissance d'anarchie qui les menaçait tous, les gouvernements s'amusaient à se jalouser, à diviser leur ac-

(1) Cette situation militaire incontestable a été reconnue par deux hommes de guerre assez autorisés : Napoléon, et M. le duc d'Isly ; l'un à Sainte-Hélène, l'autre à la tribune du Palais-Bourbon.

tion, à convoiter des parcelles de sol devenu français, donnant ainsi chez leur ennemi le sentiment national pour auxiliaire au sentiment révolutionnaire. L'émigration armée, qui réclamait et à qui le bon sens attribuait le premier rang dans la bataille, fut systématiquement tenue à l'écart, découragée et dénuée ; les réactions intérieures contre la tyrannie de la Convention, en Vendée, en Bretagne, à Lyon, sur tous les points furent abondonnées à elles-mêmes, ou secourues d'une façon dérisoire. Cette prodigieuse ineptie dura lors même que la révolution victorieuse déborda sur les territoires voisins, et commença à jeter profondément dans ce sol envahi les germes d'anarchie, qui ne devaient que trop y germer. Puis vint l'ignoble et stupide défection de la Prusse et de l'Espagne, et commença le sauve-qui-peut monarchique.

La révolution triomphait ; mais à l'intérieur son énergie de fièvre chaude s'était en grande partie usée ; les horribles conséquences de tant d'erreurs, l'extrême malheur avaient, quoique trop incomplètement, désillusionné bien des esprits ; tant de crimes avaient lassé la peur. Le ressort de la terreur, trop tendu, devait se briser ; et, à la faveur d'une querelle de ménage entre terroristes, cet exécrable ressort se brisa en effet ; la réaction commença ; et une fraction des terroristes, aussi ignoble que la fraction vaincue, se trouva, sans savoir comment, entraînée par la force de cette réaction à la personnifier, à lui servir d'instrument. Réaction bien incomplète sans doute, où survivaient, dominaient encore bien des préjugés révolutionnaires, anarchiques, ou menant à l'anarchie, où l'esprit public, intimidé, garroté, par l'horrible passé, par les faits accomplis, par la monstrueuse pseudo-légalité existante, par cette formidable machine révolutionnaire qui l'enserrait de toutes parts, n'osait formuler, du moins tout haut, et jusqu'à un certain point s'avouer à lui-même tous ses vœux, tous ses besoins, toutes ses aspirations, toutes ses tendances de retour, toutes les nécessités

d'une restauration de l'ordre social. La Convention, cette lâche assemblée, pataugeait dans l'impossible. Au dehors elle demeurait aussi révolutionnaire que jamais. Au dedans, rejetant sur sa lâcheté les crimes terroristes dont elle avait subi la complicité, et sacrifiant comme boucs émissaires à l'opinion publique ses membres et ses agents les plus atrocement notés, elle s'essayait, œuvre irréalisable, à réparer les maux qu'elle avait faits ; révolutionnaire, à arrêter et à réparer les œuvres de la révolution ; anarchique, à museler l'anarchie ; anti-sociale, à restaurer la société. Elle prétendait exécuter toutes ces choses en niant ou repoussant tous les principes dont elles découlent, en partant de tous les principes qui leur sont hostiles ; elle prétendait les exécuter par un personnel qui leur était antipathique, et qu'un si récent passé compromettait contre elles. Il y a trop de logique dans la conscience, dans l'esprit humain, pour qu'une telle œuvre, par de tels ouvriers, soit possible jamais. Comment serait-il donné à un Tallien, à un Legendre, à un Sieyès, à un Fouché, de sauver une société ? Mais quelle triste situation sociale que celle où de tels noms s'entourent, pour les honnêtes gens, d'une auréole de popularité, et personnifient pour eux l'ordre et l'espérance !

Pourtant l'esprit public, jusqu'à un certain point assaini, progressait, et pénétrait toutes choses. Peu à peu une sorte d'ordre matériel et moral se refaisait. La Convention avait achevé cette constitution, pour parfaire laquelle elle était censée avoir été seulement nommée. Cette constitution, que l'on pouvait presque trouver bonne en la comparant au régime du Comité de salut public et même à celui de la Convention pénitente, cette constitution était détestable et impraticable, comme toutes les constitutions populaires possibles. Pourtant, je le répète, par comparaison sa mise en vigueur était désirable ; elle l'était surtout en ce sens qu'elle faisait maison nette des hommes d'alors, et entraînait

un appel par l'élection à l'opinion publique, dans ce moment comparativement saine et réparatrice. Cette situation permettait de tout espérer. Sans secousse, sans violence, sans représailles, la société eût peut être pu être avec quelque solidité replacée sur ses bases. C'était compter sans la Convention ; cette triste assemblée admettait bien un certain retour à l'ordre ; mais elle ne pouvait l'admettre complet ; elle se refusait surtout à l'admettre sans elle, à subir le verdict de déchéance qui l'attendait. Nommée, et Dieu sait comment, avec le mandat spécial de faire la constitution, elle prétendit braver et enchaîner l'élan de l'opinion en imposant aux assemblées prochaines les deux tiers de ses membres. Rien ne pouvait être plus impudent. Soi-disant issue de la souveraineté du peuple, n'ayant que cette base à prétendre, ne connaissant que ce dogme, la Convention prétendait enchaîner, fausser, fruster ce principe et cette souveraine puissance. La répulsion de l'opinion fut générale; à Paris elle prit un caractère de protestation explicite et active; jamais rien ne fut plus juste. Vous savez, Monsieur, combien peu j'attache de valeur morale en général aux manifestations populaires, combien peu je les approuve; toutefois mon blâme et ma répulsion se rapportent aux gouvernements réguliers. A quelques mois de la Terreur, vis-à-vis d'une Convention les procédés politiques se jugent à un point de vue nécessairement exceptionnel. En révolution le bien même prend nécessairement souvent une forme et une allure révolutionnaires. Subissant un faux et mauvais principe, force est bien de l'utiliser, et d'en tirer du moins les conséquences qu'il peut offrir relativement bonnes et favorables au rétablissement de l'ordre. Ainsi la résistance des sections au décret inique et insolent, par lequel la Convention, sa constitution baclée, prétendait s'imposer à la souveraineté nationale, cette résistance était juste; et pour la première fois depuis 89 une manifestation populaire se

produisait dans le sens du bien. La Convention voulut l'écraser. Un de ses membres, non les plus féroces, mais les plus ignobles, Barras fut chargé de cette œuvre. Inapte à l'accomplir par lui-même, il ramassa sur le pavé de Paris une sorte de bravo corse, connu seulement pour avoir, sous le patronage d'un cadet de la maison de Robespierre, aidé à écraser les malheureux Toulonais luttant contre la Terreur, et pour avoir depuis, à la chute de la Terreur, partagé la déchéance qui frappait ses féroces patrons. Le bravo ramassa sur le pavé, où ils se trouvaient comme lui, une bande de quelque 1500 bandits, vils sicaires de tous les crimes des années précédentes, récemment échappés des prisons, où les avait justement jetés la réaction de justice en thermidor; ce fut l'élite de la petite armée, avec laquelle, aidé de ce puissant génie militaire qui devait plus tard étourdir et bouleverser le monde, le bravo, qui devait être Napoléon, mitrailla, écrasa ce peuple justement insurgé, et assura à la Convention-Croupion la durée de sa domination réusurpée. La réaction, la restauration de l'ordre furent pour le moment neutralisées, ou du moins puissamment enrayées; et Bonaparte gagna en vendémiaire ses seconds éperons, au service, au profit du terrorisme, contre la légitime protestation d'une population indignée, et contre la restauration de la société.

Comme cela devait être, le tiers amené par l'élection dans les Conseils fut restaurateur. On pouvait espérer. Si l'ordre matériel se maintenait, si l'absurde constitution directoriale pouvait fonctionner seulement deux ans, une majorité restauratrice devait dominer dans les conseils ; une restauration de la France par la France, la plus parfaite combinaison souhaitable, s'offrait en perspective. L'Europe, déjà partiellement bouleversée par la révolution sur la rive du Rhin, n'était guère encore entamée sur aucun autre point; elle aussi pouvait être sauvée. Il ne devait pas en être ainsi. L'année suivante l'influence de Barras, décidée par des

motifs dont peu importe de sonder la source, fit donner au vainqueur de vendémiaire le commandement de l'armée d'Italie... Je laisse aux hommes pour qui la guerre est une spécialité, un métier, un art; qui, indifférents à la nature, à la cause, à la justice de la guerre, stoïques condottieri-artistes, aiment en elle l'art pour l'art; je laisse à la foule immorale et affolée, qui adore par-dessus tout le bruit et le succès, le tambour et les fanfares, idolâtre de qui l'opprime, l'exploite, la fouaille, je laisse à cette foule à célébrer la campagne d'Italie. Au regard du philosophe il n'y a là qu'un nouveau progrès, une nouvelle conquête de la révolution antisociale de France. La noble et heureuse monarchie de Savoie, qui quatre ans l'avait tenue en respect sur la crête des Alpes, le paternel gouvernement de Toscane, la vieille et auguste Papauté sont vaincus, humiliés, dépouillés de prestige, pillés et rançonnés comme par une horde de barbares. Les vieilles républiques ne sont pas épargnées : Gênes succombe ; Venise, jouée, trahie avec une impudente rouerie, révolutionnée au nom des principes démagogiques, finit par être livrée comme appoint, par un scandaleux traité, à l'Autriche mutilée, qu'on déshonore par la triste complicité que lui inflige ce honteux marché. Dans toute la péninsule la tradition, cet inappréciable élément de vie, est renversée, ou radicalement ébranlée. Voilà sur quoi, parce que, dans l'intérêt de la conquête, il n'avait pas fait en Italie tout le mal qu'il pouvait faire, même les amis de l'ordre bâtirent au jeune condottiere une réputation d'homme d'ordre et d'organisation, de héros sauveur.

En 1797 le mouvement de réaction sociale s'était maintenu en France; un second tiers, produit de ce mouvement, était entré dans les conseils, et avec le tiers de 1795 formait la majorité contre le vieux tiers, reliquat de la Convention. Un directeur dans les mêmes tendances faisait partie de ce Directoire, d'abord composé de cinq régicides. La

restauration de l'ordre semblait donc assurée; soit qu'on l'entreprît sur-le-champ, soit que, se bornant à préparer sagement les voies, on attendît, pour la parfaire, l'arrivée en 1799 du troisième tiers. Je ne sais réellement si dans ce retour des cœurs, des imaginations et des esprits vers les idées d'ordre et de pouvoir, seules sources de salut, les dures leçons de l'expérience avaient été assez comprises dans toute leur portée, avaient suffisamment dessillé les yeux des majorités sur tant d'idées fausses, de préjugés et d'engouements, pour que ces majorités, qui voulaient sincèrement le retour de l'ordre, sussent en reconnaître en même temps et en vouloir toutes les conditions. Là était le danger. Si l'œuvre de restauration s'élevait dépourvue de ses bases et de ses garanties nécessaires, elle ne pouvait être qu'éphémère, amener qu'un calme passager; et, quand le salutaire effroi du péril perdrait de son intensité, ébranlée par de nouvelles agitations, battue en brêche par les mêmes passions et de nouvelles ambitions, elle devait de nouveau être renversée par le vent révolutionnaire. Mais le contraire pouvait être espéré. Pour rétablir la société sur des bases solides et dans des conditions d'ordre durables, il fallait que la monarchie fût relevée, l'héritier du trône rappelé sans conditions; qu'on n'imposât, et que le monarque n'imposât à l'autorité royale aucune sujétion, aucun partage, qui toujours nécessairement dégénère en lutte et en ruine de la souveraineté, au profit (hélas! au détriment) de l'élément populaire, et par suite en révolution. Il fallait que le retour de la nation à la religion antique fût complet, hautement proclamé, réalisé dans la réorganisation de l'éducation politique. Il fallait que de ses folles, de ses funestes conquêtes politiques la nation désabusée ne prétendît conserver aucune; que la presse, cet engin, cette hydre, ce Protée du mal, fût solidement entravée et muselée par la censure. Il fallait que la chaîne rompue de la tradition fût fortement renouée et

ressoudée ; que, sans songer à des réactions ou vindicatives ou puériles, sans refuser de profiter des quelques idées utiles de détail qui avaient pu apparaître dans un fouillis de folies, tout le court et sinistre passé datant de 89 fût tenu pour nul et non avenu, ses œuvres comme n'ayant jamais été, et que l'avenir se rattachât à ce passé traditionnel, sur qui resplendissait l'idée, l'auréole, le labarum du droit. Cela à obtenir était beaucoup ; mais, je le répète, si jamais ces conditions si nécessaires eurent chance d'être obtenues, ce fut alors ; alors fut le moment *fatal*, le jour propice par-dessus tous les jours. La leçon avait été si forte, le démenti des faits aux erreurs si grand, que l'on pouvait tout attendre de la réaction. Toutes les circonstances étaient bonnes. La France, malgré ses coupables agressions contre ses voisins, demeurait non entamée, non humiliée par la conquête, victorieuse même ; son amour-propre, cet élément dont il faut tenir si grand compte, était sauf. L'œuvre du retour eût été tout-à-fait, exclusivement sienne, sans aucune compulsion ni influence étrangère. De plus, sauf quelques batailles gagnées et d'une gloire médiocre, rien avant 96 n'avait jeté d'éclat sur la révolution ; et, bien que la campagne d'Italie fût venue sous ce rapport modifier assez les choses pour qu'il fût fort à regretter que la contre-révolution ne se fût pas faite en 95, cependant la fortune n'avait point en 97 amassé autour du fait révolutionnaire assez de succès, de triomphes, de ce qu'on appelle gloire, pour en voiler, dans une splendeur d'aloi plus ou moins douteux, les hontes, les remords, les hideurs. Aucun ordre intérieur réel, aucun éclat extérieur ne s'étaient produits. Nulles grandes ou brillantes existences n'étaient rattachées à la révolution ou à ses conséquences. Rien d'apparence respectable et permanente n'avait surgi. Nuls intérêts honnêtes ne se trouvaient, ou ne pouvaient se croire engagés. Rien dans le passé révolutionnaire que l'anarchie ou la terreur ; le chaos, la banqueroute, la ruine de

l'Etat et des particuliers, l'échafaud, les mitraillades et les noyades, la confiscation, la persécution religieuse ; l'horreur de la veille, l'effroi du jour, le cauchemar du lendemain ; l'orgie impure et sanglante ; hors des frontières la propagande effrénée et pillarde, la soi-disant liberté offerte, la tyrannie des soudards et des proconsuls appliquée, le pillage organisé ; les nations et les populations rançonnées en masse. Ainsi, entre le passé traditionnel et 97 aucun abîme de séparation ; si ce n'était un abîme de crimes, que le souvenir populaire aurait hâte de combler. Que trop il devait plus tard en être autrement.

97 offrait donc une inappréciable, une *inretrouvable* chance. Mais Bonaparte ne permit pas qu'on en profitât. Cet homme, qu'on veut bien saluer comme le restaurateur de l'ordre social, en étouffa, en comprima, en détruisit la plus belle, la seule complète chance. Il voulut bien à son jour de l'ordre et de l'autorité ; il favorisa bien à son jour les éléments et les forces qui les pouvaient produire. Mais ce ne devait être que quand il se croirait en mesure de les vouloir à son profit, de les confisquer, de les exploiter au profit de son insatiable égoïsme, de son ambition à jamais funeste. Le néfaste guet-à-pens de fructidor fut l'œuvre de Bonaparte ; les ignobles conventionnels qui l'exécutèrent à Paris, qui violèrent les pouvoirs légaux et déportèrent sur une terre pestilentielle les plus hommes de bien parmi les élus populaires, n'osèrent ce hideux attentat qu'après avoir reçu l'assurance de la vive approbation du général d'Italie, et de l'appui de l'armée avec laquelle il venait d'anarchiser cette belle terre. Un de ces brutaux soudards que le terrorisme légua à l'empire, Augereau, dut représenter à Paris le machiavélique vainqueur.

Alors on eut dans toute son impudeur le hideux spectacle que l'esprit révolutionnaire n'a jamais manqué à l'occurence de présenter depuis au monde, qui, à sa honte, n'a

ni assez de bon sens ni assez de sens moral pour s'en indigner suffisamment. On a vu, on verra toujours ces hypocrites hableurs de liberté, de suffrage populaire, de souveraineté du peuple, dès qu'ils ne peuvent les exploiter, escamoter ou terrorifier à leur profit, se hâter de les violenter, de les insulter, de les briser. La volonté manifeste de la nation fut défiée et étouffée ; ses élus furent déportés ; et les impurs héritiers de la Convention se donnèrent à cœur joie d'une recrudescence de terrorisme. La réaction était perdue ; le moment merveilleusement propice, *fandi tempora*, était passé et perdu. La tradition était brisée à ne pouvoir se bien renouer jamais.

Des deux années qui suivirent cet attentat à quoi bon parler? Tyrannie anarchique au dedans, voleries éhontées au dehors. L'Italie livrée aux extorsions. La vieille Suisse sans prétexte envahie à l'appel de quelques intrigants ; ses gouvernements renversés ; le trésor de Berne honteusement volé ; le sol sacré des petits cantons noyé dans le sang généreux de leurs enfants. La république une et indivisible partout propagandiste et agressive, partout humiliée sur les champs de bataille, jusqu'à ce que deux condottieri italiens, *Massena*, puis *Buonaparte*, la sauvent d'une expulsion complète des territoires envahis, probablement de l'envahissement bien mérité du sien.

Bonaparte, revenu de sa vaine campagne d'Egypte, avait d'une main violente saisi le pouvoir suprême. La restauration de l'ordre, qu'il avait empêchée au jour opportun pour la bien faire, il l'entreprit, ainsi que je l'ai dit, à son jour ; il l'exécuta avec un puissant génie, une merveilleuse vigueur. Mais forcément, par le seul fait que c'était lui qui la faisait, lui l'héritier de la révolution, l'homme de la force brutale, elle fut radicalement viciée, entachée à fond d'un alliage et de principes qui devaient la corrompre et la tuer ; elle portait en naissant son germe de mort. En effet par l'apparition,

l'élévation et l'action du soldat tout-puissant, la tradition était plus brisée que jamais; une légalité nouvelle, imposante quoique sans base et sans racines, se substituait à l'ancienne, produit des siècles, qui seule portait en elle l'inestimable notion du droit; et cette légalité nouvelle semblait consacrer aux yeux des peuples l'abolition de l'ancienne, la rupture de la chaîne traditionnelle. Cette révolution sociale universelle, que la république n'avait su entourer que de honte, de souffrance et de terreur, le premier consul, puis empereur l'entoura, lui, de la splendeur d'un ordre matériel qui semblait solide, de la splendeur de son génie et de nombreuses victoires gagnées sur tous les champs de bataille de l'Europe, toujours dans des guerres sans cause, ou pour les causes les plus injustes. Mais qu'importe aux foules humaines la justice des guerres? A leurs yeux les lauriers consacrent tout.

Continuateur, quoi qu'il en eût, du fait révolutionnaire, Bonaparte y rattacha pendant son règne certains intérêts et les habitudes d'une génération; il y rattacha de nombreuses existences individuelles considérables, influentes dans l'armée, les magistratures, les lettres et les arts; et compromit dans sa cour, ou engagea dans divers services une portion notable des anciennes races, dépositaires plus spéciales de la tradition. Ainsi devenait chaque jour moins favorable, moins solide le terrain pour cette tradition, si jamais quelque fait historique semblait vouloir la renouer. Il fallait toute l'étourderie ou la courte vue que la foule porte dans ses jugements, il fallait tout l'éblouissement que lui inspire le succès pour se consoler de cette destruction des chances favorables au rétablissement solide de l'élément traditionnel, en se confiant pour un long avenir à l'épée victorieuse du soldat couronné. Ce mirage du droit, qui dans une plus ou moins grande limite suivant les époques, équivaut en force au droit lui-même, ce talisman sacré: l'idée de légitimité que possède

la tradition du passé, Bonaparte ne l'avait pas et ne pouvait l'avoir. Il fallait qu'il gouvernât toujours l'épée haute, et en retrempant dans de nouvelles victoires son prestige de victorieux; il ne pouvait donner à ce pouvoir issu du sabre le caractère paternel et doux du pouvoir incontesté. Ce vice radical, atténué sans doute par la transmission même, mais aussi non compensé par sa force personnelle, il devait le transmettre à son successeur, s'il parvenait à lui laisser héréditairement son sceptre-sabre. Le comte de Maistre, je l'ai déjà rappelé, a dit : la légitimité est une plante qui ne croît que dans le sang. Je le comprends en ce sens que ce n'est qu'après de longues années souvent déchirées par des contestations violentes que le pouvoir héréditairement transmis passe de fait en droit; survivant à toutes prétentions rivales ou hostiles, arrive à s'entourer de toute la majesté de la tradition souveraine, et donne aux peuples cet immense bienfait d'une autorité incontestée dans son titre, dans son représentant et dans son extension.

Non seulement Bonaparte était un monarque parvenu, ce qu'on peut parfois espérer de faire oublier, mais il était un parvenu révolutionnaire. Ex-jacobin, ex-soldat du terrorisme, de la révolution, complice des séides de cette révolution, porté par son flot impur et sanglant au pouvoir suprême, acceptant ou subissant son odieuse tradition ininterrompue et non désavouée, il en demeurait, sur le trône ou sur le cheval de bataille, la consécration aux yeux de la foule, la justification par le succès, le propagateur dans toute l'Europe traditionnelle encore.

Et non seulement Bonaparte était un parvenu, et un parvenu révolutionnaire, mais il était dans son caractère personnel d'aggraver tout ce que renfermait de funeste pour la France et l'Europe cette situation compromettante et violente. Entouré de l'auréole du triomphe, advenant à la tête d'un peuple lassé, désabusé d'agitations politiques et de ce qu'on

appelle liberté, il eût, je le crois, dépendu de Bonaparte de régner paisiblement sur la France, heureuse de l'ordre intérieur et de la prospérité matérielle, respectée au dehors, appuyée sur son épée. Il n'eût rien fondé, je le crois; mais cela eût duré sa vie durant, et un peu au-delà. Au lieu de cela, turbulent, agressif, insolent, ambitieux de conquêtes et désireux de bataille, incapable de paix, puisque, envahissant en pleine paix, il forçait à la guerre ses voisins les moins énergiques, il imposa dès le premier jour et sans cesse à l'Europe la lutte permanente; à la France la guerre sans répit et l'épuisement de toute sa vitalité dans une agression sans terme et sans raison.

Le puissant aventurier italien, en pleine possession du pouvoir, commença par rendre à la révolution l'Italie, qui lui échappait; puis il se prit à rétablir en France, sans rompre avec l'œuvre révolutionnaire, l'ordre civil, religieux, judiciaire et financier, et surtout l'ordre administratif. Il est impossible de ne pas payer un tribut d'admiration à la haute intelligence déployée dans cette œuvre, dont plusieurs parties subsistent et subsisteront, bien que l'œuvre soit profondément saturée de faux principes (1).

(1) Entre divers principes d'une portée funeste consacrés alors se trouve celui de l'égalité des partages. Ce principe, qui après une génération et demie, est loin encore de ses dernières applications, doit amener un morcellement du sol arrivant à l'émiettement, à l'impraticable, et auquel c'est une chimère que de prétendre remédier par des projets d'association dans la culture ou la mise en fermage, système auquel se refuse l'instinct de la propriété. Ce morcellement du sol et la diffusion corrélative de la propriété, au point où elle se trouve maintenant, ont bien pu, pourront bien amener dans un cas donné, dans un moment de naufrage politique et d'anarchie, d'utiles résultats; en ce sens qu'il se peut qu'un nombre immense de petits propriétaires réagissent contre les principes effrontément destructeurs de toute propriété, de toute famille, de toute société. Mais, si ce bienfait se produit, car à l'occurence il est loin d'être assuré, ce n'est là qu'une utilité toute exceptionnelle, qui, je le crains bien, ne saurait durer, vu l'inintelligence extrême de ces propriétaires infinitési-

Sur toute la régulière ordonnance de l'Empire plane l'esprit de despotisme arrogant et d'égoïsme sans frein, qui caractérisent le condottiere de génie qui en est l'âme. Il est l'homme des voies de fait. Les éléments civilisateurs, que son esprit de gouvernement lui suggère de protéger ou de

maux, dont toute la capacité consiste à voir l'abîme quand ils sont dedans ou à peu près, à se cramponner alors aux parois, sans trop savoir comment en sortir, et sans jamais d'avance savoir ce qu'il faut faire pour éviter d'y arriver. Cette utilité, d'un moment, de la petite propriété n'existe d'ailleurs qu'en temps de révolution, d'anarchie, de souveraineté populaire; c'est tout un. Or il faut prétendre et songer à organiser la société pour l'ordre, le pouvoir, la durée; pour prévenir les révolutions. Et pour cela la propriété plus agglomérée, réunie en moins de mains, et dans ces mains par lots plus cohérents, vaut infiniment mieux. Elle tend à rendre la société forte, ordonnée, conservatrice, anti-révolutionnaire.

La répartition de la propriété en agglomérations plus ou moins importantes a pu en divers pays suivre, en conséquence des précédents, des régles diverses. En France à l'époque dont il est ici question et même à l'époque actuelle, comme partout où la matière n'est régie par aucun précédent qui engage le présent, la répartition qui me semble la meilleure est celle-ci : au sommet de la société un nombre borné d'agglomérations d'une certaine importance conservées dans leur intégrité, chacune en une seule main, de génération en génération. Pour le reste du sol, car je ne parle que du sol, la répartition de l'héritage laissée absolument à la libre disposition du propriétaire ; sauf un minimum proportionnel fixé pour chaque enfant dans l'héritage des ascendants, et, sauf pour le cas *intestat*, la répartition actuelle du Code civil, avec l'application *obligée dans ce cas seulement* de l'avantage du quart pour le garçon aîné.

Ainsi deux grands avantages se produiraient : dans la plupart des cas, je le crois, le désir de conserver l'importance de la famille, l'amour de l'intégrité du bloc principal de la propriété, du *manoir*, la préférence pour un des enfants, un de ces motifs ou tous ensemble, engageraient l'ascendant à faire un héritier principal, et ainsi se trouveraient maintenues les agglomérations territoriales et les familles. En même temps, chose essentielle en tout temps, et surtout à une époque où le principe d'autorité a si fort fléchi, en même temps se trouverait fortifiée, par le droit de libre disposition et assignation du patrimoine, l'autorité paternelle, la première, la plus sainte des autorités.

ressusciter, il se montre toujours prêt à les exploiter, sans tenir compte de leur action légitime, de leurs conditions d'être; à les violenter, à les fausser, ou à les briser dans un caprice, une brusquerie, un calcul, ou un paroxisme de fureur corse. Il restaure les autels, réconcilie la France avec la papauté, parce qu'il sent la force que prêtera l'élément religieux à son pouvoir, à l'ordre, dont il a besoin; mais il a hâte de dénaturer par les articles organiques le concordat conclu; et dès qu'il reconnaît que le pouvoir spirituel, dans sa haute dignité, tout en acceptant le pacte synallagmatique de légitime solidarité, refuse de se prêter à ses caprices, de se faire le complice, le servile instrument de ses ambitieux calculs, de ses plans de domination effrénée, il s'en prend à la religion même; persécute tout ce qui dans le clergé lui fait obstacle, et jusqu'au Pontife suprême, avec une impudeur et une brutalité dignes de Domitien, ou du Comité de salut public.

Il y avait dans cette nature si astucieuse, si machiavélique, si calculante, quelque chose de la violence emportée du sauvage, que ne pouvaient contenir ni le soin de son orgueilleuse dignité, ni les exigences de ses intérêts. Ces manifestations sanguinaires, ou simplement brutales, de colère cruelle, mêlées aux actes violents d'une politique qui ne reculait devant aucune rigueur, marquent à intervalles toute sa carrière souveraine. A commencer par l'exécrable assassinat du duc d'Enghien, que le bourreau impérial osa encore justifier à son lit de mort, nous rencontrons, parmi bien d'autres faits de ce genre, les procès de Moreau et de Pichegru, et la douteuse mort de ce dernier, l'exécution du libraire Palm, la trahison de Bayonne, l'infâme enlèvement du glorieux martyr Pie VII, jeté mourant, mis sous clef dans une voiture ou cachot de voyage, et conduit ainsi à cent lieues de distance, la persécution, la torture morale infligées au saint vieillard pendant sept années à Savone et à Fontai-

nebleau, les cardinaux fidèles embastillés à Vincennes, un séminaire entier arraché de l'autel et jeté parmi les recrues à la gueule du canon, etc. etc.

Un grand poëte, pauvre démagogue, a écrit en s'adressant au conquérant :

> Qu'as-tu vu tout à coup dans l'horreur du passé?
> Est-ce d'une cité la ruine fumante?
> Ou du sang des humains quelque plaine écumante?
> Mais la gloire a tout effacé.
> La gloire efface tout.... tout, excepté le crime!
> Mais son doigt me montrait le corps d'une victime!

Le poëte ne reproche ainsi à l'empereur que l'assassinat du duc d'Enghien ; il veut bien admettre que la gloire n'efface pas le crime ; seulement il ne lui voit guère que ce crime. Le sang et les angoisses de trois longs lustres ne comptent pas à ses yeux. Hélas, les foules, dont pourtant la souffrance semblerait devoir éclairer le sentiment de justice, ne sont que trop disposées à être de cet avis. Mais nous, Monsieur, qui avouons pour l'intelligence, pour le sens de ces foules un assez complet dédain, nous sommes bien autrement soigneux de leur dignité, de leur bonheur ; nous tenons bien autrement compte de leur sang, de leur honte et de leurs larmes. Si nous pensons que le dévouement à leur bonheur, tant proclamé par des démagogues, qui généralement ne se dévouent guère, doit être recommandé toujours sans être exigé jamais, nous éprouvons une indicible horreur pour le mal qu'on leur inflige ; nous pensons, nous sentons que rien ne doit inspirer une plus sainte, une plus immense horreur que la souffrance humaine, surtout sur une grande échelle ; que cette infliction égoïste est toujours un crime, un immense crime, le crime de Caïn, pour lequel il ne doit pas y avoir de pardon sur la terre. Oui, n'en déplaise à l'amant d'Elvire, ce qu'il appelle, ce qu'on appelle la gloire, sans une cause légitime ne justifie point :

. . . . . des cités la ruine fumante,
Ou du sang des humains quelque plaine écumante;

et à nos yeux ces exécrables carnages ne s'entourent que d'une satanique auréole.

Je repousse l'inexplicable sanctification, dont le comte de Maistre a voulu entourer la guerre en elle-même, indépendamment de sa cause. Je ne sache rien de plus hideux que la guerre, la guerre sans but légitime, faite par les puissants comme passe-temps, ou moyen d'ambition. Nul plus que Napoléon n'en abusa jamais, et ne fit couler plus de sang en vain. Aucune de ses guerres ne fut juste, ou n'eut même apparence de justice. Par conséquent, défensives elles furent toutes justes du côté de ses adversaires. Si la guerre est l'infliction à l'humanité contre laquelle la conscience non sophistiquée se révolte avec le plus d'énergie, parce qu'elle a horreur du sang d'autrui, *abhorret a sanguine*, cependant par les conséquences cette effusion, bien que le plus révoltant, n'est point le plus grand mal que les batailleurs, ces fléaux de Dieu, infligent aux nations. Hélas, ceux qui jonchent les champs de bataille ont cessé de souffrir; au bout de peu de jours ou de peu d'années les vides qu'ils ont laissés sur la terre sont comblés. Mais, à moins de banqueroute nationale, ce crime qui ravale les états au rang d'escrocs, les dettes énormes, que la guerre accumule sur les nations, pèsent sur elles en masse, génération après génération, entravent leur essor et tous leurs mouvements. Elles font peser indéfiniment sur ces générations, tristement solidaires, des souffrances sans nom de misère, de dénuement, pires en intensité que la mort de quelques-uns, et d'ordinaire amènent dans leurs conséquences la désorganisation sociale, et le pire des malheurs : les révolutions, qui presque toutes ont leur point de départ, leurs causes déterminantes dans des embarras de finances.

Les guerres d'invasion produisent nécessairement dans les

contrées qui en sont le théâtre une perturbation sociale dont l'ébranlement se fait longtemps sentir. Faite, comme la fit Napoléon, avec un caractère subversif des frontières, des nationalités, des dynasties, faite surtout avec cet esprit révolutionnaire dont l'empereur sorti des jacobins fut toujours, même au jour de son plus pesant despotisme, l'involontaire missionnaire couronné et à cheval, la guerre brise ou ébranle de façon irréparable la tradition, détache, dessoude, dissout tous les éléments des édifices sociaux, désintéresse les masses de leur passé, relâche, éraille les nœuds inappréciables par lesquels les races souveraines, ou hiérarchiques, tiennent au cœur des populations ; elle dissipe ou ternit les prestiges les plus utiles ; et force partout les souverains à remplacer dans une grande mesure la force du droit par le droit de la force. Ces œuvres à jamais maudites de la guerre, ces résultats que je nommerai moraux, il fut donné à Bonaparte de les infliger aux races d'Europe dans une dose inconnue aux temps modernes.

La noble Angleterre, qui, sous la forte direction de Pitt dont la puissante impulsion fut la force de ses successeurs, sous le pouvoir sauveur de son aristocratie, fut l'ancre de salut de la chrétienté pendant ces vingt-quatre ans de tempête, l'Angleterre, âme, non toujours très-intelligente, mais toujours intrépide et indomptable de la résistance à la révolution, puis au despotisme du grand gagneur de batailles, l'Angleterre à la fin de sa gigantesque lutte demeura courbée sous les nombreux milliards, dont sa dette fut démesurément grossie. Et ce fardeau, excessif malgré la fière désinvolture qu'elle met à le porter, ne fut pas étranger sans doute aux regrettables concessions réformistes arrachées à son aristocratie, concessions qui en amèneront d'autres, par lesquelles tôt ou tard cette aristocratie périra, au complet désarroi de ce grand pays.

L'Espagne pendant les premières années du règne consu-

laire puis impérial, resta, sous l'impérieuse prépotence du soldat couronné, la satellite humiliée et sacrifiée de ses ambitieux et capricieux desseins. Elle prodiguait, pour des causes qui n'avaient même pas la prétention de paraître espagnoles, son or, sa dignité, et plus tard ses vaisseaux et son sang. Toutefois sa tradition politique restait intacte; et il y a tant de vitalité dans la tradition, dans la royauté, si mal représentée qu'elle fût alors, que la monarchie castillane, épuisée, humiliée, se maintenait intacte et paisible. L'attentat de Bayonne, précédé et suivi d'actes si odieux, vint enlever à l'Espagne sa vieille royauté pour lui imposer en échange l'insulte d'une royauté improvisée et étrangère : corse, naturalisée française, et essayée comme un costume de théâtre dans les palais napolitains. Sept ans d'horribles guerres, sans pitié et sans merci, vinrent anéantir les dernières ressources de ce royaume aux abois. Finances, administration, marine, habitudes d'ordre telles quelles, tout y périt. Depuis lors l'anarchie, la guerre civile sauf certaines intermittences incomplètes, la banqueroute sont devenues, pour ainsi dire, l'état normal de l'Espagne. Ce pays, resté plus inapte qu'aucun autre au prétendu *selfgovernment* moderne, a perdu, en grande partie sa foi à l'autorité ; et les intervalles de repos comparatif dont il jouit il les doit à l'excès de la lassitude, ou à l'intervention de quelque énergique soldat.

Les colonies espagnoles, qui couvrent en Amérique la moitié d'un monde, sommeillaient avec leurs races diverses et leurs vastes déserts sous l'égide de la mère patrie. Elles sentaient aussi peu le désir de l'émancipation qu'elles étaient peu aptes à en jouir. Bonaparte, en brisant le gouvernement de l'Espagne, en installant à la place l'anarchie, a rompu les liens qui à la métropole rattachaient les colonies. Elles se sont trouvées ainsi jetées dans une indépendance forcée qu'elles n'avaient point appelée. Partie pour suppléer à l'au-

torité qui défaillait, partie poussées par l'intrigue étrangère, partie obéissant au souffle révolutionnaire, dont la bouffée lointaine les atteignait, ces colonies morcelées échappant à l'étreinte métropolitaine, ont essayé d'organiser autour des divers centres d'administration coloniale le *selfgovernment*. Prématurément lancées dans la vie politique, sans éducation préalable, sans nationalités spéciales, sans éléments, sans tradition de pouvoir, elles ont commencé cette lamentable existence d'anarchie constante, de révolution quotidienne, de gouvernements éphémères, de ruine en permanence ; sorte de fièvre continue, à laquelle on ne conçoit pas qu'une société puisse survivre, et dont on ne comprend pas qu'elle puisse sortir ; application multiple et dérisoire du *selfgovernment ;* impuissante parodie d'une utopie, et comme telle devenue proverbiale, de sorte que : état de l'Amérique espagnole est devenu le nom d'une sorte particulière d'anarchie.

L'Italie, si profondément malheureuse pendant les longs siècles de ce qu'on appelle son orageuse liberté, et de ce qui fut en réalité une intolérable anarchie sous toutes ses formes, entremêlée de despotisme sous toutes ses formes, l'Italie morcelée pendant et par toute son histoire (1), et, sauf la période romaine, toujours dominée par l'étranger, toujours se révoltant contre cette humiliation, et qui jamais dans les temps modernes n'a pu s'organiser sans l'étranger,

(1) L'Italie n'a jamais eu d'unité réelle que transitoirement. Une de ses peuplades, la peuplade romaine, après avoir lentement absorbé, ou plutôt dominé, les autres peuplades italiennes, a eu hâte de noyer cette unité si fugitive dans l'immensité du monde conquis par elle. Plus tard il a tenu à peu que du sein de l'Italie, mais par une armée et un roi étrangers, ne sortît une nouvelle conquête, une nouvelle réunion, amalgamation du monde connu ; et que la civilisation moderne, au lieu de venir des Francs et de dater de Charlemagne, ne vînt des Goths et ne datât de Théodoric. Cette période fugitive a été remarquablement exposée par le marquis du Roure.

l'Italie, presque entière depuis la paix d'Utrecht, complétement depuis la guerre de la succession d'Autriche, jouissait de la paix, du repos intérieur, d'un grand bien-être, d'une grande douceur de gouvernement. Quelques parties, la Lombardie, la Toscane, le Piémont surtout, possédaient ces avantages à un haut degré. L'absence d'énergie et de concert des gouvernements abandonnant à la Sardaigne tout le poids de la guerre, laissa cette généreuse puissance, mal secondée par l'Autriche, succomber devant le vainqueur de vendémiaire. Dans cette Italie, si humiliée, si dévalisée, si écrasée alors, furent pendant les dix-huit ans de l'occupation française semés tous les germes révolutionnaires, qui depuis son affranchissement du joug français ont sans cesse fait explosion sur divers points à diverses époques. Sous l'impulsion d'un Pape généreusement niais, et qui avait commencé son apprentissage politique dans les rangs des gardes d'honneur de *Napoleone primo*, *rè d'Italia*, ces tristes germes semés par la conquête ont valu à l'Italie le triste honneur de devancer tous ses voisins dans l'élan anarchique, où l'Europe vient de se précipiter, et ont jeté la belle péninsule,

Ch'Apennin porte, el mar circonda e l'Alpe,

dans l'abîme où elle se débat maintenant, et d'où elle ne sortira pas sans l'aide de l'étranger, de ces *barbares* exécrés et sauveurs.

A Bonaparte, responsable par son incitation et son appui du coup d'état de fructidor, ce serait justice d'imputer l'invasion, le pillage et la profonde perturbation de la Suisse par le Directoire fructidorisé. L'effet de cette perturbation n'a pas été moins profond et moins prolongé en Suisse qu'ailleurs. Là est l'origine de l'état révolutionnaire, où la Suisse est rentrée en 1830, et vient de s'affaisser complètement. Mais j'aime mieux ne voir là que le médiateur de la Confédération.

La Pologne fanatisée, exploitée et déçue peut en grande partie reporter à l'action impériale la surexcitation d'esprit révolutionnaire qui la travaille, et dont les explosions multipliées sans succès possible n'ont fait que rendre la sujétion de ce noble et ingouvernable pays forcément oppressive et militairement violente.

La Russie elle-même, que l'inassouvissable manie de conquête de Bonaparte vint troubler dans l'immobilité de sa civilisation, doit à cette invasion, et surtout aux marches de ses armées vers l'ouest à la poursuite de l'envahisseur et de la paix, les ferments d'anarchie et de révolte qui depuis lors ont couvé dans son sein, et dont l'explosion en 1825 avec la prétention insensée d'importer le *selfgovernment* dans ce pays primitif, a failli livrer l'empire à la plus épouvantable désorganisation.

L'Allemagne fut le grand champ de guerre déchiré par l'épée du conquérant. Sang versé à flots, contributions exorbitantes, lacérations multipliées de la carte politique et bouleversements de frontières, renversements d'institutions, avanies de toutes sortes, tel est le régime quotidien auquel il a tenu douze ans le vieil empire. Là autant qu'ailleurs il a dans le sillon, creusé par ses armées et les agents à la suite, déposé le germe anarchique. Là de plus il a amené ce résultat funeste que les souverains, impuissants à rejeter son joug par les voies politiques ordinaires, ont dû, dans un suprême appel à l'énergie engourdie ou plutôt brisée des populations, caresser les instincts, les fausses idées révolutionnaires d'une portion des peuples, sacrifier aux décevantes chimères pour surexciter l'énergie nationale, l'électriser ou plutôt la galvaniser avec ces mots redoutables, dont depuis le prologue de l'histoire l'inépuisable et fallacieuse magie est connue. Ils ont dû faire de ces promesses d'institutions populaires, de libertés, si difficiles plus tard à ne pas réaliser, et, réalisées, bien autrement funestes aux peuples,

qui avec leurs millions de vies en agonisent longuement, qu'aux souverains qui n'ont qu'une couronne et parfois une tête à y perdre. C'est devant une de ces promesses que l'imprudente générosité de Frédéric-Guillaume IV a l'an dernier succombé.

Ainsi donc sur presque tous les points du monde civilisé l'égoïste et rude despote a semé pour un prochain avenir, qui maintenant est depuis longtemps du passé ou du présent, la révolte et l'anarchie. Je le répète : sans pouvoir rien fonder il a partout renversé ou ébranlé le passé, rompu la tradition, détaché les peuples de leurs vieilles lois, de leurs vieilles mœurs, des vieux pouvoirs qu'il a humiliés à leurs yeux par la défaite, par les concessions forcées, par la mise à nu et à jour de toutes les convoitises, de toutes les faiblesses des représentants de ces pouvoirs. Enfin le conquérant a traîné à travers tous les Etats, dans les bagages de son armée, ce misérable et dissolvant esprit d'*irrespect*, de scepticisme, de sarcasme, si puissant pour tout flétrir et tuer, et qui peut se désigner sous le nom d'esprit du XVIIIe siècle, ou d'esprit français. Là, en y joignant le culte honteux du succès, de la force qui réussit, et, par esprit d'opposition à ce qui est, à ce qui a longtemps été, le culte d'un éphémère passé brisé, là surtout est le grand secret de l'injustifiable popularité du grand aventurier de Corse. C'est comme renverseur, démolisseur, révolutionnaire, comme négation du passé et puissant précurseur de subversion, que le vieil esprit de révolte légué par le premier homme à ses tristes enfants, a adopté, idéalisé, apothéosé celui qui a tant méprisé, exploité, écrasé, livré à la boucherie la génération qui nous précéda sur un sol humide encore du sang et des larmes qu'il a fait couler.

Pendant douze ans il s'en alla entraînant la chrétienté dans un incessant tourbillon de guerre, et se livrant sur tous à d'énormes voies de fait. Sans générosité, même sans

prévoyance, peut-être aussi avec une machiavélique prévoyance, après chaque victoire il en abusait envers les vaincus, de façon à leur rendre intolérable la paix qu'il leur imposait. Il les laissait la rage dans le cœur, chargés d'outrages, accablés de contributions énormes, que ses proconsuls et les garnisaires restés derrière lui faisaient rentrer à force d'exactions. Il laissait les vaincus dépouillés de quelques-unes de leurs plus belles, parfois de leurs plus vieilles provinces, parfois des plus indispensables à leur système politique, entamés dans leurs frontières naturelles laborieusement acquises. Il les laissait, leur imposant presque ainsi la nécessité de recommencer les hostilités après le premier moment de répit. Soit pour les désarmer, soit pour leur arracher des gages, soit pour grossir ses bataillons, il exigeait d'eux pour sa prochaine guerre de nombreux contingents. Contre leurs sympathies les plus fortes, contre les intérêts évidents de leurs patries, il menait au combat pour son incessante querelle ces satellites involontaires ; et, de ses vaincus, de ses victimes se faisant ainsi des complices, il allait grossissant de tous les conquis son avalanche conquérante. C'est ainsi que depuis Marengo, où le hasard, la fatigue de l'octogénaire Melas, et l'opportune survenue de Desaix remplacèrent par la victoire une défaite déjà acceptée, c'est ainsi que constamment il sembla avec la seule France vaincre l'Europe entière, bien qu'en réalité il ait toujours contre ses ennemis en ligne traîné ses ennemis vaincus. Perfide dans sa diplomatie, sans foi dans la paix, il multipliait alors les empiètements, les interprétations léonines, astucieuses, sophistiques de ce sophisme révoltant de la prépotence. Tantôt avec une souveraine impudeur, tantôt avec une duplicité digne du Bas-Empire, il tracassait, dévalisait, insultait, harcelait ses voisins, jusqu'à ce qu'il leur rendît la prétendue paix plus intolérable que les chances de la guerre, et les forçât ainsi à de nouvelles hostilités, à de nouvelles coalitions.

La guerre, qu'il faisait comme nul autre, la guerre ce hideux fléau des sociétés humaines, était sa joie, son passe-temps, son amusette. Comme un joueur passionné, qui sacrifie tout au goût des combinaisons, des émotions aléatoires d'un jeu effréné, lui, il avait besoin des combinaisons savantes à exécuter sur l'échiquier des batailles et du plaisir fiévreux et féroce de jouer incessamment sur un coup de dé, sur un coup de génie, la vie des multitudes, et, avec son destin, le destin du noble pays dont il tirait son enjeu, les destins de toute l'Europe.

Enfin à l'Europe, où l'Angleterre avait maintenu une protestation permanente contre l'écrasante tyrannie d'un homme, l'affranchissement vint de l'extrême nord-est. La Russie, relancée sans cause jusque chez elle, vit l'agresseur, avec ses six cent mille complices involontaires, succomber dans les frimats. Le grand incube, qui pesait sur la chrétienté et l'étouffait, tomba. Et, disons-le, il tomba au grand soulagement, malgré la fierté nationale blessée, de la France, que depuis tant d'années il traînait à la victoire, de la France, sa complice forcée et sa première victime ; il tomba à l'immense soulagement de l'Europe poussée à bout. L'Europe fut généreuse pour la France, qu'elle ne rançonna ni ne mutila. Elle fut même généreuse jusqu'à l'imprudence par trop naïve envers le redoutable Italien, qu'au lieu de placer sous bonne garde, elle laissa jouir, presque en vue de sa Corse et des côtes de son ex-empire d'une presque complète liberté et d'un fantôme de souveraineté. Bonaparte à Fontainebleau s'était donné l'air généreux de se dévouer par son abdication à la paix d'un pays, à qui il n'eût pu alors imposer plus long-temps sa querelle ; au bout de quelques mois il se lassa de son abnégation forcée, de son repos et du repos du monde. Abusant de l'indulgence de l'Europe, il fallut qu'il vînt encore tenter, aux dépens de la France et de l'Europe, un nouveau coup de dé d'ambition et de guerre. Favorisé

par la stupeur et la triste apathie de la France, par la trahison de l'armée, surtout des généraux complices de ses guerres et de ses victoires, mais péremptoirement repoussé par l'Europe, qui ne pouvait à aucun prix accepter cet éternel perturbateur et l'année précédente n'avait imposé que sa chute à la France vaincue, Bonaparte, fugitif de Waterloo, repoussé à Paris, près de tomber entre les mains de l'Europe, s'en alla demander l'hospitalité de l'Angleterre, que douze ans il avait poursuivie avec tout l'acharnement d'une *vendetta* corse. L'accorder eût été démence ; c'eût été se résigner à une incessante lutte contre l'échappé de l'île d'Elbe. Par une résolution, dont la justice et la nécessité sont d'une évidence au-dessus de toute discussion, l'Angleterre repoussa l'hôte, et saisit le prisonnier, qu'elle envoya sous bonne garde à quelques deux mille lieues de cette Europe par lui tant bouleversée, et qui ne pouvait respirer que sans lui.

Là sur cet îlot, intarissable motif d'éternelles phrases pour les séides, les versificateurs et l'immense foule à la suite, commença un des spectacles les plus déplorables auxquels l'histoire fasse assister. Un homme en qui la grandeur du caractère, la hauteur du cœur eussent répondu au génie, vaincu par la fortune qu'il avait tellement tentée, par l'Europe si défiée, à qui vaincue il avait imposé de si dures lois, se fût enveloppé dans une fière et silencieuse résignation, comprenant que là était la seule dignité de sa déchéance. Lui, tellement sans merci, si brutal contre tout ce qui l'avait gêné, l'assassin du duc d'Enghien, le bourreau de Pie VII, n'était point à la hauteur de la résignation. Tracassier, haineux et mesquin dans ses impuissantes colères, il passa les jours qui lui restaient, à protester à satiété contre la perte de sa liberté ; contre l'insalubrité de cette île, où l'Angleterre entretient de nombreux agents et compte nombre de colons volontaires. Son logis n'était pas assez grand,

ses bains n'étaient pas assez bien installés, et son vin de Bordeaux ou de Chambertin n'était pas assez bon. Ses communications avec le dehors étaient gênées ; le gouvernement britannique accomplissait avec trop de ponctualité sa mission ; et l'Angleterre, qui ne l'avait jamais salué Empereur au fort de sa puissance, lui refusait dans sa déchéance le titre de Majesté. Décidément le séjour était triste, l'équitation peu facile, la liberté fort incomplète. Sa santé en souffrait ; il lui fallait comme hygiène le monde à parcourir, à brasser, à bouleverser, cent mille conscrits à consommer par an, sans compter les conscrits de l'ennemi. Vraiment il était par trop inhumain de lui refuser ces nécessités de son régime, de son tempérament. Aussi comme il geignait, le martyr, s'indignait, se drapait dans son martyre et sa mauvaise humeur.

Dans les loisirs que lui laissaient ses grogneries il avisa à sa portée un honnête gobe-mouches, d'un caractère honorable, jadis ennemi exalté de la révolution et de son héritier, mais, frappé comme Saul sur la route de Damas, devenu tout à coup fervent adorateur de l'Empire à la nouvelle de la bataille d'Austerlitz. L'historiographe était trouvé. Bonaparte se mit à poser devant lui pour la postérité. Soulevant tour à tour comme sujets de causerie les péripéties diverses de son histoire, avec un mélange incomparable d'habileté, d'impudence, de sophisme et d'audace, il les exposait, les arrangeait, les faussait, les éclairait à sa guise. Il posait tour à tour, Janus-Protée, en restaurateur, en émancipateur, en prophète, en type du pouvoir, en type de la liberté, en conquérant, en révolutionnaire, en monarque, en gentilhomme, voire en libéral, voire en bonhomme et même en philantrope ; et aussi en personnification olympienne et fatidique d'un système, certes assez ondoyant, variable, hétérogène (les niais l'ont appelé *l'idée* napoléonienne). Et l'historiographe, bouche béante, recueillait, rédigeait ; puis

transmit au public religieusement attentif. De là cette espèce d'acte de martyr, d'évangile du Christ impérial, car le délire du culte a été pour lui jusqu'à l'idolâtrie, *ce Mémorial de Sainte-Hélène*, dans lequel le titan foudroyé légua sa tradition (1) aux siècles à venir.

Aux approches de la mort il voulut léguer au monde une dernière pensée haineuse, étroite, rancunière et impudente. Dans son testament il déclara que, si l'assassinat du duc d'Enghien était encore à commettre, il le commettrait encore ; et il inscrivit un legs au fanatique qui, à Paris, avait tiré sur le duc de Wellington, ce glorieux champion de la patrie britannique.

Et le monde entier, sauf de rares protestations isolées, la France, qui fut son instrument, qui, rudement fouaillée par lui, traîna haletante son char de bataille, les nations, qu'il foula sous ses pieds, se prirent pour lui d'un culte, qui au bout de peu d'années arriva à l'idolâtrie, et se constitua en religion. Ceux mêmes que n'atteignit pas ce délire crurent devoir entourer de sympathie et de respect cette *grande infortune*. Il serait trop fort pourtant qu'à celui qui vient de sacrifier à son ambition, à sa démence, des vies et des bonheurs sans nombre et la destinée d'un pays, il suffît d'être vaincu, désappointé, exilé pour être constitué illustre infortuné, martyr, et pour être ceint de l'auréole du malheur, plaint et absout. Au génie funeste, à l'homme fléau, à l'impitoyable ambitieux honte, malédiction, remords ; à ses victimes immense pitié. Le monde ne l'entend point ainsi. Non seulement les masses amnistièrent le vaincu de Waterloo, l'exilé de Ste.-Hélène ; non seulement elles lui vouèrent un culte, elles l'adorèrent, mais elles l'*aimèrent*. Son nom emplit la littérature, les traditions et les chants populaires, les dithyrambes du poëte, les contes de la veillée, et vint retentir jusque dans la chaire chrétienne adultérée. Son image

(1) Revue et corrigée.

impérieuse, dédaigneuse, et dure, tapissa les casernes, resplendit aux voûtes des palais, brilla sur les parois des chaumières à côté de celles du Dieu Sauveur, de la douce et divine Vierge mère et du saint protecteur du foyer ; souvent elle y brilla à leur exclusion. Les foules humaines, selon leur antique, lamentable et pourtant naturel et indestructible usage, adorèrent, aimèrent ainsi en lui la force, l'audace, le succès, le dédain, et une active, énergique et puissante avatare de l'esprit révolutionnaire, de cet esprit qui charme et qui tue.

---

4 Août 1849.

Vingt-quatre ans après son exil, seize après sa mort, un fils de roi traversa les mers pour aller recueillir son cadavre et le rendre à la terre, qui au conquérant avait fourni tant de cadavres. Un roi de vieille race, quoique souillé du baptême révolutionnaire, un roi que Bonaparte eût fait fusiller s'il l'eût pu saisir prince sur une terre asservie à son sceptre, un roi impopulaire parce qu'il était le roi de la paix et des libertés politiques, parce qu'il respectait le sang humain et les entraves légales, ce roi crut se populariser en recevant et saluant cette dépouille au nom d'une population ivre de fétichisme pour qui avait tant foulé ses pères.

Et huit ans plus tard cette mémoire, si absurdement populaire, faisait un dernier acte éclatant de sa puissance, de son prestige posthume ; rendait au pays un des rares services incontestables que cet homme, mort ou vivant, ait jamais rendus : cette mémoire donnait à la France le pouvoir suprême le plus *pouvoir* que la France pût en ce moment recevoir et porter ; un chef de l'état qui s'est trouvé, jusqu'à présent du moins, l'homme de la circonstance. Service incontestable, mais, comme tous ceux que put rendre Bonaparte,

non sans aloi. Car si l'oncle, avant d'être au pouvoir, et pour y arriver, étouffa, empêcha la grande, l'unique chance de restauration sociale complète et solide, par la nation même, et ne put donner en échange qu'une restauration incomplète et éphémère, il est à craindre que le neveu, à qui l'on doit en grande partie le répit actuel, arrivé au pouvoir, ne gaspille, ne dévoie, n'intercepte la seule faible chance qui reste de cette restauration, sans même pouvoir donner en échange la restauration incomplète et éphémère de 1800.

SIXIÈME LETTRE.

3 Février 1849.

Quia absurdum.

Ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, Monsieur, à la fin de ma quatrième lettre, le *selfgovernment* absolu, c'est-à-dire sous la forme républicaine, démocratique, est une absolue impossibilité (1). J'ajoute qu'il est aussi d'une impossibilité absolue, du moins avec quelque durée, sous la forme limitée, c'est-à-dire monarchique *représentative*, autant vaut dire *parlementaire*. J'envisagerai d'abord cette impossibilité sous le rapport théorique ; puis je constaterai qu'en fait il n'a jamais pu nulle part sous cette forme mitigée

(1) Montesquieu prétend que la *vertu* est le principe des républiques, surtout des républiques populaires; il définit sur-le-champ cette *vertu* : « l'amour de la patrie, *c'est-à-dire* l'amour de l'égalité. » Le *c'est-à-dire* et la synonymie qu'il établit, sont jolis; mais passons. Un peu plus loin cette *vertu* se traduit par « l'amour de la patrie, le désir de la vraie gloire, le renoncement à soi-même, le sacrifice de ses plus chers intérêts, et toutes les vertus héroïques (pardon du peu) que nous trouvons dans les anciens (heureux anciens), et dont nous avons seulement entendu parler. » (Pauvres modernes.) Est-il nécessaire de dire, n'est-il pas plus qu'évident que toutes ces belles choses indispensables pour la république démocratique, il y a démence à prétendre les trouver dans ce monde autrement qu'exceptionnellement, partiellement, imparfaitement ; il y a démence à espérer qu'on en puisse constituer jamais l'état normal d'un peuple, une base, sur laquelle on puisse asseoir une forme de gouvernement. Ainsi, seulement d'après Montesquieu, et indépendamment de mille bonnes rai-

se fonder sérieusement. A l'encontre de l'opinion de Montesquieu et de notre siècle, les gouvernements *essentiellement* pondérés sont une chimère. Il peut certainement y avoir dans l'état certains contrepoids possédant une force réelle, imposant au pouvoir souverain un temps d'arrêt plus ou moins énergique, plus ou moins salutaire. Mais une balance de pouvoirs, soit de deux, soit de trois, ou plus comme en Suède, portions co-efficientes et égales de la souveraineté, s'équilibrant mutuellement, voilà l'impossibilité, la chimère. Un équilibre absolu ne peut exister deux instants ; le conflit s'engageant à peu près dès l'abord un peu plus tôt un peu plus tard l'un des éléments, vainqueur dans la lutte, dominera, règnera. Cela ne peut pas ne pas advenir ; et il faut que cela soit. Il faut que l'un des pouvoirs prime et domine les autres, puisse au besoin vaincre leur résistance, faire prévaloir son action, dans les conflits avoir le dernier mot, soit enfin seul souverain. L'aristocratie peut être ce pouvoir; toutefois cela est difficile à établir, difficile à pratiquer, d'une très-difficile durée. Cela comporte nécessairement des conditions aristocratiques spéciales et des antécédents histo-

sons théoriques, et des enseignements de l'expérience historique et contemporaine, il est évident que la république populaire est une chimérique impossibilité.

Disons-le franchement : Montesquieu, homme de chimère avec ses airs d'homme de faits, incohérent et frivole malgré ses airs de déduction, d'enchaînement, d'ordre savant, de profondeur, Montesquieu est à peu près sans valeur sous le rapport philosophique et politique. Il y a quelque chose d'extrêmement puéril dans cette foule de petits faits, de petits détails, de petites anecdotes, dans cette étude incessante de l'esprit de toutes ces législations anciennes tirées d'histoires apocryphes pour au moins la moitié, douteuses pour une grande part de l'autre moitié ; dans l'importance attachée, comme base de conclusions systématiques, et comme science générale, à l'exemple de ce qui s'est passé dans des sociétés si éloignées, si différentes des nôtres, si exceptionnelles ; ce à quoi Montesquieu semble d'ordinaire à peine songer.

riques tout spéciaux dans l'organisation de la société. L'élément populaire, ainsi que je l'ai énoncé, est complètement inapte à gouverner. Il y a démence à supposer que ces masses ignorantes et passionnées, que la grande fonction sociale du gouvernement est justement de régir, de guider, de contenir, de réprimer, de comprimer, de brider dans leurs entraînements et leurs égarements souvent insensés et frénétiques, que ces masses soient un seul jour aptes à remplir elles-mêmes cette fonction. Pour ce qui est de la déléguer, tout exercice du suffrage est nécessairement illusoire et dérisoire, toujours influencé et inéclairé. Sous l'action multiple et variable des influences contradictoires et mobiles, c'est toujours un grand coup de dé : *alea*. Si à un jour donné par hasard, ou sous l'action d'une énergique influence, d'une bonne passion, ou d'une de ces révélations de l'événement, tellement éblouissantes que même le regard inintelligent de la foule en est illuminé, le suffrage universel, ou même partiel et limité, plus ou moins censitaire, choisit en majorité bien, c'est un fait tellement hasardeux et de circonstance qu'il y aurait folie à prétendre baser quelque avenir sur un tel sable mouvant. Il faut, quand advient pareille bonne fortune, en tirer tout le parti possible. Ce qu'on peut alors souhaiter de mieux du suffrage populaire, c'est qu'il puisse aboutir à prononcer son suicide, son abdication.

Le pouvoir monarchique est donc sans comparaison le plus apte, dans la plupart des occurences le seul apte, à gouverner; à personnifier, à exercer, à être la souveraineté. Ainsi que je l'ai dit, il peut exister, il est souvent bon qu'il existe en face de la royauté, mais sous elle, des pouvoirs secondaires, capables de modérer, de diriger sur certains points certaines parties de son action, de la contenir jusqu'à un certain point, de lui imprimer un temps d'arrêt; *anglicè: checks*. Mais il faut que toujours la royauté puisse au besoin les surmonter, les dominer, et en dernier résultat faire

comme elle veut. La souveraineté est à ce prix, dans cette condition, et la souveraineté est nécessaire.

Je sais bien que cela n'est point sans inconvénients, et peut en avoir de très-grands. La souveraineté peut dans son représentant être inapte, passionnée, vicieuse, bien que sa haute position, ses intérêts, le mécanisme gouvernemental qui fonctionne autour d'elle tendent essentiellement à l'élever, à la moraliser, au moins dans son action, à l'éclairer, à la guider ; bien que ce mécanisme établi, les grandes existences groupées autour d'elle, les traditions puissent souvent jusqu'à un certain point la suppléer. Mais enfin, tel qu'il est, c'est presque toujours là le moins mauvais, le seul durable pis-aller.

Si vous prétendez établir le gouvernement *représentatif*, c'est-à-dire partager le pouvoir, en en équilibrant les parcelles, voici ce qui arrivera. Vous aurez, en face de la royauté, constitué un ou deux corps co-souverains. Le consentement de chacun des co-souverains sera nécessaire pour toute loi, y compris les lois de finances. Chaque membre de la souveraineté, libre dans son action, devra contrôler l'action des deux autres. Chacun d'eux devra *consciencieusement* juger, approuver et accepter, ou improuver et rejeter toute loi, eu égard seulement à sa bonté intrinsèque, sans hostilité systématique contre un ou plusieurs des co-souverains, sans songer à se faire de ses propres prérogatives, de l'indispensabilité de son propre concours une arme perfide contre ses co-souverains. Au roi, partie intégrante du pouvoir législatif, vous aurez attribué le pouvoir exécutif, et en conséquence le libre choix des ministres responsables. Voilà, à mon avis, l'idéal *théorique* du gouvernement *représentatif*. Mais cette machine utopique ne fonctionnera pas deux instants à l'état normal ; un conflit naîtra immédiatement, ou bientôt ; cela ne peut manquer. Celle des deux assemblées en qui réside la plus grande force, presque toujours ce

sera la chambre la plus populaire, cette assemblée, par le refus de concours aux lois nécessaires, par l'opposition systématique, par le refus du budget, menaçant d'arrêter le jeu de la machine gouvernementale, *a dead stand*, forcera la main à la royauté, lui imposera sa volonté en violentant, annulant la volonté royale. Le véto, même absolu, ne sera qu'une arme impuissante entre les mains liées de la royauté ; car le refus de concours annulera entre ses mains cette prérogative, comme toutes les autres. Si les ministres, représentant constitutionnellement le roi, sa part de volonté souveraine, son action exécutive, déplaisent à l'assemblée prépondérante, et ils finiront toujours par lui déplaire, de même qu'elle peut forcer l'action de la couronne pour un acte, pour une loi, de même elle la forcera pour le choix de ses agents, de ses représentants ; elle renversera ceux du choix sincère du roi, pour lui imposer forcément, l'action négative de l'assemblée finissant par devenir positive et péremptoire, pour lui imposer des hommes à elle. Ceci est ce que l'on appelle solennellement dans l'argot politique moderne : *question de cabinet*.

L'idéal réalisable du gouvernement *représentatif* serait ceci : le budget et le contingent de l'armée seraient fixés d'une manière définitive *a priori*. La législation établie l'armerait d'attributions suffisantes pour fonctionner et se maintenir. La couronne n'aurait à demander le consentement des chambres que pour des lois nouvelles, opportunes mais non nécessaires ; pour des augmentations de dépenses et par conséquent de recettes, également opportunes, mais non nécessaires. Si les chambres donnaient leur concours, bien. Si elles se refusaient, on s'en passerait. La loi présentée, l'augmentation d'armée, la dépense demandée resteraient refusées ; l'état pourrait souffrir, ou tout au moins être privé d'un progrès, d'un mieux ; le gouvernement pourrait être gêné, affaibli ; mais enfin il resterait possible, non atteint

dans ses fonctions essentielles, vitales; du moins aussi longtemps que le progrès, ou le changement des circonstances politiques, financières, économiques, n'auraient pas rendu insuffisante la somme de pouvoir, de revenu, de puissance militaire primitivement trouvée suffisante. L'action royale subsisterait; le roi resterait roi, un vrai pouvoir. Cet état de choses, dans l'application toujours fort peu satisfaisant, a assez subsisté dans le moyen-âge, et même au-delà, par exemple en Angleterre. Dans ce cas on peut dire que la couronne est souveraine. Il y a bien des corps qui peuvent la contrôler, la gêner, lui refuser péremptoirement certaines de ses volontés; mais ils ne peuvent lui imposer absolument les leurs. La sphère de leur concours demeurant limitée en dehors de l'indispensable, ils ne peuvent en le refusant contraindre la couronne, paralyser son action, briser sa spontanéité, lui imposer des représentants qui dès lors ne représentent plus que le corps qui les impose. Enfin ces corps ne sont pas co-souverains. La couronne, assurée de son existence, ne pouvant jamais être absolument acculée par les chambres, conserve assez de force, de liberté d'action, de coudées franches pour pouvoir, plus tôt ou plus tard, amener à transaction les corps opposants, et, par des cotes plus ou moins mal taillées, obtenir au moins ce dont il serait par trop difficile de se passer. Cela va comme cela peut.

Dans cette hypothèse j'appellerai la monarchie, non absolue, mais prépondérante; et cette prépondérance suffit du moins pour ne pas périr. Une telle monarchie serait-elle possible de nos jours? j'en doute. Au moyen-âge et jusqu'à l'époque moderne le respect, moitié pieux, moitié féodal, qui entourait la royauté, la faisait résister à des difficultés, se maintenir dans certaines positions fausses, supporter certains embarras, dont les résultats seraient plus sérieux de nos jours (1). On analysait, on discutait à fond beaucoup

(1) A cela se rapporte assez la lutte des Parlements contre l'autorité royale. Je ne développe point ceci.

moins ; on se contentait d'à peu près et de situations tout juste tolérables. De nos jours probablement ces difficultés entre la royauté et les corps constitués aboutiraient ou à la chute de la monarchie ; ou à la destruction, soit complète annihilation des corps récalcitrants par la royauté ; ou au triomphe des corps délibérants sur la royauté. Une faiblesse, une maladresse de celle-ci suffirait pour ce dernier résultat. L'élément dissolvant de discussion, d'opposition au pouvoir, de non-obéissance a une telle force d'expansion, de diffusion, de contagion. Ainsi l'imperceptible tache d'huile s'étend, gagne, imprégne toute la trame. Ainsi la lice de la fable ; qu'on lui laisse mettre un pied, elle s'installera en maître. Si le pouvoir royal cède aux corps délibérants, s'il subit leur ascendant, le parlement sera le souverain ; le gouvernement *représentatif* sera devenu *parlementaire*.

Quoi qu'il en soit, jamais, que je sache, le gouvernement *représentatif* ainsi restreint n'a été même proposé dans notre siècle. Toujours il a été question de la co-souveraineté des pouvoirs, du vote annuel du contingent militaire, de l'impôt. Or dans ces conditions la transition est presque immédiate du *représentatif* au *parlementaire ;* je dirais même qu'il y a synonymie ; seulement il se peut qu'elle tarde quelques jours à apparaître. Il se peut que dans certaines circonstances le respect conservé pour la royauté, l'influence des habitudes du passé, l'ignorance d'eux-mêmes et de ce qu'ils peuvent, contiennent quelque temps les corps délibérants, et les restreignent presque dans les limites que je viens d'indiquer pour ce que j'ai appelé l'idéal réalisable du gouvernement *représentatif*. Mais bientôt de cette larve modeste, qui trompe l'œil et qui s'ignore, la circonstance dégagera le synonyme latent : le gouvernement *parlementaire*.

J'ai tout à l'heure conduit le gouvernement représentatif jusqu'à la *question de cabinet*. Le conflit engagé, la lutte déclarée, ou la royauté, prenant au sérieux sa prérogative,

prétendra maintenir la sincérité, la réalité, par conséquent la liberté de ses attributions constitutionnelles ; considérant comme un empiètement, comme une violation morale de la constitution, la prétention exorbitante de l'élément délibératif de forcer l'action de la royauté dans le cercle de ses attributions, de sa délégation, la royauté, se croyant le droit de légitime défense, sortira, elle, matériellement du texte constitutionnel, de la légalité. Victorieuse, elle redeviendra ou se rendra *absolue*, ou *prépondérante*. Vaincue, elle sera brisée, renversée, ou tellement démantelée, que, si vaincue par l'aristocratie, elle ne sera plus qu'un nom ; si vaincue par la démocratie, sa destruction ne sera plus qu'une question de temps. Si dans ce conflit la royauté, vaincue, ou renonçant d'emblée au combat, accepte la prétention de prépotence, de prépondérance, autant vaut dire d'omnipotence, des corps délibérants, elle est explicitement, et accepte d'être *parlementaire*, c'est-à-dire soumise au parlement, d'en être le mannequin. Dépouillée non seulement de majesté et d'initiative, mais de toute volonté, de dignité, de personnalité, de droit à une conscience, à la véracité, à la sincérité, dans sa bouche déconsidérée, avilie, souillée par d'officielles palinodies, les majorités fluctuantes, inconsistantes et diverses placeront tour à tour, souvent coup sur coup, les sentiments, les idées, les assertions les plus étrangement contradictoires. La royauté, devenue purement nominale, et tristement oscillatoire, se démonétise vite, s'use, se déshonore et perd tout prestige dans ces oscillations, ces contradictions sous son nom. Elle n'est plus qu'un nom, un protocole, une griffe. On est sous l'empire de la maxime si prodigieusement stupide, qui a tant défrayé la niaise polémique moderne : le roi règne et ne gouverne pas. Le prétexte le plus absurde, le plus *non-sensical* suffira aux minorités pour demander, aux majorités pour imposer à la couronne le renvoi, par conséquent le choix de ses représentants légaux. On se mettra

peu en frais d'imagination, de raisons pour cela ; faute de mieux, comme en France en 1839, on se plaindra qu'ils sont transparents !

C'est à dire qu'en vain la royauté aura accepté la loi des majorités, le régime *parlementaire;* en vain des ministres responsables la couvriront de leur responsabilité ; en vain même sous leur administration le pays trouvera la paix, un grand bien-être, la stricte légalité ; en vain même la majorité des chambres sanctionnera la politique gouvernementale. Une coalition d'ambitions, d'intrigues et de sophismes prétendra derrière, *à travers* les ministres apercevoir le roi ; c'est-à-dire découvrir que le roi pense comme les ministres, ou les ministres comme le roi, que par conséquent le roi n'est pas violenté, qu'il n'est pas tout à fait un pur zéro, une pure fiction, un pur mythe, que le *chef de l'état*, que le plus intéressé à la bonne gestion des affaires pourrait bien y prendre quelque part, y dire son mot, y influer quelque peu. Abomination de la désolation parlementaire, il y a soupçon de *gouvernement personnel*. Ce terrain sera jugé suffisant, excellent pour l'attaque ; il pourra l'être pour la victoire, pour conquérir la majorité. La question de cabinet sera posée, appuyée, débattue, voire gagnée sur la question de *transparence*.

Quand un corps délibérant voudra violenter le prince, lui imposer, comme c'est le droit parlementaire, sa politique et ses ministres, le prince pourra en appeler du corps électif au corps électoral. Mais si l'aristocratie est dominante dans le pays, par conséquent dans l'élection, probablement celle-ci renverra une assemblée identique à celle dissoute. J'ai plus spécialement en vue dans cette étude du gouvernement parlementaire le cas où l'élément populaire est prépondérant. Telle est la situation à peu près partout aujourd'hui. Presque partout l'aristocratie, affaiblie, sinon presque détruite, n'a guère de chance de dépouiller à son profit la royauté, de

manier à son profit le gouvernement parlementaire. Si l'élément populaire domine, le prince trouvera presque toujours dans le corps électoral des inepties, des passions plus ou moins identiques ou analogues à celles du parlement, ou pires. Selon toute probabilité, inspiré par ces inepties ou ces passions, par le goût de l'opposition, par sa sympathie pour ses soi-disant mandataires, à qui il croira devoir sa complicité, ignorant des questions, inapte à juger des hommes, travaillé par les menées des partis, par une presse incendiaire sans scrupule, le corps électoral renverra une assemblée aussi hostile, beaucoup plus hostile peut-être, que la précédente.

En outre de tant de causes qui tendent à pervertir l'élection contre le pouvoir, elle est encore, et presque uniquement contre lui, souvent faussée par l'intimidation, qui n'est guère exercée que par les partis de désordre, souvent mutilée, réduite à une minorité, même infime, par une abstention apathique, qui ne se trouve guère que parmi les hommes d'ordre.

Quand on a aussi peu de foi que j'en ai en la souveraineté populaire, en la sagesse des masses, des couches diverses, quelles qu'elles soient, de la société, car toute masse, même bourgeoise, est peuple, en la perspicacité du suffrage universel, ou plus ou moins universel, ou plus ou moins censitaire, direct ou même indirect, vous comprenez, Monsieur, qu'on tienne peu de compte de ce que demande, juge, proclame cet appel fait à l'élection, au soi-disant jugement du pays. On peut l'accepter comme un fait légal, on en espère peu ou point comme moyen de salut. C'est un jeu de hasard, une tombola, dont presque toutes les chances sont contre la sagesse. On compte donc peu ou point pour la royauté sur ce dernier recours. S'il la sauve une fois, il la tuera la prochaine.

Que si, une fois guidée par une bonne impulsion, ou un instant éclairée par quelque éblouissant, et d'ordinaire re-

doutable enseignement, l'élection, dans sa sagesse d'un jour, amène une assemblée, en majorité, saine, conservatrice, monarchique, gouvernementale, bientôt probablement quelque scission naîtra dans cette majorité, et avec elle l'anarchie. La désunion, la division sont à peu près inévitables dans un parti au pouvoir; c'est le propre du *selfgovernment*, même sur une échelle et dans des conditions restreintes, même dans l'élite d'une assemblée d'élite. Les dissidences, les divergences, les dissentions, les ambitions rivales, les tristes *tiers-partis* surgiront. Les défections surviendront. Les dépositaires du pouvoir seront attaqués violemment par les factions, ou *sous-factions*, par les coteries, par les défections qui se seront formées dans le parti de l'ordre ; et les coups atteindront le pouvoir et la royauté. Des alliances inattendues, des coalitions monstrueuses uniront pour l'attaque ces mécontents et les éléments les plus hostiles des partis anti-gouvernementaux. Ainsi, par le vice essentiel du système parlementaire, la royauté trouvera parmi ses soi-disant amis tous les dangers, tous les embarras, qu'eussent pu lui susciter ses ennemis. Sciemment ou non, perfides ou égarés par la rancune, la passion et les théories les plus alambiquées, les plus nuageuses, par les logomachies et les tristes fictions constitutionnelles, ces amis insensés, traîtres ou aveugles, en viendront probablement à ouvrir à l'ennemi commun, peut-être leur allié du jour, les portes, qu'un scrutin électoral, béni d'abord comme sauveur, semblait avoir pour long-temps, sinon à toujours, fermé contre lui. *A toujours*, bon Dieu !

Tout à coup peut-être tout au milieu de ces funestes jeux parlementaires, au milieu des joueurs stupéfiés et terrifiés, apparaîtra brutalement, évoqué et déchaîné involontairement par eux, inattendu malgré les *mane tekel phares* écrits sur toutes les murailles, ce terrible interlocuteur, ce redoutable chœur de la tragédie parlementaire : le peuple, ou plutôt

cette brutale fraction du populaire, qui dans ces jours sinistres assume, usurpe et porte le nom de peuple. Et les logomachies, les cabales, les ambitions aveugles s'éteindront dans l'anarchie, où elles auront abouti, et entraîné le pays.

Quand la machine parlementaire aurait la bonté et la solidité qu'elle n'a pas, croit-on qu'elle pût résister longtemps aux attouchements brutaux des aventuriers du parlement et de la presse, parvenus politiques, hommes de parlage, d'agitation et de bruit qui jouent avec le mécanisme, et, comme des enfants étourdis, ignares ou malfaisants, ne savent jouer qu'en détraquant, forçant, ou brisant les ressorts? Croit-on qu'on puisse long-temps jouer avec la vapeur sans amener une explosion? avec les passions populaires, sans qu'elles s'exaltent, s'emportent frénétiques, et échappent à toute gouverne? avec la tempête sans la déchaîner furieuse, aveugle, irrésistible?

C'est, dit-on, la règle élémentaire des gouvernements représentatifs que le ministère soit l'expression de la majorité de l'assemblée, expression elle-même de la majorité du pays. Où est dans cette belle théorie la place de la royauté? Nulle part. Donc c'est le *selfgovernment* absolu, d'abord en puissance d'être, bientôt en fait, sous un pseudonyme plus ou moins prolongé. C'est la république. Vous savez ce que j'en pense.

Si donc le gouvernement parlementaire était pris et pratiqué sincèrement, la royauté emmaillotée dans un voile de nébuleuses et insoutenables fictions, réduite à n'être qu'une embarrassante et irritante superfétation, ne tarderait pas à succomber. A la suite de son ilotisme, ou de sa chute, l'Etat, à moins que, l'élément aristocratique triomphant, le pays ne courût les chances du gouvernement aristocratique, l'Etat tomberait dans l'anarchie et la dissolution, prompt résultat du *selfgovernment*. Mais on ne trouve guère d'homme ayant quelque valeur, ou même n'en ayant pas, qui consente à

jouer ce rôle avilissant et ridicule de mannequin royal, à n'être, comme disait énergiquement Bonaparte, qu'un porc à l'engrais de quelques millions. Si le prince n'a ni orgueil, ni cœur, ni énergie, ni ambition, d'autres autour de lui en auront pour lui. Et disons aussi, qu'en contraste des idées anarchiques si populaires, un certain instinct sauveur des sociétés, une certaine habitude de se rattacher à l'autorité, de compter sur elle, s'unissant à la déplorable corruptibilité de notre race, faciliteront les tentatives de la couronne. Donc, soit motifs personnels, soit instinct des nécessités de sa mission, ce pouvoir nécessaire à sa fonction, que d'une main la Constitution donne théoriquement à la royauté, que de l'autre dans la pratique elle lui retire subrepticement mais forcément, ce pouvoir, qu'on lui donne et qu'on lui dénie, ce pouvoir qu'il lui faut, la royauté l'escamotera à l'aide des roueries et des intrigues, à l'aide de la *corruption ;* corruption par le lucre, par les honneurs, par les fonctions publiques ; corruption électorale, parlementaire, de la presse ; corruption enfin partout où le triste élément du soi-disant *selfgovernment* peut être atteint et saisi pour être maté, acheté, corrompu, ou, aussi bien, dépouillé d'une partie de ses dangers, de son principe mortel. Ainsi la *corruption*, c'est-à-dire la viciation de telle ou telle part du pouvoir politique ou gouvernemental dans sa source, ses dépositaires ou son action, la corruption, qui peut exister sous la royauté prépondérante, qui d'ordinaire, grâce à la triste nature humaine, y existe à plus ou moins grande dose, mais enfin qui n'y est que facultative ou de fâcheuse tolérance de la part de la royauté, attendu que la royauté a légalement entre les mains, patemment tout ce qu'il lui faut de pouvoir, et, n'ayant besoin de personne, n'a besoin d'acheter personne, cette corruption est forcée, essentielle, normale dans la monarchie parlementaire ; car, je le répète, ce que la royauté n'a pas et qu'il faut qu'elle ait, il faut qu'elle l'escamote, l'achète.

Cette corruption, contre laquelle avec plus ou moins de bonne foi on criera à l'envi, cette corruption pourra sauver le gouvernement, le rendre possible. Je ne justifie point ; j'expose. Certes l'honnête homme au pouvoir éprouvera une extrême répugnance à corrompre (trouvez, si vous pouvez, un mot adouci, un synonyme euphonique, par exemple : influencer), à vicier l'administration, l'action gouvernementale au profit de l'existence du gouvernement ; à acheter à un tel prix même le salut du pays. Simple spectateur, il contemplera cette œuvre avec dégoût. Mais vivant sous un gouvernement parlementaire, s'il est homme de sens, il se résignera en baissant la tête à ce que la chose soit ; car seule elle peut pallier, combattre, neutraliser quelque temps le vice essentiel et *diriment* de cette forme politique.

Je n'entends point dire que dans cet état de choses nécessairement la corruption dans son sens général doive couler à plein bord, tout atteindre, tout gangrener. Il se peut même que dans cette hypothèse réalisée il y ait pendant une période donnée dans le corps social une beaucoup moins grande somme de corruption générale qu'à la plupart des époques, et sous d'autres régimes où elle n'est pas forcée. La corruption, dont je parle, essentiellement politique, viciation, comme je l'ai dit, de telle ou telle part du pouvoir, est spécialement dans le cas qui nous occupe, cet abus, ou plutôt cet usage extra-légal des influences du gouvernement aux dépens, soit dans les choses soit dans les hommes, de la bonne administration, aux dépens de la dignité et de la conscience, pour fausser au profit du gouvernement le jeu normal de l'élection et des corps délibérants, de la presse aussi. Ce jeu de la machine *représentative* ne peut vraiment jamais être normal et sincère ; toujours le mensonge, l'ignorance, l'esprit de parti, les influences de classes, de partis, ou d'individus, le fausseront dans son point de départ, dans

son action, et feront que ce qui est censé devoir être représenté ne le sera point. La *corruption*, que j'envisage, est l'influence de la couronne luttant contre ces influences pour fausser à son profit la machine et son jeu, en empêchant qu'elle ne soit faussée au profit de ces influences. Je dis donc seulement qu'une certaine dose de *corruption* est *nécessaire* dans le gouvernement représentatif, se portant sur l'élément électoral et sur l'élément élu, parfois sur la presse; faisant ainsi pencher en faveur de la royauté la balance, qui sans la corruption toujours pencherait contre elle ; lui donnant la *prépondérance* qu'il lui faut et qu'elle n'aurait pas ; la sauvegardant des entreprises hostiles, subversives du parlement. Je dis que cette dose, plus ou moins grande, de corruption, ou d'influence, devra être suffisante pour donner à la royauté dans le parlement cet appoint de majorité, qui toujours très-promptement lui ferait faute pour se maintenir, gouverner et sauvegarder le pays ; qu'ainsi cette dose devra suffire à neutraliser, à annuler dans une certaine mesure le soi-disant *selfgovernment*, le gouvernement du pays par le pays, la manifestation et la réalisation de sa prétendue volonté par les corps délibérants; qu'ainsi elle devra pour rendre le gouvernement possible fausser essentiellement le système parlementaire et sa vaine théorie, transportant subrepticement, latemment, réellement la prépondérance à la royauté; substituant le dernier mot, le *fiat* de la royauté à celui du parlement ; la faisant être et pouvoir, être quelqu'un et quelque chose, dominer, régir (*rex*), enfin dans une limite plus ou moins complète régner et gouverner.

Un tel état de choses, dans lequel la royauté se sera fait, ou, pour mieux dire, se fera tous les jours, à la sueur, et, je pourrais dire, à la rougeur de son front, sa place nécessaire, un tel état de choses ne saurait durer. Ce jeu, que joue la royauté avec une certaine tricherie, ce soin de manœuvrer, en en infléchissant les ressorts, la machine parle-

mentaire, cette sorte de mystification sérieuse, laborieuse, multiforme et continue, exigent trop d'adresse, de tact, de constance d'attention, de bonheur pour pouvoir être soutenus et prolongés longtemps. Ils n'admettent guère ni faute ni distraction; la moindre peut être mortelle. Il faut sur le trône ou au pied du trône un homme habile, prudent, calme, maître de lui, sachant dissimuler, infatigable, à peu près sans entraînements, sans colère, sans distractions, épris de cette tâche ingrate; tout cela avec une certaine dignité. Il faut une main forte, légère, habile, agile, assez les qualités d'une main de prestidigitateur; pourtant il ne faut pas en avoir l'air. Même avec tous ces dons, probablement l'œuvre finira par échouer et ne pourra durer. C'est assez celle de Sisiphe, ou plutôt des Danaïdes. Le vase de la corruption n'a pas de fond, et il est plus que difficile de lui en mettre un. Les achetés se remarchanderont; aux repus l'avidité reviendra; et de nombreuses avidités surgiront, sans cesse renouvelées. Les satisfactions données ne seront guère que des primes données, offertes aux appétits. Puis les passions, les idées d'insubordination, d'agression contre l'autorité, d'opposition quand même, ont tant d'insinuation et d'énergie qu'à travers toute la puissance de séduction d'un gouvernement, aidée même de la bonté de son action, de ses bienfaits réels, de la satisfaction donnée aux intérêts généraux, probablement elles sauront bien se faire jour et place, et pénétrer au défaut ou au travers du plastron de corruption, dont la royauté, pour défendre l'existence du pouvoir, aura cherché à se cuirasser, par la brèche ou au travers de la muraille d'intérêts privés, dont elle aura voulu s'enceindre. Peut-être un beau jour, à l'improviste, la muraille tombera-t-elle comme par enchantement, non devant la vertu, mais devant l'esprit d'insubordination et d'ingouvernabilité du pays. Il faudra donc bien du bonheur pour que d'une pareille tâche, entreprise par un homme mûr, le succès dure autant que

lui ; il est peu probable que ce succès lui survive beaucoup. Si donc la royauté, exceptionnellement représentée par un homme très-adroit et très-heureux, n'a pas dans sa tenure viagère réussi, ce qui ne se peut guère en un temps si court et dans des conditions si difficiles, à rendre son influence extra-légale assez établie, assez acceptée, assez passée en fait constant pour que de fait le parlement soit réduit à un simulacre, au bout d'un laps quelconque le gouvernement parlementaire, quelque temps réduit à l'état de fiction, se dégagera plus ou moins brusquement de l'influence royale ; et, devenu à visage découvert le pur *selfgovernment*, sortira tous ses effets. Effets d'anarchie et de ruine. Tout royaume divisé en lui-même périra ; or tout état *constitutionnel* est nécessairement divisé. Tout prince qui octroie ou subit le système représentatif parlementaire, à moins que bientôt il ne veuille et puisse réagir contre son œuvre et l'annuler, signe sa plus ou moins prochaine abdication. Toute monarchie parlementaire porte en elle, dans ce système même, une maladie, ou aiguë, ou chronique, par laquelle dans un temps plus ou moins long elle doit périr.

Un appendice, inséparable maintenant du gouvernement représentatif, suffirait, à lui seul, à le rendre impraticable, à en faire une gageure contre l'impossible, à amener la ruine du pouvoir et de la société. La liberté de la presse est, à elle seule, un vice organique suffisant pour tuer plus ou moins promptement. Rien ne peut neutraliser suffisamment sa tendance mortelle. Il n'est pas d'*immunis lex*, comme l'invoquait le chantre d'Atala, devenu le triste chantre de la liberté de la presse, il n'est pas de loi qui puisse contenir son action subversive. Sans entrer dans le détail des trésors de danger et de corruption qu'elle recèle dans ses flancs, je me borne à indiquer trois causes pour lesquelles dans son action, dans son influence immense le mal doit toujours l'emporter incomparablement sur le bien. Dans la nature hu-

maine, à quoi bon le nier ? il y a d'incommensurables abîmes de niaiserie, de sottise et de duperie ; il y a un insondable fond de mauvais instincts et de révolte. A la honte des folles théories de glorification de l'homme comme essentiellement bon, essentiellement sage, il n'est pas d'appétit grossier, de convoitise désordonnée, de mauvais instinct qui ne trouvent un écho en lui, ou plutôt qui ne soient en lui prêts à vibrer, à surgir énergiquement. Il n'est pas d'idée sotte ou folle, impraticable ou funeste, odieuse ou bouffonne, qui n'ait chance de le séduire ; de fasciner, d'entraîner, même ce qu'on appelle l'élite. Enfin il n'est pas de révolte qui ne sourie à l'homme, et qu'il ne soit enclin à tenter, pas de pouvoir qu'il ne tende à haïr ; et il n'en est pas qui puisse à la longue, dépouillé de prestige et de respect, discuté, vilipendé, livré, nu et flagellé sans relâche, aux risées de la foule, résister à une agression, à une dérision, à un dénigrement incessants. Or la presse, le journalisme en particulier, cette allocution incessante à des hommes par des hommes, tend naturellement à caresser, à exciter tous les appétits, toutes les convoitises, tous les instincts mauvais ; à émettre, à propager, à défendre les sophismes, les idées fausses et funestes ; à insulter, à tourner en dérision, à nier, à saper tous les pouvoirs ; à relâcher, à affaiblir, à ronger tous les freins ; à inciter à toutes les révoltes. Essentiellement elle trompe et ment, corrompt et fait de l'opposition quand même. A ces trois choses : erreur, corruption, révolte, les écrivains, en grande majorité, tendent parce qu'ils les ont en eux, parce qu'ils les aiment ; ils y tendent parce qu'elles ont le plus de chance de succès, qu'elles plaisent au public, qu'elles sont les plus aptes à devenir populaires, à rendre populaire, à se bien vendre, à rapporter. Ajoutez à cela l'inévitable alliance de la presse, du moins dans sa grande majorité, avec l'opposition parlementaire, avec le parlement essentiellement opposant.

Tout ce qui précède, vrai en tout temps, le devient, s'il se peut, encore plus dans des temps comme les nôtres, où toutes les idées, toutes les passions, tous les instincts anarchiques et de révolte sont profondément remuées et surexcitées. Ainsi quand le sang est vicié toute plaie s'envenime, ou se gangrène, et tend à devenir incurable. Ainsi, lorsque la constitution sanitaire d'un pays et de son atmosphère subit une de ces redoutables perturbations, que la science n'explique pas toujours, tout désordre morbide acquiert un incalculable redoublement de gravité; toute imprudence, tout écart d'hygiène est à craindre, et peut devenir funeste; tous les symptômes prennent un caractère pernicieux, et toute maladie menace de tourner plus promptement, plus soudainement à une terminaison fatale.

Dans le gouvernement parlementaire tout est conflit, péril, impossibilité; tout aussi est de faux aloi, tout est mensonge. Les pouvoirs sont censés s'équilibrer; et toujours l'un d'eux est, ou va être prépondérant. Le corps électif est censé représenter la pensée du pays; et l'élection, qu'elle sorte du corps social entier, ou de certaines couches seulement, directe, ou même indirecte, n'amène à peu près jamais une représentation vraie. Livrée qu'elle est à mille influences, travaillée par la presse, fascinée par de vaines facondes, par cette malheureuse facilité d'inconsciencieuse parole à l'aventure sur tout sujet, propre aux natures avocassières, souvent faussée par l'intimidation, par l'abstention, l'élection n'est guère que le prête-nom de l'intrigue, de l'ignorance, du hasard. Représentât-elle réellement le pays, l'assemblée élective n'en vaudrait guère mieux; car, à part de rares exceptions, le pays, quand il s'imagine avoir un avis, se trompe; son jugement, son instinct se fourvoient presque toujours; il est inapte à gouverner, à choisir les gouvernants, à décider, à juger des choses, même à savoir ce qu'il veut.

Les corps délibérants sont censés discuter les questions consciencieusement. Il est censé que la discussion doit avoir pour but d'éclairer, que du choc des opinions doit jaillir la lumière, et que sur chaque question, le vote doit être consciencieux ; que le parti de l'opposition et celui du gouvernement, représentant des opinions sincères, doivent leur rester fidèle, dans le pouvoir comme hors du pouvoir. Au lieu de cela, dans leur grande majorité, les assemblées représentatives, presque peuple par l'ignorance et la passion, tirent de l'esprit de parti, le plus aveugle, le plus injuste, le plus bête de tous, et aux défauts du peuple ajoutent de leur estoc toute la mauvaise foi du parti pris, de la tactique, des manœuvres perfides, de l'approbation ou de l'improbation systématiques. Les soi-disant convictions, le langage changent suivant les évolutions et les positions. On peut s'attendre aux plus brusques volte-faces, aux plus illogiques chassés-croisés des partis. Les partis de gouvernement deviennent hors du pouvoir presque anarchiques ; ce qui est peu compensé par le fait qu'au pouvoir les partis désorganisateurs essaient de prendre l'esprit gouvernemental. Les désintéressements se résolvent en curée de places. Les amis du ministère approuvent tout, ses adversaires blâment tout quand même. Pour ceux-ci toute mesure est jugée en vue de l'avantage, ou du tort, qu'elle peut rapporter au gouvernement ; tout ce qu'il fait est mal, ce qu'il ne fait pas il eût dû le faire. Les hommes notables des partis sont plus notables encore dans ces honteuses contradictions. Palinodies éhontées, défections brusques ou ménagées, cynisme ou sophisme d'apostasies plus ou moins dissimulées, coalitions impudentes, stratégies les plus risquées, les plus machiavéliques, les plus dangereuses, sacrifice des intérêts du pays, risque de son bien-être, de sa paix, de son existence même, tout leur est bon pour tâcher de conquérir le pouvoir, ou du moins d'en précipiter leurs rivaux. Ambition effrénée,

aigres rancunes ; soif de pouvoir, de lucre, d'honneurs, de vengeance ; taquineries puériles, périlleux enfantillages ; besoin de distractions, d'émotions fortes ; goûts sans scrupule pour ce jeu hasardeux de la tactique parlementaire, dont le pays est l'enjeu ; étroit esprit de coterie, inconciliables exigences des importances personnelles ; capricieuses boutades, inconcevables vertiges ; enivrement de bruit, de succès, de vanité, d'applaudissements, d'éloquence ou de faconde, voilà les traits caractérisques des princes de la parole, des *sommités parlementaires*, cohorte en majorité recrutée d'avocats diserts, indifférents au pour et au contre, de journalistes heureux, de tribuns de circonstance ; singulière pépinière d'hommes d'état et de gouvernement, triste féodalité de parlement, de ce règne du parlage et de l'intrigue de coulisse. Parmi ces sommités, telles quelles et de rencontre, se trouvent sans doute de nombreuses gradations morales. Mais, à quelques exceptions près, si rares qu'elles n'entrent pas en ligne de compte, tous, à des degrés divers, trempent dans ce bourbier, se souillent de cette fange ; il en est qui s'y vautrent à même.

Le rôle de la presse est censé être de discuter librement et consciencieusement des intérêts du pays, pour de cette discussion faire sortir la vérité, et, en éclairant le pays, faire apparaître sa soi-disant libre volonté. A ce rôle la presse ment toujours, comme le parlement ment au sien. Toujours par elle devant le faux et le mal succombent le vrai et le bon ; presque toujours même ils en arrivent à demeurer à peu près sans organes, à n'être plus défendus qu'incomplètement, avec une sorte de honte timide, adultères d'un triste et dangereux alliage, de toutes sortes de mauvaises concessions. Mêlée à toutes les intrigues du parlement, la presse possède en outre un champ illimité de propagande. Dans ce champ, aux horizons indéfinis, nébuleux, décevants et chargés de tempêtes, elle s'adresse à toutes les variétés,

dignes de Babel, de politique, de philosophie, de croyances, d'incrédulités, de déraison, de corruption ; elle les nourrit, les excite, les crée. Elle arrive souvent à un excès de dévergondage, qu'elle puise dans sa constitution plus ou moins anonyme, dans sa composition pour une grande part, de bravi, de corps-francs, d'enfants perdus, de bohêmes, de corsaires, ou plutôt de forbans, de flibustiers littéraires et politiques. Au milieu des légèretés redoutables, des entraînements, des aigreurs, des âpres violences, des fureurs de polémiques souvent presque sans conviction, souvent toutes de métier, elle s'excite par ses excès mêmes, par l'excitation qu'elle produit au dehors ; s'enivre de son bruit, de son parlage, de ses colères, de ses passions, d'abord plus ou moins factices, d'une sorte de fatale émulation aggressive et subversive, et de cette singulière atmosphère méphitique qui se respire dans les tripots du journalisme, dans ces officines, où, passez-moi le mot, se manigance, se brasse, se tripote, se cuisine l'*opinion*.

Le roi est censé le premier pouvoir de l'Etat, possédant une part de la puissance législative et toute la puissance exécutive ; en réalité il est sans pouvoir. Il est censé choisir des ministres ; ils lui sont imposés. Quand il adviendra qu'à tant de mensonges se joindra ce grand mensonge : qu'une grande part de tout le système sera faussée par l'influence et au profit de l'influence royale, ce sera un mensonge de plus, mais le seul qui ait chance de corriger un peu les autres, de les rendre moins subversifs. Triste homœopathie, qui combattra, mais non à doses infinitésimales, un mal par son semblable, les mensonges par un mensonge.

En théorie, le gouvernement représentatif mitigé, monarchique, est impossible avec une certaine durée. En pratique, dans le sens où l'entendent les théoriciens de cette utopie sophistique, il n'a jamais existé dans sa sincérité. A part deux exceptions, il ne s'est même jamais produit avec une

apparence tant soit peu plausible. Le monde n'a jamais connu réellement que ces trois états politiques : monarchie avec la royauté prépondérante ; aristocratie prépondérante, plus ou moins *alliée ;* anarchie, ou état révolutionnaire sans stabilité, plus ou moins entremêlé d'intermittences quasi-régulières. La première de ces exceptions apparentes c'est l'Angleterre, la seconde la France.

L'Angleterre, depuis la conquête jusqu'aux Stuarts, a présenté l'échantillon le plus régulier de monarchie féodale. En même temps elle a offert un long spécimen de ce que j'ai nommé l'idéal réalisable du gouvernement représentatif. La royauté en dehors de la coopération des corps délibérants avait sa sphère d'action, contestée parfois, mais pourtant suffisamment libre pour qu'elle pût fonctionner tant bien que mal, et subsister malgré le mauvais vouloir des éléments parlementaires. Elle a marché ainsi tant bien que mal jusqu'aux Stuarts, souvent fort empêchée, parfois transigeant, mais constamment prépondérante et vivant de sa vie. Du reste, pendant la plus grande partie de cette période, elle n'eut guère affaire qu'à l'aristocratie ; l'élément démocratique n'ayant guère acquis quelque importance qu'à dater des dissensions des deux roses. Sous les Tudor le système représentatif se développa bien dans la forme ; mais les terribles Tudor le continrent, le dominèrent constamment par la *corruption* de la peur. Sous les Stuarts commence et se poursuit la longue lutte de la prérogative royale et de celle du parlement, c'est-à-dire de la royauté pour son existence contre les envahissements de l'absorption parlementaire, et de l'anarchie derrière celle-ci. Cette lutte fut longue. Elle aboutit à deux révolutions séparées par une restauration. La première de ces révolutions, plus essentiellement *révolutionnaire*, tourna au profit de la classe moyenne ; et, sous le nom de république, amena, comme de raison, pour unique intermittence d'ordre la dictature militaire. Heureusement la

royauté succéda brusquement à cette intermittence, et prévint le retour immanquable de l'anarchie. La seconde révolution, faite par l'aristocratie, amena son pouvoir prépondérant, et fit passer entre ses mains les dépouilles opimes de la royauté. Ces dépouilles, cette prépondérance politique, l'aristocratie britannique les a gardées jusqu'à ce jour.

Pendant cent quarante ans l'Angleterre a été une aristocratie. En dépit des admirations de Montesquieu, des théories de Delolme, *e tutti quanti*, du culte de Necker et de la portion la moins égarée du libéralisme moderne, l'Angleterre n'a jamais offert un gouvernement réellement pondéré, une sérieuse balance de pouvoirs ; en présence de l'histoire de cette île illustre, ces choses restent à l'état d'utopie, d'irréalisables chimères. Certainement pendant cette période l'élément populaire, ou plutôt bourgeois, réglementé, contenu par les formes et la tradition, sans doute la royauté, dans une certaine limite d'influence qu'elle tient surtout de la déférence et puise surtout dans les mœurs, à titre aussi de splendide convention, formule, symbole, personnification de la nationalité (*pageant* comme disent les Anglais), sans doute ces deux éléments ont une certaine action, mais de beaucoup primée par celle de l'aristocratie. Peuple et royauté, leur action est presque entièrement fictive. Les corporations localement, la chambre des communes dans le gouvernement en général sont censées représenter le peuple. Des électorats privilégiés, espèces d'oligarchies, nomment les premières ; l'aristocratie pour la plus grande part, ces petites oligarchies pour une autre, nomment presque en entier la seconde. La très-grande part d'influence qu'exerce la couronne n'est qu'apparente, puisqu'elle est en réalité exercée par le ministère, qui est censé la représenter, être sa délégation, mais qui en réalité émane du parlement, est sa délégation. Dans le style et le protocole officiels le roi est tout, fait tout, tout vient de lui ; en réalité on fait tout pour lui, sans lui, en son nom.

Voici le seul cas assez exceptionnel où la royauté anglaise peut exercer une action décisive. Supposez les forces des deux grands partis politiques presque exactement balancées, de façon à ce que dans les Chambres la majorité soit variable, ou de très-peu de voix. Le roi peut changer son ministère ; il se peut que par-là il déplace la majorité. Si cela est insuffisant, il peut en même temps dissoudre les Communes ; l'influence de la couronne dans l'élection, quoique peu considérable, fera probablement, à moins de quelque déplacement dans les forces respectives des grands partis, pencher la balance, et décidera la majorité. Une très-petite création de pairs la déciderait, si besoin était, dans la chambre haute. Mais il faut que l'appoint nécessaire soit minime ; car une *fournée* de pairs soulèverait toute l'aristocratie, toute la pairie existante ; et, quant aux Communes, l'influence de la couronne, très-considérable dans le gouvernement, mais qui alors appartient au ministère, non au roi personnellement, est, je le répète, peu considérable sur l'élection, dominée par d'autres influences. On voit combien rarement il peut être donné à la personnalité royale de se manifester sérieusement. En dehors de cas très-rares, cette personnalité auguste ne peut guère devoir quelque influence qu'à une déférence de courtoisie, ou à son action peu puissante dans les coulisses parlementaires. Seulement sa coulisse, à elle, est un palais.

Vaincue dans la lutte terminée en 1688 par la défaillance de Jacques II, complètement annulée, garottée par la victoire de l'aristocratie, par la complicité de Guillaume II dans cette victoire, par son acceptation obligée des conditions d'absolue dépendance qui lui furent imposées, la royauté anglaise, après avoir ainsi passé sous les fourches caudines de l'aristocratie, qui sut bien, en principe et en fait, prendre contre elle toutes ses garanties, la royauté s'est toujours tenue pour bien et dûment asservie. Elle a accepté

d'assez bonne grâce sa pauvre situation de joyau national, de couronne héraldique à l'écusson britannique, de griffe, de *pageant*, et, comme l'a très bien caractérisée M. d'Israëli, de doge de Venise. Jamais, sauf un instant, et vainement, sous le jeune Georges III, elle n'a fait de sérieuses tentatives pour sortir de son ilotisme. Le seul homme remarquable qui avait ceint ce diadême d'apparat, Guillaume II, accoutumé à la magistrature républicaine du stathoudérat, concentrant toute son énergie dans sa haine et sa lutte contre Louis XIV, dévora tous les affronts, assez payés à son gré par l'avantage de disposer contre son ennemi de la flotte et des subsides des trois royaumes. Pendant la première moitié du dix-huitième siècle, époque où les grands partis moins fortement organisés, les mœurs politiques plus relâchées, eussent pu laisser à la royauté un plus vaste champ d'influence, la nullité d'une femme, puis l'insignifiance et la déconsidération des deux premiers Georges, tous deux étrangers au pays, dont ils ne savaient même pas la langue, empêcheront tout progrès de l'action de la royauté. Ces princes eussent-ils été d'autres hommes, je suis convaincu que, même à cette époque, conquérir la prépondérance leur eût été impossible. Tout ce que put faire alors la royauté, protégée par l'habileté de Walpole durant son long ministère, fut de s'établir d'une façon moins vacillante, comme dynastie, en face de la dynastie exilée. Ce fut aussi alors, comme plus tard, de toujours abriter les intérêts de l'électorat de Hanovre derrière les puissances de l'Angleterre. Georges III seul au début de son règne, dont la plus grande part fut plus ou moins absorbée par sa démence, essaya la lutte sans succès. Ses successeurs ne songèrent même pas à l'essayer. Ainsi, pendant ce siècle et demi, le roi règne, et l'aristocratie gouverne.

Quand je parle du pouvoir de l'aristocratie, je ne parle pas seulement de celle proprement nommée noblesse, *nobi-*

lity, qui siége dans la Chambre des lords, et qui, puisant sans cesse aux sources vives de la société, ouvre son sein, par un recrutement intelligent, aux grandes existences, aux individualités considérables, qui surgissent ; je parle également de cette classe alliée, ou non, à la *nobility*, en partie issue de ses branches cadettes, mais en très-grande partie étrangère, quoique homogène, à ses rangs, de cette grande propriété qui possède une immense part du sol, et entre les mains de qui la loi des substitutions, *entails*, le conserve en grands blocs intacts. Cette très-réelle aristocratie, dont la Chambre des lords forme le couronnement, l'élite, la citadelle, remplit en très-grande partie la Chambre des communes, soit par son influence intrinsèque et directe, soit par les nominations dont plusieurs membres des lords, à titre de grands propriétaires, disposent d'une façon plus ou moins absolue. En dehors de l'aristocratie proprement dite, mais plus en dehors encore de l'élément vraiment populaire, se trouve un élément, dont l'influence est grande aussi. D'abord presque concentré dans la *cité* de Londres, plus tard se disséminant sur de nombreux points du royaume, il se compose des grands capitalistes, du haut commerce, et vers la fin surtout de cette époque, de la grande industrie. Cette classe, plus aristocratiquement composée en Angleterre que nulle part, en ce sens que la richesse mobilière s'y est formée par grandes masses, et agglomérée en un petit nombre de mains puissantes, cet élément, qui d'ailleurs à l'époque que j'envisage est loin d'être dans ses sentiments, pas plus que dans ses intérêts, hostile à l'aristocratie terrienne, à laquelle son personnel même ne le laisse point étranger, sortant souvent d'elle, et y aboutissant souvent, cet élément est très-réellement en très-grande part dans son action un élément essentiellement aristocratique, ou olygarchique, et habituellement combine son influence avec celle de l'aristocratie proprement dite.

Ainsi l'Angleterre, puissante et forte aristocratie, n'a absolument rien de commun avec les gouvernements pondérés, représentatifs, et surtout populaires, dont s'est engoué et pour lesquels se convulsionne notre pauvre siècle.

En outre de cette immense différence, de cette absolue démarcation, diverses spécialités de cette nation, étrangères aux nations du continent, ont contribué à rendre possible chez elle les formes politiques pont on l'a fait le type. D'abord le caractère national. J'ai indiqué à propos de l'Américain du nord ces traits particuliers à la race anglo-saxonne : esprit pratique, éloignement des chimères; persévérance, tenue de caractère, culte de la tradition et des précédents, profond respect de la loi. Ajoutons-y en Angleterre un goût général, dans toutes les classes, pour la hiérarchie, pour l'aristocratie. Autre fortune spéciale : l'Angleterre par son avance dans la carrière industrielle et dans l'emploi des machines s'est trouvée avoir pour un temps un quasi monopole d'une grande partie de l'approvisionnement du monde. Je suis fort loin de considérer ce résultat comme heureux au fond, surtout à la longue, et comme pouvant durer. Je le considère même, je l'expliquerai plus tard, comme essentiellement funeste, en soi, et par l'impossibilité de sa durée. Mais, *transitoirement*, ce fait très-considérable a eu pour résultat très-considérable, surtout au moment où les bouleversements du continent menaçaient l'aristocratie anglaise, de lui fournir pour la lutte des trésors et les éléments d'un immense crédit; et, chose inappréciable, d'ouvrir un vaste débouché aux activités de la classe moyenne; de la satisfaire, de l'occuper par des perspectives sans borne de spéculation, de production, de richesse; de constituer l'industrie elle-même, cette grande niveleuse, en une sorte d'aristocratie, de féodalité. En même temps l'empire colonial de la Grande-Bretagne s'étendait énormément; et là aussi s'ouvrait, avec d'abondantes sources de richesse, un

vaste débouché aux activités, aux ambitions ardentes, soit régulières, soit déclassées, essentiellement dangereuses quand elles sont inoccupées ; large perspective, vaste carrière pour toute la classe moyenne en général. D'où accroissement de sécurité pour l'aristocratie gouvernante; accroissement de sécurité pour la machine gouvernementale, de facilité dans son jeu.

Entourée jusqu'à nos jours, par sa position insulaire, d'une ceinture d'inviolabilité, l'Angleterre a pu se contenter d'une armée incomparablement moindre que celles du continent, surtout en ne comptant, comme de raison, que la portion qui demeure dans le royaume-uni. Le chiffre restreint de cette armée lui a permis d'en conserver l'excellente composition aristocratique pour le corps d'officiers, et de la former pour les soldats par l'enrôlement volontaire et prolongé. De sorte que la force publique est entre les mains d'hommes intéressés à l'ordre, à la stabilité, à la conservation. De sorte, qu'à part beaucoup d'autres avantages que je ne puis énumérer en détail, entr'autres celui d'écumer jusqu'à un certain point le pays, on évite, sans qu'elle soit moins brave pour cela, l'aguerrissement universel de la population ; on évite ce déversement annuel incessant des rangs de l'armée dans le pays, d'une foule plus ou moins déclassée par son absence de la vie civile et ses habitudes de la caserne, d'une foule exercée au maniement des armes, aux combats, aguerrie enfin, dans laquelle se rencontreraient des recrues et des chefs pour les combats de la cité, des instructeurs, des organisateurs pour la révolte et l'émeute.

Tout ce qui précède est vrai jusqu'en 1830. Vers cette époque la plupart des circonstances spéciales qui contribuaient à rendre possible la constitution politique de l'Angleterre s'étaient affaiblies, ou s'affaiblissaient. Quelques-unes avaient disparu. Le type du caractère anglais s'altérait. L'immense faculté de production industrielle commençait à

manquer de débouchés, et à menacer le pays à l'intérieur. Les colonies étaient en voie de devenir un embarras. La dette ayant atteint l'extrême limite, le crédit public, comparativement à ses récents miracles, restait paralysé, et avec lui la liberté des mouvements de l'Etat dans sa politique extérieure. Enfin la grande découverte de Fulton, passée dans le domaine public des nations, enlevait en grande partie à l'Angleterre les bénéfices, la sécurité de sa position insulaire. A cette époque de 1830, fomenté, hâté par le contagieux exemple de Paris, favorisé par la triste domination des whigs, parti fâcheux, amphibie et funeste, l'esprit d'innovation triomphe; et survient la réforme parlementaire. La réforme, appel à d'autres innovations ; large brêche à la tradition ; triste concession faite à la logique. Eh, sans doute, le système électoral était *illogique* et *peu représentatif*. Qu'importe, puisqu'il fonctionnait bien ? Ou plutôt tant mieux. *Illogique*, sa raison d'être, au lieu d'apparaître dans une logique toujours insatiable et sujette à contestation, apparaissait dans le fait, dans la tradition, dans les précédents ; il était parce qu'il était. Souvent la théorie et la logique tuent ; l'expérience et la tradition vivifient. *Peu représentatif*, les choix, que l'élément populaire était censé faire, et qu'il eût fait dans un sens révolutionnaire, ou du moins innovateur, dans un sens démocratique, l'aristocratie, à tous les dégrés, les faisait en grande partie à sa place ; elle les faisait bien mieux, même au point de vue secondaire du talent, car par elle arrivaient à la chambre basse presque tous les talents hors ligne ; elle les faisait bien mieux à un point de vue autrement essentiel : à celui de son influence. Ainsi lui demeurait la prépondérance, l'empire. Ainsi, en dépit de la logique, l'Angleterre, solide, forte et glorieuse, était sauvée des trésors de perturbation, de ruine et de logique, que le libéralisme, dans sa vaniteuse et bête niaiserie, réserve aux peuples, que, sans s'en douter,

d'un air philantropique, satisfait, paterne et modéré, il pousse au radicalisme, aux révolutions, aux abîmes. Le bill de réforme, aux applaudissements unanimes du libéralisme, a porté un coup immense à l'aristocratie ; il l'a affaiblie, minée ; il a été, il est un encouragement logique à la logique, à la théorie, à l'innovation, à la démocratie. On est sur la pente ; je ne crois pas qu'on puisse la remonter, ou s'y arrêter. On la descendra, plus ou moins rapidement suivant les circonstances et les fautes, jusqu'à ce que l'aristocratie ait perdu sa prépondérance, qui passera à la démocratie ; car il n'est pas probable que la royauté sache, puisse s'en emparer dans la transition. Il se peut que des circonstances brutales, de grandes fautes brusquent cette chute. Il se peut que des circonstances industrielles et économiques : l'excès de la production, la perte des débouchés, la surabondance de la population, il se peut que la question de l'établissement ecclésiastique, ou la terrible question d'Irlande, amènent une catastrophe avant même la chute de l'aristocratie. Mais certainement, si la chute de l'Etat britannique ne précède pas par des causes quelconques celle de l'aristocratie, elle la suivra de près. La démocratie sans la forte tutelle de la royauté, inapte partout à gouverner, l'est peut-être plus encore en Angleterre, non à cause du caractère national, qui au contraire s'y prêterait mieux qu'ailleurs, mais à cause de la situation sociale fort anormale de ce pays.

Telle qu'elle était, l'Angleterre, pendant les cent quarante ans de sa période parlementaire, a eu sa large part des vices accessoires inhérents à cette forme politique. Surtout pendant la première et la plus longue partie de cette période, la corruption y a coulé à plein bord. Je laisse à part l'accaparement à peu près absolu exercé par l'aristocratie, au moyen de tous les genres d'influence, y compris l'achat à beaux deniers comptant, sur l'élément représentatif fort incomplet, qui officiellement semble exister dans la

Constitution anglaise pour les élections aux Communes. Ce triste et lamentable usage, passé à l'état normal, est justement l'énergique correctif, qui, annulant la représentation et la démocratie au profit de l'aristocratie, a rendu l'Angleterre possible. Mais que d'abus sans compensation ont existé! De 1688 au Traité d'Utrecht, et même jusqu'en 1745, bon nombre des hommes politiques du pays ont vécu en état de trahison constante, offrant à la fois leur féauté au Gouvernement existant et à la cour exilée, en mesure avec les deux dynasties. La corruption parlementaire a atteint son apogée sous Walpole. Elle eut un caractère spécial à une société aristocratique. Ces grandes existences seigneuriales, ou parlementaires, même en se dégradant, conservaient de l'indépendance; vénales, elles vendaient leur vote, mais elles ne s'aliénaient pas; elles étaient trop haut placées par leurs fortunes, leurs ambitions, leurs chances politiques, pour être absolument achetées, absolument dominées. On n'eût pu, j'en suis convaincu, acheter d'elles l'établissement d'un système de nature à fonder la prépondérance royale, l'abaissement, l'affaiblissement de leur classe. Ce qu'obtint Walpole, vrai service au pays, ce fut d'introduire dans ce chaos fluctuant et capricieux de corruption et d'intrigue, une sorte d'organisation et d'embrigadement, qui permît à l'administration de savoir sur quoi compter, de fonctionner avec quelque prévision, quelque stabilité, quelque durée. Walpole se servit de sa majorité conquise de toutes façons, de sa longue possession du pouvoir, pour asseoir avec quelque solidité, du moins dans la vieille Angleterre, la dynastie régnante, pour commencer l'annulation du jacobinisme complétée par le premier Pitt, pour exclure de l'arène les partis extra-légaux, pour maintenir la paix, pour régulariser les finances. Sous cet habile et peu scrupuleux tacticien, les deux grands partis politiques se groupèrent, se coordonnèrent, s'organisèrent,

L'aristocratie fut ainsi disciplinée de la forte discipline des partis ; ou du moins que les partis savent parfois accepter, et, si on ne put, chose impossible, lui donner l'unité, le combat, au lieu d'une mêlée confuse, devint un grand duel. L'aristocratie fut probablement ainsi sauvée des dissensions et de l'anarchie, qui toujours menace toute foule, même aristocratique. Le mal ne s'atténue que par le mal ; tout le monde ne se sent pas d'humeur à être homœopathe à ce prix.

Les deux grands partis aristocratiques une fois embrigadés, et la fidélité au drapeau assez passée en usage, les grandes manœuvres parlementaires s'exécutèrent avec assez d'ensemble et de tactique. On montait à l'assaut du pouvoir par toutes les voies, on le défendait par tous les moyens. L'*influence* gouvernementale, c'est-à-dire toutes les places, tous les honneurs, tous les avantages dont pouvait disposer l'administration, étaient prodigués, non au profit de la royauté, grande figure sans puissance, qui ne possédait en propre ni son nom, ni sa volonté, ni sa signature, mais au profit du parti en possession du pouvoir. Dans cette longue et curieuse histoire intérieure de l'Angleterre nous voyons sans relâche se dérouler toutes les manœuvres, toutes les roueries, toutes les perfidies des partis. Les questions sont des prétextes à lutte, des terrains de combat. L'opinion publique est exploitée. Dans les polémiques contradictoires, sans beaucoup se préoccuper de la justice, de la valeur réelle des actes, des mesures et des intentions, sans trop s'inquiéter de l'intérêt du corps social, tout est jugé au point de vue des intérêts du parti, défendu ou attaqué en conséquence. Les individualités, dans la première moitié de cette période, passent avec une impudeur, que rien ne déconcerte, d'un camp dans l'autre. Si dans la seconde moitié elles restent assez constamment attachées à leur parti, les partis, eux, sous la conduite de chefs ambitieux, exécutent parfois de

singulières volte-faces, et se livrent à d'étonnantes palinodies. Nul caractère en évidence ne demeure, que je sache, complètement exempt de cette lèpre de l'esprit de parti, l'absence de bonne foi et de justice, exempt de préoccupations exclusives et aveugles, des manœuvres compromettantes que cet esprit traîne à sa suite ; nul, depuis Shaftesbury, Godolfin, Bolingbroke, etc., jusqu'à James Fox, l'idéal du *patriot*, du whig de vieille roche, de l'homme d'opposition, du patricien déréglé dans sa vie privée, du viveur, de l'homme de parti, du tacticien parlementaire, de l'orateur à la faconde emphatique et toujours prête ; et jusqu'à l'illustre Pitt, le grand *debater* et le grand ministre, qui pendant le ministère Addington ne sut pas s'abstenir d'opposition systématique, d'intrigue ambitieuse, de variations et d'alliances fâcheuses, et ne rentra ainsi qu'amoindri, affaibli au pouvoir.

Avec tous ces vices découlant de sa forme gouvernementale, l'Angleterre a atteint un haut point de grandeur, de liberté, de prospérité, et résisté au vent des tempêtes continentales. Elle a fait cela ; non à titre de monarchie parlementaire, non surtout à titre de *selfgovernment ;* car, bien que l'esprit de *selfgovernment* se trouve dans le caractère de sa race plus que dans celui de nulle autre, bien que le *selfgovernment* apparaisse dans de nombreux détails de ses institutions, surtout locales et provinciales, l'Etat ne fut jamais, tant s'en faut, un *selfgovernment*, à moins qu'on n'ait la singulière distraction d'appliquer, dans ce sens général, ce mot à l'action gouvernementale de l'aristocratie et des corporations privilégiées. Oui, l'aristocratie se gouvernait et gouvernait ; mais certes le peuple anglais ne se gouvernait pas. L'Angleterre pendant le siècle et demi qui a suivi sa révolution, a été grande et florissante *parce que* aristocratie ; et encore aristocratie placée dans des circonstances tout exceptionnelles. Qu'on ne la cite pas comme type,

comme justification, encouragement, modèle, comme leçon et garantie de *selfgovernment*, de monarchie parlementaire, populaire, bourgeoise (1). Reste la France. Voyons.

Ici, Monsieur, je dois faire explicitement des réserves, qui déjà ressortent de ce que j'ai dit précédemment. La pensée s'exerce dans sa liberté ; mais, à quelques résultats qu'elle amène le penseur, quelles que soient les convictions qu'elle crée en lui, il n'a pas le droit de traduire ses convictions dans la pratique, contre ce qui est. Quelque absurde, quelque privé de bonté, et surtout de chances de solidité et de durée que ce qui est puisse lui paraître, si ce qui est est actuellement supportable, régit et protége un peu passablement la société, si ce n'est ni l'anarchie, ni la terreur démagogique, ni le despotisme effréné, féroce, le penseur doit, comme tout citoyen, non-seulement se soumettre au gouvernement existant, mais ne lui faire aucune opposition systématique ; il *peut* toujours, il *doit* en tant que sa conscience l'exigerait, s'abstenir de le servir activement ; mais, s'il agit, il doit ne lui refuser aucune de ses conditions d'existence, et faire tout ce qui se peut pour que ce gouvernement, qu'il ne croit pas durable, dure. Je n'entends pas qu'il doive abonder dans le sens du principe gouvernemental qu'il croit mauvais, ce qui serait absurde, ce qui est souvent une attaque perfide, et parfois plus dangereuse que l'agression directe ; ce qui en tout cas est un mal fait de parti pris au pays. Il doit au contraire, dans la sphère de son action, pousser le gouvernement dans les voies et dans le sens le plus éloignés du principe fâcheux de ce gouvernement.

(1) Sans aborder l'étude de la Suède, je dirai, qu'étrangère au *selfgovernment*, la royauté et l'aristocratie y ont tour à tour prépondéré.

S'il a le malheur de vivre dans une république, il la poussera dans le sens le plus monarchique et le plus aristocratique qu'il se pourra. S'il vit sous une monarchie parlementaire, système bâtard et contradictoire, il poussera au renforcement de l'autorité royale, à la diminution des attributions du parlement, à la restriction du *selfgovernment*. Si dans un état démocratique, il poussera à la prépondérance, à l'influence du moins, des classes élevées. Si dans un état révolutionnaire, il poussera au retour à la tradition. Si dans une monarchie impliquant l'usurpation, ou sortant d'une émeute, d'une révolution, il tendra à faire que la royauté oublie et que les citoyens oublient cette origine ; que de cette origine ni elle ni eux ne tirent les conséquences, mais qu'au contraire ils réagissent contre elles. Agir ainsi sera pour l'homme, qui condamne en principe un système de gouvernement, le vrai moyen de bien servir, selon sa conscience, ce gouvernement, et, en en améliorant les conditions d'existence, de bien servir le pays.

Le penseur, honnête homme, homme de sens, bon citoyen, fera cela parce qu'il le doit ; parce que agir autrement est un crime ; parce qu'un gouvernement établi est, par ce fait seul, un immense bienfait, que sa chute, sinon toujours un immense mal, est un immense danger, dont rien ne garantit la compensation espérée ; parce que dans notre triste monde les pis-aller et les répits méritent de grands égards, un soigneux et craintif respect ; parce que nul n'a le droit d'imposer à son pays la logique de ses propres convictions, non plus que, par machiavélisme, la logique des convictions, plus ou moins fausses et pernicieuses, que le pays, le pays légal du moins, professe, ou du moins pour le moment semble ou croit professer ; parce que la pratique donne parfois à la théorie, à la conviction la plus sincère, de singuliers démentis, plus ou moins prolongés ; parce que l'impossibilité dans les institutions hu-

maines porte surtout sur la durée ; que certaines circonstances peuvent parfois prolonger assez longtemps des situations absurdes en principe et sans chance réelle de long avenir ; et que ce qui est bien peu dans une vie de peuple peut être beaucoup dans la durée d'une génération : *grande mortalis ævi spatium*.

SEPTIÈME LETTRE.

14 Novembre 1849.

.... Italiam.

Dans votre dernière lettre, Monsieur, vous me faites l'honneur de m'entretenir de la question d'Italie. Permettez-moi, en réponse, d'interrompre la suite logique de mes idées. Cette question spéciale est loin certes d'être étrangère à mon sujet; mais logiquement je ne l'eusse abordée que plus tard ; je vais le faire le plus succinctement que je pourrai. Elle n'est pas étrangère à mon sujet, car jamais ne se manifesta plus clairement l'impraticabilité du *selfgovernment*, l'impuissance du libéralisme à rien fonder ; et de plus une chose, que je comptais bien constater plus tard, c'est que le libéralisme, la révolution, la démocratie, n'ont jamais enfoncé que des portes ouvertes ; que toujours il a fallu que l'entrée de la cité leur fût ouverte, ou entre-bâillée, par le pouvoir. Les aristocraties, dans leur merveilleux aveuglement, parfois généreux, plus souvent étourdi, toujours funeste, leur sont d'ordinaire fort utiles pour préparer les voies ; mais il faut presque toujours que l'autorité souveraine dise : entrez. Quand il y a quatre ans, je crois, M. Durando publia son écrit : *Della nazionalità italiana* (1), dans laquelle

(1) On peut admirer dans ce livre une des plus singulières naïvetés que l'esprit de dénigrement quand même puisse suggérer à un libéral

il demande tout bonnement pour opérer la révolution d'Italie que deux souverains italiens veuillent bien se mettre à la tête, il avait aussi raison que possible ; il n'y avait que ce moyen de la faire. Mais il semblait si impossible qu'on trouvât deux souverains, ou même un seul, assez insensés pour jouer le rôle qu'on leur destinait, que dans ce spirituel programme révolutionnaire, je trouvai une véritable démence. Mais j'oubliais qu'il ne faut jamais arguer contre la possibilité d'une chose, de sa folie ; et la démence du programme, deux démences bien inattendues sont venues la changer en prophétie : celle de Pie IX, et celle de Charles-Albert.

Je me reporte tristement, Monsieur, aux deux premières lettres de cette correspondance. Toutes mes prévisions se sont déplorablement réalisées. J'en suis navré, et peu vain. Il ne fallait pas le coup-d'œil du génie, ni le don de seconde vue, pour prévoir ce qui adviendrait. Il suffisait d'avoir gardé son bon sens et son sang-froid au milieu de l'ivresse générale ; de pouvoir encore tirer les conséquences des tristes prémisses, que l'on posait ; de savoir que derrière le libéra-

pur sang. L'auteur impute sans sourciller *à grief* au Gouvernement piémontais de 46 de prélever en impôts moins de la moitié proportionnellement de ce que payait alors la France. C'est à n'y pas croire. Mais l'on trouvera cela, quand on voudra, page 200 du *Saggio politico-militare* de M. Durando, maintenant général et très-influent, dit-on, à Turin, alors exilé, et de plus : colonel, commandeur de l'ordre américain d'Isabelle la catholique, deux fois chevalier de première classe de Saint-Ferdinand d'Espagne, de la tour, de l'épée, valeur, loyauté, et mérite de Portugal ; décoré des croix spéciales de la bataille de Chiva, et de la prise de Morella en 1840 ; déclaré bien méritant de l'Espagne pour la guerre contre le prétendant D. Carlos ; docteur en droit, etc. C'est le titre du livre qui me fournit cette ample titulature. On sait que les libéraux, voire révolutionnaires, n'y répugnent pas.

Le chevalier d'Isabelle la catholique, de la tour et de l'épée, le héros de Chiva, etc., doit être content. Depuis la *régénération* du Piémont, son budget a progressé, à satisfaire les plus avides de progrès.

lisme marche le radicalisme, derrière les concessions la révolution, derrière le *selfgovernment* l'anarchie, la ruine.

Quand en 1814 l'Italie fut délivrée de Bonaparte, et de son incessante guerre pour de renaissantes querelles, où elle n'était de rien, de Bonaparte, cet Italien qui avait trompé, pillé, rançonné, humilié, remorcelé l'Italie, tantôt vendu, tantôt confisqué et dénationalisé ses fragments, qui avait prétendu imposer la langue des fils de Brennus jusqu'à Florence et à Rome, elle rentra dans sa vieille tradition. Sans doute cette tradition restait ébranlée ; la conquête et le régime français avaient semé l'esprit français. Pourtant la tradition se renoua de façon à pouvoir être solide. Quelques améliorations de détail, bien insuffisantes compensations du bouleversement, lui survivaient ; dans la période qui commença alors de nombreuses améliorations furent encore accomplies. C'est à cette période finissant en 45 que se réfère ce que je vais dire.

La situation de l'Italie n'était point un type de perfection ; sur la table rase de l'utopie on eût pu la rêver une, ou du moins scindée seulement en deux grandes parts, avec le patrimoine de saint Pierre, plus restreint, isolé sur la côte, aux confins des deux moitiés. Mais, d'après les précédents historiques, l'état des choses était parfaitement acceptable. Sauf deux exceptions, que j'indiquerai tout à l'heure, l'une transitoire, l'autre très-remédiable, on peut dire, je crois, que rien ne manquait d'essentiel aux éléments de paix, d'ordre, de bien-être matériel et moral, de progressivité raisonnable, et j'ajouterai de liberté pratique ; non, il est vrai, cette soi-disant liberté politique, qui se traduit en réalité par pouvoir imprimer ou lire toutes les balivernes plus ou moins spirituelles, plus ou moins innocentes, qui peuvent tomber dans le cerveau humain, par pérorer à des tribunes plus ou moins retentissantes, par attaquer à tout venant tout pouvoir, par jeter des bâtons dans toutes les roues, des

doutes dans toutes les croyances, du mépris, de la haine sur toutes les choses nécessaires, et par amener infailliblement tôt ou tard le désordre et l'anarchie ; mais cette liberté qui consiste à faire ce que l'on veut, à employer son activité comme l'on veut, pourvu que l'on ne blesse en rien l'ordre, les lois et le gouvernement. Toutefois il est bien évident que cette liberté, dont je fais honneur aux Etats italiens, ne pouvait exister entière que pour les hommes qui ne s'étaient point constitués les ennemis des gouvernements ; et que plus tard, après les tentatives de révolution, les défiances naturelles de ces gouvernements, les précautions nécessaires de police et de surveillance durent restreindre, spécialement pour les classes élevées et moyennes, cette complète liberté d'allure.

Les deux exceptions, que j'indiquais tout à l'heure, sont le duché de Parme et l'Etat Pontifical. Le duché de Parme, conservé à la branche de Bourbon héritière des Farnèses, mais viagèrement attribué à la veuve de Bonaparte, était une erreur du congrès de Vienne : d'abord par l'atteinte portée au droit traditionnel d'une dynastie, quelque peu intéressante qu'elle se fût rendue, et quelque peu bienvenue qu'elle fût à réclamer après avoir accepté la triste couronne d'Etrurie ; puis par l'absurde inconvenance d'attribuer un Etat comme douaire, en imposant ainsi à cet Etat une situation douteuse et viagère. Pourtant, pour atténuer ce tort, disons que ces arrangements ne heurtaient point les idées et le sentiment de l'époque qui va jusqu'en 1815, et que des arrangements équivalents y ont été fréquents ; par exemple la Lorraine viagèrement attribuée à Stanislas, sans que l'opinion publique ni la philosophie du temps y eussent rien trouvé à redire. Pendant l'époque napoléonienne, dans les incessants remaniements de la distribution des territoires, des arrangements ou des propositions d'arrangements, dans lesquelles on disposait de territoires comme d'indemnités, de compensations à des princes régnants, se répètent sans

cesse. Je rappelle, je ne justifie point. Disons aussi que le gouvernement de Marie-Louise fut très-doux. Toutefois le principe traditionnel et la dignité d'une population étaient heurtés.

Quant à l'Etat de l'Eglise, il est incontestable pour tout homme de sens que le Pape doit être souverain ; sa liberté l'exige. Mais on comprend aussi qu'il est à désirer que son Etat, suffisant pour la liberté et même la dignité du Pontife, ne soit point assez étendu pour gêner l'action de la papauté, ou même pour absorber, préoccuper cette action. L'Etat papal, tel que les dernières réunions du 16e siècle l'ont fait, est, dans l'intérêt de la papauté, trop grand de tout ce qui est à l'est de l'Apennin. Le Pape a trop à faire comme prince temporel. Cette portion orientale est trop peu sympathique à son gouvernement, exige trop de répression. Dans toute guerre un peu générale, la part que le royaume de Naples est entraîné à y prendre amène la violation fréquente du territoire papal, qui doit essentiellement être neutre et inviolable. Il eût donc été bien à désirer qu'en 1815 l'Etat Pontifical fût rendu au Saint Siége dans son intégrité, mais que le Saint Siége eût la sagesse de refuser les Légations. Probablement la papauté se fût trouvée dans le patrimoine de saint Pierre à l'abri de tout mouvement révolutionnaire, et par conséquent eût joui d'une indépendance, que l'acceptation d'un secours étranger contre la révolte compromet toujours plus ou moins. On eût eu aussi moins à se plaindre de ses fautes gouvernementales. Dans l'état actuel des choses on ne peut se dissimuler que l'apanage papal était, sous beaucoup de rapports, pour l'administration, la justice, les finances, gouverné de façon fort peu satisfaisante. Mais je ne me persuaderai jamais que la papauté ne pût, sans altérer le caractère essentiellement absolu de sa souveraineté, réformer tous ces abus, et gouverner aussi bien qu'un gouvernement laïque. Car le gouvernement papal est essentiellement

ecclésiastique ; l'élément laïque ne doit point en être exclus, mais il doit y être subordonné. Un état ecclésiastique, attribué dans l'intérêt de leur liberté, au chef de l'Eglise et aussi au Sacré Collége, dont ce chef est issu, dont il est l'élu, doit demeurer sous la main ecclésiastique. Il le faut par la logique de son essence, de son motif d'être ; il le faut pour que l'action de la papauté s'exerce sans entrave, et pour que le Sacré Collége, électorat souverain, dans le sein duquel la souveraineté rentre à chaque décès pour en ressortir à chaque intronisation, conserve une position, une action légitimes.

Outre ces deux vices de la situation de l'Italie pendant les trente années qui commencent en 1814, vices dont l'un a disparu à la mort de la veuve de Bonaparte, je pourrais en indiquer un de peu d'importance : la conservation de quelques enclaves, qu'il eût mieux valu échanger.

Le royaume de Naples avait conservé l'organisation française de la justice, y compris malheureusement l'égalité des partages, qui émiette la propriété, et sape les éléments aristocratiques ; mais de ce tort ce n'est pas le libéralisme qui se plaindra. Le pouvoir gouvernait doucement ; il s'était créé une armée, et même une marine, comme le pays n'en avait jamais connues. Les finances et l'administration étaient régulières. Des abus, en plus ou moins grand nombre, qui pouvaient y exister, ainsi que sur d'autres points de l'Italie, en particulier dans l'État romain, il y aurait grande injustice à faire remonter la pleine responsabilité à la souveraineté. Les souverains, bien qu'ils y puissent quelque chose, ne peuvent à leur gré, et du jour au lendemain, réformer les mœurs, les habitudes, les préjugés, les vices d'un peuple. Quelque soin qu'ils mettent à bien choisir, ils ne peuvent choisir ailleurs que dans ce peuple les dépositaires, les instruments de leur autorité. Qu'on attribue donc, comme il est juste, à l'imperfection humaine en général, à la corrup-

tion, aux vices particuliers de telle ou telle nation, la très-grande part des vices que l'on pourra signaler dans l'administration, la magistrature, la régie de cette nation.

Le régime de la maison archiducale, qui régnait à Modène du droit de la vieille et illustre race d'Este, était, quoi qu'on en ait dit, paternel.

Peu de pays en Europe étaient mieux administrés que le royaume Lombard-Vénitien. Ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire dans ma première lettre, le régime impérial, pas plus dans ce royaume que dans les autres Etats de l'empire, n'était celui d'un peuple conquérant et dominateur. Ce qu'il y a certainement de mieux pour la composition d'une monarchie c'est que ses antécédents historiques l'aient faite homogène, que le bloc central et principal soit homogène immémoriablement, et que les adjonctions successives se trouvent suffisamment assimilées et fusionnées. Mais n'est pas ainsi qui veut; on ne se donne pas ses antécédents. Le seul Etat que l'histoire ait fait ainsi *un*, c'est la France ; il faut l'en féliciter. D'autres approchent de cette unité. L'empire des Habsbourgs ne peut en rien y prétendre. Formé d'Etats divers successivement réunis sous son sceptre par les faits historiques, il y aurait démence à ses chefs à laisser se disjoindre ce faisceau parce que les brins divers ne sont pas fondus en une masse unique ; dans l'intérêt de l'empire, dans l'intérêt des fractions, que ce serait livrer à l'anarchie, ces chefs ne le doivent pas. Ce serait aussi un grave tort au gouvernement impérial de prétendre violenter l'histoire et la nature des choses pour imposer aux diverses parties de l'empire une unité, que les antécédents, les mœurs, l'état social repoussent. Il est bon d'y tendre, mais dans la mesure permise par la nature des choses, et l'opportunité ; et, même dans cette mesure, le gouvernement a dû constamment, du moins sur certains points, rencontrer comme obstacle l'excès des préventions et des exigences nationales. A certaines

époques, spécialement sous Joseph II, ce prince d'un esprit si despotique et si faux, le gouvernement impérial a bien voulu imposer violemment l'unité ; mais généralement pendant sa durée il s'est conduit avec beaucoup de sagesse, laissant, dans une grande latitude, à chaque fragment de l'empire ses traditions, sa langue, ses lois, ses mœurs, et même sa constitution sociale et politique. Il y aurait donc injustice et aberration à arguer contre l'Autriche et pour les révoltes de ses membres, de son défaut de cohésion. Nulle part dans l'empire l'empereur n'est étranger, nulle part il ne règne en conquérant. Certes le petit archiduché d'Autriche n'a nulle prétention et ne peut être accusé d'avoir conquis tous les royaumes, toutes les provinces dont se compose l'empire d'Autriche. Si dans certaines portions de la monarchie, dans la Lombardo-Vénétie en particulier, le pouvoir s'est montré moins paternel, plus ombrageux, plus défiant, si peu de ses agents et de ses dignitaires y ont été choisis, et si ces populations ont ainsi eu jusqu'à un certain point l'air d'être gouvernées par des étrangers, presque exclues de la répartition des emplois, c'est que, par suite d'impulsions, d'incitations, honorables souvent par leur sincérité et même leur abnégation, mais certes fort inintelligentes, des portions plus ou moins considérables de ces populations, la grande majorité des classes influentes ou repoussaient toute part active au service de l'état, dont elles s'obstinaient à se tenir en dehors, à se poser en ennemies, ou n'offraient aucune des garanties de loyaux services, que toute fonction réclame. Il a toujours dépendu de ces fractions de se tenir pour parties intégrantes de la monarchie, et, comme telles, pleinement associées à son gouvernement. Ce n'est qu'autant qu'il leur a plu qu'elles les ont tenus pour étrangers, et jusqu'à un certain point forcés ainsi à sembler tels sous certains rapports, ou même à agir en conséquence.

Quelques préjugés que la haine aveugle de bon nombre

d'Italiens ait acceptés, et plus ou moins sincèrement propagés contre l'Autriche, il est vrai de dire que le royaume Lombardo-Vénitien, justement à cause de ses éléments de désaffection, était dans l'ensemble administré avec des ménagements, des faveurs, des égards tout particuliers. Ses municipes, ses administrations d'intérêts associés, en première ligne de canaux si importants dans ces contrées, jouissaient d'une grande indépendance dans la sphère de leurs attributions spéciales. Les industries, surtout la grande industrie agricole de ces belles provinces, florissaient; l'aisance était générale. Le pays, ménagé dans la répartition des impôts, payait moins par tête que l'archiduché d'Autriche bien moins riche pourtant (1).

Au fond de l'Adriatique repose dans ses lagunes et dans

(1) Je parcourais l'autre jour le récit de l'insurrection milanaise par un M. Cattaneo, qui paraît s'y être montré boute-feu distingué et d'un joli talent de barricade. Ce Monsieur, moins fort en statistique, bien que ce soit, je crois, sa spécialité, et qu'il ait été, si je ne me trompe, une manière de cornac à Milan de l'agitateur Cobden, ce Monsieur énonce qu'en trente ans le gouvernement impérial a fait passer deux millards de francs des provinces italiennes dans son repaire de Vienne. C'est à peu près soixante et dix millions par an. Je crois qu'il y a à peu près dans tout l'Empire d'Autriche six cents millions de numéraire, plus ou moins. On voit combien cela est possible. On aurait lieu aussi d'admirer que ce royaume italien, saigné tous les ans à blanc de soixante et dix millions, conservât ces admirables apparences de richesse et de prospérité croissantes, qui frappaient tous les regards. Je n'ai absolument pas étudié cette question; mais je suis parfaitement convaincu que, à part sa contribution légitime aux dépenses générales de l'Etat, contribution qui nécessairement dans toute monarchie se centralise pour une grande part au centre de l'Etat, la Lombardo-Vénétie n'envoyait pas hors de ses limites la dixième partie, peut-être pas la vingtième de ce chiffre effrayant de soixante et dix millions. Pourtant je pense, d'après l'assertion du statisticien insurrectionnel et *Cobdenist*, qui a l'air de rappeler une chose incontestée, je pense que généralement dans la Lombardo-Vénétie l'assertion est passée en fait indubitable, et entrée dans les convictions de presque tous. O opinion publique!

son irrémédiable, mais poétique décadence, cette Venise, qui fut la reine de la Méditerranée. Quelle âme poétique ou se croyant telle, depuis Byron, le vaniteux pair des trois royaumes et le carbonaro amateur, n'a fait des phrases plus ou moins élégiaques sur cette décadence, et sur le lourd Autrichien qui la fait peser sur la ville des doges et des lagunes? Rien de plus faux que cette accusation. Pour Venise, dépouillée de sa nationalité par une ignoble trahison de Bonaparte, le gouvernement impérial a fait ce qui était faisable. En dépit de bien des réclamations rivales, elle fut port franc; un magnifique pont, merveille de l'industrie, l'unit au continent; son commerce avait repris l'activité qui lui restait possible, et son retour de prospérité était manifesté par la valeur vénale accrue de ses édifices. Mais, quoi qu'on pût faire, que pouvait être la destinée de Venise, comparée à son splendide passé? Et qui y pouvait quelque chose? Eussiez-vous voulu, et, même le voulant, eussiez-vous pu lui rendre son régime aristocratique fort du mystère et de la terreur dont il s'enveloppait, et qui seul, même dans des circonstances si exceptionnelles, a pu la faire durer? Auriez-vous voulu, auriez-vous pu lui rendre trois millions de sujets en terre ferme, ou sur le littoral adriatique, consacrés à sa splendeur, sans compter ses conquêtes de Chypre, de Candie et de Morée? Voudriez-vous, pourriez-vous, rendant l'Amérique non avenue, annihilant l'Angleterre, la Hollande, et toutes les nations à qui a passé le sceptre des mers, le reporter à bord du Bucentaure à leur antique suzeraine, lui rendre par l'isthme de Suèz le commerce exclusif des Indes et l'approvisionnement à travers les Alpes des marchés du nord? Voilà ce qui avait fait Venise ce qu'elle fut, ce dont elle ne peut plus approcher jamais; ce que ne reproduiront et ne remplaceront jamais pour elle ni les insurrections, ni toutes les phrases de ce siècle de la phrase, ni toutes les déceptions d'un libéralisme niais ou menteur.

Mais, en dehors du rôle que l'Autriche jouait dans sa portion italienne, elle en jouait un d'une inappréciable valeur pour toute l'Italie. Par sa présence, par l'influence que la communauté d'intérêt l'autorisait à exercer, elle y sauvegardait l'ordre, les éléments conservateurs, le principe d'autorité. Intacte, inébranlable alors dans sa masse, elle fournissait à ce principe sauveur un point solide d'appui. Elle apparaissait prête à réprimer dans l'occurence la révolution, et habituellement l'intimidait par cette garantie. Cette force, qui venait ainsi du dehors au principe du pouvoir, si elle perdait par sa source étrangère dans les sympathies populaires, gagnait en énergie ; car généralement moins l'autorité semble venir et dépendre de ceux qu'elle régit, plus elle a d'énergie et plane incontestée. Habituellement dans la perspective, comme en fait dans les grandes occurences, l'Autriche jouait ainsi le rôle de *Deus ex Machina*.

Vient le Piémont ; c'était l'Etat italien le mieux régi, le plus fort, le plus sain, le plus autochthone. Parlons-en en détail. Cette monarchie, dans son exiguité, était la mieux réglée, non seulement de l'Italie, mais, je le crois, de toute l'Europe. Cela datait de loin. A toutes les époques de son histoire, peu connue et qui mériterait de l'être, la souveraineté apparaît tutélaire et intelligente. A l'exception d'un seul, le duc Louis, tous ses souverains, eu égard à leur époque, aux idées de leur temps, furent aptes à leur auguste métier ; plusieurs furent des princes très-distingués. En ne remontant qu'au traité d'Utrecht, qui constitua la royauté sarde, nous trouvons, sous une suite de trois rois, l'Etat régi d'une façon presque irréprochable (1). La religion honorée imprègne profondément le pays uni dans une même foi ; la justice, l'administration sont généralement pures de corruption ;

(1) On pourrait exceptionnellement blâmer sévèrement les actes du premier de ces rois dans l'affaire du Tribunal de la monarchie en Sicile ; mais ces actes sont étrangers aux Etats actuels de Savoie.

l'armée est brave, disciplinée, bien organisée ; une économie, un ordre parfaits règnent dans les finances, des impôts légers suffisent à tout ; la cour, pleine de dignité, ignore la prodigalité. Une noblesse nombreuse, illustre, en grande partie antique, mais ouverte aux mérites divers, pleine de sève, respectée et non oppressive, se serre autour du trône, assez forte pour lui prêter force par son influence et son dévouement, mais hors d'état de jamais songer à gêner l'action royale. Du reste le mérite s'élève de toutes les classes, témoins Bogino, d'Ormea et beaucoup d'autres. La tradition est honorée, et cependant toute amélioration réelle est bien accueillie ; sur cette voie le pouvoir devance l'opinion (1). Les usages locaux, les spécialités des provinces sont généralement respectées ; et pourtant sur cet harmonieux ensemble une unité suffisante facilite et fortifie l'action gouvernementale. Le gouvernement est essentiellement militaire ; mais ce caractère lui prête force et dignité, sans le rendre ni oppressif, ni arbitraire, ni brutal. L'administration intérieure est vigilante et éclairée ; la magistrature, par sa composition, par sa haute intégrité, mérite, inspire la confiance, et sauvegarde tous les intérêts ; les relations avec l'Europe sont conduites avec habileté, dignité, tenue ; cette petite monarchie, grâce à sa situation géographique, à sa sage royauté, pèse pour bien plus que son poids dans la balance du monde. Enfin nulle part l'autorité, ce grand talisman de toute société, n'est plus incontestée, plus acceptée, plus apte à sa fonction, plus pénétrée de ses devoirs. A la fois sage, digne, prudente et hardie, paternelle et ferme, elle obtient cet inappréciable résultat d'être à la fois respectée, obéie, crainte et aimée.

(1) Je citerai comme exemple de réforme hardie l'égale répartition de l'impôt territorial terminée en Savoie dans la première moitié du 18e siècle, le rachat des droits féodaux commencé, et celui des dîmes préparé vers la fin de ce même siècle ; et cela sans révolution, sans embarras, sans bruit. L'invasion républicaine vint arrêter ces deux dernières réformes.

Quand la révolution française éclate, quand, non provoquée, elle attaque la Sardaigne par l'injustifiable envahissement de deux de ses provinces, cette petite monarchie, mal appuyée par l'Autriche, son alliée, soutient vaillamment la lutte contre les armes et la contagion de la république ; l'arrête pendant cinq campagnes sur la crête des Alpes et de l'Apennin ; couvre ainsi l'Italie ; et ne succombe que devant la fortune naissante de Bonaparte, après avoir du moins prolongé la lutte jusqu'au moment où la révolution, un peu moins subversive et moins anti-sociale, devait apporter sur le territoire piémontais et le reste de la péninsule moins de bouleversement, de spoliations et de fureurs qu'elle n'en eût apporté dans les premiers paroxismes de son délire. Je ne sais, et peut-être Bonaparte ne le sut-il pas lui-même, pourquoi il sembla sauvegarder après la victoire cette noble monarchie des Amé ; mais on en peut dater la chute réelle aussi bien de l'armistice de Chérasque que du jour où Charles-Emmanuel fuyant sa capitale dut s'apprêter à chercher un refuge dans son petit microcosme de royaume insulaire, où la noble Savoie fut noblement représentée au service de ses antiques ducs par le comte Joseph de Maistre.

Pendant les quatorze ans qui suivent, la vieille tradition fut rudement altérée. Une partie de la génération active des classes influentes prit part au service de l'Etat qui avait englobé sa patrie, ou plutôt de l'homme qui avait confisqué et exploitait vainqueurs et vaincus ; elle se trouva ainsi plus ou moins façonnée et engagée par des antécédents. Pour ce pays, comme pour le reste de l'Europe, cette incubation révolutionnaire et napoléonienne fut un grand malheur. Toutefois à la restauration de 1814 l'absence de la royauté et des vieilles institutions n'avait point été assez longue pour qu'il y eût solution absolue de continuité. Alors se passa dans ce petit Etat, à la porte de la France si révolutionnée, sur un sol qui avait été si associé à la fortune et à la vie de ce pays

propagandiste, une chose qui nulle part n'eut, vu les circonstances, un caractère si tranché, et ne fut de nature à montrer aussi complètement ce que peut le vouloir honnête, franc et soutenu d'un roi. Victor-Emmanuel, n'était certes point un grand génie, un esprit profond ni étendu ; mais cet excellent prince, comme son successeur immédiat, était un parfait honnête homme et un homme de sens. Pénétré de son auguste devoir, il était intimement convaincu de son droit, du caractère essentiellement funeste de la révolution, de l'excellence de l'autorité et de la tradition, qu'il représentait. Aussi il lui sembla chose allant de soi-même, il voulut que l'autorité surgît en lui pleine et entière, que la tradition réapparût intacte. Il nia la révolution, toute la révolution, elle et ses œuvres; et la révolution fut annihilée. Tout ce qu'elle avait fait, tout ce qu'un régime de conquêtes avait superposé au pays, tout ce qu'il avait créé pour son propre service, non pour celui du Piémont, fut, sauf certaines améliorations de détail, balayé de la surface du sol par le seul *fiat* d'une bouche royale, pourtant si débonnaire. Dans les lois, l'administration, l'armée, dans les hiérarchies sociales, toute l'ancienne organisation fut rétablie. Les hommes de la noble et vieille monarchie, ou leurs représentants, revinrent avec ses saines idées et ses institutions tutélaires. Cet heureux changement à vue fut universellement accepté, par la plupart comme chose bonne, par tous comme chose logique et naturelle (*of courses*). Et les peuples subalpins semblèrent commencer une ère de paix et de prospérité presque sans mélange.

Tout ce qui menace de tomber, tout ce qui tombe même n'est pas par cela même, aux yeux de l'observateur, condamné dans sa valeur intrinsèque. Des fautes accidentelles en un moment critique, des secousses anormales et inattendues peuvent ébranler ou renverser ce qui était bon en soi, et avait chance de vivre. Qu'un roi manque de cœur ou de tête

devant une misérable émeute sous ses fenêtres, et un Etat tombera, qui avait en lui un avenir. Il se peut aussi, et c'est le cas du continent européen après 1815, que le danger de subversion subsiste en permanence dans la contagion de l'exemple, dans les incitations, officielles, ou non, d'un Etat voisin. Alors des dangers qui menacent ou atteignent des Etats bien ordonnés on ne peut rien conclure contre leur ordre social et politique ; si l'on veut conclure, que ce soit contre le voisin. Un canton est bien cultivé, riche, le sol n'y recèle nul cratère ; mais il peut, si dans le canton limitrophe bout un volcan permanent, se trouver tout à coup ébranlé et couvert de laves. Dans votre cité, par des soins intelligents et une hygiène saine, vous maintenez la santé publique ; mais, si la cité voisine couve ou reçoit la peste, il se peut que vous la receviez d'elle, sans qu'il y ait rien à en conclure contre votre régime. Ainsi aux portes de l'Europe, de l'Italie en particulier, était la France, avec ses ferments révolutionnaires, ses chimères séduisantes de constitutionnalisme et de *selfgovernment ;* avec sa tribune retentissante et sophistique, sa presse corruptrice et incendiaire ; avec sa propagande multiforme et ses révolutions intermittentes. L'Angleterre avait bien aussi une certaine action propagandiste par le mirage lointain de ses institutions qui a tant déçu l'Europe, par l'endoctrinement de ses innombrables voyageurs. Mais c'est à la France, dont la langue est universelle, dont le génie novateur est bien autrement radical, le scepticisme, le persifflage, l'*esprit* bien autrement effréné, le commerce bien autrement sympathique, dont le Paris exerce sur le monde une irrésistible influence , une sorte de fascination, d'attrayant et funeste magnétisme, c'est à la France que revient pour la plus immense part la responsabilité de cet endoctrinement de l'Europe, dont elle se glorifie avec une si triste naïveté, et dont je suis, Monsieur, si profondément humilié pour elle. Ainsi c'est, non aux vices de l'état social

et politique de la péninsule, mais à l'exemple contagieux et à l'incitation étrangère, qu'il faut attribuer les secousses, les perturbations répétées qui pendant trente ans ont ébranlé l'Italie, et dont le retentissement, joint à la continuelle action de leur cause, a continuellement empêché l'esprit public de se rasseoir, et nombre d'esprits inquiets et influents de jamais accepter définitivement l'état de choses, très-acceptable, sous lequel les diverses nationalités de la péninsule étaient appelées à vivre. C'est là ce qui s'est toujours placé entre les gouvernements et les peuples, rendant les derniers irritables, injustes, hostiles et rebelles, les premiers aigris et forcément défiants et sévères, même tracassiers, envenimant tous les rapports de peuple à prince, de gouvernés à gouvernants, et maintenant toute chose dans une situation difficultueuse et précaire.

Ce fut un tort grave aussi des diverses notabilités compromises à diverses époques, et, après des exils plus ou moins mérités et prolongés, rendues à leur patrie par les clémences souveraines, d'avoir été assez peu éclairées par les années et inspirées par la gratitude pour avoir généralement à leur retour constitué des apostolats, plus ou moins avoués, de désaffection contre l'autorité, d'innovation et de subversion. En dehors des devoirs de tous envers le pouvoir, tout proscrit amnistié, quelles que soient ses opinions, contracte envers qui l'amnistie un devoir spécial et étroit, sinon de dévouement, au moins de non-hostilité, d'abstention.

Au commencement de 1831, alors que retentissait encore le coup de foudre à jamais déplorable de juillet, s'éteignit, en la personne de Charles-Félix, la ligne directe de ces vieux rois de Sardaigne, si paternels, si sages, si *rois*, dont la nombreuse famille de Victor-Amédée III semblait promettre à la monarchie une longue et bien désirable suite. A côté de cette race si royale vivait depuis le commencement du 17e siècle une branche cadette. C'était une race funeste. Elle

descendait du seul prince non régnant de la maison de Savoie, qui, autant qu'il m'en souvienne, ait jamais par son ambition et pour ses intérêts privés porté le trouble et la guerre civile dans l'Etat ; d'un prince qui faillit en ruiner la destinée : le prince Thomas. Elle aboutit au prince qui devait pousser cette monarchie dans l'abîme, d'où plaise au Ciel qu'elle puisse encore sortir : Charles-Albert de Carignan. Cet homme, parfaitement médiocre, mais à qui échut un rôle si tristement considérable, est, je l'avoue, pour moi qui ignore les secrets moteurs de ses actes incohérents, un insondable mystère, une indéchiffrable énigme, qui certes, sans le mal qu'il lui a été donné de faire, ne mériterait guère d'être scrutée, et dont en tout cas le mot m'échappe. Peut-être aussi n'y a-t-il point de mot, si ce n'est : nullité, faiblesse, aveugle et inintelligente ambition, conscience faussée, instabilité de pensée, absence de jugement, démence de visées.

Au commencement de 1821 il s'était formé en Piémont un groupe, pour la plus grande part composé de gentilshommes, voire des plus hautes maisons, qui rêvait et complotait un bouleversement de l'Etat. Plusieurs de ceux qui le composaient n'étaient pas sans mérite ; quelques-uns étaient des hommes de cœur et de dévouement. Que voulaient-ils ? Le savaient-ils seulement bien ? Beaucoup d'entre eux avaient servi l'Empire ; tous avaient les regards fixés sur le mélodrame parlementaire de France. Du bizarre mélange, qui s'est tant de fois reproduit, de bonapartisme et de libéralisme était résulté pour eux un grand dédain pour le bonheur arriéré et peu *fashionable* de leur patrie, un grand désir de la mettre à la hauteur du temps et de la mode. Beaucoup voyaient de loin avec convoitise les grandes positions aristocratiques de l'Angleterre ; à leurs yeux brillait le mirage d'une chambre des *lords*. Il se mêlait aussi dans leur pensée des rêves d'italianisme, qui sans doute avaient leur retentis-

sement dans quelques salons aristocratiques, de Milan et des contrées limitrophes. L'insurrection d'Espagne, puis celle de Naples, si peu tentantes pourtant, vinrent surexciter tous ces ferments, où se mêlait une grande étourderie de gentilshommes frondeurs, qui jouent le destin d'une patrie par passetemps et pour trouver l'emploi d'une activité oisive. Ce groupe, qui avait peu de racines dans l'armée et point dans le pays, eut la bonne fortune inespérable de trouver sous sa main un instrument qui semblait façonné exprès par la destinée : assez nul, influençable, ambitieux, d'une conscience variable et élastique. C'était le prince de Carignan. On fit retentir à ses oreilles les grands mots, indépendance, liberté, affranchissement, Italie, et briller à ses yeux l'éblouissante couronne de fer. A vingt-trois ans Charles-Albert trahit son roi, le chef de sa maison, le prince excellent qui lui servait de père. Quinze jours plus tard, quand il vit que la partie mal engagée offrait peu de chances, il trahit ses complices en fuyant de Turin dans la nuit sans les prévenir, et courant seul à Modène faire amende honorable. Deux ans plus tard il devait la compléter en courant en Espagne contribuer, pour bien peu sans doute, mais enfin dans la mesure de sa puissance, à écraser une révolution, modèle de celle qu'il avait prétendu qu'on fît à son profit ; une liberté et une nationalité (style de libéralisme). Plus tard, déjà traître deux fois, il devait trahir une troisième fois, et trahir tout le système gouvernemental qui avait abrité tant de générations, et qui fut sien quinze ans.

A son avènement au trône *on dit* que quelques velléités libérales traversèrent ce cerveau étroit et confus ; et que le conseil d'état, depuis plus ou moins relégué dans un coin du *Palmaverde*, était l'indice et l'embryon de cette pensée. Si cela est, je ne sais quelle influence heureuse fit avorter ces velléités, et sauva *alors* la monarchie des réminiscences de 1821. Jusqu'en 1846 elle continua à reposer calme et

heureuse sous l'égide des vieilles institutions intactes, mais, dans leur élasticité, se prêtant à toutes les améliorations. La vieille tradition et l'antique entourage de la royauté soutenaient, contenaient, préservaient la faiblesse excentrique du prince. *On dit* que dans son cercle privé il dépréciait, frondait ses ministres et leur système ; faisait une sorte d'opposition sournoise et puérile contre son propre gouvernement ; qu'il y caressait ses vieilles chimères d'italianisme, ou plutôt de couronne de fer ; et nourrissait ses folles rancunes contre l'Autriche, qu'il s'essayait parfois à taquiner (1).

(1) Au nombre de ces taquineries il en est une qui a fait larmoyer l'opinion européenne, et, en l'ameutant contre l'Autriche, a réellement nui à cet empire. M. Pellico, dont le caractère mérite l'estime, et avec lui quelques autres hommes, dont plusieurs poussés par un dévouement mal appliqué, conspirèrent contre le gouvernement Lombard-Vénitien. Comme toute action aux yeux de la morale doit être jugée par la conviction de qui la fait et appréciée par le dévouement qu'elle lui coûte, les crimes politiques sont dans une catégorie à part ; s'ils sont consciencieux, ils peuvent être devant la conscience erronée de qui les commet, innocents, même méritoires. Mais la justice publique ne peut admettre ces distinctions, et juger chacun suivant sa conscience particulière. Elle juge suivant la morale publique, suivant la loi. Or de tous les crimes le plus funeste à la société, à cause de son étendue et de sa portée, c'est sans doute le crime politique, celui qui s'attaque aux bases de la société, au gouvernement. Dans l'intérêt de tous il doit donc être sévèrement réprimé et puni. M. Pellico et ses amis furent jugés et condamnés à mort. Le gouvernement autrichien, si féroce, comme on sait, commua la peine en détention perpétuelle, et neuf ans plus tard leur ouvrit les portes de la prison.

Une prison n'est point, et ne doit point être un lieu de plaisir. Les prisons du gouvernement libéral de France jusqu'en 48, et surtout celles du gouvernement radical de 48, ne font point exception, que je sache, à cette règle. L'empereur François, homme excellent, avait sur le système cellulaire et sur l'obligation de faire marcher l'amélioration des prisonniers de front avec leur châtiment, des idées analogues pour le fond avec celles des philantropes les plus libéraux, anglais, américains ou français, qui se sont dans ces derniers temps occupés des questions pénitentiaires. Il voulut lui-même diriger

Cela est probable, car en 44, je crois, apparaissent ces deux ou trois brochures venues de son entourage personnel, vraies pauvretés, sans valeur intrinsèque, mais qui en acquéraient beaucoup en ce sens que, comme elles n'auraient jamais paru contre le gré de Charles-Albert, elles indiquaient ce gré (1).

l'application de ses idées. S'y prit-il bien, s'y prit-il mal? Je ne sais. Ce que je sais, c'est que son intention fut bienveillante; que M. Pellico, libre au bout de neuf ans, eut tort de publier son livre: *Mie prigioni*, placidement hostile à qui l'avait gracié; que Charles-Albert eut tort, envers son allié et en thèse générale, de laisser publier ce livre, lui surtout, certes jadis bien plus coupable, il est vrai, que M. Pellico, mais qui, roi, faisait bel et bien, et je ne l'en blâme pas, punir sévèrement dans ses Etats les conspirateurs, et maintenait proscrits, de cela je le blâme, ses anciens complices. Ce que je sais, c'est que le public européen fut injuste et niais dans ses larmoiements immodérés sur des infortunes méritées, dans ses indignations sans cause contre un gouvernement qui dans cette occurence fut à peine sévère *.

(1) Parmi les nobles à *idées avancées* on peut, puisqu'ils ont été en évidence, citer: le marquis Maxime d'Azeglio, artiste, romancier, et publiciste de sixième ordre; le comte César Balbo, possédant la dernière de ces qualités; le marquis César Alfieri, qui, si je ne me trompe, avait débuté dans la carrière publique par aller quérir officiellement l'intervention autrichienne à Milan en 1821 (je ne l'en blâme certes pas); qui au commencement de 46, premier symptôme très-significa-

* Comme j'achève ceci, on m'assure que M. Pellico était étranger à la conspiration pour laquelle il fut condamné. S'il en est ainsi, une telle erreur judiciaire fut un grand malheur. Je dis: erreur judiciaire; car je ne suis point de ceux qui éprouvent le besoin de toujours imputer le pire à un gouvernement. D'ailleurs, si parfois un pouvoir machiavélique a pu trouver avantage à englober, pour s'en débarrasser, un innocent dans une accusation que ce pouvoir savait imméritée, certes ce ne pouvait être le cas pour M. Pellico sans aucune importance alors. Si donc M. Pellico était innocent, on ne saurait trop déplorer cette méprise de la justice impériale; (hélas! toute justice humaine est faillible;) mais je n'en blâme pas moins Charles-Albert d'avoir permis que le livre, où du reste, que je sache, cette méprise n'est point affirmée, ait été lancé contre son alliée l'Autriche. Je m'en étonne d'autant plus que ce prince à cette même époque laissait en proscription un personnage inculpé à tort (*si je suis bien informé*) dans la conspiration piémontaise du 21, et dont nul mieux que lui ne devait connaître l'innocence.

Quoi qu'il en soit, quoi qu'il couvât dans l'âme de ce prince ambitieux, sournois et versatile, dans celle de quelques nobles bien inintelligents des temps, et qui venaient, pour donner à leur maître une couronne de plus, de compromettre sa vieille et sainte couronne héréditaire ; quoi qu'il couvât en Lombardo-Vénétie, et dans le reste de l'Italie ; quelle que fût la déplorable action de la propagande étrangère de toutes les espèces et de tous les degrés ; quelle que fût l'action des réfugiés, qu'une hospitalité, ou perfide ou bien funeste

tif de la prochaine volte-face de Charles-Albert, entrait dans les affaires en remplaçant l'évêque de Novare à la tête de l'instruction publique ; qui, si je ne me trompe, premier ministre libéral après le bouleversement de 47-48, entre autres glorieuses réformes libérales, faisait ou laissait dans tout le pays, sans un jour d'avertissement ou de délai, arracher de leurs nombreux colléges, et jeter brutalement sur le pavé, les jésuites indignement dépouillés de tout et leurs jeunes élèves sans protecteurs. Il faut ajouter un M. de Castagnetto, un de ces hommes à sinistre influence occulte, agents subalternes et puissants qui se rencontrent parfois dans la pénombre et les coulisses des cours, chargé comme secrétaire particulier du roi, pendant les préludes révolutionnaires de la fin du règne, de rédiger la correspondance libérale et propagandiste du prince.

Ces nobles et quelques autres, heureusement en minorité, entre autres incommensurables maux amenés par leur fatale influence, ont, au grand détriment du peuple et du roi, pour ainsi dire, suicidé leur ordre, dont, là où il existait encore, la mission n'était pas des moins hautes; car il garantissait toute la hiérarchie sociale, même la portion de cette hiérarchie qui le jalousait et le haïssait, et, en arcboutant le trône, il lui prêtait et recevait de lui une force, que ni l'un ni l'autre isolé ne conservait plus, et ne pouvait remplacer.

Rien ne prouve mieux la stérilité littéraire de l'Italie, ce dont au reste je ne la plains que peu, que de voir les pauvretés écrites par MM. de Balbo et d'Azeglio leur valoir une réputation de publicistes Tyrtées. Quels publicistes, bon Dieu, et quels littérateurs! Quant à leur qualité de Tyrtées, ils l'ont été en ce sens que dans la publication tolérée de leurs manifestes, eu égard à leurs positions spéciales, un public incandescent, qui soupirait après une étincelle, a vu l'indice de la conversion révolutionnaire du fatal descendant du prince Thomas, en qui une déplorable destinée avait placé cette royauté que le roi allait rendre suicide.

dans sa générosité, tenait en embuscade aux portes de l'Italie ; quelles que fussent même leurs sanglantes tentatives, la paix de l'Italie et la stabilité de ses gouvernements étaient indéfiniment assurées si une grande calamité, tombant sur Rome, n'eût de là frappé l'Italie, puis toute la catholicité. Après la mort de Grégoire XVI, une inexplicable aberration du Sacré Collége porta sur le trône pontifical le funeste Mastaï. Jamais n'apparut mieux sur la direction et la décision des choses humaines, en dehors des causes générales, l'action parfois immense d'une toute petite cause, l'abbé Mastaï, par exemple. Rien de moins fait pour gouverner que cet honnête ecclésiastique. D'une sensibilité morbide, d'une inintelligente bienveillance, imbu de je ne sais quel niais libéralisme paterne et béat, ignorant des hommes, des choses, de l'état des sociétés, candide, étourdi, faible, facile à influencer et pourtant entêté, sensible outre mesure à une vaine popularité, Pie IX, à peine proclamé, commença la brève et terrible série de fautes qui ont précipité l'Italie dans l'abîme. Dès les premiers mois de son pontificat, je compris, vous vous en souvenez, Monsieur, et il était facile de comprendre que l'Italie était perdue.

Vous vous souvenez de cette amnistie si absolue, à laquelle l'ensemble des circonstances imprimait un caractère de blâme sur tout le passé, de cette amnistie sans exception et sans aucune garantie exigée, sans aucun gage de résipiscence, qui a fourni aux révolutions subséquentes leurs principaux moteurs et leurs chefs. Au lieu de s'appliquer avec sagesse et vigueur à une réforme profonde de l'administration sans affaiblir d'une parcelle son pouvoir, le *libéral* du Vatican ouvre la porte aux concessions, à la soi-disant liberté politique ; et, Rienzi sous la tiare, (Rienzi aux trois quarts involontaire, il est vrai), il appelle la foule dans le Forum. Vous vous souvenez de cette presse partiellement affranchie, et dont, à cause même de ce reste impuissant de censure,

les aberrations et les excès impliquaient la responsabilité du souverain. Rome, la ville de l'autorité indiscutable, devient le centre de discussions effrénées et d'incitations, qui, de leur point de départ du pied de la chaire acquièrent une sorte d'autorité *ex cathedra*, au moins de droit de tolérance. Tout fermente, tout s'agite; fermentation et agitation se propagent dans toute la péninsule ; on s'arrache les tristes gazettes de Rome. Toute chose existante, tout pouvoir est discuté, attaqué, insulté ; tout tremble et chancelle sur sa base menacée, sapée. L'Autriche devient le point de mire d'une incessante provocation ; et avec une niaiserie perfide on se fait des griefs contre elle de ce qu'elle s'inquiète et se met en mesure. Le mouvement ébranle d'abord l'heureuse Toscane ; le paternel mais faible grand-duc cède avec un inqualifiable abandon. Il cède tout, même son honneur, car il oublie qu'il est de la maison d'Autriche, et que ses semblants d'hostilité contre elle l'avilissent sans le sauvegarder. A Rome les manifestations populaires se multiplient coup sur coup. Pie IX, sans cesse appelé à son balcon, comme un acteur qui a la vogue du jour, sourit bénignement à toutes ces redoutables niaiseries, bénit et rebénit cette multitude, dont le frein est rompu, et que rien en Italie n'arrêtera plus dans son œuvre de bouleversement. Il sympathise avec le cri contre l'étranger (*i barbari*), contre le gouvernement impérial et son influence ; comme si, à part même les circonstances que j'ai indiquées plus haut, un Pape avait le droit de demeurer Italien, et que le guelfisme ne fût pas un contresens et une forfaiture à son auguste devoir ; comme si le chef de la catholicité n'appartenait pas également à la catholicité toute entière, comme si cette Rome, où tout catholique se sent et se sait dans sa patrie, où peut régner tout élu du conclave, quel que soit le ciel qui l'ait vu naître, n'était pas, elle et son territoire, non le centre de l'Italie, mais le centre du catholicisme, et comme si un tel lot n'était pas pour cette

cité des ruines et pour sa tribu privilégiée, grand et glorieux par-dessus tout autre. Il oublie que le saint Pie VII s'était laissé arracher de Rome plutôt que de subir et de pratiquer l'hostilité, que son impérieux compatriote avait voulu imposer au Pontife contre les ennemis de l'empereur. Il encourage autour de lui les gouvernements à entrer dans sa fatale voie, loue les plus hâtifs, gourmande les retardataires et les rétifs. Et le monde entier applaudit à cette œuvre de démence. Pas une protestation, pas une restriction ne s'élève; pas un journal, pas un livre, que je sache, sur le continent, ne fait défaut à ce niais concert. De toutes parts pleuvent les félicitations, retentissent les acclamations. La chambre des pairs de France, assemblée d'hommes mûrs et de vieillards blanchis dans la pratique de la vie et des affaires, et que ne caractérise point une surabondance d'enthousiasme, vote *unanimement* son admiration à la funeste dupe.

Tout concourt à cet incroyable unisson : le radicalisme, dont Pie IX prépare l'avenir ; le libéralisme, qui semble ne devoir jamais se douter que fatalement il n'est et ne pourra jamais être que le fourrier du radicalisme ; le légitimisme de France, qui, vaincu par le libéralisme, s'imagine dans sa tactique profonde, que le meilleur moyen de reconquérir son terrain est de surenchérir à l'encontre du libéralisme, son ancien ennemi, sur le propre terrain de cet ennemi ; le catholicisme et le clergé, déjà malheureusement acheminés dans cette direction, mais que l'exemple et l'impulsion de leur chef, précipitent sur cette voie avec un élan incalculablement accéléré ; enfin la foule à la suite, le *mob* de tous les étages, de tous les degrés de moralité et d'intelligence, *servum pecus*.

J'appelle libéralisme cette chose fort incohérente, et inconséquente, cet esprit qui, antipathique à toute norme, regarde avec un dédain superbe et persiffleur autant qu'insensé et niais, la tradition et toute autorité, soit de la foi,

soit des faits dans le passé, soit des pouvoirs constitués. Il proclame la souveraineté et une sorte d'infaillibilité de la raison humaine ; par conséquent il a toute confiance au libre examen en toutes choses, à la toute-puissance de de cette investigation illimitée et *effrénée* pour découvrir et faire triompher le vrai, le bon, le salutaire, l'opportun. Par conséquent il veut la liberté, toutes les libertés, la liberté politique tout d'abord, le *selfgovernment;* car il est logique que l'homme, c'est-à-dire tous, que la foule, étant appelée à reconnaître et à décider ce qui est, le soit aussi à décider ce qui doit être, à faire la loi, à la changer ; et, puisque hors d'elle, foule, il n'y a pas de pouvoir, à *faire* le pouvoir chargé d'exécuter la loi, et à le *refaire*, à le gourmander, à le changer. A cette instabilité illimitée on tente d'opposer une digue, une borne : la loi. C'est effectivement la seule imaginable ; mais elle n'est puissante qu'avec et par l'esprit de tradition, d'autorité. Avec l'esprit du libéralisme comment la loi du présent lierait-elle solidement l'avenir, puisque, aux applaudissements du libéralisme, la loi du passé n'a pas lié le présent? Evidemment l'avenir ne se croira pas plus tenu envers le présent, qui sera son passé. Comment la loi lierait-elle efficacement de façon permanente la foule qui l'a faite ? l'œuvre, l'auteur (*the maker*) ! Certaines dispositions, nationales ou locales, exceptionnelles, et que tout, à l'entour, tend à rendre transitoires, peuvent seules associer pour un temps l'esprit de libéralisme et le culte de la loi. Le libéralisme est partisan fervent de la doctrine du progrès illimité : lumières et progrès, c'est son mot d'ordre ; il croit progressives non seulement les choses matérielles, mais, prodigieuse démence, les vérités morales essentielles. Il a donc par-devers lui tous ces mots magiques qui affolent, passionnent, fanatisent les foules : liberté, lumières, progrès, souveraineté de la raison, dignité humaine ; il répond d'une façon électrique à tous les instincts les plus

chers comme les plus redoutables de notre nature : l'orgueil, la haine de l'autorité, l'amour effréné de l'indépendance. Le libéralisme est cela ; mais, répandu et contagieux comme l'est son esprit, il ne va pas pour tous également loin, n'ouvre pas à tous les mêmes perspectives. Arbitrairement, selon les âmes, les caractères, le degré d'audace et d'ininteligence, il va plus ou moins loin, est plus ou moins conséquent, se rapproche plus ou moins du radicalisme, qui, à vrai dire, n'en est que l'excès, ou plutôt la logique.

Or, toutes les données du libéralisme, par conséquent ses déductions aussi, sont fausses, radicalement fausses, et merveilleusement funestes. Il n'est pas vrai que la tradition soit chose vaine, que rien puisse remplacer pleinement la force et la sanction qui sont en elle ; que les tables rases soient désirables, soit dans les faits, soit dans les idées ; qu'il soit bon de travailler à nouveau, sans autre base que le présent, sans autre guide que l'utopie ou les conceptions abstraites. Il n'est pas vrai que l'esprit humain, individuel ou pris en bloc dans les masses, ait une perception infaillible du vrai, du juste, de l'utile, de l'opportun ; que par conséquent la sagesse appartienne aux masses, aux majorités, et que l'on puisse et doive avoir foi en elles. Il n'est pas vrai qu'elles soient aptes à se gouverner et à gouverner ; que par conséquent la liberté politique puisse être donnée sans inconvénient, sans danger, sans danger mortel ; que le *selfgovernment*, le gouvernement représentatif, républicain ou tempéré, de monarchie, soit praticable ; ni que la liberté de la presse, qui suppose le triomphe nécessaire en définitive du vrai et du bon sur le faux et le mauvais dans toute discussion humaine, puisse être réalisée impunément pour la société ; ni que l'opinion publique puisse être prise pour boussole et pour guide. Il n'est pas vrai que ce qu'on appelle les lumières, c'est-à-dire l'ensemble des investigations humaines, soit salubre ; que le progrès soit la loi garantie

de l'esprit humain et des sociétés, et qu'il faille, avec un optimisme, synonyme de fatalisme, s'en fier à cette force des choses.

Le libéralisme, dans sa placide et niaise foi à toutes ces choses, dont aucune ne lui est garantie que par ses rêves et ses assertions, mais qui au contraire lui sont toutes déniées par l'expérience et la nature des choses, le libéralisme pense, parle, agit donc toujours dans le faux ; par conséquent aboutit au faux. Il semble se résumer à peu près complètement, avec plus ou moins de sincérité, d'absolu et de logique, dans l'idée: *liberté*. La liberté, appliquée, est toute au profit du radicalisme ; car le peuple, qui fut, est, et sera toujours juge inintelligent, et, non seulement inapte à gouverner, mais essentiellement hostile, quand il est déchaîné, à tout gouvernement, essentiellement anarchique, le peuple est toujours *mob* dans la vie publique ; et tout *mob* appartient au radicalisme. Le radicalisme est surtout l'exagération, ou, ainsi que je viens de le dire, l'extrême logique du libéralisme ; voulant l'examen et la liberté illimités, tandis que le libéralisme prétend plus ou moins, Dieu sait comment, et avec quel succès, les limiter par eux-mêmes, et établir avec un naïf arbitraire quelques points fixes d'appui dans le champ indéfini par lui ouvert aux divagations, aux fluctuations humaines. Il pose et veut des prémisses, dont il ne veut pas, dont il ignore ou n'apprécie pas les conséquences. Le libéralisme est une doctrine restreinte et contenue, dans la majorité des esprits des classes élevées ou moyennes, par certaines habitudes régulières, par les mœurs adoucies, et par de puissants intérêts, qu'effraie le désordre matériel, bien que le désordre moral n'alarme point leur aveuglement.

Le radicalisme est cette même doctrine, si on peut appeler cela doctrine, mais extrême, excessive, effrénée, d'une logique sans restriction. C'est cette doctrine entre les mains

ou tendant à passer entre les mains d'une classe plus profondément inintelligente, dont les intérêts *semblent* devoir profiter des extrêmes déductions des sophismes libéraux ; d'une classe dans les bas fonds de laquelle se cachent et fermentent des passions, des appétits violents et brutaux, mêlés à toutes les envies, à toutes les convoitises toujours prêtes à s'exalter jusqu'à la fureur. Dans les rangs du radicalisme doivent se ranger aussi, redoutables parce qu'ils en sont les chefs naturels, les esprits libéraux cultivés d'une nature inflexible et logique; souvent nobles et dévoués jusqu'aux sacrifices les plus extrêmes; ceux aussi à qui une éducation, malheureusement rendue trop facile, a ouvert un horizon d'idées éclairé de lumières pour la plupart trompeuses, en qui elle a démesurément développé l'orgueil et l'ambition, sans pourtant pouvoir leur donner, chose impossible, le moyen de les satisfaire, que leur position sociale ne contient et ne rattache à l'ordre par aucun intérêt suffisant à leurs yeux. Ce sont ces prolétaires instruits, souvent prolétaires éloquents, ou du moins diserts, la classe d'hommes la plus redoutable aux sociétés.

Une seule situation peut faire que le libéralisme conserve *quelque temps* dans un pays l'ascendant sans aboutir immédiatement au radicalisme. C'est que, malgré son ascendance, il se trouve dans le pays, ou, surtout si c'est un petit Etat, hors du pays, une force de nature à balancer, en position de balancer, de modérer, de contenir l'essor du libéralisme et sa tendance essentielle à dégénérer en radicalisme; une force constituant une sorte d'article 14 comminatoire. C'est aussi qu'un passé de pouvoir incontesté, de bonne tradition, d'habitudes, de mœurs bien ordonnées ait légué au présent une éducation, lui ait imprimé une allure, qui quelque temps pourront contrebalancer, arrêter, ralentir l'impulsion libérale.

Quand le libéralisme, après avoir lutté un temps plus ou

moins long pour conquérir la société, ou après l'avoir dominée quelques jours, aboutit au radicalisme, ses rangs se rompent; ses hommes se séparent en trois classes. Les uns, effrayés, désillusionnés plus ou moins complètement par la triste expérience, se rejettent plus ou moins complètement vers l'autorité et la tradition. D'autres, moutonniers jusqu'au bout, et suivant le succès, ou effrayés aussi, mais d'une peur aveugle et bête, se rangent dans le radicalisme. D'autres enfin persistent, quand même, dans leurs incurables illusions; ils accusent tout et tous, hors eux-mêmes, de la catastrophe; ils accusent les hommes d'autorité et de tradition pour leur résistance à l'impulsion libérale, prétendant que cette résistance a poussé aux excès; ils accusent les radicaux pour leur perversion, leur abus du libéralisme et de la liberté, comme si du libéralisme, de la liberté on pouvait ne pas abuser, et que l'usage n'en amenât pas fatalement l'abus. Ils s'étonnent et s'indignent avec une naïveté merveilleuse de voir à l'improviste éclore sous l'aile libérale cette couvée de crocodiles, ignorant que le libéralisme ne peut jamais couver autre chose. Ils ressentent, avec raison certes, contre le radicalisme une haine vigoureuse, que celui-ci leur rend bien, haine d'une vivacité, d'une acrimonie particulières aux haines de familles. Car, si nécessairement le radicalisme, l'anarchie tuent ce qu'on appelle la liberté politique, c'est là un parricide, mais un parricide inévitable; et ces deux enfants, non légitimes, mais naturels, le libéralisme, la liberté politique ne peuvent pas ne pas les enfanter, non plus que ne pas périr par eux. Comme le magicien du conte fantastique, les libéraux incorrigibles reculent à la vue du hideux Frankenstein créé par eux. Ils reprochent au radicalisme ses fureurs, ses violations de toute liberté vraie et de toute justice, ne se doutant pas encore que l'ennemi le plus absolu de ces deux choses, et en même temps la chose la plus nécessairement suicide, c'est la soi-disant liberté poli-

tique, laquelle implique la rupture de tout pouvoir, de tout frein traditionnels, le pouvoir attribué au peuple, qui va toujours, dans son ignorance et sa passion, à l'injustice, à la violence, à l'anarchie, à la tyrannie ; car démocratie va à démagogie, liberté à licence, et libéraux mènent à démagogues.

De même qu'on va de plain-pied du libéralisme au radicalisme, ainsi va-t-on de celui-ci à celui-là. On voit sans cesse des esprits entraînés dans l'ardeur de la jeunesse par l'enivrement de la logique et l'inexpérience jusqu'au radicalisme, reculer, avec un commencement de sagesse acquis par l'expérience, jusqu'à un libéralisme modéré, qui se dit et se croit pratique, et qui peut l'être quelques jours. C'est qu'en effet, une fois hors du terrain traditionnel et du pouvoir incontesté, depuis le libéralisme le plus anodin jusqu'au radicalisme le plus effréné, il y a sans doute d'innombrables gradations, mais nulle solution de continuité, nulle transition même, bien distincte, qui démarque l'un de l'autre. Sur les divers échelons de cette échelle d'erreur chacun à son *ultrà*, chacun son jacobin. Mais l'échelle est une ; et au fond des variétés libérales et radicales gît une essentielle unité.

En Italie, l'esprit révolutionnaire n'avait point encore atteint l'immense majorité des classes populaires, sauf dans la Lombardie, où la haine du gouvernement sous le nom d'étranger s'étendait à une partie du peuple. Mais ce peuple italien, préservé jusqu'à un certain point de la contagion par le cordon sanitaire tracé autour de la péninsule, n'avait pas besoin d'un long apprentissage pour faire son éducation révolutionnaire, éducation pour laquelle tout peuple a de si merveilleuses dispositions. Par des circonstances qu'il serait trop long d'analyser, à part un état-major peu nombreux de libéralisme, influent, il est vrai, par ses positions sociales et presque tout recruté dans l'aristocratie, la partie de la population hostile à la tradition et au pouvoir allait jusqu'au radicalisme.

Vainqueur en France depuis 1830, après quinze ans de lutte, consciencieuse chez quelques-uns, injuste et déloyale chez la plupart, aveugle chez tous, le libéralisme accaparé par les classes moyennes, modéré par l'incomplète prudence de leurs intérêts, contenu et enrayé par une royauté très-adroite, avait fondé dans ce pays un ordre de choses très-prospère, évidemment sans avenir aux yeux d'un esprit éclairé, mais dont le brillant présent éblouissait le regard superficiel et fasciné. Pour atteindre ce résultat transitoire il avait fallu que le gouvernement fût entre les mains des libéraux les moins libéraux, les moins éloignés des idées de tradition et de pouvoir, pour qui la révolution n'avait été qu'une quasi-révolution. Mais ces hommes, intelligences distinguées d'ailleurs, avaient assez de l'aveuglement et de l'erreur radicale de leur siècle, que plusieurs avaient grandement contribué à fourvoyer, pour croire d'une foi profonde aux trois ou quatre données fondamentales du libéralisme, et non seulement espérer les fonder solidement dans leur patrie, mais encore, tant dans son intérêt que dans celui de ses voisins, souhaiter les propager tout à l'entour avec l'influence de la France. Ils obligeaient ainsi les esprits non révolutionnaires les plus sympathiques aux vrais intérêts de la France à souhaiter le non-succès et la neutralisation de son influence, en tant qu'elle se confondait avec l'idée révolutionnaire. Eux s'imaginaient doter leurs voisins d'immenses bienfaits, et prévenir chez ces peuples ainsi *régénérés* des révolutions violentes et radicales. Le contraire était la vérité.

Telle était l'influence désastreuse que depuis 1830 et 31, et avec recrudescence vers 44 et 45, la France officielle, indépendamment de la propagande de son exemple et de sa presse, exerçait en Italie. Par sa diplomatie, elle harcelait, obsédait les gouvernements, les poussait vers ce qu'elle appelait les voies du progrès, les tendances libérales, vers les concessions à l'esprit du siècle, vers l'émancipation des

peuples, vers l'affranchissement de la presse et le système représentatif ; tous les grands dadas du libéralisme, qu'il chevauche avec tant de caracoles et de *brio*, en galopant superbement, à son insu, sur la grande route du radicalisme, des révolutions et de l'anarchie. C'étaient les hommes les plus notables dans le libéralisme et le gouvernement français, les moins révolutionnaires, les plus conservateurs, depuis M. Casimir Périer jusqu'à M. le duc de Broglie et M. Guizot, qui, avec une imperturbable confiance et dans toute l'innocence de leur conscience, poussaient ainsi l'Italie au libéralisme, et par-là, sans s'en douter, à la démagogie, à la révolution, aux abîmes. Cette action, active surtout à Turin, reçut un redoublement d'énergie dans toute la péninsule après les premiers actes inconsidérés de Pie IX et l'attitude prise par lui. Encouragements, incitations, conseils furent au nom de la France prodigués au Pontife par cet homme d'esprit, à qui sa mort, crime à jamais détestable, a donné un faux air de martyr ; qui, subtil, adroit, délié, cosmopolite, changeait avec une désinvolture parfaite de patrie, mais qui, c'est justice de le dire, dans cette mutabilité de nationalité, conservait invariable la nuance de libéralisme doctrinaire, honnête et modéré, qu'il espéra plus tard avec une imperturbable et courageuse confiance implanter là où cette chose, impraticable partout, était et est plus impraticable encore qu'ailleurs.

En même temps s'agitait en Italie la propagande de la diplomatie anglaise. L'Angleterre, si conservatrice, si bienfaisante à l'Europe sous les Tories, l'Angleterre depuis longues années, quand elle a le malheur d'être gouvernée par les Whigs, exerce dans le monde, sans trop savoir pourquoi, et certes contre ses véritables intérêts, une action révolutionnaire bien funeste et bien criminelle, qui, par cette sorte de justice, non pas providentielle dans le sens que j'ai combattu dans ma troisième lettre, mais naturelle qui ressort des

lois générales des sociétés, probablement un jour, bientôt peut-être, se retournera contre elle. Profondément traditionnelle, hiérarchique, aristocratique, conservatrice chez elle, au dehors, quand elle s'imagine, bien étourdiment, que cela est de son intérêt, elle s'allie avec les partis les plus révolutionnaires, les plus anarchiques, les plus subversifs. Elle caresse, fomente chez telle ou telle nation les passions, les utopies, les tendances les plus funestes. Et Dieu sait quels misérables et minimes intérêts le *Whiggism* prétend servir ainsi, et d'ordinaire ne réussit même pas à servir; le *Whiggism*, parti, esprit tracassier, inintelligent, égoïste et malfaisant, toujours prêt à mettre le feu à la maison de tout voisin pour allumer un bout de cigare ou faire cuire un œuf. La plus triste personnification de ce triste parti c'est Henry-John Temple lord Palmerston, qui, après avoir longues années servi les Tories alors au pouvoir, s'est rallié aux Whigs quand aux Whigs le pouvoir est venu ou descendu. Turbulent, versatile, intrigant, frivole, fantasque et aventureux, fat et rodomont, haineux et rancunier, peu embarrassé de conscience, et prêt à tout sacrifier à ses caprices ou à ses colères, soit contre un homme, soit contre un pays, assez indifférent sur le choix des armes ou des idées qui lui en servent, lord Palmerston a été depuis 1830 un grand scandale politique, un brandon de discorde, un boute-feu depuis l'Indus jusqu'aux Amériques, et surtout en Europe. Brouillon malfaisant, il a tour à tour intrigué, soufflé le feu et semé des germes empoisonnés sur toutes les terres; et, abusant avec une audace, une légèreté, et surtout une impunité qu'on ne peut comprendre, du grand nom de l'Angleterre, qui a subi cette complicité avec une inexplicable indifférence, il a fait sur presque tous les points un mal énorme, dans plus d'un cas irréparable; et il en a fait plus qu'on ne se l'imagine à sa patrie, qui se croit peut-être, à tout prendre, bien servie par lui. Nouvel et triste exemple

de la grande influence que, même en dehors des hasards de dynastie, il peut être donné à une individualité médiocre d'exercer. Cet homme, depuis 46 surtout, par ses émissaires officiels ou non, lord Minto, ce triste commis-voyageur de révolution, sir W. Temple, digne frère de son frère, *e tutti quanti*, a exercé, de complicité avec les éléments les plus subversifs d'Italie, une propagande radicale sur tous les points de ce malheureux pays. Sans doute, il a prétendu faire pièce à la France, et par esprit de concurrence surenchérir sur elle en fomentant et patronant le radicalisme, qui pouvait avoir une redoutable puissance, à l'encontre du libéralisme sans avenir et sans personnel en Italie.

L'attitude de Pie IX eut un effet immense et déplorable sur le clergé et les catholiques de l'univers. Dans les livres saints il est des textes qui se prêtent à diverses interprétations ; on peut en trouver pour appuyer les doctrines les plus contraires ; il en est dont, isolés, détournés de leur sens, on peut étayer les plus déplorables systèmes ; on peut en venir à travestir le Christ en démagogue, en révolutionnaire, en niveleur. Cette obscurité sur la norme donnée par l'Ecriture quand on ne consulte qu'elle, cette obscurité, qui rend le protestantisme si insuffisant et le condamne comme tel, n'existe pas pour le catholicisme, pour lequel la tradition et l'autorité interprétante toujours vivante, fixe, éclaire, et complète l'enseignement scriptural. Le catholique ne tient cette autorité pour infaillible que sur la foi ; mais il lui accorde un immense crédit, même sur les matières de conduite générale et de direction morale et sociale. Ainsi l'interprétation soudaine donnée au devoir du chrétien dans ses rapports avec les pouvoirs politiques, l'impulsion d'émancipation, de liberté, de *selfgovernment*, la mise en saillie sous un faux jour de ce qu'on peut trouver, en le dévoyant et le dénaturant, de démocratique, d'égalitaire dans les livres saints, dans l'enseignement chrétien et les origines de l'église, tout

cela venant ou semblant venir de la papauté, ou d'autour d'elle, et non désavoué explicitement par elle, le cri libéral jeté par elle, et qui semblait impliquer et résumer tant de choses, tout cet ensemble eut une immense influence sur les foules catholiques, sur leurs chefs composant le clergé, tous déjà circonvenus, enveloppés, bon nombre plus ou moins envahis et pénétrés par l'esprit du siècle, esprit de libéralisme et d'erreur. J'insisterai ailleurs sur ce grand vertige qui saisit la multitude des fidèles, sur ces cris d'enthousiasme pour le pape réformateur, pour le *sublime* Pie IX (ce fut l'épithète vulgaire et inévitable), pour la liberté suivant Rome, distinguée avec soin par ces pieux aveugles de la liberté révolutionnaire. (On sait maintenant tout ce qu'en vaut la différence.) L'effet fut désastreux; mais pour le moment je me restreins à l'Italie, où la folie du successeur fourvoyé de Pierre précipita des foules fourvoyées par lui dans les rangs révolutionnaires.

Au milieu de ce formidable désordre, de cet immense vertige, une phalange d'élite s'était conservée presque en entier saine et dans son bon sens. Je veux parler de ce magnifique et admirable ordre des Jésuites, les plus infatigables et les plus habiles ouvriers de la vigne du Seigneur, ces catholiques par excellence. Il y a quelque chose d'inexplicable, et où volontiers on verrait du merveilleux, dans la destinée de ce grand ordre, le seul, je crois, qui depuis sa naissance se soit toujours conservé dans toute sa pureté de vie et dans son ardeur première. Beaucoup de ses membres à une certaine époque ont pu pécher en se mêlant trop aux intrigues du monde et par une sorte d'ambition de corps. Toutefois, si cette ambition put parfois être mal dirigée, elle dut presque constamment être bien intentionnée et désintéressée; car que pouvait ambitionner pour lui-même un jésuite dans sa vie d'abnégation, d'obéissance absolue et de pauvreté? Mais, tombé par la lâche quasi-simonie de Gan-

ganelli, sous les coups insensés de Choiseul, de la Pompadour, de Pombal, d'Aranda et de leurs complices, depuis la résurrection de cet ordre illustre au fond de la Russie qu'a-t-il pu avoir en perspective sinon labeur, insulte et persécution ? On l'appelle, il vient ; on le proscrit, il disparaît sans murmure ; on le rappelle, il revient sans s'inquiéter de l'insulte d'hier et de la proscription de demain. Presque tous les membres sont obscurs, l'ordre est illustre. Il prêche, catéchise, dirige les consciences, élève la jeunesse ; et pour cette dernière fonction il a une aptitude si spéciale que dans les pays non catholiques beaucoup de familles étrangères à sa foi lui confient leurs enfants, si puissante, si efficace que, si jamais un peu d'ordre matériel se rétablit dans la pauvre Europe, à cette infatigable congrégation seule il pourrait, je crois, être donné de lui garantir une chance d'avenir, en rétablissant par l'éducation l'ordre moral pour la génération suivante. Cet institut, qui, ainsi que le christianisme, prend son nom du Dieu sauveur, a eu le glorieux privilége de fournir à l'esprit subversif un transparent pseudonyme du christianisme, à travers lequel cet esprit, hypocrite quand il ne peut être violent, attaque depuis tantôt un siècle l'église qui abrite le monde. Partout cet esprit funeste, avec l'applaudissement et l'appui d'une foule aveugle et niaise, a dirigé contre l'ordre de Lainez ses incessantes batteries. Partout la chute de cet ordre a été un précurseur, plus ou moins lointain, de désordres sociaux et de révolutions ; partout son rétablissement a été un symptôme et une sorte de garantie d'un retour à des idées plus saines et à des jours meilleurs. Cet ordre est pour les papes et les pouvoirs sociaux qu'il défend si bien, et qui, après l'avoir défendu, l'abandonnent, ce que Strafford fut pour Charles Stuart.

Cette particularité n'a pas manqué en Italie. Un des premiers résultats du mouvement déchaîné par Mastai a été en Italie l'expulsion des jésuites de tous les Etats où ils ensei-

gnaient ; expulsion d'une brutalité sans nom et sans excuse. Mastai n'a eu pour eux aucune protection sérieuse, pas même une protestation ouverte et haute. Du reste il n'en a pas trouvé davantage pour couvrir leurs glorieux complices du Sonderbund. Ce fut une noble confraternité que ce Sonderbund, où la vraie et sainte liberté se faisait le champion de la vieille foi, de la vieille tradition des héroïques compatriotes de Nicolas de Flue ; ce Sonderbund dont la chute fut une souveraine honte pour le radicalisme, qui écrasa le bon droit sous la violence du nombre, et pour le libéralisme, dont la grande majorité applaudit. Ce fut une manifestation de ce qu'il y a au fond du culte de la liberté chez tous ces étroits fanatiques, qui ne l'aiment qu'à leur profit, ou au profit de leurs idées, de leurs passions.

Je n'aurai pas, Monsieur, la prétention de retracer ici en détail, devant vous qui les connaissez mieux que moi, les rapides développements des révolutions d'Italie. Partout les mêmes scènes. Des manifestations bruyantes de plus en plus fréquentes, de plus en plus tumultueuses et sinistres ; des concessions arrachées à de faibles pouvoirs, dont aucun n'ose le mot magique dans la bouche du pouvoir : *non ;* le contrecoup de chaque progrès révolutionnaire obtenu dans un Etat se faisant sentir dans tous les autres, et y amenant un progrès pareil. Les presses, à l'envi s'excitant l'une l'autre dans leur émulation frénétique, déclament, déblatèrent, hurlent, mentent, trompent, corrompent, calomnient, et bavent. Les gardes nationales paradent, bavardent, s'exaltent, délibèrent et ne répriment rien. Les diplomaties et les presses de France et d'Angleterre, Pie IX se prélassant dans sa popularité libérale, incitent les princes aux actes libéraux et aux concessions. Les princes, d'abord cajolés, applaudis, populaires, entourés d'ovations mielleuses, sentimentales et bruyantes, bientôt sont tancés, moriginés, violentés par les déploiements, les symptômes, ou les menaces d'émeutes ;

on leur arrache concessions sur concessions. Enfin à Naples, dans un accès de vertige royal, une Constitution représentative est donnée; tous les autres Etats sont forcés de se mettre au niveau de ce déplorable progrès. Alors dans la capitale des révolutions éclate l'insurrection du 24 février ; par l'inconcevable défaillance du pouvoir elle devient une révolution anarchique; le mouvement révolutionnaire en Italie en est précipité; mais sans elle il eût suivi le même cours; car il portait en lui sa fatalité, la logique de ses développements et de ses catastrophes.

L'Autriche, menacée dans sa partie italienne par le mouvement parti du Vatican, avait dû dès l'abord et sans relâche se mettre en mesure à sa frontière, par des mouvements de troupes, et à l'intérieur par un redoublement plus sévère et plus soupçonneux de surveillance et de répression. Des collisions éclatèrent dans quelques-unes de ses villes entre ses troupes et des groupes de jeunes gens fanatisés; la répression fut ferme, dure peut-être; on la lui imputa à crime. Cela rappelle cette judicieuse appréciation, dans je ne sais quel Buffon de pacotille, du caractère de je ne sais quel animal : Cet animal est fort méchant; quand on l'attaque il se défend. Je ne dis pas que, soit alors, soit surtout plus tard dans le cours de la guerre, des excès n'aient pu être commis dans l'ardeur, dans le désordre de la mêlée. Dans ces moments, et c'est là un des odieux stigmates de la guerre, la discipline faiblit; la férocité latente de certains êtres s'exalte et s'assouvit sans contrainte. Toutes les nations, d'autant plus qu'elles ont plus fait la guerre, ont sur leur écusson de ces hideuses taches de sang de vieillards, de femmes, d'enfants et de vaincus rendant les armes et criant merci. Mais de ces excès déplorables, de ceux de la répression, comme de ceux de la révolte, la responsabilité morale première pèse sur les têtes des premiers instigateurs des bouleversements populaires, de ceux qui les premiers

déchaînent le sinistre démon du carnage, et font respirer sur la terre la redoutable odeur du sang.

C'est ce moment où le volcan de France en pleine éruption recommence à vomir ses inépuisables laves, où l'Europe entière est en feu et vacille sur ses vieux fondements, où la vieille alliée du Piémont se débat contre l'insurrection lombarde, contre la révolution au centre et dans plusieurs provinces de l'Empire, c'est ce moment que Charles-Albert choisit pour se ruer sur elle. Je le répète, Monsieur, j'ignore complètement, et je ne puis deviner ce qui s'est passé dans cette ame plus ou moins royale. Dévouement platonique à la chimère de l'unité italienne, rien n'indique chez ce prince un pareil donquichotisme. Dévouement au libéralisme, son passé de quinze ans de règne en repousse l'idée. Probablement ce qui le poussa à sa ruine ce fut l'ambition, la plus sotte des ambitions; car le jeu du perfide joueur ne lui présentait que de mauvaises chances. On ne peut penser qu'il se soit jeté dans le mouvement révolutionnaire pour éviter, après l'explosion de France, d'être emporté par ce mouvement; car il avait commencé, lui, son mouvement de demi-tour à gauche (*dietro front*) de longs mois avant cette explosion. N'eût-il pris ce parti qu'après février 48, c'eût été encore démence; toujours la politique de Gribouille. Ce n'est pas en lui cédant, ce n'est qu'en lui résistant de pied ferme et à toute outrance qu'on a chance de tenir tête à une pareille tempête sans être renversé, ou du moins irrémédiablement ébranlé. Et je ne fais nul doute que, si, immobile et intrépide, il se fût tenu dans une royale attitude, appuyé sur sa fidèle armée, sur son pays au fond si monarchique alors et si sain, il ne fût resté inébranlé jusqu'à ce jour. Dieu seul connaît l'avenir.

Charles-Albert voulut, sans doute, en la rajeunissant et en l'exploitant à son profit, jouer la vieille martingale de sa maison, saisir l'occasion pour étendre sa monarchie, et,

laissant de côté la maxime d'un de ses prédécesseurs qui recommandait aux princes subalpins de manger l'Italie, comme un artichaut, feuille à feuille, il voulut en avaler d'un coup la moitié. Mais dans ce parti, en de telles circonstances, il y avait autant d'inintelligence que de perfidie. L'appétit de chaque Etat doit être proportionné à sa taille et aux circonstances qui l'enchâssent. Il ne peut avantageusement rattacher à son noyau national que des acquisitions proportionnées à ce noyau. La monarchie de Piémont a pu, sans altérer sa nationalité et sa cohésion, s'étendre au point où elle est, bien que déjà Gênes soit d'une assimilation difficile. Elle pouvait encore à un jour opportun s'agrandir des deux duchés. Mais elle ne devait, du moins de bien longtemps, songer à aucune autre acquisition. A ce point son développement complet actuel eût été atteint. Au-delà il ne se trouvait plus que des fractions trop considérables, dans des conditions trop peu identiques à la sienne pour qu'elle pût se les assimiler, les faire dépendre de son noyau politique, le Piémont. L'acquisition, même régulière et pacifique, de la Lombardo-Vénétie, ou seulement de la Lombardie, serait un malheur pour cette monarchie, dont elle détruirait la force traditionnelle, l'homogénéité, l'union intérieure. Un antagonisme infaillible s'établirait entre l'ancien Etat et sa moitié nouvellement acquise ; entre Turin et Milan, ces deux capitales rivales, dont on ne pourrait concilier les inconciliables prétentions. Le morceau serait trop gros pour l'aigle de Savoie ; il l'étranglerait.

Mais, s'il en était ainsi pour le fond de la question, et dans le cas d'une acquisition régulière, que dire de la démence qui a pu vouloir payer la chance incertaine du doublement de la monarchie au prix de tout ce qui la faisait forte, solide et prospère, c'est-à-dire le pouvoir fort, la tradition ininterrompue, le respect de toutes les idées conservatrices ; toutes choses que l'acceptation du baptême libéral compro-

met radicalement, et que les concessions, qui suivent nécessairement, renversent, hélas ! peut-être sans retour; je pourrais ajouter (et cela, même au point de vue des intérêts, a certes sa grande valeur), au prix de l'honneur et de la foi des traités. Que dire de ce roi qui, quittant son vieux terrain solide et monarchique pour le sol vacillant des chimères et du libéralisme, entreprend de fanatiser lui-même son peuple, de l'arracher à sa vieille et régulière obéissance, d'abuser même de son antique allégeance pour lui inoculer le venin révolutionnaire et le rendre ingouvernable; qui mésuse ainsi contre la royauté du respect qu'inspire la royauté pour le roi qui la suicide ? Que dire de ce roi, qui, sacrifiant la réalité pour l'ombre, de roi vraiment roi d'un royaume vraiment royaume, vraiment patrie, se fait roi constitutionnel, c'est-à-dire un fantôme vacillant de roi, dans l'espoir plus que douteux de réunir sous son sceptre, devenu un vain et fragile roseau, quelques lambeaux de territoires hétérogènes à sa monarchie, devenue une anarchie ? Ainsi fit Charles-Albert. Pour attirer à lui les meneurs libéraux d'Italie, il libéralisa, c'est-à-dire anarchisa son Etat; fanatisa avec un certain succès ses populations et jusqu'à un certain point une portion de son armée. Pour remplacer l'alliance autrichienne trahie, alliance si naturelle pourtant, il se tourna brusquement vers l'alliance française presque toujours depuis soixante ans plus ou moins révolutionnaire au fond. Puis son petit pays jusque-là si uni, si bien réglé, si heureux, il le lança dans les aventures de révolution et de guerre, au fond comme champion de sa folle ambition personnelle, en apparence comme champion de la liberté et de l'affranchissement de l'Italie, *la spada d'Italia*. Même en acceptant naïvement cette donnée, cette rédaction officielle, de quel droit Charles-Albert dévouait-il son peuple à une cause étrangère à ce peuple ? L'individu peut à ses risques et périls faire du dévouement, voire du donquicho-

tisme. Mais ce qui peut être générosité quand on se dévoue soi-même, est crime quand on dévoue autrui. Le Piémont dans cette entreprise perfide et insensée avait tout à perdre et rien à gagner. Quoi qu'aient pu en dire quelques rhéteurs, quelques enthousiastes plus ou moins désintéressés, quelques pseudo-publicistes, le Piémont ne se sentait point compatriote des autres Etats d'Italie ; il ne se sentait point solidaire de leurs fortunes, de leurs soi-disant hontes et de leurs prétendus malheurs. Je comprends ici sous le nom de *Piémont* les diverses provinces de la monarchie, et tout d'abord la noble Savoie, qui pourtant a si largement versé son sang dans cette guerre, non pour l'Italie, mais pour le roi, sans même s'enquérir combien le roi mésusait de son dévouement ; la Savoie bien plus compatriote du Piémont que la Lombardo-Vénétie ; la Savoie, que les fanatiques d'italianisme, M. Durando, par exemple, devenu un des affidés de Charles-Albert, proposaient de céder les uns à la France, les autres en échange d'apanage à quelque duc italien ; la Savoie dont l'éjection de la monarchie, véritable attentat, gît au fond de tout cet italianisme.

Ainsi, pour me résumer, sous quelque face que l'on considère l'entreprise du magnanime Charles-Albert, elle mérite condamnation. Car quatre choses : d'abord, la guerre était souverainement injuste ; faite sans provocation contre un allié dans la détresse, qui vingt-sept ans auparavant avait sauvé le Piémont des lubies d'une *Fronde*, elle ne pouvait se justifier par le prétendu affranchissement (lisez anarchisation) de l'Italie, prétexte qu'un gouvernement, trente ans l'allié de l'empereur, ne pouvait invoquer, même d'une façon seulement spécieuse. En second lieu, la Lombardo-Vénétie, unie au Piémont, ne s'y fût pas incorporée. Cette réunion transformait un groupe, un Etat suffisamment compacte et homogène, en un Etat hétérogène et discordant, sans tradition commune, sans cohésion, et renfermant (1) d'inévitables

(1) Je trouve un jugement analogue, à un point de vue bien diffé-

germes de mésintelligences. Troisièmement, et en première ligne, l'agglomération et l'assimilation, eussent-elles pu se faire, une extension de frontière, toute chose, quelque bonne qu'on la suppose, eût été mille fois trop payée au prix de la désorganisation intérieure, de l'intronisation de toutes les idées fausses à la place de toutes les idées justes, des aberrations libérales et parlementaires, de l'esprit et des institutions révolutionnaires, des discordes, de l'anarchie, qu'implique le gouvernement représentatif, le *selfgovernment*. Sans compter que, même supposées praticables, ces belles choses, tout en donnant pleine carrière aux incompatibilités, à l'antagonisme des diverses parties du nouvel Etat, en surexcitant, en envenimant les causes de discordes et de désunion, devaient affaiblir, énerver tellement le pouvoir royal, cette grande force d'union et d'assimilation, qu'elles lui eussent rendu plus impossible encore la fusion et l'assimilation du nouvel Etat, plus impossible de comprimer, de dominer, de vaincre, d'annuler les inévitables et si redoutables obstacles. Enfin, quand l'agglomération politique eût pu se parfaire, quand le gouvernement soi-disant représentatif serait chose bonne, quand il eût pu marcher ou bien quand on eût évité de payer ce prix usuraire de l'acquisition territoriale, le Piémont, l'Etat dont Charles-Albert avait charge, dont il était responsable, le seul auquel il eût le droit de songer, était sacrifié ; car, en supposant praticable cette fusion de la haute Italie, il eût fallu pour essayer de l'obtenir que le Piémont risquât, comme enjeu, tout son bien-être présent, son existence même, versât à flot son or et son sang ; obtenue, elle n'eût rien ajouté à son remarquable bien-être. Dans les hypothèses les plus favorables,

rent, révolutionnaire et démagogique, dans l'écrit de M. Cattaneo sur l'insurrection lombarde. Il y a des choses si évidentes qu'elles frappent aux points de vue les plus divers, et même les esprits les plus faussés.

toutes chimériques en cette occurence, le Piémont eût encore été perdant toutes ses traditions ; toutes ses habitudes se trouvaient sacrifiées ; son centre déplacé, transporté hors de lui ; sa nationalité, jusqu'ici si compacte, si cohérente, se trouvait délayée, noyée ; on n'aurait eu de longtemps, si jamais on l'eût eue, une véritable nationalité de haute Italie, et l'on n'aurait plus eu de nationalité du Piémont ; triste situation, dont le triste symbole est le tricolore bâtard remplaçant le noble drapeau bleu, cet antique et glorieux étendard d'une vraie patrie repoussé du pied par Albert de Carignan, avec toutes les traditions d'un illustre, heureux et cher passé.

La campagne de 48, heureuse d'abord contre un ennemi, allié la veille, allié de trente-quatre ans, allié naturel, contre un ennemi désorganisé par l'anarchie, cette campagne porta rapidement les armes piémontaises jusqu'en vue du Mincio et de l'Adige. A ce moment, Charles-Albert eût pu obtenir par traité (avec quelle solidité et quelle utilité, Dieu le sait), cette moitié de la Lombardo-Vénétie, la seule qui, même au point de vue que je repousse, semblât lui convenir. Mais il était maintenant harcelé, poussé en avant, comme le cavalier de la légende, par les redoutables fantômes si follement évoqués par lui : le libéralisme et l'italianisme. Il lui fallait affranchir l'Italie : *la spada d'Italia*. D'ailleurs probablement l'appétit venait en mangeant ; la Lombardo-Vénétie, même entière, et les duchés pouvaient-ils suffire au fondateur de la liberté piémontaise, au champion de l'indépendance italienne, à l'aspirant *rè d'Italia?* Ne fallait-il pas encore la couronne de Sicile, que Victor-Amédée avait bien essayée un instant ? Peut-être aussi convoitait-on la Toscane, voire les Légations, embarrassantes pour le parrain de la princesse Pie.

Et réellement en ces jours si désastreux pour l'Autriche, dans ce désarroi complet de ses forces politiques qui mettait en question son existence même, je n'ai guères douté,

Monsieur, de la complète conquête par le Piémont de la Lombardo-Vénétie, sans toutefois en féliciter ni la Lombardo-Vénétie ni le Piémont. Que fussent devenus la conquête et le conquérant, ou, pour parler un langage plus à la hauteur des circonstances, les provinces affranchies d'une prétendue oppression et leur libérateur? Cette question demeure dans le domaine du sphinx des hypothèses. La destinée ne l'a pas posée. Il y a dans cette vieille Autriche une vitalité singulière, une merveilleuse puissance et un étonnant bonheur de résurrection, je ne sais quelle élasticité, qui, quand elle tombe ou s'affaisse, et qu'on la croit à toujours annulée, la fait rebondir, remonter, regrandir, *rinvigorire*. Quand le glorieux octogénaire, qui depuis tantôt quarante ans régissait cet empire, fut tombé, non devant l'immense ébranlement, mais devant une misérable émeute et une lâcheté d'archiducs, un autre illustre octogénaire se rencontra pour relever du moins la fortune militaire de l'empire et son drapeau en Italie. Cette vieille aigle bicéphale d'Autriche, même blessée et mourante, a encore de ces grands coups d'ailes. D'un de ces coups Charles-Albert fut renversé. En vain son armée, démesurément grossie de tous ses contingents, avait été dévouée et brave. En vain à l'avant-garde la vieille brigade de Savoie avait fait des prodiges de valeur sous la conduite de son général, l'intrépide comte d'Aviernoz, digne fils des vieux Menthon, laissé pour mort sur le champ de bataille. En vain les jeunes princes de Savoie, élèves d'un des hommes les plus sages et les meilleurs de son pays et de tous les pays, le chevalier César de Saluces, homme de sage progrès, digne descendant d'une lignée souveraine; en vain ces princes (1), valeureux rejetons d'une

(1) Ils durent recevoir de moins bonnes leçons de leur précepteur, l'évêque actuel de Pignerol, homme de bien et de science, bon prêtre, mais imbu de cet adultère mélange de libéralisme catholique, que professe malheureusement une si grande part du clergé, et dont

grande race, mais fourvoyés par l'exemple paternel dans une voie sans issue, avaient bravement combattu comme chefs et comme soldats. Charles-Albert fut rejeté dans ses Etats héréditaires si follement compromis. L'Autriche, perfidement provoquée, eût eu le droit d'y pénétrer ; elle s'arrêta devant des considérations qui ne se rapportaient point à Charles-Albert.

Pendant une trève de plusieurs mois, le Piémont eût pu faire une paix favorable, et, revenu de son délire, essayer de panser en paix ses blessures. Les conseils même de ses alliés libéraux l'y conviaient. Mais la fatalité poussait Charles-Albert, cette fatalité qui est en nous-mêmes, ou dans la logique de nos œuvres. La démagogie parlementaire et gazetière déchaînée par lui le poussait à une reprise d'armes ; peut-être aussi un paroxisme d'ambition frénétiquement exaltée et inassouvie ; car, s'il faut en croire des confidences, assez suspectes, il est vrai, rapportées d'Oporto à ce qu'on appelle le Parlement piémontais, par je ne sais quel démagogue, officiel alors, le prince sur cette terre étrangère revendiqua la responsabilité de la reprise d'armes, et maintint le droit de ses actes et de sa haine contre son ancienne alliée. Le royaume fut épuisé d'hommes et d'argent pour jouer cette dernière partie, perdue d'avance. Le gouvernement fit à la nation l'injure de déclarer implicitement tous ses chefs militaires incapables, et de placer son armée sous les ordres de deux aventuriers, étrangers à ses rangs, et dont pourtant toute l'expérience militaire se bornait à quelques

l'abbé de Lamenais, en désertant l'église, y a laissé, déposé par lui, le funeste germe ; plaie fatale laissée par ce Parthe sacerdotal au sein de l'armée sainte, qu'il fuyait. L'évêque de Pignerol a été le premier en Piémont, au commencement du volte-face libéral de Charles-Albert, à réclamer impérieusement la liberté absolue du clergé, à faire intervenir la publicité entre le pouvoir royal et le sacerdoce, à faire appel à la liberté complète de la presse, non encore donnée.

mois de combats en Pologne. L'un d'eux, condamné depuis comme traître, n'était guère connu que pour avoir déjà été soupçonné de trahison en Pologne, et pour une déplorable échauffourée en 34 contre ce même royaume, qui lui témoignait maintenant une telle confiance ; échauffourée où les mêmes soupçons l'avaient atteint. Comme pour protester contre cette injure, à tout le sang piémontais versé à Novare, ce fut le sang d'un brave général piémontais, le baron de Perron, blessé mortellement, qui vint noblement se mêler. Quelque sympathie que l'on éprouve pour la noble nation piémontaise, il est impossible à l'esprit préoccupé des intérêts généraux de la civilisation de ne pas approuver le dénouement de sa levée de boucliers, sa défaite, toute au profit de ces intérêts, et qui, par suite des aberrations de son chef, s'est trouvée être une victoire de l'ordre et de la civilisation sur la révolution et la barbarie.

On se souvient comment après Novare devant un vainqueur irrité, devant la démagogie frémissante, Charles-Albert, poursuivi par le désappointement, par le remords peut-être, quitta ses Etats ; et comment ce *Lear* de hasard et de faux aloi, traversant la moitié de l'Europe dans sa course éperdue, s'en alla dans un coin du Portugal demander un asile et trouver un tombeau. Sa dépouille eût dû y dormir loin du pays par lui sacrifié et livré aux démons des tempêtes. Mais on voulut qu'elle revînt dans ce pauvre pays. Elle y est rentrée, et l'a traversé, entourée d'une sorte d'ovation funèbre. La démagogie, qu'il a si bien servie, certes lui devait ces honneurs, bien que la stupide accusation de trahison ait eu crédit dans ses rangs. Mais ce sont là les seuls regrets auxquels les deux dernières années de règne de Charles-Albert lui aient laissé droit. Et cependant pour la foule impressionnable, frivole et irréfléchie, pour les honnêtes mais inintelligents sectateurs des idées libérales, la mémoire du versatile vaincu de Novare s'est entourée d'une auréole

imméritée. Pour beaucoup même de ceux dont sa conduite avait encouru le blâme, l'indulgence et même aussi une sorte d'auréole ont transfiguré cette mémoire. Mais il faut que la justice sévère stigmatise sans fléchir celui par qui tant de mal fut fait. Ils ont glorifié sa bravoure, son audace et son malheur. Brave, toute sa nation l'est. Audacieux, l'audace ne vaut que par son but; follement dépensée, elle est crime ou démence. Malheureux, il est immoral de plaindre avec trop d'indulgence, d'entourer même de sympathie un malheur si mérité, et par celui qui le subit infligé à tant d'autres dont le destin lui était confié. Malheureux pour avoir manqué l'objet de son ambition, ce fut justice, et, je le crois, un malheur de moins pour le Piémont; malheureux pour avoir ruiné, peut-être à toujours, sa monarchie; mais c'est sur le Piémont qu'il faut pleurer, et cela, oui, vaut des larmes.

Quand cette royale dépouille a pénétré dans les sombres caveaux de la *Superga*, les vieux rois de Sardaigne, ces rois si rois, ont dû s'étonner à l'arrivée de l'étrange nouveau-venu de la mort. S'ils eussent pu se lever dans leurs tombes scellées, que peut-être, grâce aux œuvres de ce nouveau-venu, la révolution violera bientôt, comme elle a violé jadis celles d'Hautecombe, le sauvage Saint-Denis savoyard, ils eussent demandé compte au descendant du turbulent prince Thomas du royaume laissé par eux, si bien ordonné, si florissant, si heureux; de leur couronne par eux si dignement portée et laissée si intacte; de la gloire de leur maison et de leur pays. Je doute qu'ils eussent bien compris les quelques lieux communs de libéralisme et d'italianisme, que le *rè riformatore*, roi perturbateur, eût eu à leur réciter pour toute réponse.

Pendant ce temps, son jeune successeur, sans alliés, demeure en face d'un trésor vide, d'un crédit gaspillé ou tari, et d'une juste indemnité à solder au vainqueur; en face

d'un peuple vaincu, anarchisé, arraché à ses bonnes traditions et à ses voies régulières, d'une armée démoralisée aussi et désorganisée, d'administrations perturbées dans leur personnel et leurs fonctions ; en face d'une chambre démagogique, qui, chaque fois qu'on la dissout, triste phénix, renaît aussi anarchiste de sa cendre ; en face de toutes les idées anti-gouvernementales et désorganisatrices profondément infusées dans les esprits par les trois années passées et par les élucubrations incessantes d'une presse effrénée ; enfin devant les déplorables précédents de ces trois ans, devant les fatals engagements que la royauté semble avoir contractés envers l'anarchie, engagements et précédents qui semblent engager l'avenir et le vouer à la ruine.

L'Autriche, généreuse pour la seconde fois envers les agresseurs piémontais, et renonçant à démembrer leur territoire, suit en Italie le cours de sa fortune. Elle rétablit à Parme, à Modène et en Toscane le gouvernement régulier, et pénètre sur le territoire des Légations. La révolution était vaincue par l'Autriche ; mais la présence de la France révolutionnaire, et la dose de révolution que l'Autriche elle-même conservait encore dans son sein, empêchèrent celle-ci de donner à la réaction sociale toute sa portée, de la compléter, de lui donner une base solide. La Toscane, et aussi, je crois, les duchés, conservèrent le gouvernement représentatif et ses accessoires, au moins en promesse. Naples avait été plus heureuse ; la royauté, revenue de son étourdissement passager et peu motivé, avait ressaisi d'une main ferme le pouvoir, en repoussant franchement du pied la défroque libérale, et déclinant l'immixtion révolutionnaire du ministère whig d'Angleterre. L'aveugle obstination

des révolutionnaires de Sicile avait aussi valu à cette belle île d'être débarrassée du *selfgovernment*.

Restait Rome. La triste rétribution des aberrations de Pie IX n'avait pas tardé à advenir. Il avait semé le vent ; la papauté, l'Italie, l'Etat romain avait récolté la tempête. En vain le pontife avait-il cédé aux exigences anarchiques jusqu'aux extrêmes limites où une conscience catholique pouvait se plier aux erreurs d'une intelligence faussée, sinon au-delà. En vain les concessions les plus extrêmes, refusées d'abord, avaient-elles été accordées. En vain, sans absolument déclarer la guerre à l'Autriche, le père commun des fidèles avait-il béni (que n'a-t-il pas béni ?) les étendards des troupes pontificales, qui marchaient à une frontière non attaquée, et de là pénétrèrent dans la Vénétie, pour de minces exploits, il est vrai. Rien ne suffit, les exigences croissaient toujours. Le radicalisme voulait la déclaration de guerre, la proclamation de la croisade italienne ; il voulait pouvoir exploiter au profit de ses passions furieuses la puissance papale sans réserve, sans restriction, exploiter le pape contre toutes les traditions, contre tous les pouvoirs, contre la papauté elle-même ; il lui fallait le pontife corps et âme, la tiare, toute la tiare au bout de la pique de son tricolore insurrectionnel. Il lui fallait la Constituante à Rome, Rome centre de la démagogie italienne, et le pape consacrant aux yeux des foules, de sa sanction vénérée, ce hideux gâchis de guerre et d'anarchie, sanctionnant même le travestissement du Christ en démagogue, en niveleur, en anarchiste, ou du moins en guelfe libéral italien. Pie IX, homme d'intelligence fourvoyée et de faible caractère, mais prêtre de conscience, dut s'arrêter enfin où sa conscience était ouvertement atteinte, où la concession devenait, même à son regard faussé, évidente forfaiture ; et depuis lors, c'est une justice à lui rendre, ferme dans cette sainte obstination de la conscience, il n'a plus cédé d'un pas à la révolution soulevée par lui.

La fureur de la révolution fut sans bornes ; elle avait compté sur le pape, comme instrument elle; se trouvait, à son avis, trompée, trahie, désertée par son principal chef apparent et porte-drapeau, qui s'obstinait à rester pape avant tout. Dans sa cynique naïveté, elle l'accusait d'avoir déçu son attente, d'être trop pape, pas assez *jeune Italie*. Et, presque du jour au lendemain, de cette immense popularité libérale, qui charbonnait le nom de Pie IX sur toutes les murailles, le mêlait, cri, synonyme perfide ou incompris de révolte et de guerre, à tous les chants, à toutes les vociférations, de cette popularité il ne resta plus vestige. Pour les habiles, les meneurs de la révolution, l'instrument rebelle, qui ne pouvait et ne voulait plus servir, n'était plus bon qu'à briser. Pour beaucoup de sincères fanatiques, ou fanatisés, c'était un profond étonnement que cette grande figure de la papauté, qui leur était apparue proclamant la liberté, l'indépendance italienne, la réaction contre les *barbares*, ou laissant proclamer ces choses en son nom, qui les avait d'abord et la première excités, et au nom de laquelle on les avait tant surexcités, à la voix de laquelle ils s'étaient levés, *insurrexerunt*, et dont ils avaient cru suivre l'appel en se précipitant dans les aventures révolutionnaires, que cette figure leur apparût maintenant se rejetant vers un tout autre ordre d'idées, tenant un tout autre langage, suivant d'autres tendances, luttant contre l'immense impulsion venue d'elle.

L'homme d'esprit, le doctrinaire libéral et parlementaire, qui, déçu, entre autres chimères, par la croyance à l'existence, à la puissance d'un grand parti libéral modéré et conservateur en Italie, avait au nom de la France parlementaire et libérale, tant contribué à encourager Pie IX dans sa voie qui aboutissait si tristement, M. Rossi, redevenu Italien, était devenu ministre; ce qui l'honore. Il y avait du courage à accepter au milieu d'une telle tempête la responsabilité active de la part qu'il avait prise au passé, de la lutte pré-

sente et d'un redoutable avenir. Il entreprit de résister à la démagogie déchaînée. Il soutenait bravement cette lutte impossible, quand un poignard radical vint le frapper, sous les yeux d'une garde civique, qui demeura indifférente, sur les marches du palais d'une assemblée représentative, qui, muette de peur, n'eut pas l'air d'y faire attention. On a dit que peut-être M. Rossi eût pu dominer la démagogie et faire triompher à Rome ses chimères représentatives et libérales; que du résultat possible de son entreprise et de sa lutte il a emporté le secret dans sa tombe. Dans cette tombe ouverte par un crime radical il n'a emporté nul secret. L'entreprise, impossible partout, l'était plus encore à Rome qu'ailleurs. Or contre l'impossible nul ne prévaut. Ces hommes d'esprit du libéralisme ont beau avoir de l'esprit, de la science, de hautes facultés, et même du cœur, ils sont impuissants à rien fonder; ils sont désastreux, et ne peuvent mener qu'aux désastres; ils sont bien inférieurs comme chefs de peuple au moindre des esprits de tradition et d'autorité, qu'eux nomment de routine; car ils vivent, se meuvent, raisonnent, combinent, agissent dans le faux, poursuivent l'impossible, et ne peuvent aboutir qu'aux échecs, à l'erreur, source de désordre et de catastrophes.

On a dit, pour justifier Pie IX, que ses premières concessions avaient été sages, modérées, prudemment progressives; que plus tard il avait été entraîné par les exigences populaires au-delà de ses intentions, et de concessions en concessions au terme fatal; que l'ingratitude des individus, des partis, du peuple a été extrême; que les hommes lui ont manqué; que nul, ou presque nul ne l'a soutenu et aidé; qu'une force militaire fidèle et ferme lui a fait défaut comme solide point d'appui de sa liberté et de son œuvre, qui sans tous ces contre-temps eût réussi. L'œuvre, en elle-même et pour des causes générales, était mauvaise et ne pouvait réussir. Mais, à supposer qu'il en fût autrement, et que

l'œuvre n'eût manqué que par des causes spéciales au théâtre où elle se développait, la folie du pontife n'est pas absoute ; car il fallait comprendre que tout lui ferait défaut ; il fallait voir, savoir, prévoir, juger. Et de quoi donc se compose la science de gouverner ?

Enfin, le candide et malheureux pontife, victime de ses généreuses et déplorables erreurs, d'une ingratitude populaire, immanquable sans doute, mais non moins révoltante pour cela, fugitif de son siége souverain, s'en alla, éclatante leçon qui n'instruira personne, demander un asile à celui des souverains italiens qui, souvent gourmandé par lui, avait le moins accepté et suivi ses incitations et ses exemples. Un instant entraîné aux concessions libérales extrêmes, dont, terrible rétribution, le fatal contre-coup avait poussé les souverains *libéralisants* d'Italie, y compris Pie IX, à ces mêmes extrémités, le roi des deux Siciles avait réussi à s'en affranchir bientôt à peu près complètement, et à rendre ainsi à l'autorité et à son pays l'ordre, la paix, la sécurité et le bien-être. De ce qui s'est passé à Rome après la fuite du Pape, à quoi bon parler en détail. Ces belles œuvres sont devant le monde. On a vu là un prologue, prologue seulement, très-modéré encore par l'influence des réactions circonvoisines, de ce que sait faire le libéralisme dégénéré en radicalisme, quand il est maître absolu. On a vu où mènent et aboutissent les concessions de la souveraineté, où va la *liberté selon Rome*, comme disaient, comme disent peut-être encore, car l'hallucination est entêtée, les néo-catholiques libéraux ; ce que deviennent en face des réalités les grands prédicateurs de cette liberté soi-disant catholique, le P. Ventura par exemple ; et combien cette liberté mise en pratique est favorable à l'église comme à toutes les grandes institutions sociales. Mais passons. La fuite du Pape de Rome, où il n'était plus libre, était une cause de graves préoccupations, un grand intérêt religieux, et partant politique, pour toutes les puis-

sances catholiques, ou ayant une part considérable de leurs sujets catholiques. L'infortuné pontife, qui s'était laissé poser en champion guelfe, en proclamateur et personnification de la nationalité de l'Italie et de son indépendance de l'étranger (*i barbari*), en champion de la papauté contre la prétendue immixtion et ingérence de l'Autriche dans les choses romaines, réclamait, singulier retour, péripétie facile à prévoir, l'immixtion, l'intervention de toutes les puissances contre son peuple, si follement émancipé par lui. En faveur de la papauté, institution qui appartient à la catholicité entière, envers Rome, Etat ecclésiastique, commune patrie, centre commun de la catholicité, une intervention en de telles circonstances était d'une incontestable justice. La question discutable était l'opportunité. Après la contre-révolution de Toscane il était à croire qu'un mouvement identique d'opinion, une réaction de même nature se produirait à Rome, et ramènerait ces populations égarées sous le sceptre pastoral de leur roi pontife; c'était évidemment de beaucoup la meilleure solution. Si elle ne se produisait pas, l'Autriche attaquée par le soi-disant gouvernement républicain de Rome, avait tout droit, en refoulant l'agression jusqu'à son point de départ, de renverser cette anarchie radicale, et, rendant le bien pour le mal, de restaurer sur son trône le pontife, dont l'imprudente conduite avait soulevé tant de tempêtes. Enfin à Gaëte une conférence d'ambassadeurs des puissances catholiques, où la France était représentée, devait régler de concert et organiser cette restauration, qui importait à tous. Mais la France, surtout en temps révolutionnaire, est outrecuidante, accaparante, exclusive, et aime les coups de tête. Ainsi donc, à l'improviste une armée française s'en vint entreprendre à elle seule une expédition, dont le but demeurait peu défini. Ce parti était, à mon avis, regrettable de tous points. Pour la France personnellement elle constituait une position très-fausse et un grand embarras.

Quelque peu d'abus qu'il faille faire de la logique, quelque peu d'admiration que l'on professe pour la constitution française de l'an dernier, il était embarrassant, quelles que fussent à Rome les circonstances spéciales, de se placer dans cette position de s'en aller attaquer à Rome une œuvre fort analogue à celle dont on subissait, mais dont enfin, pour le moment du moins, on acceptait les conséquences. En face d'une telle position et de l'assemblée existante, c'était se préparer, et à l'intérieur et sur le terrain de l'expédition, une attitude par trop difficile. Il est généralement admis que cette expédition, exploitée par les passions et les facondes révolutionnaires dans les élections générales, a coûté au parti de l'ordre un nombre très-considérable de voix ; cela est un prix énorme. Il faut aussi tenir compte, surtout dans l'état de détresse du trésor et du pays, des nombreux millions que coûtera l'expédition. Je ne dis rien des difficultés de tribune, et des arguties qu'il a fallu y dépenser. Sur le terrain de l'expédition, l'armée, arrivée avec une mission équivoque, entravée et pendant quelques semaines arrêtée net par les péripéties parlementaires, n'a pu marcher au but et l'atteindre qu'avec une déplorable lenteur. Les délais de l'expédition ont permis aux révolutionnaires de tous les points de l'Italie de venir garnisonner Rome et en préparer à loisir la défense, tout en démoralisant profondément la population. Les encouragements, les espoirs venus du parti révolutionnaire de l'assemblée française ont enhardi cette garnison de *desperadoes* et leurs chefs, élite de la démagogie, à soutenir et à prolonger la défense.

Pourquoi la France, représentée par le parti modéré installé au pouvoir, mais installé d'une façon incomplète et précaire, pourquoi la France, gênée par des antécédents, des ménagements à garder, des obstacles de tous genres, a-t-elle prétendu, non seulement sans nécessité, mais même contre la direction naturelle des choses, entreprendre seule

ce à quoi elle était précisément, elle, le moins propre des champions? Pourquoi, si la contre-révolution ne se faisait pas d'elle-même (le fameux *da se*) à Rome, ne pas laisser Naples, l'Autriche, et l'Espagne, toutes portées sur les lieux, opérer la restauration du Pape, tandis qu'on enverrait, si on le voulait, une escadre croiser devant Civita-Vecchia? Pourquoi ne pas laisser simplement agir l'Autriche dans la poursuite de ses opérations militaires contre un de ses agresseurs? Ce qu'il s'agissait de faire, l'Autriche l'eût fait mieux et bien plus vite que la France. Probablement même la révolution n'eût point attendu l'attaque ; les triumvirs, leurs séides, leurs acolytes et leur bande de prétoriens et de routiers se fussent enfuis quelques mois plus tôt. Au Pape rétabli sans conditions les libérateurs de Rome n'eussent réclamé ni institutions représentatives ni le code Napoléon. Ce que l'on ne peut pas bien faire il vaudrait bien mieux le laisser faire à d'autres en mesure de le bien faire, et tous indiqués pour la tâche par les circonstances. La France, sans le vouloir révolutionnée de nouveau, maintenant échappant à la surprise révolutionnaire sans pouvoir compléter et proclamer pleinement sa réaction, a vu avec un vrai soulagement déjà plus d'une des révolutions, filles de la sienne, justement écrasée au profit de la civilisation entière. Croit-on qu'elle n'eût pu se résoudre à voir encore écraser sans elle la plus indéfendable, la plus révoltante, la plus ridicule de toutes?

Je sais qu'on dit que ce cas était tout spécial, et que la France, attendu ses liens catholiques avec Rome, n'eût pu y supporter l'Autriche. La France en tout temps mérite de grands ménagements; elle en mérite de plus particuliers encore en ce moment, quand le sort de la civilisation troublée par elle va peut-être se décider chez elle, quand l'influence catholique est si essentielle pour la sauver, quand il faut éviter plus que jamais tout ce qui pourrait

compromettre, diminuer cette influence, ameuter contre le catholicisme les populations peu instruites, ou cette portion du vieux libéralisme qui ne s'instruira jamais, quand il faut compter plus que jamais avec une opinion publique, dont je fais, en mon jugement privé, le cas qu'elle mérite, puissance réelle toutefois, ombrageuse, inintelligente, susceptible à l'excès, et dont il faut tenir grand compte. Mais je crois que l'opinion en France n'eût point eu les susceptibilités qu'on suppose. La portion violente de l'opinion devait être moins choquée de voir le Pape restauré sans nous que par nous. Les autres fractions de l'opinion ont bien vu sans sourciller le Pape au cœur de Naples, l'Etat le plus réactionnaire d'Italie. D'ailleurs je pense que la simple coopération de la France, dans l'occupation de Rome, ou même, et c'était mieux, sa simple coopération maritime par la présence d'une escadre et l'occupation de Civita-Vecchia, eussent suffi aux susceptibilités françaises. Sans doute, si la première occupation de Rome n'était pas mixte (et rien n'empêchait, si on le jugeait préférable, de la rendre mixte), il n'eût pas fallu que l'occupation par l'Autriche seule se prolongeât au-delà de l'œuvre accomplie ; mais à cela il était facile, ce me semble, de pourvoir.

Les faits sont accomplis. Maintenant que l'Etat papal est remis sous l'autorité papale, que la France veuille bien ne pas insister pour gâter l'œuvre. Le Pontife doit revenir sans conditions ; c'est sa liberté qu'on a prétendu sauvegarder, il faut donc ne pas l'entraver. Il ne faut réclamer ni liberté de la presse (1), ni gouvernement représentatif, ni, ce qui serait tout un, le vote de l'impôt par une consulte ; car une

(1) On me contait l'autre jour à ce sujet un mot de M. Saint-Marc Girardin, l'un des esprits les plus fins et les plus ingénieux de ce temps. Le duc de Wellington, disait-il, consulté en 1814 sur la question de savoir s'il fallait donner à Malte la liberté de la presse, répondit: La liberté de la presse est sans doute une excellente chose, (je demande

consulte qui tiendrait les cordons de la bourse ne serait-elle pas représentative, voire même souveraine? Ce gouvernement représentatif, qui, impraticable partout, s'est montré si spécialement impraticable à Rome, qui en a chassé l'an dernier la papauté, comment songer à l'y rétablir? Ce serait assurer la prochaine réexpulsion de la papauté. Sans le gouvernement représentatif Rome sera peut-être bien encore bouleversée; mais avec ce gouvernement il est certain qu'elle le sera. Quand le gouvernement représentatif serait possible ailleurs, ce que je ne crois pas, il ne le serait pas avec les éléments que Rome lui fournit. Quand il y serait politiquement possible, il y serait encore religieusement inadmissible. Le Pape n'est souverain temporel que pour être indépendant dans sa souveraineté religieuse. Or quelle indépendance que celle d'un souverain constitutionnel, toujours aux prises avec une consulte, qui, avec son droit de voter l'impôt, obligerait à compter avec elle et à subir sa prépondérance, non seulement le souverain temporel, mais le souverain Pontife. Elle pourrait ainsi porter la main, non seulement sur la couronne, mais sur la tiare, sur l'autel. La catholicité veut et doit obéir au Pape; mais elle ne peut, ni ne veut, ni ne doit obéir aux laïques, aux avocats bavards et turbulents d'une consulte. Quant à la sécularisation, il me semble évident que le gouvernement d'un souverain ecclésiastique, sans exclure les laïques, doit être en grande partie ecclésiastique, surtout dans les sommités de la hiérarchie; et que le collége des cardinaux, électeurs souverains, doit conserver une large part d'influence, et être la vraie consulte du Pape. Pour ce qui est de l'amnistie, elle ne saurait, ce me semble, être sans exceptions. Elle n'est déjà que trop

la permission de n'en rien croire; *je* ici c'est moi, et non M. Girardin); c'est, disait donc *the iron duke*, une excellente chose; mais je n'en voudrais pas sur un vaisseau de haut bord. Je ne la crois pas de mise non plus, ajoutait M. Girardin, à bord de la barque de saint Pierre.

douce ; quelques exemples sévères semblaient indispensables. Il ne faut pourtant pas que toute sanction disparaisse. Il ne peut pourtant être établi que des méchants ou des fous pourront à plaisir bouleverser un pays, et faire un mal énorme à une société, sans qu'il leur en coûte autre chose que d'avoir été vaincus, et de se tenir prêts à recommencer, s'il y a lieu. La première amnistie de Pie IX a d'ailleurs si bien réussi, et prouvé tant de résipiscence chez les amnistiés. Je ne pense pas non plus que la papauté eût dû reconnaître les dettes et le papier sans valeur de l'anarchie mazzinienne. Quant au gouvernement libéral recommandé au Saint Père, il semblerait que la France, toute l'Europe, l'Etat de l'Eglise et la papauté devraient avoir assez de libéralisme comme cela.

Enfin, je le répète, je ne saurais comprendre qu'il soit question de dicter quoi que ce soit au Pape. On l'a rétabli, c'est bien ; mais cela n'a de valeur qu'autant qu'on le laissera pleinement libre. Sans cela il pourrait à bon droit maudire l'intervention française, regretter de n'avoir pas été rétabli par d'autres, ou regretter sa liberté de Portici. Je sais bien que les précédents de Pie IX pendant les deux premières années de son pontificat semblent de tristes garants de prudente sagesse. Mais, outre que je crois qu'une lamentable expérience est loin d'avoir été perdue pour lui, trouve-t-on que la France semble bien venue à se poser en mentor ? On parle de la légitime influence de la France ; mais de quel droit et à propos de quoi, la France aurait-elle une influence légitime sur la papauté ? Ne se souvient-on plus de tout le bruit qu'a fait Pie IX, il y a trois ans, avec l'approbation de ses fanatiques, de la France en particulier, pour soustraire, disait-on, le Saint Siége à la prétendue influence de l'Autriche, et rétablir, disait-on, l'indépendance de la papauté ?

Ainsi, liberté absolue au Saint Siége, et retraite la plus

prompte possible, vu les circonstances, de l'armée d'occupation. Le Pape souverain absolu dans Rome. Toutes les puissances catholiques, même aussi toutes celles intéressées pour une partie notable de leurs populations à la liberté du Saint Siége, garantes de l'absolue neutralité de l'état romain, garantes de la liberté du Pontife et de sa souveraine autorité dans l'Etat, qui lui est attribué dans le but de rendre cette liberté possible et assurée. Mais il faut à la papauté une force militaire, sur laquelle elle puisse compter. Evidemment ce n'est pas l'Etat romain, tel qu'il est, qui la fournira telle. Le Pape n'est que secondairement et accessoirement souverain de l'Etat romain ; il est avant tout chef de la catholicité, Pontife suprême de deux cents millions d'hommes épars sur le globe. Il est donc indiqué qu'une force militaire cosmopolite, prise parmi les fidèles de tout l'univers, garantisse, défende son indépendance, sa liberté d'action, sa souveraineté. Des corps détachés, fournis par les diverses puissances catholiques au Saint Père, rempliraient mal ce but. Ces troupes resteraient trop nationales, trop étrangères et trop peu soumises au Pontife, dont la dignité, la liberté souffriraient de cette ingérence, de cet appui étranger; sans parler du danger des conflits et de plusieurs autres graves inconvénients. Ce moyen ne peut être que transitoire pour les premiers moments de la restauration. Evidemment, ce me semble, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi qu'il a été proposé, serait le moyen le plus approprié, la milice la plus convenable pour la papauté. Il faudrait à cet ordre des modifications, sur lesquelles les hommes de sens seraient facilement d'accord. Mais il faudrait avec grand soin se rattacher à la tradition du vieil ordre religieux et chevaleresque ; on est trop heureux de trouver sous sa main une tradition, qui puisse consacrer une institution en lui donnant un passé, en reliant ce qui est à ce qui fut, et fut si glorieux. A cette milice formée, sans abdiquer

ses patries, dans toute la catholicité par engagements volontaires, et avec des conditions qui la maintinssent à un niveau élevé et en garantissent la dignité, il serait bon d'adjoindre une milice analogue, cosmopolite aussi et formée par engagement volontaire, mais recrutée dans une couche sociale inférieure ; milice populaire, et dont les conditions d'existence et d'organisation devraient nécessairement en plusieurs points différer de celles de la première. Il n'en faudrait pas moins former, comme partie essentielle de l'armée, une troupe d'élite recrutée dans le patrimoine de saint Pierre. Rien n'empêcherait d'adjoindre, comme garde secondaire de la papauté, des troupes suisses capitulées. Leur vieille réputation de loyauté demeure intacte ; car leur récente soumission au gouvernement mazzinien ne doit pas être jugée sévèrement. Que peut faire une troupe, une troupe étrangère surtout, quand le chef du gouvernement, qui a reçu ses serments, a, fugitif de ses Etats, abandonné la régie des affaires, et laisse cette troupe sans ordres, sans solde, sans direction ?

Tout ce que je viens d'indiquer ne peut s'exécuter en un jour ; il doit y avoir des *en attendant*. Mais le Pape ne peut rentrer dans Rome, chose si désirable, que lorsque, autant que le comporte une époque aussi privée de garanties, s'offriront à lui des garanties relativement suffisantes de liberté, de sécurité intérieure et extérieure. Au mois de novembre dernier le Pape les trouvait telles, vu les circonstances. Un homme avait beaucoup contribué à amener ce résultat. C'était le plénipotentiaire de France, M. de Corcelle, un de ces trop rares, presque introuvables hommes de rare intelligence et d'incorruptible cœur, que la vie politique, que les affaires ont trouvés et laissent purs, nobles et droits. Unissant la fermeté et le tact à la sagacité diplomatique et politique, alliant son devoir envers son pays, qu'il représentait, avec le respect de l'intérêt de la papauté, qui est aussi un intérêt

de premier ordre pour la France, comme pour tout pays catholique, il avait su diriger et maintenir la conduite de l'expédition et l'action de la France dans la voie la plus légitime et la plus opportune, dont tant d'influences variables tendaient à les écarter. Il avait inspiré confiance au Pontife pour sa personne et ceux qu'il représentait. Mais un de ces brusques revirements, plus particuliers aux Etats populaires, est venu, à la lettre, à la veille du succès et du retour du Pape à Rome, rendre vain, pour le moment du moins, ce qui était fait, tout suspendre, tout ajourner, tout remettre en question.

Il est une dernière chose qui ne peut venir que de la papauté, dans toute sa liberté, dans sa sagesse, dans la juste appréciation de ses vrais intérêts. Je l'ai dit, je le répète encore, je crois souverainement désirable pour la papauté que son patrimoine demeure restreint à la portion ouest de l'Apennin, qui renferme, je crois, environ un million d'âmes. La sécurité du Pontife, sa liberté, son indépendance vis-à-vis des puissances, sa dignité y gagneraient. Sa neutralité serait plus assurée. Son action spirituelle serait plus dégagée des préoccupations gouvernementales. Il lui faudrait moins de troupes. Il serait moins exposé à avoir à réclamer contre ses sujets le bras d'autres puissances. L'anomalie d'un gouvernement essentiellement ecclésiastique serait plus restreinte. Et, chose très-considérable, si resurgit l'italianisme, abattu maintenant, mais non écrasé, le pontificat, se trouvant, pour ainsi dire, en dehors de l'Italie, qu'il ne couperait plus en deux, aurait plus chance de se maintenir et d'être laissé en dehors de la lutte politique ; il ne serait plus dès à présent et incessamment le point de mire du radicalisme et de l'italianisme, à qui, après avoir refusé d'être l'instrument et le drapeau de l'unité italienne, il apparaît maintenant comme le principal obstacle à ce chimérique et funeste rêve. L'attribution des Marches et des Légations

serait facile sans inquiéter aucune rivalité jalouse et sans chercher de prince hors d'Italie. Le Pape pourrait leur donner pour souverain le duc de Modène, qui y adjoindrait les Etats actuels de la maison d'Este, ou bien le duc de Parme, qui cèderait à la Savoie son duché actuel. Simultanément à cette cession il faudrait que par un arrangement, où interviendraient le cessionnaire des duchés et les puissances catholiques, l'Etat qui demeurerait pontifical fut exonéré complètement de la dette actuelle des Etats romains. Il faudrait que dans cet Etat même un apanage territorial considérable fût acheté, et inaliénablement attribué à la papauté, de manière à fournir au Pontife, indépendamment du budget de son Etat, un revenu assez considérable pour suffire aux dépenses de sa cour, et à ses dépenses comme pontife et chef de la catholicité, de nature aussi à assurer aux deux tiers environ des cardinaux une existence convenable. Je dis aux deux tiers environ ; car il me paraît chose juste, utile et opportune qu'un beaucoup plus grand nombre de cardinaux que par le passé soit pris en dehors de l'Etat pontifical et de l'Italie, dans les différentes parties de la catholicité, où bon nombre d'entre eux continueraient à résider. Il faudrait pourtant que bon nombre résidassent dans l'Etat romain. Entre les diverses raisons de haute valeur, qui se suggèrent d'elles-mêmes, soit pour l'introduction dans le sacré collége d'un beaucoup plus grand nombre de cardinaux non italiens, soit pour le séjour d'une partie d'entre eux dans l'Etat romain, j'indiquerai celle-ci : le sacré collége et la papauté acquerraient davantage en fait le caractère cosmopolite, qui, par leur destination, leur mission et leur action, leur appartient en droit. Cela, joint au caractère essentiellement cosmopolite de la nouvelle milice papale, ferait que le patrimoine de saint Pierre sentirait plus, même avec des papes *habituellement* italiens, qu'il est moins italien que cosmopolite, *catholique*, c'est-à-dire universel, centre glorieux et

privilégié de la catholicité. Le Pape serait moins entraîné à laisser en lui l'Italien primer le Pape; les agitateurs d'Italie songeraient moins à exploiter, à confisquer la papauté; absurde tendance, libellée avec un succès si immérité dans le *Primato* de don Gioberti. On serait moins exposé au fantôme, au redoutable non-sens du Guelfisme.

16 Décembre 67.

Et maintenant, Monsieur, si vous me faisiez l'honneur de me demander quel sera l'avenir prochain de l'Italie, et quelle conduite les gouvernements italiens ont à tenir en ce moment je serais bien embarrassé de répondre à la première de ces questions, mais non à la seconde. Conserver, maintenir, est chose presque toujours possible, souvent facile. Rétablir, restaurer, est chose difficile, d'un succès incertain; pourtant c'est ici la seule chance à tenter, la seule voie de salut. Il y a trois ans la tâche des gouvernements était, non seulement toute tracée, mais encore d'une réussite presque assurée. Sauvegarder, maintenir intacte la tradition et le pouvoir; sans refuser satisfaction à aucun intérêt légitime, ne rien concéder à l'esprit de libéralisme, de désordre et de révolte; conserver les vieilles alliances; présenter un front impassible à la révolution du dehors, comme aux éléments révolutionnaires du dedans, voilà ce qu'il y avait à faire. Je ne doute pas qu'on n'eût eu plein succès contre l'ennemi intérieur; contre celui du dehors je crois que, sans lutte, par la seule force de l'immobilité, le succès eût été assuré aussi. Mais maintenant que le pouvoir s'est abandonné et trahi lui-même, s'est fourvoyé en tous sens, s'est démonétisé, avili par ses tergiversations, ses concessions, ses palinodies, par ses discours et ses actes; maintenant que le sol a été pendant de longs mois librement et profondément labouré et

miné sur tous les points, que les populations dans toutes leurs couches ont été profondément remuées, égarées, perverties, par une propagande tantôt patente tantôt souterraine, par l'impulsion et les actes des souverains et des révolutionnaires; maintenant qu'une large part de toutes les classes a été compromise avec la révolution, vis-à-vis de pouvoirs, qui par leurs faiblesses et leur complicité ont perdu, avec leur dignité souveraine, leur prestige d'infaillibilité et d'inviolabilité, comment remonter ces pentes, qu'on pouvait si bien ne pas descendre? Comment lutter contre ce lamentable passé de trois ans; défaire, annuler, annihiler (*undo*) tout le mal, c'est-à-dire tout ce qui a été fait? Comment calmer, assoupir les passions excitées, déchaînées, les haines soulevées, ameutées, les colères, les rancunes surexcitées? Les anciennes plaies ont été rouvertes ou envenimées, de nouvelles ouvertes. Toute la société n'est qu'une plaie. Les âmes sont ulcérées. Les appréciations, les idées faussées sont devenues subversives, les tendances mauvaises et souvent perverses. On a à lutter contre les souvenirs et les impressions du récent passé, contre la fascination des fallacieuses perspectives follement ouvertes et les promesses menteuses d'un impossible avenir. La révolte, la révolution sont dans l'air; elles imprègnent tout, l'atmosphère sociale, les pensées et les faits. Partout, sans cesse devant les gouvernements, devant la papauté surtout, se dresseront les fantômes, vivants et redoutables fantômes, de la révolution et de l'italianisme; terribles Frankensteins follement évoqués, caressés par les gouvernements eux-mêmes dans leur vertige. Les instruments de restauration et de pouvoir sont devenus rares et douteux. L'harmonie, la confiance sont détruites entre gouvernés et gouvernants; les premiers sont hostiles ou désaffectionnés, les seconds sont défiants, et doivent être soupçonneux et durs. Le pouvoir, alors qu'il voudrait être paternel, ne peut plus, à moins de vouloir

périr encore, être pour le moment que vainqueur et dominateur.

Mais, quelque difficile que soit devenue toute chose, quelque incertaine que soit devenue la lutte contre la révolution, lutte d'un succès presque certain naguère, il faut lutter. Quelque mauvaises qu'on se soit rendu les chances, quelque défavorable que soit maintenant le terrain du combat suprême, les principes, qui étaient vrais naguère, sont vrais encoce; les lois qui régissent les sociétés, les lois que les gouvernements doivent suivre pour se sauver et sauver les peuples, sont vraies aujourd'hui, comme elles l'étaient hier, comme elles le seront demain; il faut lutter. Il faut restaurer, réagir, annuler le récent passé, retourner au-delà. Toutes les données, toutes les chimères du libéralisme sont aussi fausses que jamais; seulement elles sont plus que jamais convaincues de déception et d'impuissance. Plus que jamais il est évident que le *selfgovernment*, la forme représentative, le partage du pouvoir, la liberté de la presse, la rupture avec la tradition, le nivellement social et tout le cortége de ces prétendus progrès sont choses impraticables et funestes. Réalisées, non seulement en Italie, mais sur toute la face de l'Europe, partout elles ont échoué; partout elles ont mis les Etats à deux doigts de leur perte. Et nulle part la société n'a pu être sauvée que, grâce à un recours suprême à la plénitude de la puissance royale, à l'énergique bras de l'armée, en comprimant par des mesures d'exception, ou en suspendant, ou en détruisant toutes les merveilleuses institutions, dont se compose la panacée libérale. Toutes ces choses donc, tout ce qu'on a fait depuis trois ans, il faut tout supprimer. Le mouvement de réaction d'une portion de l'opinion, l'ensemble d'échecs que vient de subir partout dans la pratique l'idée libérale, le maintien sur les trônes des dynasties, quelque affaiblies qu'elles soient par le triste rôle qu'elles ont joué, la fidélité au-delà de toute espérance des

armées à la cause de l'ordre, de la discipline, des gouvernements réguliers, tout cela a, je le crois, rendu possible une complète restauration dans les faits, premier et urgent acheminement à la restauration dans les idées, qui seule peut assurer la première et la rendre durable. Cette première restauration, on la peut complète. L'osera-t-on? Saura-t-on la vouloir? J'ose à peine l'espérer; mais enfin, je le répète, là est la seule voie de salut. Sauvera-t-elle les sociétés, les Etats d'Italie en particulier? Je ne sais. Ce que je sais, c'est que, si on ne la suit pas, on périra ; si on la suit, on périra peut-être.

Une pareille réaction, une restauration si complète n'est malheureusement pas toujours proposable après une révolution. Si cette révolution a été prolongée, si les éléments du passé traditionnel ont été essentiellement atteints, mutilés, diminués, dénaturés, si la solution de continuité a atteint les anciens grands pouvoirs de l'Etat ; si d'un autre côté la révolution a institué un certain ordre régulier, si elle a fondé, ou du moins établi, quelque chose, quelque institution qui ait un peu longtemps et un peu bien fonctionné ; si quelque éclat, si quelque gloire s'est attachée à sa période, à ses œuvres et à ses hommes ; si de grands intérêts ont surgi et subsistent, alors on ne peut, et, le pût-on, on ne pourrait sagement tenir tout cela pour non-avenu. Il faut compter avec ces choses, leur faire leur place, beaucoup dans les faits, un peu, le moins possible, mais enfin autant que nécessaire, dans les lois, dans les principes à suivre. Il faut des cotes mal taillées, des transactions. Mais dans le cas qui nous occupe, après les éphémères révolutions d'Italie, inglorieuses, odieuses, ridicules, qui n'ont rien produit, ni choses ni hommes, qui soit digne de sympathie, ou seulement d'un regard, en face de ces innovations qui n'ont abouti qu'aux avortements, à la souffrance et à la ruine, en face de ces hommes, tristes plagiaires, jugés par leur impuissance,

qui n'ont rien su que renverser, et qui encore n'ont pu renverser que parce qu'on les a laissé faire, en face de tout cela, envers tout cela, envers ce court et triste passé il n'y a nul ménagement à garder, aucune part à lui faire. Sans doute il laissera dans les idées, dans les forces sociales, et par-là forcément dans les choses pratiques, une déplorable et longue trace, que la volonté restauratrice la plus ferme ne peut instantanément annuler, et ne peut espérer guérir qu'à la longue. Mais dans les faits reconnus, constitués, officiels, ce passé ne peut réclamer et ne doit avoir nulle place. En face de ce passé anarchique de quelques trop longs jours, existent et se retrouveront encore, hélas! non intacts, mais suffisants pourtant, je le crois, si l'on sait s'en servir, les éléments du passé traditionnel. Les dynasties sont sur les trônes; non avec le prestige qu'elles méritaient assez et avaient naguère; mais le temps peut le leur rendre; et, ce qui est l'essentiel, elles sont sur *leurs* trônes. Qu'on le veuille, qu'on dise un mot; et le vieil édifice social réapparaîtra comme par enchantement, non sans doute avec sa solidité et son harmonie première; il réapparaîtra ébranlé sur sa base, lézardé, incomplet; mais puissant encore, ayant chance de durer encore de longs jours, de reconquérir sa valeur première, et certes dès à présent valant mieux que tout ce qu'on pourrait entreprendre de construire à nouveau.

Dans cette restauration politique et sociale (hélas! saura-t-on la vouloir? la vieille et noble Autriche elle-même le saura-t-elle pleinement?), dans cette restauration il faut bien se garder de se borner à repousser les entreprises, les innovations, les croisades, les institutions libérales, comme *intempestives*, comme *prématurées*. Ce serait là, ou un subterfuge et une échappatoire passagère, ou une déplorable erreur. Subterfuge pour échapper aux difficultés du moment, il serait déplorable; car, à part la question de sincérité, il laisserait sans cesse en présence de demandes, d'exigences,

que pour l'avenir on aurait justifiées et admises d'avance soi-même, qu'on ne saurait donc comment repousser. Erreur consciencieuse dans le pouvoir, elle serait désastreuse ; car, outre qu'elle laisserait ouvertes aux foules les mêmes décevantes perspectives qui les ont égarées, elle indiquerait dans le pouvoir une tendance vers ces perspectives, l'induirait à marcher, à diriger, à prétendre préparer dans ce sens, vers ce but, et pronostiquerait de nouvelles aberrations pratiques pour un temps plus ou moins éloigné. De funestes circonstances, je l'ai dit, peuvent parfois, et ce n'est pas ici le cas, imposer de déplorables transactions, tristement opportunes, nécessaires pour *ajourner* les périls. Mais, quand on a sa liberté d'action, que les choses, non forcées, n'ont que leur valeur intrinsèque, les idées, les institutions, les concessions libérales sont et demeurent, non pas *intempestives*, *prématurées*, mais à toujours radicalement, essentiellement mauvaises et pernicieuses. Il n'est pas vrai de dire : tels peuples, les peuples d'Italie, par exemple, ne sont pas mûrs pour la liberté. Cela implique une erreur profonde et tout un ensemble de déductions, de tendances, de mesures funestes. A part une exception, tout anomale, qui ne peut être et ne sera que transitoire, et que, comme anomale et transitoire, jai dû récuser, jamais peuple n'a été, aucun n'est, nul ne sera jamais mûr pour ce qu'on appelle la liberté, c'est-à-dire pour un ensemble quelconque d'institutions libérales constituant le *selfgovernment*, reconnaissant, organisant l'élément représentatif, comme force souveraine ou co-souveraine. Sans entrer dans le détail de ces institutions, j'ajouterai que spécialement le peuple ne sera jamais mûr pour la liberté de la presse.

Il faut bien se garder aussi, puisque rien n'y oblige forcément, de prétendre, non comme conséquence du récent passé, mais bénévolement, comme largesse généreuse et prudente, fair, commee on dit, la part du feu, faire sa part

à l'esprit révolutionnaire, donner, octroyer des garanties aux peuples, faire quelques concessions. Faire à l'esprit révolutionnaire sa part, c'est lui promettre le tout, c'est lui ouvrir la porte, c'est lui livrer l'avenir. Donner des garanties aux peuples, c'est leur donner le pouvoir, c'est abdiquer. On ne fait pas *quelques* concessions ; qui en fait une, les fera toutes. Dans ce funeste engrenage d'erreurs, d'impossibilités, de dangers, d'anarchie, qui met un doigt, passera tout entier.

Si un retour complet est nécessaire de la part des gouvernements, et par eux de la part des peuples, vers la vieille tradition, le vieil ordre social et politique, si follement interrompus par un anarchique interrègne, combien il est à souhaiter aussi que les peuples reviennent franchement, et se rattachent cordialement à leurs dynasties, aux antiques souverainetés. Je dis ceci spécialement pour les hommes qu'un sens droit a préservé des erreurs, qui ont marqué les brèves saturnales qu'ils viennent de traverser; je le dis pour les hommes d'ordre, de pouvoir et de tradition. Prétendre adresser aux foules des avertissements fondés sur la froide raison serait vain; il faut qu'entre elles et les souverainetés l'appaisement des idées et des passions, le silence politique qui est le plus puissant moyen pour produire cet appaisement, la bonne régie des affaires et des intérêts populaires, le temps, ce grand réconciliateur, ramènent la bonne harmonie ; que toutes ces choses rendent pleinement à ces foules la confiance et le respect. Quant aux révolutionnaires, tant qu'ils resteront tels, à quoi bon prétendre les ramener au respect pour les souverainetés, dont ils se sont constitués les ennemis naturels. Mais aux hommes d'idées sages, d'ordre et de pouvoir, à ceux que n'a point atteints la fièvre libérale, comme à ceux qui en sont revenus, je dirai : Ralliez-vous avec déférence et dévouement autour des souverains. Oubliez leurs erreurs, leurs faiblesses, leurs tergiver-

sations, tous leurs torts, toutes leurs lâchetés même. Sur tout cela jetez le voile de l'oubli et du respect, le voile que Sem et Japhet jetèrent sur Noé, que Cham fut puni pour ne pas avoir jeté. Il s'agit de l'institution, non des hommes en qui elle se personnifie. Il est funeste, il est puéril de rendre la souveraineté solidaire et responsable des fautes de ses représentants. Frapper la souveraineté pour punir l'insuffisance, voire l'indignité du souverain, c'est se frapper soi-même ; car dans la souveraineté est le salut, la vie de la société. Les souverains peuvent être en majorité bien misérables ou bien médiocres ; car ainsi sont les hommes ; et les souverains ne sont que des hommes. Mais la souveraineté, la royauté est une grande, une sublime et inappréciable chose. Il faut la sauver à tout prix pour se faire sauver par elle. Il faut l'aider, la fortifier de la force et de la soumission de tous, l'agrandir du respect de tous. Généralement, plus elle est incontestée, respectée, obéie, au-dessus des atteintes, et plus elle se montre pénétrée, animée de l'esprit de sa haute mission, plus elle s'y montre apte, tend aux vrais buts par le vrai chemin, et fonctionne selon le sens de son œuvre sociale. Bien peu de souverains sont au niveau de leur tâche devant la tempête et la révolte. La plupart sont à peu près à ce niveau dans les temps de calme et d'obéissance. Que le premier soin de ceux qui, par leur position et leurs saines convictions, sont les défenseurs naturels de l'ordre social et des trônes, soit donc de faire, de maintenir, de défendre autour de ces trônes le calme, le respect et l'obéissance.

Je le répète, il n'est point sûr qu'une telle conduite, que cette marche restauratrice réussisse et sauve l'Italie. A l'intérieur, les deux années passées ont déposé dans son sein de si redoutables germes ; tant d'individualités ont été entraînées, compromises, soit par des actes, soit du moins par des vœux et des sympathies proclamées. Extérieurement l'Eu-

rope minée toute entière, toujours menacée par le volcan souterrain, qu'elle a laissé creuser sous elle, enveloppe l'Italie dans une immense solidarité. Selon que l'Europe sera ou non sauvée, il se peut que l'Italie soit, indépendamment de sa propre conduite, perdue ou sauvée. Ainsi, même en suivant la voie du salut, elle pourra donc encore périr, soit par les causes de mort qui sont en elle, soit par le contre-coup et la contagion de celles qui l'entourent sur ses frontières. Mais par aucune autre voie que celle que j'indique elle n'a chance d'être sauvée.

Je voudrais maintenant, Monsieur, faire une dernière application spéciale de ce que je viens de dire au Piémont, lui donner mon dernier regard. Hélas ! ce regard est triste ; car là est peut-être ma plus grande cause de désespérance. Nulle part pourtant la restauration de l'ordre social ne semblait plus praticable. Presque tout le mal y était venu du roi. Ce roi, pour sauver l'honneur de la royauté, n'avait qu'à rejeter sur un élan chevaleresque mal entendu tous ses actes d'une année. Officiellement on l'aurait cru ; beaucoup l'eussent cru sincèrement. Il n'avait en même temps qu'à tenir pour non-avenue cette fatale année, et à se replacer à son point de départ, sous l'antique drapeau bleu. Cela était facile après l'issue de la première campagne, facile avant de commencer la seconde. C'était plus facile encore au jeune roi, après Novare, alors que le prince abdicataire, se faisant une tardive justice, semblait lui-même par son abdication condamner ses actes, et laissait le champ libre à d'autres idées, à d'autres tendances, à un avenir restaurateur. Nulle part la société et les anciens éléments sociaux et monarchiques ne demeuraient plus vigoureux encore ; nulle part la royauté ne conservait plus de puissance, de popularité réelle, et même de prestige. Une bonne partie des classes influentes et des classes populaires, ou n'avait vu qu'avec déplaisir les innovations

récentes, la manie d'italianisme et la folle guerre, on n'avait eu pour plusieurs de ces choses qu'un entrain éphémère, comme en excite toute nouveauté ; ou, instruite, désillusionnée par les tristes réalités, regrettait le passé, avec la même vivacité que quelques-uns avaient pu mettre à souhaiter, à saluer naguère le présent, si mal réussi. La majorité des électeurs, indifférente à ce qu'on appelle la vie politique, à ces vains droits que la libéralité non souhaitée du Statut lui a infligés, négligeait les élections. L'armée était dévouée, lasse des avocats bavards, des démagogues, des nébuleuses et creuses logomachies représentatives, et des guerres sans but et sans succès.

Ainsi chaque jour depuis septembre 48, et à trois moments plus particulièrement, *fandi tempora*, il avait dépendu de la royauté de prononcer le *fiat* décisif, d'annuler ses concessions si peu réussies, de reprendre la plénitude de son pouvoir, de restaurer, avec les institutions corélatives, le gouvernement monarchique, paternel, hiérarchique et traditionnel. Au dedans l'opinion, non seulement n'était pas défavorable, mais s'attendait à cette heureuse péripétie. Au dehors, même en France, grâce aux rudes enseignements, aux désillusionnements du présent, à peu près tout ce qui n'était pas anarchique s'attendait également à ce dénouement des choses piémontaises ; et d'avance l'approuvait ou du moins passait condamnation, et était prêt à accepter le fait accompli.

Ce retour salutaire et complet, franc, viril et loyal, que conseillaient également le souvenir du passé et l'aspect du présent, que tout homme de sens devait ardemment souhaiter, ce retour n'a point eu lieu. Ce que l'on devait et pouvait faire, ce que tout conviait à faire, ce que tous s'attendaient à ce que l'on fît, on ne l'a pas fait. Hier encore on a dû briser pour la troisième fois en quelques mois, une chambre absurde, ridicule, funeste, anarchique, qui rendait impos-

sible au pays de vivre, et n'allait à rien moins qu'à le précipiter dans une troisième guerre, bien plus impossible encore que les deux premières. Le moment était bon pour briser du même coup l'absurde instrument représentatif. La royauté s'en est bien gardée. Entourée des mêmes conseils, des mêmes hommes, de ces mêmes médiocres et aveugles libérâtres, qui l'ont menée, elle et le pays, où ils sont, se cramponnant à son fatal étendard tricolore de hasard, elle a voulu un quatrième essai (combien lui en faudra-t-il donc, bon Dieu ! si le temps lui est donné d'en faire encore?). Essayer ! Mais n'a-t-on pas déjà essayé trois fois? Trois fois déjà l'arme représentative ne s'est-elle pas retournée contre la royauté et n'a-t-elle pas manqué *suicider* le pays ? N'a-t-on pas, dans la mobilité parlementaire, changeant chaque jour de ministères éphémères, essayé tour à tour, ou à plusieurs reprises, toutes les notabilités (quelles notabilités, bon Dieu !), toutes les prétentions libérales ? Et ne les a-t-on pas vues à l'œuvre dans toute leur impuissance ? On est descendu jusqu'au Giobertisme, comme étape, pour de là descendre encore plus bas, tout près du Mazzinisme, en passant par tous les hommes sans nom, *nobodies* de la quasi-démagogie. On a essayé la guerre ; on en est sorti presque conquis, avec Menton et Roccabruna, pour fiche de consolation, acquis Dieu sait comment. On a tout remanié, réformé : institutions, législation, éducation, armée ; on voit comme tout cela prospère. Et les finances : on a trouvé un trésor plein ; on a des dettes énormes, un budget démesurément, indéfiniment accru. La ruine et le malaise remplacent la prospérité, la désorganisation l'ordre, l'esprit d'anarchie celui de discipline. N'a-t-on pas assez prolongé cette lutte, cette gageure pour l'impossible ? Il est donc dit que dans ce siècle fourvoyé, ni rois ni peuples n'apprendront rien, même de la plus rude, de la plus éblouissante expérience ? Au lieu donc de débarrasser son pays du système parlementaire

gazetier et de ses accessoires, le jeune héritier des Amé, des Emmanuel-Philibert, qui ne se mettait pas en tutelle, lui, a appelé une quatrième chambre. Il a tendu tous les ressorts de l'influence royale, et s'est adressé directement à son peuple. J'apprends au moment où je vous écris le résultat de cet appel. Le Piémont aura un répit ; ce répit ne sera pas long. J'aurais certes préféré, je l'avoue, que la quatrième chambre fût semblable à ses trois déplorables aînées.

Je suis, Monsieur, aussi opposé que possible, en thèse générale, à cette politique pessimiste, qui demande ce qu'elle appelle le bien à l'excès du mal, et qui, dans sa logique, invoque, cherche même à produire cet excès. Je trouve cette politique aussi absurde, aussi sotte que coupable. Est-on jamais assez sûr de l'application de ses propres convictions, pour avoir le droit, en leur honneur, pour leur triomphe, dans l'attente de leurs bienfaits, de détruire ce qui est établi, ce qui fonctionne et protége le pays tant bien que mal? Saper un édifice qui abrite la patrie, sous prétexte qu'il n'est pas assez solide et qu'il tient la place d'un édifice bien autrement beau et bon, que l'on rêve ; s'attaquer au principe qui régit l'Etat, chercher à faire produire à ce principe les pires conséquences, afin qu'il succombe, au risque d'entraîner la société avec lui, et fasse place au principe que l'on juge meilleur, et cela sans même tenir nul compte de la chance aléatoire qui peut tourner contre le pis-aller présent sans amener l'idéal rêvé pour l'avenir, c'est démence.

Mais le cas en Piémont était différent. Le statut n'avait point constitué un gouvernement établi ; il ne s'était manifesté que par ses impossibilités ; il avait constamment mis, et poussait encore l'Etat sur le bord de l'abîme, à deux doigts de sa perte, où, la royauté, ancre suprême de salut, seule le retenait encore. La foule ne tenait point à ce misérable

statu quo, où rien n'était fondé encore. La puissance royale était debout, incommensurablement prépondérante encore dans l'opinion, prête à le redevenir en fait si elle voulait, conviée par bien des vœux et par l'intérêt public à le redevenir. Son succès, à mes yeux, ne laissait pas de doute. De l'autre côté je suis profondément convaincu, et l'expérience n'a que trop été pour moi, que toute l'œuvre récente de Charles-Albert, ses concessions, son statut, le libéralisme, le gouvernement représentatif et gazetier ne renferment que déceptions, dangers et ruine. Ainsi, à mes yeux, le danger, le remède, et la possibilité d'appliquer le remède étaient choses évidentes. Dans ces circonstances j'aurais souhaité, je le répète, qu'une quatrième chambre arrivât aussi détestable que les premières. Il aurait bien fallu que la royauté avisât, et, en face d'une si flagrante évidence, rentrât, pour sauver le pays, dans la plénitude de ses prérogatives. Au lieu de cela, partie sous l'influence de la parole royale, partie sous celle de la peur d'un imminent danger, une chambre a été envoyée aux deux tiers ce qu'on appelle *conservatrice;* c'est-à-dire composée de nuances politiques incompatibles dans leurs idées et dans leurs aspirations; d'accord contre un bouleversement social, sans l'être sur les moyens de l'empêcher, momentanément unies, unanimes contre un danger par trop flagrant, mais qui se sépareront et se disputeront dès que le danger pâlira un peu, semblera moins urgent, ou qu'on se sera un peu familiarisé avec lui. Cette chambre, dans son ensemble, ainsi que le ministère qu'elle accepte et qui la dirige, est née, et demeure, non sans l'influence d'une franche réaction, que l'attitude de la royauté et la nécessité de transaction pour prévenir les élections démagogiques, devaient décourager, bien que là fût la seule force qui pût sauver, mais sous l'influence du libéralisme bâtard, chimérique, impuissant et niais, qui a caractérisé la propagande officielle française sous la monar-

chie de juillet, qui inspirait l'entourage de Charles-Albert et les pâles et médiocres précurseurs de ses folies. Ainsi dans la ligne libérale, où l'on s'opiniâtre, sur le terrain constitutionnel, représentatif et parlementaire, où l'on se cramponne, le mieux qu'on puisse espérer c'est un répit, un court répit, une halte sur un terrain mouvant et fangeux, un temps d'arrêt sur la pente d'un abime. Bientôt surgiront, si les dangers exceptionnels intérieurs et extérieurs de notre sinistre époque leur en laissent le temps, et il en faudra peu ; bientôt, sous cette chambre ou sous une autre, surgiront toutes les impossibilités, toutes les causes de discordes, d'anarchie et de ruine, que j'ai, bien imparfaitement et incomplètement, essayé d'analyser dans ma sixième lettre, et qui sont l'inévitable accompagnement, l'inéluctable conséquence de ce déplorable leurre du *selfgovernment*. Alors, ou l'on périra par ces conséquences fatales, encourues de gaieté de cœur ; ou l'on voudra tardivement retourner en arrière, annuler (*undo*) l'œuvre libérale, se reprendre à l'antique monarchie. Puisse ce retour, s'il a lieu, n'être pas trop tardif ! Car chaque jour, chaque heure éloigne avec une effrayante rapidité de ce passé monarchique, auquel le seul salut est de se rattacher ; chaque jour, chaque heure en emporte un lambeau, un précieux débris, une inappréciable épave ; chaque jour, chaque heure pâlit la grande figure de ce passé, en affaiblit, en dénature, en désagrége les éléments, rend plus difficile le retour vers lui, diminue son énergie, sa puissance pour réagir, régir et sauver. Et si, car c'est une troisième chance, une réaction générale de l'Europe, à une époque plus ou moins rapprochée, refoulait le Piémont dans les voies de la tradition et de la monarchie pure, ce pays trouvera, dans cette restauration tardive et non spontanée, un terrain bien moins favorable, des éléments bien moins propices, une tradition, une force bien moins puissantes qu'il ne les eût trouvées maintenant

pour une œuvre, pour une restauration spontanée ; sans parler de l'humiliation, pour lui et sa royauté, d'avoir dû être repoussés par une influence extérieure, quoique propice, là où la sagesse de *sa* royauté eût dû le conduire, l'eût bien plus honorablement et dignement conduit ; sans parler de l'affaiblissement qu'un tel rôle à la suite, à la remorque, non spontané, ne peut que laisser à la royauté vis-à-vis du pays, au pays vis-à-vis de l'extérieur.

Ainsi, à tous les points de vue, à mon avis, la résolution du jeune roi, et le résultat des élections, et la persistance dans la ligne qu'on suit, sont à déplorer profondément. Car, je le répèterai, Monsieur, à satiété (on ne saurait le répéter trop, peut-être jamais assez), dans cette voie où l'on s'opiniâtre, il n'y a, il ne peut y avoir de terrain, d'éléments pour rien fonder qui soit bon et qui dure ; dans cette voie il n'y a, il ne peut y avoir de salut. On n'y peut espérer qu'un répit ; peut-être, et c'est la meilleure chance, quelques répits plus ou moins prolongés, séparés par de redoutables crises, jusqu'à la crise suprême.

pour une œuvre, pour une restauration spontanée ; sans parler de l'humiliation, pour lui et sa royauté, d'avoir dû être repoussés par une influence extérieure, quelque proche, là où la sagesse de sa royauté eût dû le conduire, n'eût bien plus honorablement et dignement conduit ; sans parler de l'affaiblissement qu'un tel rôle a la suite, à la remorque, non spontanée, ne peut que laisser à la royauté vis-à-vis du pays, au pays vis-à-vis de l'extérieur.

Ainsi, à tous les points de vue, à mon avis, la résolution du jeune roi, et le résultat des élections, et la persistance dans la ligne qu'on suit, sont à déplorer profondément. Car, je le répète, Monsieur, à suivre (on ne saurait le répéter trop, peut-être jamais assez), dans cette voie où l'on s'opiniâtre, il n'y a, il ne peut y avoir de terrain, d'élément pour rien fonder qui soit bon et qui dure ; dans cette voie il n'y a, il ne peut y avoir de salut. On n'y peut espérer qu'un répit ; peut-être, et c'est la meilleure chance, quelques répits plus ou moins prolongés, séparés par de redoutables crises, jusqu'à la crise suprême.

LETTRES

DE

BEAUSÉANT.

Reckless whence and where the wind.

TROISIÈME PARTIE.

GENÈVE,
CH. GRUAZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue du Grand Mézel, 254.
PARIS,
JOEL CHERBULIEZ, LIBRAIRE,
Place de l'Oratoire, 6.

1851

CORRECTIONS ET ADDITIONS

AUX DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES.

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
17,	24,	produit.	produit, de trouver des prix *rémunérateurs*, rémunérateurs du capital et du travail.
21,	11,	mourait	mourrait
40,	6,	ce principe	ces principes
41,	2,	est	me semble
—	9,	elle apparaît implicitement à presque toutes les époques. Par exemple, elle point dans	elle répond trop à certaines tendances de notre nature pour ne pas apparaître, et elle apparaît plus ou moins explicitement ou implicitement à toutes les époques. Par exemple, on la sent dans
—	17,	Saint Augustin.	Saint Augustin et dans le *Gouvernement de Dieu* de Salvien.
—	28,	quelle circonvolution	quelles circonvolutions
—	32,	qui remonte ainsi à Bossuet	que recommande ainsi le grand nom de Bossuet
54,	22,	sensible précurseur	*sensible* précurseur
94,	24,	précurseur plein de sensibilité	*sensible* précurseur
58,	18,	subsistera sans religion	subsistera un peu longtemps sans religion *(religere)*
70,	15,	degré	degré,
94,	16,	nobilisation	mobilisation
95,	3,	Metternich; il suffit que la fille de Charles le Téméraire épouse un autre	Metternich, d'un Ximénès ou d'un Richelieu ; il suffit qu'Isabelle de Castille

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
		qu'un archiduc ; qu'un valet	épouse un autre que Ferdinand d'Aragon, ou la fille de Charles le Téméraire un autre que Maximilien, ou le fils de ces derniers une autre que la fille des rois catholiques, pour que la monarchie espagnole n'existe pas, et laisse vide l'immense place qu'elle a remplie pendant deux siècles. Il suffit qu'un valet
96,	30,	malheurs	malheur
101,	2,	octobre 1849	octobre 1848
—	15,	révolutionnaire où fut entraînée la société	révolutionnaire, où fut entraînée la société,
—	17,	essentielles	*sine quâ non*
102,	1,	étant plein	quoique laissant beaucoup à désirer, beaucoup à repousser dans son esprit, renferme beaucoup
—	11,	l'histoire ;	l'histoire,
104,	5,	mémoires ; d'une	mémoires. D'une
—	6,	Danton ;	Danton,
—	14,	soi-même,	soi-même ;
—	20,	Mais cela	Mais, cela
—	24,	désorganiser	désorganisés
—	32,	brusquement	brusquement, brutalement
105,	5,	fait	fait en trois ans
—	12,	vingt	vingt-cinq
106,	6,	Boissi	Boissy
—	30,	population des campagnes	population, surtout des campagnes,
107,	7,	campagnes	populations
108,	2,	révolution	révolution,
—	15,	fait,	fait ;
109,	27,	bien contestable	plus que contestable
111,	5,	bien fait	bienfait
—	28,	nous	la France
114,	6,	acquis :	acquis,
116,	8,	bien	mal
—	12,	révolution	révolution,
—	28,	France,	France

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
117,	16,	il y eut,	il y eut ;
118,	28,	l'anarchie,	l'anarchie ;
121,	11,	quelque	quelques
122,	3,	d'Italie. . . Je	d'Italie. Je
—	29,	1797	97
123,	4,	1799	99
—	33,	Il fallait	Il fallait que les pierres dispersées de l'édifice social fussent, autant que possible et opportun, rassemblées et replacées dans la reconstruction ; que les précieuses épaves échappées de l'immense tempête, du grand naufrage, fussent, inappréciables débris du passé, force de l'avenir, recueillies avec amour, prudence et respect. Enfin il fallait
126,	4,	escamoter ou terrorifier	les escamoter ou les terrifier
128,	26,	le cheval	son cheval
129,	33,	réagissent	réagisse
130,	3,	caractérisent	caractérise
131,	26,	impérial	impérial, l'homme de Jaffa
—	29,	dernier	dernier, le rétablissement de l'esclavage à Saint-Domingue, le lent assassinat de Toussaint, ce nègre de génie, l'assassinat de l'héroïque Hoffer,
135,	23,	comparatif	comparatif,
136,	35,	Roure	Boure dans son histoire de Théodoric.
137,	1,	l'Italie, presque entière depuis la paix d'Utrecht, complétement depuis	depuis
—	13,	ont sans cesse fait	ont fait
—	21,	porte	parte
—	32,	voir là que	voir que
138,	25,	ont dû	ont cru devoir
139,	12,	pouvoirs	pouvoirs,
141,	27,	*après* souveraineté.	*alinéa.*
142,	21,	homme	homme,

Pag.	Lig.	*Au lieu de:*	*Mettre:*
—	28,	Enghien	Enghien, le geôlier de Bayonne et de Valençay
143,	3,	gouvernement	gouverneur
145,	17,	roi impopulaire	roi devenu impopulaire
—	19,	populariser	repopulariser
—	20,	population	peuple
147,	3,	Quia	quia
148,	11,	l'abord	l'abord,
149,	13,	si à un jour donné par hasard, ou	si, à un jour donné, par hasard ou
150,	1,	dans cette condition, et	à cette condition ; et
—	5,	vicieuse,	vicieuse ;
—	11,	la suppléer. Mais	suppléer son insuffisance. La souveraineté peut être mal représentée ; mais
—	12,	le seul	c'est le seul
—	34,	réside	résidera
151,	23,	l'armerait	armerait la royauté
—	25,	La couronne	Elle
—	30,	elles se	elles le
153,	19,	militaire, de	militaire et de
153,	21,	dirais	dirai
—	34,	la royauté, prenant	la royauté cèdera, ou, prenant
155,	3,	transparents	*transparents*
—	22,	*transparence.*	*transparence !*
156,	24,	universel, ou plus	restreint, plus
—	28,	point	rien
157,	22,	nuageuses	nébuleuses
—	34,	tragédie	tragi-comédie
160,	22,	régimes où elle n'est pas	régimes, où nulle corruption n'est
—	24,	part	partie
161,	2,	point,	point, ou le sera fort infidèlement
—	16,	faute	défaut
165,	4,	remuées et surexcitées	remués et surexcités
—	5,	s'envenime,	s'envenime
166,	11,	tous,	tous les esprits,
167,	3,	goûts	goût
—	22,	des intérêts	les intérêts
—	29,	adultère	adultéré
168,	31,	monarchique, est	monarchique est
169,	4,	plus	parfois plus

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
169,	7,	*après :* la France.	*trois lignes de blanc.*
—	9,	féodale. En même temps elle a offert un long	féodale ; dans la seconde moitié de cette période elle a offert une sorte de
—	19,	la plus grande partie de cette période, elle n'eut guère	une grande partie de cette seconde période elle n'eut guère encore sérieusement
—	26,	lutte	lutte déclarée
170,	6,	ce jour	nos jours
—	14,	Certainement	Sans doute
171,	13,	il faut	il faut, je le répète,
172,	4,	instant, et	instant et
—	7,	avait	ait
—	18,	empêcheront	empêchèrent
—	27,	les puissances	la puissance
—	28,	la plus grande	une grande
173,	28,	pas plus	ainsi
—	33,	habituellement	assez habituellement
174,	8,	pont	dont
177,	1,	satisfait	satisfait, logique,
178,	30,	jacobinisme	jacobitisme
179,	2,	partis ; ou du moins que les partis savent parfois accepter,	partis, ou du moins que les partis savent parfois accepter ;
—	19,	ni son nom, ni sa volonté	ni sa volonté, ni son nom
180,	7,	Godolfin	Godolphin
—	27,	appliqué, dans ce sens général,	appliqué dans ce sens général
185,	34,	son budget a progressé	son budget et sa dette ont progressé
193,	17,	eussiez-vous voulu, et, même le voulant, eussiez-vous pu	eussiez-vous pu, et, même le pouvant, eussiez-vous voulu
196,	19,	son petit microcosme	son micocrosme
197,	10,	représentait.	représentait ; il y avait foi.
—	26,	*courses*	*course*
199,	6,	se rasseoir	s'y rasseoir
—	14,	situation difficultueuse	situation difficile, difficultueuse
201,	5,	qui jouent	qui s'ennuient (style Lamartine), qui jouent
203,	18,	gouvernement	gouvernement,
—	41,	*(si je suis bien informé)*	(si je suis bien informé)

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
203,	42,	du 21	de 21
204,	3,	venaient	rêvaient
207,	12,	acclamations. La	acclamations. Les assemblées représentatives applaudissent; c'est tout simple. Mais voici que la
208,	4,	de de cette	de cette
—	23,	!	?
209,	27,	tempéré, de monarchie	tempéré de monarchie
210,	5,	Sir W. Temple, digne frère de son frère,	lord Napier
222,	21,	gauche	*gauche*
—	31,	Dieu seul connaît	l'avenir seul dit l'avenir
225,	13,	le roi	ce roi
—	22,	magnanime	*magnanime*
227,	2,	perdant toutes ses traditions; toutes	perdant ; toutes ses traditions, toutes
—	18,	Dieu le sait	on l'eût bien vu
—	25,	mangeant ;	mangeant; quand on se met à prendre du bien du prochain, on n'en saurait trop prendre ;
228,	7,	La destinée	Heureusement la destinée
234,	2,	instrument elle ;	instrument; elle
—	30,	Pie IX	Pie IX, qu'il prétendait guider,
236,	17,	l'autorité et à	l'autorité sa salutaire libre action, à
239,	17,	et tous	et tout
246,	5,	actuel. Simultanément à cette cession	actuel, et remettrait au duc de Modène l'ancien duché de Ferrare. Simultanément à cette cession des légations par le pape
—	7,	cessionnaire des duchés	cessionnaire des légations
—	17,	il me	ce me
—	21,	résider. Il	résider ; il
247,	5,	le	le pauvre
249,	8,	encoce	encore
—	26,	d'exception, ou en suspendant, ou	d'exception ou en suspendant ou
252,	23,	jai	j'ai
—	34,	fair	faire
255,	14,	peut-être	peut-être en Italie

Pag.	Lig.	*Au lieu de:*	*Mettre:*
257,	24,	Dieu sait	on sait
258,	2,	des Emmanuel-Philibert, qui ne se mettait pas en tutelle, lui,	d'Emmanuel-Philibert, qui, lui, ne se mettait pas en tutelle,
—	29,	statut	*Statuto*
259,	8,		
260,	10,	peu;	peu,

Notes à placer dans les deux parties précédentes, chacune au bas de la page à laquelle elle se réfère.

Page 40, ligne 24, après: expiations.

C'est une des formes et des formules les plus habituelles du système providentiel de présenter les catastrophes, les périodes spécialement malheureuses de l'histoire comme des châtiments providentiels. Evidemment ces catastrophes, ces malheurs doivent souvent être les produits des fautes des hommes, des diverses catégories d'hommes. Mais ce n'est point dans ce sens si simple et si normal que les providentialistes, les confidents, de leur propre façon (*self-constituted*), de la Providence, l'entendent; il s'agit de dispensations toutes spéciales, de décrets *ad hoc*. Sans entrer dans le fond de la question, sans insister sur l'erreur de prendre pour des châtiments spéciaux les accidents de l'épreuve générale, sur la souveraine injustice attribuée à la Providence de confondre dans une solidarité les individus de catégories coexistantes ou successives: races, nations, classes, dynasties, n'est-on pas frappé de la dureté vaine, de l'impuissance puérile que l'on impute à la Providence, en lui attribuant cette succession de châtiments sans fin, qui fustigent les hommes sur les épaules les uns des autres, de châtiments qui ne corrigent point, de leçons qui n'enseignent rien? Pourrait-on montrer dans l'histoire beaucoup d'améliorations notables succédant à des *châtiments* notables? En thèse générale, la souffrance n'améliore guère, ni individus ni sociétés; elle pervertit plus souvent, et par diverses causes; atteint par elle, on ne se rend guère compte de la liaison de l'effet prétendu, la souffrance, à la prétendue cause, la coulpe; on ne se sait guère pire que ceux qui ne sont pas châtiés; et la moralité échappe. Pour ce qui est de faire naître la foi par le châtiment, la foi, non-seulement au Tout-Puissant, mais à une révélation, seule chose qui constitue une religion, rien n'est moins logique. Ce serait une singulière manière que la douleur infligée de se révéler à la créature qui ignore; que de sembler lui dire: tu souffres, donc je suis; donc connais ma loi. Comment veut-on qu'elle conclue de faits naturels à une cause supernaturaliste? Il faut bien se garder d'attribuer à un Dieu révélateur de ces allures de

sphinx irrité. Je tiens que c'est quasi blasphême (*sapit*). La souffrance ne révèle pas. La foi a généralement d'autres voies. Lors même que certaine foule semi-pensante, éloignée par une philosophie déplorable des croyances positives, serait amenée par certains malheurs, certains dangers sociaux, à regretter pour elle et pour toutes les foules l'absence de la règle, de la loi, de la croyance religieuses positives, cela, sauf pour quelques rares individus, chez qui la croyance est tout instinctive, cela ne lui donnera pas la foi; elle cessera seulement d'y être hostile. De voltairiens jubilants devenus voltairiens regrettants, les lecteurs du *Constitutionnel* et de Dulaure, les chanteurs de Béranger se lamenteront comme Rolla. Le progrès est insuffisant.

Dans les siècles où le christianisme triomphait décidément du paganisme, les partisans et les apologistes de ce dernier attribuaient au progrès du christianisme et à l'abandon de la vieille foi tous les maux qui à cette époque fondaient sur le monde connu. Avec une raison lucide et une grande autorité, la plupart, si je ne me trompe, des défenseurs de la loi, de la foi régénératrices du monde repoussaient, niaient absolument toute corrélation positive spécialement décrétée entre le grand mouvement religieux et ces faits de l'ordre humain, produits et régis par la double action simultanée des lois ordinaires de cet ordre et du libre déploiement des volontés humaines. Les arguments des apologistes chrétiens contre les châtiments, qu'on prétendait alors dirigés contre l'adoption du christianisme, conservent leur force contre l'idée du châtiment dirigé par une intervention divine spéciale contre l'abandon des voies religieuses. Salvien, lui, si je ne me trompe, se prend à accuser des maux de l'empire les vices, les péchés et l'infidélité des Romains, retournant ainsi dans une autre direction l'argument, l'accusation, le châtiment; ce qui, ce me semble, indiquerait assez l'arbitraire et l'inanité de ce genre d'interprétation des faits. Mais le grand saint Ambroise, après avoir dans un discours à Symmaque posé implicitement la thèse que je soutiens, termine ainsi: « Ecoutez, ô Symma-
» que ! le monde roule continuellement dans un certain cercle de
» faits heureux et de faits malheureux, qui en modifient la scène,
» sans qu'il faille rien en conclure pour ou contre la religion. »

Mais, si je conteste l'idée de châtiment providentiel par une dispensation spéciale dans l'histoire de l'humanité, qui pourrait contester ce châtiment naturel, normal, qui, par une conséquence naturelle, normale de l'œuvre divine de l'humanité, et des lois de cette œuvre, doit, plus ou moins infailliblement, châtier toute violation considérable de ces lois? Ces désordres punissant des désordres sont une des manifestations de ces lois, qui doivent être étudiées avec le plus de soin, et qui contribuent le plus à les révéler. *Et nunc erudimini... intelligite.*

Page 53, ligne 6, après : Montaigne.

Rabelais n'est que grossièrement ignoble et cyniquement immonde.

Page 112, ligne 4, après: profanée.

Le devoir de tout roi prisonnier est d'abdiquer. Il ne faut pas que son intérêt, son danger puissent peser de rien dans la balance des destinées de son Etat. D'ailleurs qui n'est plus libre n'est plus apte à bien savoir, à bien juger, à bien vouloir, à commander. Ce devoir royal d'abdication, que Pie VII comprenait à Fontainebleau, quoiqu'il soit bien moins simple et facile pour un pape que pour un roi, dont le remplaçant est tout trouvé, ce devoir nul roi de France ne l'a compris. Le roi Jean, prisonnier en Angleterre, s'ennuie, et cède pour s'affranchir une riche portion du royaume. François 1er, le prétendu roi chevalier, à qui au début de sa captivité on attribue ce mot, qu'il n'a point dit : « tout est perdu fors l'honneur », s'en délivre en cédant à Charles-Quint des provinces, qu'à la vérité le roi chevalier compte bien ne pas livrer. Louis XVI, moralement prisonnier d'abord pendant deux ans, puis matériellement prisonnier au Temple, fait peser obstinément sur la royauté son manque de liberté, entrave tout du sein de sa captivité ; il fait, il est obstacle à tout, empêche que son frère ne prenne la lieutenance générale, empêche toute résolution énergique, rapide et *salvatrice*.

Page 132, ligne 33, après: Elvire.

Après les vers ci-dessus, on se trouve un peu préparé pour les deux vers qui terminent la pièce, et où éclate une si merveilleuse, une si naïve absence du sentiment du bien et du mal :

Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus?

Page 135, ligne 26, après : espagnols.

A propos de colonies américaines, je ne puis éviter de songer à la Louisiane, que Bonaparte vendit si follement pour quelques dollars. En thèse générale, sauf comme déversoirs pour les surplus de population, j'apprécie peu le système des colonies. J'admets peu d'exceptions. Je pense que la Grande-Bretagne serait heureuse de n'avoir ni l'Inde ni les West-Indies; je pense que la France est heureuse d'avoir été au XVIIIme siècle dépétrée de l'Inde, et serait heureuse d'être dépétrée de l'Algérie et de ses petits morceaux d'Antilles. Mais, s'il y avait une colonie au monde qui fît exception, c'était cette magnifique Louisiane, maîtresse du plus riche fleuve du monde, si riche elle-même en produits *non similaires* (point essentiel) à ceux de France et nécessaires à la France ; cette Louisiane, admirable station maritime et commerciale ; immense élément d'influence politique, inappréciable déversoir pour les populations sur-

abondantes. Un instant possédée par l'Espagne, la Louisiane était française de colonisation, de souvenirs, de sympathies. Délivrée de l'esclavage, elle eût été sans prix pour la France. Affectionnée, continentale, pouvant se suffire, elle eût pu longtemps sans secours de la métropole braver l'Angleterre, maîtresse de la mer. Une faible garnison eût suffi. Le clairvoyant empereur l'a vendue pour quelques sous immédiatement jetés dans le gouffre de quelque folle querelle. Louis XV, à qui on l'a tant reproché, perdit par la guerre le Canada, qui valait infiniment moins que la Louisiane ; il ne le vendit pas.

Page 148, ligne 9, après : chimère.

Tacite, ce grand esprit, a, par une sorte de divination, écrit ceci : Delecta ex iis (populus, primores, singuli) et consociata reipublicæ forma laudari facilius quam evenire ; vel, si evenit, haud diuturna esse potest.

Page 176, ligne 13, après : innovations.

Par exemple, la déplorable suppression des lois sur les céréales ; mesure funeste à l'aristocratie dans sa richesse et dans son influence, funeste à l'intérêt agricole et territorial en général et à celui de l'indépendance nationale, de l'aptitude de l'Etat à se suffire dans les choses indispensables à sa vie, funeste à l'existence future de l'Angleterre. Ceci est un immense sujet. J'y reviendrai.

Page 187, ligne 17, après : veuve.

Pauvre femme, que le chauvinisme, que les bonapartolâtres ont vilipendée et honnie pour ne s'être pas dévouée corps et âme après sa chute à l'homme qu'elle n'avait pu épouser que par le plus grand dévouement, par obéissance et abnégation, à l'homme que ses précédents de famille et de patrie lui avaient appris à haïr, qu'elle avait subi quatre ans, et n'avait jamais dû pouvoir ni aimer ni estimer, avec les œuvres et la fortune duquel elle n'avait jamais dû pouvoir sympathiser. Certes, la pauvre archiduchesse, à qui l'on reproche de ne s'être pas infligé une sorte de sacrifice à l'indienne, dut se sentir bien délivrée quand la chute du grand homme la débarrassa de lui.

Page 194, ligne 22, après : être.

Ce que je connais de mieux sur ce sujet, ce sont les Mémoires historiques sur la maison et les Etats de Savoie, publiés en 1817 par le Mis Costa, qui en 97 était quartier-maître général de l'armée sarde, et traita avec Bonaparte, après sa déplorable victoire, l'armistice de Cherasco.

HUITIÈME LETTRE.

Monléans, 8 avril 51.

La monarchie selon la Charte!

Voici bien longtemps, Monsieur, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire. La première fois que je le fis vers le milieu de 47, l'esprit libéral dominait la presque universalité des esprits; il avait seul la parole. Aux tribunes, dans la presse, dans les réunions politiques ou privées il régnait exclusivement, imposant de façon plus ou moins absolue son symbole, ses aspirations, ses dogmes ou ses vœux, ses corollaires. En philosophie la foi au progrès indéfini, le libre examen, l'infaillibilité de la discussion. En politique cette même infaillibilité proclamée sous le sobriquet d'*opinion*, le *selfgovernment* sous la forme représentative, la liberté de la presse, l'armement des foules sous le nom de gardes nationales, le progrès de l'égalité sociale, la diffusion la plus grande possible de ce qu'on appelle les lumières. Or, ces lumières consistent en un esprit infécond et dissolvant de négation ou de doute, en dédain de la tradition et de toutes les lois sociales, en je ne sais quels rudiments incomplets, confus, mal digérés, faussés d'instruction tenant lieu d'*éducation*, saturés de faux esprit et le plus privés que possible de cet aromate divin : la foi, qui seul, suivant Bacon, lequel n'a pas toujours dit si vrai, peut empêcher la science

de se corrompre, depuis la science du magister de village et de son élève lauréat jusqu'à celle du membre de l'académie des sciences soi-disant morales et politiques.

Grand nombre de ceux que la tradition de leur passé, ou celle de leur famille, que des convictions ou des restes de conviction rattachaient aux doctrines vraiment conservatrices, traditionnelles, n'y avaient plus qu'une sorte de foi ou de demi-foi d'habitude, de convenance, comme se croyant obligés à en porter, serviteurs bien appris, une sorte de deuil. On leur avait tant répété que ces idées de tradition, de pouvoir extrinsèque, de hiérarchie étaient mortes (1). Ils les voyaient dans les faits dominants si oubliées ou dédaignées, si niées, si impuissantes, si disparues, si nulles. L'idée libérale leur semblait si vivante, si exclusivement vivante et puissante, qu'ils s'imaginaient devoir lui emprunter de sa vie, de sa sève pour en redonner à leur vieil arbre séculaire, de son sang pour l'injecter dans les veines de leur vieille idée cadavre, pour la revivifier par cette sorte d'absurde transfusion du sang. Ils semblaient ignorer *l'essence* venimeuse de cette sève, de ce sang, de cet esprit libéral, et son incompatibilité avec le véritable esprit de vie.

Les aristocraties, en très-grande partie, étaient imprégnées de cet esprit soi-disant libéral ; les sacerdoces, même le sacerdoce par excellence, le seul sacerdoce, à vrai dire, la hiérarchie catholique, en étaient plus ou moins atteints. Des rois, les uns *libéralisaient* sur leur trône, comme au 18me siècle ils *philosophaient ;* ils étaient tout prêts à *concéder*, c'est-à-dire à entrer en abdication ; les autres circonvenus par le flot libéral, qu'ils sentaient monter à vue d'œil autour d'eux, et dont la foi et la volonté seules les pouvaient sauver, s'épouvantaient, s'interrogeaient vainement eux-

(1) Je me souviens d'avoir entendu dire à M. l'abbé de Pradt, ces mots assez justes: « Il n'y a rien de tel que de dire et de répéter aux gens qu'ils sont morts ; ils finissent par le croire. »

mêmes sur les moyens de résistance, hélas ! ou de sauvetage, doutant de leur pouvoir, sinon de leur droit, doutant des appuis naturels et des instruments de leur puissance ; et, parce qu'ils doutaient, comme l'apôtre douteur de l'Evangile, à demi submergés, à demi vaincus.

Si quelque protestation individuelle s'élevait isolée, comme celle que j'avais l'honneur de vous adresser, elle ne pouvait rencontrer, sauf bien exceptionnellement, ni sympathie, ni écho. Elle n'eût pu trouver dans la presse périodique un seul organe pour l'accueillir, car tous, à l'exemple de presque tous les hommes d'état, de tous les publicistes, *libéralisaient*, et, soit aberration, soit folle tactique, soit lâcheté, pactisaient avec les folles passions et les folles idées.

Les choses ont changé. Si le désastre de juillet 1830 avait emporté toutes les intelligences dans son mouvement d'erreur, le désastre de février 48, sans doute parce qu'il a été bien plus complet et s'est traduit bien autrement en violences et en dangers immédiats et patents, ce désastre, tout en poussant nombre d'intelligences à l'excès du désordre, en a cependant plus ou moins complètement désillationné, désabusé, et pour le moment du moins, jusqu'à un certain point éclairé bon nombre. Parmi les chefs des sociétés l'impression a été puissante. Le sacerdoce a senti faiblir son engouement des libertés. Plusieurs écrivains, soit modification sincère de leur point de vue, soit désir de satisfaire chez leur public de nouvelles tendances, ont essentiellement changé de langage. La hargneuse, contrecarrante et inintelligente bourgeoisie a pris peur ; une portion considérable s'est prise à maudire ce qu'elle avait adoré. Bien des choses, que j'avançais il y a quatre ans avec parfaite conviction, d'énormes paradoxes qu'elles semblaient alors, sont passées, ou plutôt repassées à l'état de lieux communs et de *truisms*. Tant mieux ; cette déroute dans le camp de l'erreur sociale et politique est un bon pas de fait. Malheureusement, bien

que la négation du faux cesse d'être rare, l'affirmation du vrai l'est encore. Bien peu le reconnaissent. En attendant qu'il triomphe, s'il doit triompher, qu'il conquière le fait par un coup de *hasard* (1), car je n'espère point qu'il le conquière après avoir conquis d'abord la majorité des convictions; en attendant que la seule solution, vraiment solution, advienne, si elle doit advenir, que le monde soit sauvé, s'il doit être sauvé, moi, Monsieur, qui à ce travail des faits ne puis même pas apporter mon imperceptible part d'efforts, je viens, en dehors des actualités immédiates, continuer au point de vue le plus général l'étude à la fois rétrospective et théorique, quoique essentiellement positive et pratique, que vous voulez bien me permettre de vous soumettre.

Vers la fin de la rapide esquisse de la période révolutionnaire, qui termine ma cinquième lettre, j'ai laissé la France envahie par l'étranger si longtemps offensé, Bonaparte précipité du trône. Vers la fin de ma sixième lettre, après avoir théoriquement examiné le système représentatif monarchique, après avoir entrepris de le voir à l'œuvre dans les deux seuls pays que l'on puisse sérieusement donner en exemple de ce système, après avoir rapidement discuté l'Angleterre et l'avoir récusée comme échantillon du système dans les conditions démocratiques, comme échantillon de *selfgovernment*, je disais : Voyons la France. Je reprends à ce double point de repère, identique pour moi. Car, dans l'apparence de désordre que vous avez pu trouver, Monsieur, dans les observations que je vous adresse, ma pensée suit un ordre très-réel, en enchevêtrant, ou plutôt en poursuivant collatéralement l'examen de l'idée libérale, du système

(1) Est-il besoin de répéter que pour la brièveté du langage, je désigne sous le sobriquet de *hasard* l'ensemble des causes secondes, l'action combinée des lois générales, des antécédents et de la liberté humaine; ce que Dieu permet sans intervenir spécialement, exceptionnellement.

monarchique représentatif moderne, et l'examen de sa principale ou plutôt de sa seule réalisation qui semble sérieuse ; je devrais dire essai, vain essai de réalisation. C'est le texte et l'illustration.

Un des innombrables mensonges de l'école libérale, mensonge passé, malgré d'incessantes protestations, à l'état de fait historique, se trouve l'assertion que les Bourbons en 1814 furent ramenés par les étrangers. Cela est si insoutenable, que le réfuter semble oiseux. Ramené en quelques mois du fond de la Russie au cœur de la France, vaincu, Bonaparte tombait. Presque jusqu'au dernier jour, il avait rejeté toutes les offres les plus généreuses d'accommodement, refusant toutes concessions à la fortune retournée contre lui. Arrivée au moment suprême, pleinement victorieuse, toute-puissante à son tour, l'Europe armée, si longtemps provoquée et opprimée, ne pouvait pactiser avec son brutal oppresseur. Elle ne pouvait trouver de sûreté non plus avec l'héritier au berceau du turbulent conquérant, bien qu'elle ait eu peut-être un moment la puérilité de s'arrêter à cette idée. Elle ne pouvait sérieusement songer à imposer à la France un prince étranger. Elle ne pouvait, non plus, par la République qui court, on daignera bien en convenir, songer à une république. La France, pas plus que l'étranger si plein d'égards pour elle dans sa victoire, ne pouvait prétendre ou songer à aucune de ces choses. Restaient seuls les Bourbons ; ils revinrent par la force des choses, et comme seuls possibles. Ils s'avancèrent ; l'étranger présenta les armes ; la France salua, accepta, puis acclama. Ce ne fut point un mouvement d'amour pour la monarchie et son passé (*loyalty*), qui poussa vers elle un peuple dont une grande partie ne la connaissait même pas, dont une autre partie l'avait à peu près oubliée. Dans les princes anciens devenus nouveaux on salua, on acclama la négation de Bonaparte et de son régime épuisant ; on salua la paix ; on salua le changement, le *renouveau*.

Cette sorte d'acclamation, d'assentiment, plus ou moins vrai, plus ou moins spontané et explicite, plus ou moins chaleureux, toujours fort obscur, incomplet, mobile, et qui rarement se rencontre dans l'histoire aussi plausible, apparent et général que dans cette occurrence, cet assentiment, en dépit de toutes les phraséologies successivement officielles, est le seul indice, toujours fort sujet à caution, d'acceptation ou de quasi-acceptation d'un fait, d'un régime politique par les masses nationales.

Cette heureuse disposition des esprits à reprendre alliance avec la vieille dynastie, à se rattacher à elle, ce gage d'un long avenir, il fallut que dans son féroce égoïsme le néfaste potentat microscopique de l'île d'Elbe, si follement laissé sur cet écueil par les alliés dans un inconcevable aveuglement, vînt le compromettre fatalement. Après les cent jours, les Bourbons, bien plus encore peut-être que l'année précédente, furent pour la France de véritables sauveurs. Les alliés, si généreux une première fois, maintenant follement provoqués de nouveau, troublés dans leur paix renaissante, rentraient irrités, indignés, et sans doute devaient vouloir mutiler le turbulent royaume, et prendre contre lui de redoutables garanties. Les Bourbons, interposant leur droit, se réclamant d'une alliance acceptée, couvrirent le pays coupable et menacé. Le service rendu par la royauté huit fois séculaire fut immense; mais l'apparence miroita contre elle aux yeux des foules. La royauté leur apparut complice de l'étranger, alliée à lui contre le pays, y rentrant à sa suite et par lui, ramenée par lui, imposée par lui, son fait, son œuvre, sa vassale, sa lieutenante. Et l'opinion, entraînée à ce point de vue exclusif et menteur, se prit à haïr dans les Bourbons les alliés de l'Europe victorieuse et à méconnaître en eux les sauveurs. A l'aventure, à l'aventurier des cent jours est dû cet immense malentendu, cet incalculable, cet irréparable malheur.

Les Bourbons furent cléments, comme il était dans leur nature de l'être, comme la force des choses voulait qu'ils le fussent ; car on ne peut punir quand il y a tant de coupables. A peine quatre ou cinq hommes plus spécialement coupables furent-ils livrés à la vindicte de la loi. Et certes si jamais homme encourut cette vindicte, ne fût-ce pas La Bédoyère, qui donna le signal de la grande et honteuse défection de l'armée, que l'année précédente on avait commis la grande faute de ne pas réorganiser à nouveau ? Ne fût-ce pas Ney, le héros de la grande traîtrise ? Ces grands coupables alors et surtout plus tard furent travestis aux yeux d'une opinion mystifiée en martyrs assassinés.

Dans le court moment de désarroi et, pour ainsi dire, d'interrègne qui suivit Waterloo, alors que l'aventurier de l'île d'Elbe, avant de devenir l'exilé de Ste.-Hélène, venait de laisser échapper le pouvoir, qu'un Fouché essayait de saisir pour en exploiter la transmission, pendant que le roi, rentré aux Tuileries, y demeurait sans administration, sans armée, sans puissance réelle, les passions populaires surexcitées sur quelques très-rares points du territoire dans des populations et surtout dans des individualités violentes, amenèrent quelques désordres profondément déplorables, même quelques assassinats, qu'on ne saurait trop flétrir. Mais imputer au gouvernement royal ces désordres si exceptionnels, si passagers, nés de sa passagère impuissance à la suite de l'équipée napoléonienne ; les comparer aux jours éternellement néfastes, exécrables, qui vont du 10 août et du 2 septembre 92 à la chute de Robespierre, et, par un inconcevable appareillement de mots, mettre en pendant la *terreur* de 1815, quelle terreur, bon Dieu ! avec la terreur, la vraie terreur, la hideuse terreur de 93, c'est insulter et pervertir la conscience publique ; c'est une démence et plus souvent une mauvaise foi sans nom comme sans excuse. Aux calomniateurs ou aux niais, qui répètent cette sottise mensongère, répondre est une niaiserie.

En 1814 la générosité de l'Europe victorieuse, si longtemps attaquée, harcelée, opprimée, pressurée, insultée, cette générosité envers la France fut immense, sans exemple dans l'histoire. La dignité de la France, son orgueil, son amour-propre même furent respectés. De la France qui dans ses triomphes avait toujours agi bien autrement envers l'Europe, non seulement aucune rançon ne fut exigée ; non seulement rien ne lui fut demandé pour les frais de la guerre ; mais même, chose inouïe, on pourrait dire niaise, aucune juste restitution des dépouilles artistiques de l'Europe ne lui fut demandée. Ses frontières d'avant 92, quelque récente qu'en fût l'extension, quelque tentation que pussent en particulier offrir à l'Autriche, à l'Allemagne, la Lorraine et l'Alsace, ses frontières furent respectées (1). Non seulement elles le furent, mais elles furent arrondies, je ne sais trop pourquoi, du plus riche lambeau du vieux duché de Savoie ; et l'enclave du comtat Venaissin, ainsi que les enclaves de l'Alsace, lui furent laissées. Et, à peine la nouvelle royauté installée, l'Europe entière se retira, bienveillante, sans demander ni gage ni garantie, laissant la nation, dont elle avait tant eu à souffrir, dans son indépendance, sa prospérité renaissante et sa dignité intacte.

Bien qu'en 1815 les conditions imposées à la France aient été plus sévères, la générosité de l'Europe fut plus extraordinaire encore. Car cette France, si longtemps et avec tant d'acharnement perturbatrice du monde, si violente et si

(1) Evidemment pour une politique française régulière ne prétendant pas à être par essence et par nécessité agressive, pour le bonheur et la force normale, pour la nationalité, la France de 89 et de 1815, Etat homogène, compacte, bien conformé, bien délimité, valait incomparablement mieux que la France dégingandée, incohérente, que l'épée de Bonaparte avait allongée en lanières incongrues, absurdes, de Terracine à Hambourg, Etat sans forme, sans frontières, noyé, adultéré, dénationalisé dans des adjonctions étrangères hétérogènes, hostiles.

dure dans ses victoires, à qui vaincue on n'avait demandé que la chute de l'homme fatal qui l'opprimait contre l'Europe, cette France, après quelques mois à peine de repos, venait de remettre ou de laisser en son nom tout remettre en question, manquer au plus solennel engagement, et rouvrir une carrière indéfinie de luttes et de perturbations. Une vengeance impitoyable, ou du moins une punition sévère semblait la menacer. Tout au moins des sacrifices de territoires et d'énormes garanties semblaient devoir lui être demandés. L'Europe fut généreuse encore au-delà de toute attente et de tout exemple. Restituant seulement à la Savoie le fragment qu'on lui avait soustrait, et qui n'améliorait en rien la frontière de France, du territoire de la monarchie française on détacha à peine une imperceptible parcelle à peine française ; et l'enclave du Venaissin lui fut laissée. Cette monarchie demeurait donc encore plus grande et plus compacte qu'avant la révolution, infiniment plus compacte et mieux conformée qu'aucun des autres Etats. Une somme loin d'équivaloir aux frais de la dernière guerre fut exigée de la France. On s'abstint de lui réclamer les frais de plus de vingt années de guerres, que ses fureurs révolutionnaires, puis ses caprices impériaux avaient infligées à l'Europe. On s'abstint de lui réclamer la restitution des immenses contributions et rançons exigées par elle, des spoliations de trésors nationaux et de banques opérées par elle, d'un bout à l'autre de l'Europe. On s'abstint de réclamer des indemnités pour tous les pillages, toutes les destructions, tous les ravages exercés du cap de Spartivento et de l'embouchure du Tage jusqu'à la Moskowa. La valeur entière du sol français y eût à peine suffi.

Une occupation partielle, que la bonne volonté de l'Europe réduisit plus tard à trois ans, fut stipulée. Enfin, *nefandum !* ces trésors artistiques que la France pendant vingt ans s'en était allée pillant dans les contrées où elle pénétrait, ou victorieuse ou soi-disant amie et libératrice, ces trésors, dont la

plupart n'étaient même pas des trophées de victoire, puisqu'ils avaient été ravis à d'impuissantes cités, ces trésors qu'en 1814 on lui avait laissés de façon si imprévue, en 1815 on les réclama. Les spoliés ou leurs libérateurs, maîtres chez le spoliateur, reprirent les dépouilles. Hélas, avouons-le, il y a quelque chose de bien tristement bouffon, quelque sincère que ce puisse être, dans le long cri d'indignation que poussa à ce moment le vaincu. Le spoliateur se tenait pour spolié par la restitution. Naïvement, bruyamment il se proclamait volé. Quelles superbes et niaises *Messéniennes* en vers et en prose ce patriotisme si éclairé a enfantées! Il faut pourtant le dire et le répéter, parce que c'est mille fois vrai, parce que c'est d'une éblouissante évidence, les traités de 1815, si honnis, si maudits en France (1), furent

(1) Peut-on rêver quelque chose de plus magnifiquement absurde que cette rancune soi-disant patriotique sans terme d'un peuple qui, après avoir vingt ans attaqué, harcelé et battu l'Europe, laquelle au fait ne savait pas s'y prendre et n'avait pas de corse Bonaparte, est à la fin vaincu à son tour, toutefois sans dommage pour son honneur militaire, ramené à sa frontière et réinstallé avec toutes sortes d'égards et de ménagements dans le périmètre de cette frontière? Quand les gens les moins policés se sont bien gourmés, ils se relèvent et se serrent la main sans rancune, pas même de la part de celui qui a donné le plus de horions. Que penser de nations qui ne se pardonneraient jamais, qui, quelques succès qu'elles eussent eus dans la guerre, ne voudraient jamais avoir perdu la dernière bataille, et, comme disent les enfants, avoir le dernier? Mais il n'y aurait pas de raison pour que jamais lutte finît : de revanche en revanche ce serait toujours à recommencer. Un pareil chauvinisme serait à dégoûter du patriotisme des esprits qui ne sauraient pas avec soin dégager d'un si niais et sauvage alliage ce noble et précieux sentiment.

Il y a positivement encore en France des gens, et nombreux, qui considèrent qu'on leur a volé la Belgique, le duché de Savoie, l'Allemagne rhénane. Je ne doute pas qu'il n'y en ait qui tiennent qu'on leur a volé la Hollande, Hambourg, le Piémont, la Toscane, Rome, appendice, comme disait Bonaparte, de la couronne de Charlemagne, le royaume d'Italie, l'Espagne, et Dieu sait quoi encore.

pour la France d'une générosité sans exemple, hors de toute attente. Et la France ne devrait jamais s'en souvenir qu'avec une sincère gratitude.

Alors à Vienne, dans ces négociations où le prince de Metternich prit une si grande part, fut rétablie et en partie refaite (1) la carte d'Europe, si profondément, si souvent et si capricieusement déchiquetée par Bonaparte au gré de ses instables ambitions. Elle ne fut point trop mal refaite, puisqu'elle fut le point de départ d'une ère de prospérité d'une longueur sans précédents (2). Je suis loin d'affirmer toutefois

(1) Les remaniements de territoires, quelle qu'en puisse être ou sembler l'opportunité ou la convenance, ont toujours plusieurs graves raisons qui militent contre ; et tout d'abord l'atteinte portée à la tradition. Mais en 1814 et 15, la tradition se trouvait tout atteinte, et les remaniements étaient forcés. On pouvait beaucoup sans inconvénient.

(2) Certes, si, en dehors de toute considération des nécessités existantes, de possible et d'impossible, on voulait inventer une carte d'Europe, telle que le bon Dieu, se jouant des faits existants, eût seul pu la faire, on eût pu rectifier considérablement celle qui fut alors tracée. Pour ne prendre qu'un point plutôt politique, il est vrai, que géographique, combien il eût été à souhaiter que la vieille confédération germanique eût pu être reconstituée *solidement*, telle qu'elle n'a jamais été par elle-même, mais telle qu'elle a parfois presque existé un moment sous quelque forte main impériale ; telle qu'elle a presque été un moment sous Charles-Quint, et qu'elle eût pu rester sans les turbulentes agressions sans rime ni raison du roi chevalier François Ier ; telle qu'elle fut presque un instant au commencement de la Guerre de trente ans, et qu'elle eût pu rester sans les fatales immixtions du cardinal de Richelieu, ce fatal grand esprit ! Combien il eût été désirable que ce beau pays arrivât à une sorte d'unité réelle, quoique non absorbante, sous le sceptre sérieusement impérial, et non plus électif, de l'empereur d'Autriche, redevenu l'empereur d'Allemagne ! Ce rôle impérial, que je regrette fort dans l'intérêt de l'Allemagne, l'Autriche était merveilleusement faite pour le remplir. Cette puissance, telle qu'elle existe depuis le 15e siècle, est celle qui a rempli dans le monde le plus grand rôle conservateur et civilisateur. Elle est celle dans laquelle la dynastie a joué le plus grand rôle national et social. La maison d'Autriche a fait l'empire

que cette carte rectifiée le fût le mieux *possible*, que de nombreuses améliorations n'eussent pu y être introduites. Voulez-vous, Monsieur, me permettre de me livrer, moi aussi après

d'Autriche, dont le nom s'est identifié au sien. Cet Etat, si divers dans ses parties, et dont l'existence agglomérée a été un si grand bienfait pour chaque partie, cet Etat s'est formé de pièces et de morceaux presque toujours, ce qui est rare dans l'histoire, conformément au droit public reçu de l'époque, d'habitude en sauvant de l'anarchie les parties successivement rattachées, en les couvrant de son égide, en les guidant et les poussant dans les voies de la civilisation. Cette action *salvatrice* si bienfaisante, que la dynastie a exercée sur son groupe d'Etats, l'Etat fait et maintenu par elle l'a souvent exercée autour d'elle en Allemagne et en Italie. Bien plus que la désordonnée Pologne, il a été contre les Osmanlis, alors redoutables, le boulevard de la chrétienté*. La dynastie autrichienne a eu peu de princes à réputation éclatante. Mais elle se compose de façon presque continue d'hommes de bien, d'hommes de sens et de mérite. Et la pensée salutaire, héritage de cette race, semble s'être continuée par une tradition souveraine de génération en génération.

Il en est tout autrement, et à peu près le contraire, pour la Prusse. Cet Etat, plus qu'aucun de ceux existants, et par des actes plus récents, presque contemporains, a acquis la plupart de ses fragments injustement, par violence, ou manque de foi. Cette triste nomenclature de titres véreux commence au grand-maître de l'Ordre teutonique et se clôt par l'usurpation d'une moitié de la Saxe. Je ne sais qui lui a infligé son ironique et gouailleuse devise si singulièrement appliquée : *suum cuique*. Le rôle de cette monarchie, mosaïque d'acquisitions ainsi faites, a été dans sa courte histoire presque constamment perturbateur autour d'elle, dissolvant pour l'Allemagne, funeste pour la civilisation générale. Frédéric II, dont le renom militaire a été constamment gagné dans des guerres que je puis nommer intestines, provoquées par lui au sein de l'Empire, a tout fait pour démembrer, au détriment de tous, sauf lui, le grand héritage d'Autriche, de cette Autriche qui avait laissé tomber, grande faute politique, une couronne de hasard sur le front étroit du père de ce prince. Frédéric II, *philosophe* couronné, s'associa à la responsabilité terrible qui pèse

* Pendant que l'Autriche luttait sous Léopold contre la dernière agression redoutable des Turcs, Louis XIV, l'allié des Turcs, soldait les déchirements de la Hongrie, et travaillait à écraser l'Autriche. Mais il fallait que, au mépris des traités antérieurs, sans utilité pour la France, en l'épuisant d'or et de sang, le petit-fils de Louis XIV s'installât sur le trône d'Espagne.

tant d'autres, à un examen rétrospectif, certes fort oiseux, de cette carte d'Europe, de venir, tardivement à mon tour utopiste en géographie politique, rectifier et tracer à mon gré cette carte, comme il me semble qu'à Vienne, n'eussent été, non les droits et les ambitions légitimes des Etats, mais les caprices princiers, elle eût pu être tracée.

D'abord j'aurais à peu près partout, par échange ou au-

sur ses camarades les philosophes écrivains, et couvrit de sa complicité morale les progrès en Allemagne de la secte impie, dont les *libres penseurs* français l'avaient fait l'adepte. Frédéric-Guillaume II, plongé dans une sensualité grossière, jouet de misérables favoris, fut le premier à rompre le faisceau des forces conservatrices contre la révolution française et à pactiser avec elle. Son fils, homme de bien, mais esprit étroit, ne sut jamais dans l'ère napoléonienne attendre ou s'associer à la lutte en temps opportun. Il se refusa aux coalitions qui eussent réussi avec lui, et alla se faire écraser où, seul, il ne pouvait réussir. Aussi pieux que ses deux prédécesseurs l'étaient peu, sa piété fut inintelligente. Sa manie de réunir violemment les deux communions protestantes détruisit en grande partie ce qui leur restait de vie à chacune. Son intolérance pour la communion catholique, son agression suivie contre cette église, que l'on semblait vouloir abâtardir jusqu'à pouvoir ensuite l'englober dans le culte *évangélique*, tout cela complète le rôle inconséquent de la Prusse philosophique; philosophique, car pendant que le roi piétiste mutilait et opprimait toutes les communions chrétiennes pour les accommoder au lit de Procuste administratif, qu'on leur faisait, et sur lequel on prétendait les coucher mutilées et endormies, une liberté effrénée était laissée à la philosophie allemande, cette chose sans nom, que son ineffable ridicule ne peut sauver d'un blâme sévère. Cette chose de doute, de négation, de vide et de non-sens, cet actif dissolvant a abouti à l'annulation des croyances, aux puérilités de l'exégèse, du rationalisme, et, par-delà Strauss et Hegel, au jeune Hegelianisme. Je ne parle pas du roi actuel, spécialement du triste rôle joué par lui et par sa monarchie depuis quatre ans. Cela s'éloigne trop de l'époque dont je m'occupe, et ne vaut guère qu'on anticipe.

Si donc on eût pu en 1815, si on pouvait maintenant faire une Allemagne plus une, non dans le sens des novateurs, mais dans le vieux sens germanique ; si l'on pouvait, ramenant la Prusse à des proportions subalternes, étendre sur tout l'empire restauré la suzeraineté bienfaisante, rendue héréditaire, de la maison d'Autriche, ce serait bien. Mais on ne le peut ; on ne le pouvait en 1815. Il n'y avait donc

trement, supprimé les enclaves, surtout celles en très-grande majorité qui ne constituent pas le noyau d'un petit Etat. J'aurais rectifié tous les points des frontières de divers États, où la géographie (1) appelle et indique ces légères corrections, souvent importantes au point de vue politique ou militaire.

En Italie il eût fallu ne pas faire d'un État un douaire; on eût dû donner d'emblée Lucques à la Toscane et Parme à son souverain définitif. Il eût fallu engager le Pontificat à se contenter du patrimoine romain au couchant de l'Appennin, en renonçant, dans son intérêt même, à réclamer les Marches et les Légations. On les eût adjointes au duché de Modène sous la dynastie d'Este. On eût pu, et je crois que c'eût été bien, attribuer la portion sud de ce territoire depuis Lorette à la maison de Parme, en adjoignant le duché de Parme à la Sardaigne.

L'attribution de la Lombardo-Vénitie à l'Autriche était souverainement désirable, et fut une décision heureuse, beaucoup moins pour l'Autriche, qui eût pu être agrandie beaucoup plus à sa convenance, que pour la Lombardo-Vénitie elle-même, et pour l'Italie entière, que le puissant empire dut garantir, garantit longtemps et garantit encore maitenant d'elle-même, de ses entraînements funestes et des incitations perturbatrices du dehors.

qu'à satisfaire et arrondir la Prusse, à la lier le plus possible à la cause conservatrice; à conserver à l'Autriche dans la présidence fédérale un souvenir de sa suprématie; à constituer le pacte fédéral le moins mal possible. C'est à quoi on tendit dans le congrès de Vienne.

(1) Surtout de façon à ce que, quand les frontières se rapportent à un cours d'eau ou à une chaîne de montagnes, ces frontières suivent exactement le cours d'eau, ou la crête de la chaîne, sans capricieux empiètements d'un des Etats limitrophes sur la rive ou le versant que naturellement cette délimitation attribue au voisin. Par exemple, je voudrais que la frontière de Toscane et de ce qui est les Légations suivît la crête de l'Apennin.

Il eût fallu, je crois, répartir le district italien anciennement annexé et sujet des cantons primitifs de Suisse, entre la Lombardo-Vénitie et la Sardaigne, en prenant le Tessin pour frontière.

En Allemagne la question la plus épineuse était la reconstitution territoriale de la Prusse, trop importante pour ne pas prétendre à être rétablie en Etat de premier ordre ou à peu près, très-difficile à pourvoir et à arrondir. Il semble que le meilleur moyen eût été de la former de son principal groupe compacte actuel en entier, plus tout le royaume actuel de Pologne, plus le lambeau de la Silésie autrichienne, Cracovie et toute la moitié nord de la Gallicie, dont les eaux vont à la Baltique. On eût ainsi constitué un royaume de Prusse et de Pologne, composé, il est vrai, de deux races, de deux nationalités, de deux langues, de deux religions diverses, mais les deux parts s'équilibrant à peu près en importance, se complétant géographiquement, n'ayant pas d'intérêts nécessairement hostiles, et qu'avec la paix et du temps, avec de la prudence, de l'impartialité et une sagacité ordinaire, on eût pu très-bien, non pas fondre, mais souder, ainsi que plusieurs monarchies mixtes l'ont été, et faire vivre dans une harmonie et une union avantageuses à toutes deux, et à la monarchie ainsi géminée.

La Russie eût certes gagné à ne pas traîner comme un boulet à son pied, comme un vautour à son flanc, la portion la plus vivace de la Pologne, qui, malgré les apparences contraires, se fût, je crois, beaucoup plus facilement arrangée avec la Prusse qu'avec elle. En acquérant la moitié sud de la Gallicie, celle dont les eaux vont à la Mer Noire, plus la Moldavie, elle eût, à mon avis, sous plus d'un rapport gagné au change.

Une Valachie (1) indépendante, en lui adjoignant toute la

(1) L'Osmanlis, gouvernement *essentiellement* barbare, oppresseur des nombreuses populations chrétiennes autochthones, que la conquête

bande de Bulgarie qui s'étend entre elle et la mer, eût utilement séparé la Russie du futur (du moins je l'espère) empire gréco-slave, qui s'appelle encore la Turquie d'Europe.

L'Autriche eût été avantageusement dédommagée de la Gallicie par l'attribution de la Servie, de la Bosnie, de l'Herzégovine, de l'Albanie jusqu'à la frontière grecque, qui eût été placée un peu en-dessous de Corfou, et de Corfou important pour l'Autriche, de presque nulle importance pour l'Angleterre (1).

On eût pu dès alors constituer une Grèce ayant au nord

a fait ses serves, l'Osmanlis, suivant M. de Bonald, seulement campé en Europe comme étranger sur les territoires qu'il détient et régit par l'avanie, l'Osmanlis est hors de la loi commune des États de la chrétienté. Toutes les provinces qu'un consentement de ces États lui enlèvera, seront soustraites à la barbarie *essentielle*; et la chrétienté aura fait une œuvre bonne. Cette œuvre sera toujours facile quand la chrétienté la voudra et la fera d'accord. Il en était déjà ainsi dès 1814 et 15.

(1) Il est à regretter peut-être que Dieu n'ait pas fait le continent ou l'histoire arrangé les choses de façon à ce que l'Autriche possède l'embouchure de son Danube. Mais elle ne l'a pas ; et rien ne peut la lui faire espérer, ni même dans l'état des choses souhaiter. Pour se soustraire à toute dépendance des Etats intermédiaires, Turquie et surtout Russie, pour se dégager de la Mer Noire, *mare clausum*, et de toutes les chances de rivalités, de difficultés insolubles, de disputes et d'interminables et redoutables collisions dans cette mer et dans le Bosphore, en même temps pour se rapprocher plus complètement du centre des affaires commerciales et politiques, en condensant sur des points rapprochés ses débouchés et sa puissance maritime, il est essentiel, et je ne puis comprendre qu'elle ait tardé si longtemps, il est essentiel que l'Autriche rejette artificiellement son débouché du Danube dans l'Adriatique, dans le voisinage de Trieste et de Venise. Sa position serait alors superbe dans cette mer. Un canal, il me semble qu'il doit être faisable, atteindrait ce résultat; un chemin de fer aussi; mais mieux vaudrait cent fois un canal, surtout si l'on peut le faire de grande navigation. On sait mon peu de sympathie pour ce faux progrès : les voies ferrées. Je ne leur connais en général qu'une utilité de corrélation : certains chemins de fer faits nécessitent d'autres chemins de fer. Mais ici, si le canal n'était pas possible, la voie

une frontière un peu plus reculée et meilleure que celle de l'état actuel, et comprenant Samos, Candie, Rhodes et les Iles Ioniennes moins Corfou.

En ajoutant au Hanovre complété, moyennant la fusion des deux branches, par l'Etat agnat de Brunswick, en y ajoutant l'Oldenbourg, la Westphalie et les provinces rhénanes, le Luxembourg, la portion de la Hesse ducale à l'ouest du Rhin et la portion de ce qu'on appelle maintenant la Bavière Rhénane à l'ouest des Vosges, on eût formé un royaume respectable, très-suffisant pour occuper la frontière alors qu'il aurait eu derrière lui toute la confédération germanique nécessairement prête à se montrer une avec lui. Cet Etat eût été sur-le-champ détaché de l'Angleterre par un arrangement entre les membres de la maison souveraine, qui eût isolé les deux dynasties l'une de l'autre.

La Bavière, agrandie du comté de Wertheim, agrandie de la lisière catholique du Rhin, qui comprend la pointe sud du Wurtemberg actuel et la région de Constance, eût été dédommagée du Palatinat, et rendue d'un seul bloc. Le Wurtemberg eût eu les deux Hohenzollern, dont les souverains eussent pris rang princier après leurs cadets de Prusse; et Bade eût été dédommagé fort à sa convenance avec l'est de

ferrée serait d'utilité intrinsèque absolue *. Il faut absolument que le Danube autrichien *débouche* hors de la Mer Noire, sans avoir à s'inquiéter du Bosphore ; il faut qu'il *débouche* dans l'Adriatique **. Corfou serait une excellente sentinelle avancée de ce système.

* Il en est de même partout où il est d'un intérêt de premier ordre, essentiel, d'établir une communication, un débouché vaste, une artère, auxquels la nature n'a pas pourvu par un cours d'eau, qu'on ne peut pas établir par un canal. Ainsi, par exemple, d'Alexandrie à Gênes. Ainsi, sur une bien plus vaste scène, à travers l'isthme de Suez, ou celui de Panama, à supposer qu'un canal soit impraticable. Et encore qui sait si pour le bonheur du monde il ne vaudrait pas mieux que ces deux isthmes demeurassent fermés. En tous cas, certes, il vaudrait mieux que les *railroads* n'eussent jamais été inventés.

** J'avoue humblement que la géographie de ces parages ne m'est point assez connue pour que je puisse apprécier le *comment*.

la Bavière Rhénane actuelle. Les deux Hesses fusionnées, ainsi que leurs dynasties agnates, eussent formé un État compact.

J'aurais voulu séparer absolument le Holstein du Danemarck, qu'on était en droit de traiter sévèrement, et qui au fond y eût gagné. Il était bon d'ailleurs d'exclure de la confédération tout État non exclusivement allemand, en ne faisant d'exception que l'exception obligée pour l'Autriche et la Prusse, dont le noyau est essentiellement allemand, et qui sont *essentielles* à la confédération. Le Holstein uni au Lauenbourg, rattaché ainsi exclusivement à la confédération germaniqne, eût pu être donné à la maison d'Oldenbourg. Et l'Allemagne eût eu pour frontière sur ce point l'Eider, qui, canalisé, devait faire communiquer les deux mers, et, limitrophe de deux Etats, eût pu, rendu neutre, suppléer jusqu'à un certain point le Sund au profit du monde entier (1).

Quant à la France, on doit admettre le point de vue à la fois généreux et sage des alliés, de conserver à l'ouest de l'Europe une France grande et forte, respectée, malgré ses revers et ses torts antérieurs, dans sa dignité, et même dans son orgueil, même dans son amour-propre (on ne pouvait

(1) Dans cette *utopie* je n'ai pu tenir compte, plus qu'on ne l'a fait dans la réalité, de la différence si regrettable des communions réunies sous les mêmes sceptres. Malheureusement l'enchevêtrement de ces communions diverses sur les divers points de l'Europe centrale ne le permet pas. Combien n'est-il pas à désirer, même au simple point de vue politique, que l'unité catholique se rétablisse dans les croyances! Combien n'est-il pas à souhaiter que les dynasties prennent les devants! Et combien le schisme et l'hérésie du seizième siècle ont fait de mal religieux, social et politique!

Mais l'on eût dû en 1815, et c'est un grand tort que de ne l'avoir pas fait, on eût dû par des mesures et des stipulations explicites, efficaces, faisant partie intégrante des traités européens et garanties par toutes les puissances, assurer dans tous les Etats mixtes la liberté légitime, l'intégrité pour le fonds et les accessoires, le plein et complet exercice de la communion catholique.

prévoir qu'en ce dernier point on réussirait si peu). Mais cette force et cette dignité fussent demeurées intactes, et il y eût eu même un avantage géographique et plus grande unité de race, si la France eût acquis la portion wallonne de la Belgique actuelle, en rendant à l'Allemagne, pour être unie à Bade et en former un État de quelque importance, l'Alsace, cette vieille province germanique de race, de mœurs, de langue germanique, à cette époque de 1815 plus germanique encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'Allemagne se fût ainsi recomplétée dans sa forme, dans son système, dans sa nationalité. J'en pourrais dire autant de la France; car le pays wallon est *français*, l'Alsace ne l'est pas ; car une frontière de montagnes vaut mieux qu'une frontière de fleuve; et celle de France eût été bien placée sur la crête des Vosges. Puis, chose essentielle pour l'Allemagne et pour la France, celle-ci n'eût plus eu un pied sur le Rhin, au cœur de la Germanie, mêlée ainsi dans ses intérêts les plus intimes, avec une tentation incessante de conclure de la partie au tout, de convoiter le Rhin comme une frontière générale, et d'usurper ainsi une moitié de la portion la plus allemande de l'Allemagne. Le Rhin fût resté, ce qu'il est ou devrait être en effet géographiquement, historiquement et politiquement : une grande artère essentiellement, exclusivement allemande.

Le royaume si judicieusement formé de la Hollande et de la Belgique, eût été assez fort, plus fort même, parce que plus homogène de race, privé de la portion wallonne de la Belgique.

En échange du comtat Venaissin, qui ne lui appartenait point en 92, et qui lui convenait si essentiellement, il eût été bien de retirer des mains de la France l'île de Corse, pour la donner à l'Etat Sarde, dont elle eût lié le système géographique. La Corse était une acquisition toute récente et toute hétérogène de la France ; elle ne s'y était nullement

assimilée; elle répugnait essentiellement à cette assimilation par sa race, sa langue, ses mœurs, même par son récent passé de haine contre la France arrivée dans cette île comme auxiliaire des oppresseurs Génois. La Corse n'ajoute rien d'essentiel à la puissance maritime de la France. Au point de vue politique, commercial et naval, qu'en fait-elle? Cette île n'aide certes pas à la mauvaise plaisanterie gasconne, qui veut que la Méditerranée soit un lac français.

Cette restitution à l'Italie d'une île évidemment italienne eût eu pour l'Europe et pour la France un autre très-réel avantage. Dans l'ère de paix et de restauration, où la chute du grand soldat révolutionnaire corse faisait enfin entrer l'Europe et la France, au moment où la vieille dynastie venait chez cette dernière remplacer le conquérant, il eût été d'un grand prix de rompre, le plus tôt possible, avec la tradition révolutionnaire et napoléonienne, la solidarité entre la France, plus ou moins volontairement instrument et complice, et le monarque de hasard, révolutionnaire et conquérant. La Corse cessant d'être officiellement française, ce qu'elle n'avait jamais été qu'officiellement, *Buonaparte* n'était plus qu'un condottiere italien porté par un hasard jacobin à la tête d'une armée, puis de la nation. Il devenait difficile à la vanité nationale, au chauvinisme, d'identifier, de personnifier, d'incarner en lui la fortune de la France. Ce pays vaniteux, léger et généreux, se trouvait ainsi moins lié à ce passé de douze ans de guerres, de prépotence, de mauvaise foi, de brigandages et de violences, que les foules veulent bien appeler de gloire.

Les éléments à réunir en groupe suffisamment solides dans les combinaisons que j'indique dans cette utopie rétrospective, n'eussent pas été plus difficiles à fusionner ou à souder que ceux réunis dans les combinaisons actuelles, que, *comme de raison*, je crois valoir moins que celles plus ou moins à modifier que j'indique. La soudure eût même

été plus facile dans celles-ci, si en effet elles étaient meilleures. Quoi qu'il en soit, les combinaisons admises au congrès de Vienne, bien que loin d'être parfaites, étaient acceptables, passablement pondérées. La confédération germanique en particulier, comme pacte fédéral, un des points les plus difficiles à régler, fut, je crois, à peu près ce qu'il y avait de moins mal à faire. Et, par exemple, l'Autriche et la Prusse avaient eu le bon esprit de laisser hors de la confédération essentiellement allemande leurs Etats non allemands (1), sagesse que ces gouvernements semblent oublier en ce moment. Dans les combinaisons adoptées, comme dans celles que je me suis permis de rêver, comme dans toutes autres, pour arriver aux fusions, tout au moins aux soudures nécessaires, il fallait quelque sagesse, de la prudence, de l'impartialité, une paix longue, aussi longue que celle dont l'Europe a réellement joui trente-deux ans. Il fallait des pouvoirs incontestés; il fallait le *silence;* le silence qui laisse agir les souverainetés en pleine liberté, en pleine autorité; le silence qui préserve des caprices, des mouvements désordonnés, des entraînements, des égarements, de la pression irrégulière et aveugle de l'opinion extérieure; le silence qui préserve des difficultés factices, et laisse la faculté et le temps de vaincre ou de dénouer les difficultés réelles; qui préserve les plaies existantes des contacts, des attouchements, des aggravations malveillantes ou maladroites, des médications empyriques ou aventureuses; qui permet aux irritations, aux incompatibilités de s'assoupir, de cesser, d'arriver à l'harmonie; qui permet à la science politique des entreprises prudentes et de longue haleine; qui permet, qui favorise le travail de la sagesse et de la

(1) Entre autres inconvénients graves, une conduite contraire eût eu, à mon avis, celui de tendre à la dénationalisation de l'Allemagne et à celle de l'Autriche; à celle de la Prusse aussi, pour autant qu'elle était une nation.

nature, le puissant travail du temps, les soudures et les lentes fusions ; le silence, le presque indispensable élément de toute élaboration sérieuse et durable ; le silence enfin qui calme, guérit, consolide, restaure et crée, ou plutôt laisse créer.

Ces conditions du silence et du pouvoir incontesté, l'Europe les eut à peu près, bien que le levain de voltairianisme et aussi de l'esprit de 89, qui troublait plus d'une des tête appelées à régir et à guider les peuples, ne nuisît que trop à l'utile emploi de la puissance souveraine; bien qu'en particulier l'assez niais libéralisme mystique de l'empereur Alexandre ne tendît que trop à altérer dans son point de départ la reconstitution sociale ; bien que les lamentables promesses libérales, auxquelles les souverains d'Allemagne s'étaient cru conduits par le besoin d'entraîner les masses pour secouer l'intolérable joug de Bonaparte et affranchir masses et souverains, fussent un sérieux obstacle.

La pensée de la *sainte alliance*, trop mystique peut-être dans son origine, fut excellente. Au sortir des perturbations récentes, si longues et si profondes, en présence des causes de perturbation de nature diverse et des éléments révolutionnaires plus ou moins latents, qui subsistaient, puissants encore et surtout aptes à le devenir ou à le redevenir promptement; en face de ces périls, toutes les considérations secondaires et purement politiques devaient s'effacer ; toutes les ambitions, toutes les passions individuelles devaient se taire. La *sainte alliance*, si calomniée depuis, avait mission de coaliser, d'unir tous les pouvoirs sociaux, toutes les forces conservatrices contre toutes forces révolutionnaires et anarchiques. Ce devait être une assurance mutuelle de tous les gouvernements contre toutes les révoltes. Quelque grand, quelque utile, quelque indispensable presque que ce but fût à atteindre, espérer y marcher longtemps en plein accord, malgré les ambitions, les passions, les intelligences indivi-

duelles des Etats, des gouvernements, semblait presque une utopie. Mais cette utopie, il fallait absolument la tenter. Et par le fait, l'alliance fonctionna et protégea presque parfaitement quinze ans. Pendant dix-sept autres années elle conserva encore une certaine énergie, surtout un certain prestige de protection conservatrice. Il n'a tenu qu'au plus ou moins d'énergie de quelques hommes qu'elle ne conservât bien plus de l'une et de l'autre, et bien plus longtemps. Puisse un jour, bientôt, cette noble, salutaire et vraiment *sainte* alliance se reformer et durer!

Plus d'un péril, sans doute, menaçait l'œuvre de restauration européenne; mais de la France devait venir le péril suprême. La révolution y conservait nécessairement une grande place dans les idées et dans les faits ; mais, quelque funeste que pût être cette cause de danger, la prudence et le temps eussent pu la rendre impuissante, la neutraliser, puis progressivement l'annuler. Le grand péril fut dans la fatale introduction en France du système dit représentatif et de son acolyte la liberté de la presse, qui devaient rendre un libre jeu à l'élément dissolvant du libéralisme, et produire tous les effets qui, corollaires léthifères, découlent inévitablement du système représentatif flanqué de la presse libre. De ces deux conséquences : l'installation inévitable au pouvoir de l'esprit libéral, l'action du système représentatif, chacune suffisait seule à perdre la France et à gangrener l'Europe. Ce fut la tache d'huile ; elle ne pouvait pas ne pas s'étendre, tout pénétrer, tout envahir.

La vieille royauté rentrant en France, il fallait faire simultanément deux choses très-compatibles, quoi qu'il en semble. D'abord il fallait renouer le fil de la tradition sociale, tout en achevant de briser la mauvaise récente tradition révolutionnaire et napoléonienne. Mais il fallait utiliser l'héritage de l'empire, s'emparer au profit de la monarchie de ce que l'empire brisé avait fondé d'essentiellement gouvernemental,

de la restauration matérielle faite par lui du pouvoir incontesté.

Renouer le fil de la tradition ne pouvait en France se faire complètement, ainsi que cela se pouvait dans le reste de l'Europe, ainsi que cela eût pu se faire en France vers 96, à l'issue de la terreur, alors que la révolution n'avait rien produit encore que le désordre, l'anarchie, les massacres et l'horreur, alors qu'aucun éclat n'entourait ses œuvres, alors qu'elle n'avait rien fondé, produit aucune grande existence, créé ni intérêts, ni habitudes, ni traditions enfin ; à l'époque où l'épée de Bonaparte protégeant le directoire avait amené fructidor et fait avorter la vraie chance de restauration sociale. En France à la chute de l'empire la révolution avait trop profondément creusé son sillon, et s'était fait une trop large place dans les faits et dans les intérêts, pour qu'on ne lui fît ou plutôt ne lui laissât pas sa part, non, autant que possible, dans les idées, mais dans les faits, même dans les habitudes. La concession était ainsi faite, non pas précisément à la révolution elle-même, mais à ses conséquences matérielles passées à l'état de faits accomplis. Il y avait des conséquences révolutionnaires positives, il y en avait de négatives, qu'il fallait subir ; des choses nouvelles qu'il fallait conserver, des choses anciennes qu'on ne pouvait songer à rétablir. Tout en restaurant la tradition, restaurer *l'ancien régime* était hors de cause. Le légitime est limité par le possible. Il se trouvait aussi dans cet amas malsain d'œuvres révolutionnaires quelques œuvres bonnes et utiles en tout ou en partie. Ainsi, soit à l'un, soit à l'autre de ces titres, soit subissant, soit profitant, il fallait garder les codes nouveaux, sauf certaines modifications réclamées par la saine politique restauratrice, par exemple dans les titres relatifs à la constitution et à la transmission de la propriété ; il fallait conserver la puissante machine de l'administration, la constitution des cours de justice, le mécanisme

financier ; il fallait maintenir la noblesse nouvelle en la détachant le plus possible de son origine et en l'homogénéisant le plus possible à l'ancienne. Ainsi, quelque infâme et funeste qu'eût été cette grande et injustifiable spoliation, les ventes de biens nationaux devaient être validées, sauf toutefois à annoncer immédiatement la grande réparation morale et politique d'une indemnité aux émigrés et d'une dotation fixe du clergé. Les nombreux intérêts nés du fait révolutionnaire spoliateur, et l'immense intérêt de la justice et de la reconstitution morale, hiérarchique et traditionnelle de la société, eussent ainsi été simultanément sauvegardés.

Deux choses donc. Il fallait *autant que possible* nier la révolution et l'empire, et renouer la tradition morale, hiérarchique et monarchique, en niant *le plus possible* la tradition révolutionnaire et napoléonienne, et en rattachant *le plus possible* pour le fond et pour la forme ce qu'on garderait du fait nouveau et révolutionnaire à la tradition ancienne et légitime. Mais il fallait encore conserver précieusement, s'approprier et utiliser avec intelligence, toujours en voilant *le plus possible* son origine, ce qui se trouvait de bon dans l'héritage de 1814. Bonaparte avait maté et jusqu'à un un certain point honni et écrasé la révolution. Il avait reconstitué fortement l'autorité incontestée. Il avait muselé la presse, déshabitué les foules de l'insurrection, non-seulement matérielle, mais morale, de l'insubordination, de l'eprit taquin, contrecarreur, frondeur, persifleur envers le pouvoir ; de cet esprit si funeste et si bête, toujours prêt à traiter le pouvoir en ennemi et en plastron, qui semble s'imaginer que tout dépositaire de l'autorité est à la fois un tyran pervers et un *clown* livré aux justes risées publiques. Il les avait déshabituées du *forum*, quel forum, bon Dieu ! et de tous les besoins faux, factices et dangereux de vie publique, de parlage et d'intervention dans le gouvernement. Il avait démonétisé comme révolutionnaires, assoupli, as-

servi, les coryphées et les meneurs de *liberté*. Enfin il avait plié toutes choses : institutions, littérature, opinion, meneurs et foules, à tenir, chose essentielle, le pouvoir pour extrinsèque, à recevoir l'impulsion et à se ranger docilement à leurs places régulières dans la société, sur laquelle s'étendaient les codes solides de ses administrations.

De ce pouvoir incontesté, de cette habitude de subordination, d'obéissance, de respect et de silence, il fallait que la monarchie restaurée profitât pleinement, sauf à remplacer par la douceur paternelle, que peuvent seules avoir les royautés traditionnelles, la dureté plus ou moins tyrannique de commandement, à laquelle sont condamnées les royautés de hasard. *Sous ce rapport* on a pu dire avec vérité qu'il fallait, sauf à refaire un peu, voire beaucoup, le lit, que la monarchie se couchât dans le lit de l'empire.

La monarchie n'en fit rien. La fatale *Charte* fut donnée. Par cette inauguration du gouvernement représentatif accompagné nécessairement de l'intronisation du libéralisme, le gouvernement royal fut fatalement voué à une ruine plus ou moins prochaine. Et, par l'inévitable contre-coup des mouvements de la France, par la contagion surtout de son exemple, de sa propagande, de sa presse si follement démuselée, l'Europe entière fut vouée à une lente perversion, à un affaiblissement progressif de toute autorité, de toute foi, de toute hiérarchie; elle fut vouée à voir, dans un laps plus ou moins long, le désordre passer des idées dans les faits, de moral devenir politique. La France, l'Europe prirent, sans s'en douter, le chemin des abîmes. La main sophistique et royale qui signa cette triste *ordonnance de réformation*, bénignement et niaisement décréta un cataclysme.

D'où vint à la royauté cette lamentable idée de concéder ce qu'on appelle la liberté politique, de *fonder* (qui pourrait vraiment le fonder?) le gouvernement représentatif, de signer ainsi son abdication? Il faudrait connaître beaucoup plus que

je ne le connais le derrière des coulisses pour le dire. Je ne sais même s'il est personne qui puisse le dire avec certitude et pleine connaissance de cause. Ce n'est certes pas l'opinion, soit des masses populaires, soit des classes bourgeoises, qui appelait ce régime, auquel on ne songeait guère, sauf quelques rares rêveurs, et sauf quelques vieux débris de l'époque révolutionnaire, presque tous plus ou moins privés d'autorité par leurs palinodies, leur servilité, ou tout au moins leur mutisme sous l'empire. Quelle influence pouvait exercer le Sénat, que son ignoble stipulation en faveur de sa chère dotation venait d'achever de démonétiser? Il faut, je pense, attribuer cette triste résolution à deux causes, sans prétendre fixer à quel degré chacune coopéra. La première c'est le faux esprit politique qui, après avoir caractérisé la fâcheuse première partie de l'existence politique du comte de Provence, était rapporté de l'exil par Louis XVIII, très-insuffisamment modifié, et probablement sous quelques rapports fortifié par l'étude superficielle et la contemplation peu éclairée de cette constitution anglaise dont le mirage depuis un siècle a été si funeste à l'Europe. C'est ce qui s'appelait alors en langage courtisanesque : sagesse royale mûrie par l'exil.

Quant à la seconde cause, certes, elle est un exemple frappant de ce que peut, dans les destinées de l'humanité, une bien petite chose : le caprice d'un homme. On le sait, Catherine dite *le Grand*, dont l'intelligence réellement assez puissante était altérée et pervertie par le faux et niais *philosophisme* de M. de Voltaire et consorts, cette chose sotte qui depuis a tourné en *libéralisme*, Catherine avait confié l'éducation du grand-duc Alexandre à M. Laharpe, Vaudois imbu de toutes les théories et utopies réformatrices de la fin du dix-huitième siècle. M. Laharpe, qui plus tard, dans l'intérêt d'une révolution suisse, devint le complice de l'invasion française dans sa patrie et de toutes les ruineuses et dou-

loureuses folies du gouvernement unitaire, M. Laharpe avait consciencieusement imbu des philanthropiques et redoutables chimères de son école l'esprit et le cœur du jeune prince confié à ses soins. Doux et affable, courtois et gracieux, humain et généreux, philosophe et philanthrope, homme d'imagination, de sensibilité morbide, mystique et même un peu illuminé, Alexandre, monté sur le trône par un crime exécrable qu'il n'osa pas punir, Alexandre voulut porter sur ce trône les vertus et les utopies d'un philosophe et d'un *homme sensible* couronné. Cela ne l'empêcha pas de satisfaire parfois son ambition impériale de façon plus qu'équivoque, comme dans l'usurpation de la Finlande arrachée à son trop chevaleresque allié; comme dans le partage, plus ou moins explicite ou sous-entendu, de l'Europe fait à Tilsitt avec Bonaparte. Mais sa philanthropie et sa générosité n'en étaient pas moins sincères. Si l'énonciation imprudente de ses sentiments chimériques contribua puissamment à amener dans les derniers jours de son règne les conspirations insensées, que son successeur, ce prince si puissant par le bon sens et la volonté, eut à réprimer, ses intentions bienveillantes n'en obtinrent pas moins de bienfaisants résultats dans son empire. Heureusement il eut l'heureux instinct impérial d'y demeurer autocrate, y bornant son libéralisme à quelques aspirations et à quelques regrets peu dangereux, comme son mot, si répété, à la fille de M. Necker : « Je » ne suis qu'un accident heureux. »

Mais quand Alexandre, à la poursuite de la paix, comme il le dit, fut entré à Paris, que les circonstances eurent amené la chute absolue du grand Italien et le retour de la dynastie française, les idées libérales inoculées au jeune grand-duc se retrouvèrent vivantes dans l'esprit assez vague et chimérique du czar victorieux dans cette France et dans ce Paris, patrie et capitale de ces chimères. A ce moment arriva de Suisse l'instituteur Laharpe. Il vit beaucoup le czar. Qui peut

savoir quelle somme d'influence eut sur la pensée et les déterminations d'Alexandre la pensée de son ancien mentor? Ce qui est hors de doute, c'est que l'influence d'Alexandre fut toute-puissante sur la direction prise par la royauté française revenant de l'exil, sur la déclaration de St.-Ouen et sur l'octroi de la Charte. Si, comme je suis porté à le croire, quelles que fussent les tendances actuelles de Louis XVIII, l'influence prépondérante d'Alexandre fut la cause déterminante de cet octroi, et si l'influence de M. Laharpe fut la cause déterminante de l'usage fait par le czar de son influence, il fut donné à l'honnête mentor vaudois d'exercer sur les destinées, non-seulement de la France, mais de l'Europe, mais du monde, une de ces actions fatalement décisives qui impriment aux destinées pour de longs jours, sinon pour des siècles, une direction, une impulsion en cette occurrence bien déplorables. Le monde, qui rentrait au port de la tradition, de la foi, du pouvoir incontesté, extrinsèque aux gouvernés, fut repoussé par la main de l'utopiste couronné, conduite par celle de l'utopiste vaudois, sur la pleine mer de l'innovation, de l'utopie, du doute, du pouvoir contesté, délégué, de la soi-disant souveraineté du peuple. Il fut repoussé vers des orages toujours renaissants, pour y être indéfiniment dans une nuit presque complète et presque continue, ballotté, presque sans lest, presque sans boussole, presque sans gouvernail et sans capitaines, sur les flots capricieux de l'océan des tempêtes et des presque inévitables naufrages.

Le système représentatif était inauguré en France dans des circonstances favorables. La royauté venait de sauver le pays des catastrophes amenées par les extravagances d'un conquérant. Le peuple était, par le règne de ce conquérant, plié à des habitudes de respect, de subordination et d'obéissance. A côté du pays où s'inaugurait l'expérience, toute

l'Europe redevenait et devait rester, pour des années, régulière, calme, obéissante et silencieuse. La constitution était *octroyée*, non imposée, non arrachée par les gouvernés. L'autorité royale se trouvait donc dans une position avantageuse pour maintenir la part de pouvoir qu'elle s'était faite, sa prépondérance dans l'état. Et pourtant le système représentatif commença immédiatement à porter ses fruits, à amener forcément ses conséquences. Tout ce que la royauté dut aux circonstances favorables dont j'ai parlé, fut de mettre quinze ans à se laisser acculer au système parlementaire forcé, c'est-à-dire à être échec et mat, et à se trouver complètement annulée. C'est en luttant contre cette conséquence extrême, d'où devaient découler pour le pays celles inappréciables qui menacent maintenant, c'est dans son dernier combat que la royauté de France devait succomber.

La constitution octroyée par le roi revenu de l'exil n'était guère plus mauvaise que ne le comportaient les circonstances et le vice essentiel de ces sortes de choses, surtout quand elles sont fabriquées un beau jour, et non l'œuvre des temps. Un grand défaut se trouve toutefois dans le fait de n'avoir pas donné, au même instant que la Charte, une loi d'élection, en lui demandant immédiatement une chambre nouvelle, au lieu de conserver le corps législatif croupion de Bonaparte. Cette loi électorale émanée de la royauté eût dû, certes, différer essentiellement de celle qui présida plus tard d'une façon si funeste aux destinées parlementaires de la Restauration.

Je vous ai dans cette lettre, Monsieur, tracé mon utopie de réglement territorial de l'Europe. Je puis bien maintenant tracer ici mon utopie de composition parlementaire pour la France de 1814, peut-être aussi de plus tard. Mieux vaudrait dire : mon pis-aller. Car de ces choses-là la meilleure n'en vaut rien. Si, le pistolet sur la gorge, j'eusse eu à bâ-

cler, après une constitution, une composition des chambres, voici à peu près ce que j'aurais trouvé de préférable, je veux dire : de moins mauvais.

Une chambre des pairs composée de quatre éléments divers : 1° En nombre égal à celui des départements, des pairs héréditaires comprenant les plus grandes existences sociales de l'État (1). Le roi, qui les aurait nommés de sa pleine autorité, n'eût pu en nommer de même de nouveaux qu'à fur et mesure des extinctions. Dans le cas seul de grands services à récompenser alors qu'aucune vacance n'aurait existé dans le nombre fixé, le roi eût pu élever à la pairie, mais seulement alors par une loi acceptée des deux chambres. 2° Un nombre égal de pairs viagers nommés, un dans chaque département, par la noblesse du département. Évidemment il eût fallu reconstituer sérieusement la noblesse de France, à qui on eût attribué ce droit politique ; il eût fallu la soumettre à une constatation et à une reconnaissance peu rigoureuses pour le passé, que la notoriété et la possession d'état eussent couvert, mais très-rigoureuses pour l'avenir, qu'il eût fallu préserver d'usurpations. Il eût fallu établir son livre d'or, en laissant ce livre toujours largement ouvert aux mérites réels, aux positions considérables. Cette accessibilité, ce recrutement continu, cette incessante assimilation des existences justement influentes, sont les seuls moyens de conserver de la vitalité, de l'actualité, de la puissance, de donner même de la popularité à cette grande et conservatrice institution de la noblesse, toujours, quoi qu'on en dise, si convoitée. 3° Un nombre égal de pairs viagers, un par

(1) En tâchant, jusqu'à un certain point et sans s'y astreindre rigoureusement le moins du monde, qu'à chaque province quelques-unes de ces pairies se rattachassent par le domicile ou la propriété ou l'origine ou les souvenirs. J'ai dit sans s'y astreindre, car cette portion de la pairie eût été choisie beaucoup plus spécialement en vue de l'importance nationale que de l'importance locale.

chaque département, nommés dans leur sein par tous les électeurs du département payant mille francs d'impôts directs, complétés par les plus imposés là où ils eussent été trop peu nombreux[1]. 4° Des pairs viagers nommés par la couronne en nombre qui n'eût pas dépassé le double d'une des catégories précédentes, mais qu'il eût été à souhaiter que la couronne maintînt habituellement le plus que possible en deçà de cette limite. Cela eût été souhaitable, d'abord pour ne pas prodiguer la pairie, puis pour conserver à la couronne la faculté de modifier dans un cas extrême la majorité. Cette possibilité même eût d'habitude évité à la couronne la nécessité d'en user. Tous ces pairs d'origine diverse eussent siégé avec les mêmes droits.

La chambre des députés, au lieu d'être nommée par cet électorat à cent écus, qui jeta toute l'influence dans une certaine classe de la société, alors surtout inapte à l'exercer utilement pour la monarchie, eût été nommée à deux degrés, avec le cens d'éligibilité de mille francs, par des électeurs d'arrondissement à un cens modeste, choisis, un par commune, par tous les citoyens domiciliés inscrits au rôle des contributions. La chambre se fût renouvelée annuellement par cinquième, à moins que la couronne, usant de son droit de dissolution, n'eût appelé un renouvellement intégral.

L'âge pour l'électorat, comme pour l'aptitude à siéger dans l'une ou l'autre chambre, eût été trente ans. Passé trente ans, la majorité des êtres humains reste fort inintelligente, sans doute, fort peu réglée et éclairée dans ses idées, ses instincts, ses affections; mais avant cet âge l'homme, quelque talent, quelque génie même (qui a du génie ?) qu'il puisse avoir, quelque bon naturel, quelques bonnes intentions qu'il

(1) Sans préjudice, cela va sans dire, pour ces deux dernières catégories, du droit commun à l'électorat pour la seconde chambre ; et sans s'inquiéter du vote répété attribué aux personnes réunissant les aptitudes électorales de ces deux catégories.

possède, n'a dans la plupart des choses sérieuses, dans celles surtout qui veulent de l'expérience, dans celles qui touchent à la cité, n'a, dis-je, presque jamais, sauf par hasard, ombre de bon sens.

Que dites-vous, Monsieur, de cette utopie électorale? Je la crois moins mauvaise qu'une autre; mais je vous la donne peur ce qu'elle vaut; et elle ne vaut rien. Une *bonne* loi électorale peut, avec de la sagesse et du bonheur, faire vivoter une monarchie représentative quelque temps de plus. Mais, répétons-le à satiété, toute monarchie représentative, dès le jour de sa naissance, est organiquement frappée à mort.

Je viens d'indiquer des causes spéciales favorisant en France, au moment où il fut tenté, l'essai représentatif. Elles peuvent se résumer en ceci, qu'autour de la France les monarchies restaient absolues; qu'en France, autant que le comportait un temps que le libre examen a touché, l'obéissance était dans l'air. La royauté, après les cent jours, avait affaire à une chambre, celle dite introuvable, telle qu'on pouvait à peine l'espérer. Pour que l'expérience du gouvernement représentatif se fût faite dans des conditions absolument favorables, il aurait fallu que la royauté ne fît aucune faute. Ce ne fut pas le cas; la royauté en fit. Quelle chose humaine n'en fait pas? La royauté, il est vrai, en fit plus peut-être que sa qualité d'institution humaine ne lui en imposait absolument.

Tout le long de ces lettres, Monsieur, j'ai insisté sur l'importance vitale du respect pour les pouvoirs sociaux, de l'obligation de voiler leurs fautes pour ne pas ébranler le culte des gouvernés pour l'autorité. Mais à tant d'années de distance nous sommes dans l'histoire. L'étude des fautes de la royauté ne peut qu'instruire. D'ailleurs, même pour les époques actuelles, ou pour les passés si récents qui sont presque actuels, quand les fautes des dépositaires des pou-

voirs portent contre l'essence du pouvoir lui-même, le devoir de qui parle ou écrit change, ou plutôt se modifie et se complique en même temps que l'utilité sociale. On m'a reproché d'avoir dans les lettres précédentes parlé avec une sévérité et un blâme indignés des aberrations de quelques représentants de la souveraineté, rois ou pontifes. J'ai la conscience d'avoir bien fait. Respectons tous le pouvoir dans ses dépositaires ; que dans l'auréole de respect qui doit les entourer, leurs erreurs disparaissent à l'aide du silence ; mais les erreurs seulement qui se produisent dans l'exercice normal de l'autorité gouvernementale. Mais quand les fautes de ceux qui personnifient le pouvoir consistent à se tourner contre lui, à le saper, à le miner, à le démolir, à le sacrifier, alors, au lieu de défendre seulement le pouvoir en eux, il faut le défendre aussi contre eux. Le suicide est proclamé le péché le plus irrémissible. Le suicide du pouvoir est, pourrait-on dire humainement parlant, plus condamnable encore ; car en soi pouvoir, il suicide la société. Chacun de nous, si intéressés dans la vie, dans l'intégrité du pouvoir ; chacun de nous a le droit de se lever, de se précipiter, de crier à la souveraineté prête à se suicider, ou en train de le faire : Tu vas te tuer ; tu te tues ; il ne faut pas que tu te tues.

Quelque radicalement, quelque essentiellement mauvais que soit le gouvernement représentatif, supposons qu'à force d'habileté, de volonté, de persévérance, de souplesse, de génie, un roi de génie, un roi parfait, joignant à cette impeccabilité une abnégation, une absence d'ambition absolues, pût le maintenir indéfiniment. Mais, quand la monarchie représentative serait (ce qui n'est pas) possible dans cette hypothèse, elle n'en serait pas moins impossible, car l'hypothèse l'est. Il faut donc de toute nécessité un système de gouvernement qui comporte, qui supporte des fautes, qui en supporte beaucoup. Depuis l'époque que le czar

Alexandre disait son joli mot à Mme de Staël, si dévouée aux institutions libres et qui applaudit à fructidor, depuis cette époque et bien avant, on a répété bien souvent que le propre, que le grand bienfait du système représentatif est de rendre sans danger l'incapacité ou l'insuffisance, les défauts du monarque, en le mettant dans l'heureuse impuissance de mal faire, et en suppléant à son insuffisance par la *suffisance* des assemblées, et de la presse aussi, j'imagine. Or cette magnifique idée, qui est l'idée mère du système, est, comme presque tout l'assortiment, le bagage libéral idées, essentiellement fausse. On sait ce qui en est de l'infaillibilité des assemblées. Si comme la formule stéréotypée l'implique évidemment, quoique de bonnes gens plus que myopes ne s'en rendent peut-être pas compte, si l'on parle par rapport à la réalisation extrême du système, au gouvernement réellement parlementaire, à l'annulation de la royauté, au *selfgovernment*, c'est le commencement de la fin, c'est l'anarchie. Si l'on a en vue la transitoire période simplement représentative, la royauté, non encore complètement garrottée, annulée, peut faire des fautes ; et la portée de ces fautes devient incalculable. Le vrai est que la monarchie pure seule *peut* supporter des fautes, beaucoup de fautes, une grande insuffisance (1) du monarque. L'Etat dans ce cas souffre sans doute plus ou moins des fautes du gouvernement; mais il ne s'effondre pas. Dans l'Etat représentatif au contraire toute faute royale, tout *mal joué* acquièrent une grande gravité ; car il y a toujours là un adversaire organisé, constitué, légalisé, d'une puissance, d'une force, actuelle ou latente, incalculable, tout prêt, tout disposé à profiter des fautes

(1) Plus, en parcourant l'histoire, on montrera d'insuffisance, de fautes, de torts dans le très-grand nombre des *hommes* qui ont personnifié la royauté, plus on aura montré la grandeur, la puissance salutaire, l'énergie de cette grande chose ; puisque, si insuffisamment, souvent si mal *personnifiée*, elle a fait tant de bien, rendu tant de services, fait vivre les sociétés; car elles n'ont vécu que par elle.

royales, avide de les envenimer, de les exploiter; adversaire malveillant, d'ordinaire fort inintelligent des intérêts sociaux, mais fort intelligent des moyens de nuire à la royauté, qu'il semble tenir pour sa mission d'entraver, de contredire, de contrecarrer, d'amoindrir, d'annuler, jusqu'à ce que, souvent sans s'en douter, il la renverse. J'ai dit un adversaire, ne songeant qu'à l'élément délibérant; j'aurais pu dire : deux, car sa camarade la presse est là aussi, versant sur toute faute le venin de son mensonge, de sa haine constitutionnelle, et lui donnant une incalculable portée, de toute erreur faisant un crime, de tout échec un désastre, de toute égratignure un ulcère.

Presque aucune faute de la souveraineté n'est mortelle quand règne autour d'elle le silence. Toutes sont graves, beaucoup peuvent être mortelles quand retentissent autour d'elles les tribunes et les presses.

La royauté restaurée fit donc des fautes. Mais la plus grande partie, presque toutes furent d'une nature, d'une tendance diamétralement contraires à celles qu'on lui reprochait. La royauté ne fut point trop illibérale, trop opposée aux tendances du siècle (et quelles tendances!), trop contre-révolutionnaire, trop réactionnaire, trop aristocratique, trop attachée aux prérogatives, à l'intégrité du pouvoir. Elle ne fut assez, il s'en faut, rien de tout cela. Bientôt après sa réinstallation, bien souvent pendant le cours de sa durée, la royauté travailla avec une merveilleuse intelligence à restaurer, à encourager l'esprit révolutionnaire, à lui déblayer la voie, à choyer les choses et les hommes par qui elle devait périr, à aider, à hâter les effets funestes du système représentatif, à ébranler ses propres étais si précaires, à préparer, à faciliter sa chute.

La chambre de 1815, par un inespérable bonheur, avait amené dans l'enceinte législative des hommes disposés, sans méconnaître les impossibilités et les nécessités des temps,

à travailler résolument à une restauration, ou plutôt à une reconstitution sociale. La majorité de cette chambre voulait que cette restauration indispensable arc-boutât la royauté restaurée et s'arc-boutât à elle; que la chaîne des temps par les institutions, que la tradition par les idées et les faits, fussent, dans la limite du possible, renouées réellement et avec une certaine solidité. Elle voulait que, sans se départir dans la pratique de la prudence et de la modération, sans exclure les hommes, l'interrègne révolutionnaire fût explicitement condamné, et en lui ses idées et ses passions.

Elle voulait que la société fût hiérarchisée, autant que le comportaient ses éléments ; et ses éléments s'y prêtaient suffisamment ; que le pouvoir s'appuyât sur cette hiérarchie, qui seule peut maintenir et sauver les sociétés, qui, en regardant d'un peu haut, en négligeant avec dédain les sottes vanités satisfaites ou blessées, sert aussi essentiellement les masses que les familles placées sur les hauts échelons de l'échelle. Elle voulait donc, comme de raison, chercher et fonder cette hiérarchie là où étaient, là où sont ses éléments légitimes : l'illustration ancienne et les souvenirs traditionnels, l'illustration actuelle, la fortune ; tout ce qui crée et constitue des positions élevées.

Elle voulait, sans briser, sans affaiblir l'unité, rendre de la vie aux provinces, ces individualités réelles dans la grande individualité nationale ; vivifier ainsi toutes les parties du tout, en diminuant la surabondance de vie qui tend à affluer outre mesure, pour s'y corrompre, hélas ! dans le grand centre d'une société hydrocéphale. Elle voulait diriger ainsi cette vitalité vers des buts d'une utilité pratique et incontestable, d'une appréciation claire, facile, définie et circonscrite, à l'écart du grand foyer des passions soi-disant politiques ; et maintenir, par la localisation de l'activité publique, leur légitime, leur salutaire prépondérance

aux influences hiérarchiques, traditionnelles, naturelles et salutaires (1).

Elle voulait, réparant une immense, une révoltante injustice, rendant hommage aux principes du droit, à l'idée du juste, au caractère sacré de la propriété, indemniser, autant dans l'intérêt général de la société que dans le leur propre, les familles spoliées par les bourreaux de la terreur.

Cette chambre voulait encore appeler l'incalculable, la sublime puissance de la religion à l'appui, non d'un parti, mais de la pauvre société humaine menacée, battue en brèche, minée à découvert ou souterrainement par toutes les idées, par toutes les passions mauvaises. Elle voulait lui rendre l'influence légitime sur l'éducation, qui forme les générations futures ; rendre aux ministres de cette religion la faculté de réaliser tout le bien qu'elle seule peut faire ; et par conséquent leur donner de la liberté d'action, une position digne et honorée, une modeste indépendance matérielle, le droit aussi de grouper autour de la hiérarchie catholique principale ces fondations, ces établissements, qui seuls peuvent compléter la vivifiante puissance de la religion, en donnant toute l'efficace possible à sa merveilleuse énergie.

La société française *émergeait* du milieu révolutionnaire ; elle en sortait épuisée, viciée dans ses parties les plus vitales comme dans ses membres, démantelée, chancelante. Il fallait lui rendre la vigueur, épurer ses principes constitutifs, lui rendre ses étais nécessaires, l'appuyer à la tradition. Tout cela, avec l'habitude d'obéissance qu'avait léguée le

(1) Cette dernière question, la question provinciale, peut-être cette majorité ne la comprit-elle pas très-bien.

Du reste, je ne prétends point que tout ce que cette majorité a fait, voulu, pensé, ait été bon et opportun. Elle a eu ses erreurs, ses passions, ses intrigues même. Je ne canonise pas. Ce que je dis, c'est que le bien domina, c'est que ses tendances, son esprit furent sains et bons ; que son existence fut pour la royauté et le pays une merveilleuse bonne fortune.

grand Corse, tout cela se pouvait. Toutefois, hâtons-nous de le dire, tout cela n'eût pu être fondé avec durée par une assemblée représentative, quelles que fussent sa composition et ses intentions, à moins qu'elle n'eût couronné son œuvre par un suicide représentatif en entraînant la royauté à l'abrogation du système. Le système représentatif, comme Curtius, ne peut combler les gouffres qu'en y perdant l'existence.

La royauté fut loin de pousser dans cette voie. Non seulement elle ne le voulait point, s'engouant plus que jamais de son plagiat anglais, de son œuvre de 1814, qui continuait, à son avis, les œuvres de feu Louis le Gros; mais encore par l'opposition que ses conseillers et ses ministres faisaient à l'œuvre restauratrice de la majorité représentative, à tout ce qui pouvait corriger, diriger utilement, appuyer, rendre moins impraticable l'œuvre royale, en atténuer les vices essentiels, la royauté poussa cette majorité monarchique à se jeter dans le système, non-seulement *représentatif*, mais *parlementaire*. Elle la poussa à faire de l'opposition au roi, en défendant contre lui les intérêts de la royauté et de la société (1). Le roi poussait ainsi cette majorité précieuse dans les voies redoutables de la lutte contre la prérogative; elle la forçait à cette lutte, et l'habituait à toutes les rubriques, à toutes les dangereuses fictions, à tous les sophismes parlementaires théoriques et pratiques, faussant ainsi à peu près à l'insu et contre le vouloir de cette majorité, ses saines doc-

(1) Une des niaiseries libérales et doctrinaires d'alors et de plus tard fut de reprocher aux hommes monarchiques d'être plus royalistes que le roi. Certes, ils l'étaient et faisaient bien. Des hommes monarchiques ne sont point des courtisans du caprice du prince; ce sont des défenseurs de la royauté. Si le représentant de cette royauté, par faiblesse ou incapacité, ne la défend pas ou la défend mal, il faut bien, là où la vie politique existe légalement, qu'on défende la royauté mieux que lui. Elle est à nous, elle est pour nous; elle est notre nécessité; elle est notre bien plus que le sien. C'est à peu près la seule utilité *possible* de la vie politique ouverte aux citoyens.

trines par ce mélange adultère et par les douteuses tactiques auxquelles elle l'obligeait. La royauté, dévoyant ainsi les défenseurs naturels de la restauration sociale, en même temps qu'elle soutenait et faisait triompher contre eux les principes soi-disant libéraux et les intérêts plus ou moins révolutionnaires, activait, hâtait la tendance délétère et subversive du système improvisé par elle ; elle hâtait l'inévitable terminaison de la maladie chronique *représentative*, l'inévitable chute que cette chose sans nom assure à toute royauté, à tout Etat. La logique de son œuvre, la logique du faux, du mauvais, poussait la royauté. L'abîme ouvert par son aveuglement la fascinait, l'attirait. Elle couronna son œuvre, compléta son action, en brisant la chambre de 1815.

On ne pouvait espérer souvent une chambre semblable.

En 1816, comme on pouvait s'y attendre, *l'esprit public*, l'opinion, cette reine aventurière des monarchies constitutionnelles, se laissa conduire par cette logique du faux et du mal, qui entraînait la royauté, par les instincts ressuscités ou réveillés ou latents de la révolution, d'un libéralisme prêt à se formuler, d'une démocratie inquiète, jalouse, haineuse et tracassière, par l'instinct renaissant d'exigeante, d'insatiable opposition. Elle amena dans la chambre élective une masse imbue d'idées libérales, masse destinée à se renforcer à chaque renouvellement annuel par cinquième.

Alors en effet se formait, se concoctait rapidement ce bizarre, absurde et pernicieux mélange des idées, des souvenirs, des regrets, des tendances les plus diverses, les plus antipathiques en apparence ; composé d'esprit soldatesque et d'esprit avocat, de bonapartisme et d'esprit révolutionnaire, d'impérialisme et d'instinct anarchique, de violence et d'aspirations plus ou moins sincères vers la gloire, la liberté, la justice ; mélange essentiellement hétérogène, et pourtant lié par une liaison non définie très-puissante : l'opposition au présent, la haine du frein, de l'idée du droit

sous toutes ses formes, des idées de hiérarchie, de règle et de tradition ; mélange saugrenu, délétère, et pourtant, parce qu'à la fois il flatte tous les instincts révoltés de notre nature et semble satisfaire quelques-uns des meilleurs et des plus généreux, destiné à faire le tour du monde, à imprégner l'univers, sous un nom incongru, en dehors de toute étymologie, le nom de *libéralisme*, dont une voix anonyme à une heure inconnue l'affubla.

Ce mélange, d'une chimie si bizarre, cet incohérent amalgame, lié pourtant par des affinités secrètes, dont on peut maintenant se rendre compte,

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,

le *libéralisme*, en un mot, se développait rapidement, grâce à son expansibilité naturelle, aux souriantes complaisances de la royauté, à l'influence irrésistible de la presse. Ces trois influences libérales, s'associant dans un touchant accord, dotèrent le pays de plusieurs lois, qui, sous un aspect honnête, modéré et anodin, ouvrirent largement les digues à cette démocratie, libérale en attendant mieux, qui déjà coulait à pleins bords. Sans entrer dans des appréciations motivées, qui nous mèneraient trop loin, citons la loi électorale fixant le taux de l'électorat à cent écus, la loi du recrutement, les lois sur la presse. Citons aussi la déplorable fournée de pairs, qui imposa à la chambre héréditaire l'aveugle et inintelligent esprit de libéralisme et de concession, par lequel cette chambre, déjà si peu au niveau par la faiblesse de sa mission conservatrice, le devint encore par son esprit et ses tendances.

Je n'ai point, Monsieur, la prétention d'écrire l'histoire. Je néglige donc tous les détails, quelque intéressants et caractéristiques qu'ils soient. Mais ceci est plus qu'un détail. Un fait parlementaire, une énormité vint en 1819 éclairer d'un jour plus sinistre le progrès des idées, ou plutôt des passions de haine au pouvoir traditionnel, à tout ce qui

pouvait seul servir de base et de sauvegarde à la monarchie. Ce fait, qui se produisit dans un des départements les plus nombreux et soi-disant les plus éclairés du royaume, et déchira un instant les nuages dont les patelinages de phraséologie voulaient bien encore entourer le trône, ce fut la nomination du comte abbé Grégoire, régicide (1) ou cru régicide.

Ceci n'était qu'une glorification rétrospective et commémorative. Mais le progrès était à l'ordre du jour. L'année suivante un prince, l'espoir de la race royale, celui qui devait en assurer la perpétuité en dehors de la lignée semi-révolutionnaire d'Orléans, ce prince tombait sous le fer d'un assassin, sous le coup, a-t-on dit, d'une idée libérale. Et ceci n'est point une exagération de rhéteur. Le sombre fanatique, sans haine personnelle contre la royale victime, était sous l'influence de ces idées de haine à la dynastie et aux idées conservatrices par elle représentées et garanties, de ces idées qualifiées du sobriquet non-sens de *libérales*, qu'à des degrés divers, avec plus ou moins de logique, modifiées suivant la trempe et la nature des esprits, des caractères et des consciences, l'opposition dite constitutionnelle, la presse de cette opposition, le parti dit *libéral* en bloc tendaient à infuser dans l'atmosphère, à faire respirer aux masses, à inculquer dans les âmes. Cette idée assassine découlait de funestes prémisses, qui certes ne conduisent pas forcément à cette détestable conclusion, qui même, pour l'honneur de l'humanité, y conduisent bien rarement, mais qui peuvent y

(1) Je dois à la vérité de dire que cette énormité eut en réalité un caractère moins révoltant qu'elle ne semble l'avoir. Le nom de Grégoire ne réunit une majorité que grâce à je ne sais quelle rectification historique, qui le dépouillait de la qualité de régicide, et ne lui laissait que celle d'énergumène révolutionnaire. Toutefois je ne doute pas que la pensée première, qui alla tirer de l'obscurité ce nom étrange, ne le crût régicide, et ne le présentât comme tel en haine de la monarchie. En haine d'elle les électeurs libéraux moins coupables l'acceptèrent comme révolutionnaire conventionnel.

conduire plus d'une intelligence parmi des intelligences sans foi, et par conséquent sans morale positive. Que de choses conspirent à les fasciner, à les fausser ! Tous les sophismes immoraux, qui depuis un siècle grouillent dans la littérature française et dans les âmes perverties ; et cette inextricable confusion dans les consciences du bien et du mal, du dévouement, de l'égoïsme et du crime. Hélas ! qui, dans cette profonde perturbation morale, n'a rencontré des âmes élevées, généreuses et dévouées, que l'idée de l'assassinat politique, y compris le régicide, ne révoltait point ?

Le crime de Louvel agit puissamment sur l'opinion honnête, qui, en immense majorité, frémit d'horreur devant ces sauvages conclusions d'élucubrations funestes. Le libéralisme en fut affaibli et tenu en échec. L'esprit monarchique redoubla d'ardeur devant la gangrène politique croissante et le péril si rapidement progressif. La royauté s'éveilla de sa torpeur et de sa fascination hallucinée. Quelques lois salutaires furent édictées ; quelques correctifs ou palliatifs furent apportés aux lois existantes. L'esprit et la tendance du gouvernement se modifièrent. Ce mouvement ascendant arriva à la nomination d'un ministère homogène franchement monarchique, puis, au commencement de 1824, à la formation d'une chambre presque exclusivement restauratrice.

Cette période culminante de l'ascendant monarchique, cette période d'environ quatre ans ne fut point certainement utilisée comme elle aurait pu l'être ; elle fut loin toutefois d'être perdue. A part Châteaubriand, ce coupable rhéteur, douteux descendant de la maison de Bretagne et d'un des héros de la Massoure, à part cet emphatique champion (1)

(1) Dès l'abord les meilleurs esprits ne s'abusèrent pas sur la valeur philosophique et politique du chantre de Velléda. Vers la fin de 1820, répondant à quelques vers d'adolescent, où se trouvait ce vers plus qu'ampoulé : (Dieu) *Créa Châteaubriand pour guider l'univers,* le comte de Maistre écrivait à propos de ce vers : « On voit bien, excellent jeune homme, que vous avez dix-huit ans ; je vous attends à

d'une cause contre laquelle il se tourna sans transition, avec acharnement, le jour où cette cause ne lui donna plus le pouvoir, à part ce sophiste, qui, le premier, avait tenté de rattacher les hommes monarchiques au système parlementaire, non comme à une loi qu'il fallait subir tant qu'elle serait loi, comme à un fait avec lequel il fallait compter, mais comme à un idéal éternel de gouvernement, à part, dis-je, le chantre d'Atala et surtout de lui-même, le ministère fut exclusivement composé de gens de bien pleins de conviction, de lumières, spéciales surtout, pleins d'esprit pratique et de bon sens. Les finances, déjà si habilement maniées par le baron Louis, s'élevèrent à leur plus haut point de prospérité sous la main du comte de Villèle, qui dut tant à l'habile coopération du marquis d'Audiffret, fondateur de la comptabilité française, arrivée par lui si près de la perfection, et le maître le plus autorisé de la science financière (1). L'administration perfectionnée dans toutes ses branches, sincèrement adaptée aux nécessités restauratrices et monarchiques, reçut plus de lustre et de dignité par un choix judicieux du personnel. De bonnes lois, de bons réglements furent portés. La loi d'indemnité fut une grande réparation sociale, un grand hommage rendu à la morale

» quarante ; ou, pour mieux dire, *je vous y assigne.* Pour moi, je suis » dispensé de comparaître. » Quatre mois plus tard, en effet, l'illustre philosophe n'existait plus. Il mourut à la veille de la déplorable échauffourée piémontaise, dont le honteux spectacle fut ainsi épargné à son noble regard. Le jeune homme, à qui il avait adressé ces lignes, n'eut pas besoin d'aller à quarante ans pour revenir sur son propre jugement si erroné. Quatre ans plus tard, il avait jugé l'homme par sa défection ; quelques années plus tard, les doctrines parlementaires par leur fruit, et aussi, le progrès de la raison aidant, par leur base, par leurs prémisses.

(1) Le meilleur exposé de l'excellente situation financière que cette époque prospère donna à la France, est le compte-rendu publié en 1829 par le comte de Chabrol, alors ministre des finances, et dont l'auteur fut le marquis d'Audiffret.

universelle, à l'éternelle justice, à la sainteté de la propriété, cette base de toute société. Et en même temps ce fut une mesure utile à la richesse publique, à la facilité des transactions. Celles relatives aux biens révolutionnairement vendus cessèrent d'être gênées par la dépréciation, par de justes scrupules, et entachées d'un vice moral par la source odieuse du titre (1).

La loi sur le droit d'aînesse avait une bonne intention, celle de fortifier l'organisation de la famille et d'empêcher l'excessif émiettement de la propriété. Je crois que cette loi, destinée d'ailleurs à ne régir que les cas intestats, atteignait peu et mal son but; pas assez pour compenser l'inconvénient de choquer les préjugés bêtes et les fausses idées de justice que la malveillance exploita (2). Du reste, pour cette loi, comme pour celle du sacrilége, comme pour la conversion des rentes, la pairie, par sa tendance libérale et ses complaisances pour la popularité, montra combien peu elle était apte à remplir le rôle gouvernemental que lui assignait le roman constitutionnel.

La guerre d'Espagne de 1823 fut une excellente et grande chose. Quelque injuste qu'il soit en général de se mêler des affaires de ses voisins, ce principe n'est point absolu. On a droit d'aller chez son voisin éteindre un incendie, étouffer une peste, qui menacent de se propager. L'Europe à cette époque ne pouvait, comme de longtemps elle ne pourra être sauvée que par une assurance mutuelle de toutes

(1) On sait que le fameux milliard de l'indemnité n'était un milliard que nominalement, le trois pour cent qui fut alors émis, représentant beaucoup moins que cette somme. De plus, 150 millions environ, je crois (j'écris sans notes), restant dus en juillet 1830, le gouvernement nouveau confisqua révolutionnairement ce reliquat par une odieuse rétroactivité spoliatrice, qui n'a point été assez stigmatisée.

(2) J'ai énoncé, page 129 de ces *lettres*, comment je comprendrais la législation sur cette matière.

ses forces conservatrices contre les forces anarchiques, de tous les Etats contre la révolution. Cette guerre éteignit le foyer d'incendie allumé en Espagne, conséquence de la perfide invasion française de 1809, de la propagande semi-séculaire des idées françaises et de la plus récente propagande du libéralisme et du constitutionnalisme français. Elle manifesta, et doubla par cette manifestation hardie la liberté d'action et la force du gouvernement royal. Elle rattacha l'armée au drapeau sous lequel elle avait combattu et triomphé. Elle honora ce drapeau par le prestige du succès. Elle découragea, non malheureusement l'opposition, on ne pouvait l'espérer, mais les conspirations, qui, continues depuis deux ou trois ans, cessèrent complètement depuis que le drapeau blanc eut passé la Bidassoa.

Mais, quelles que fussent les prospérités de la restauration, prospérités qui étaient celles de la France, quel que fût le bien-être sans précédent donné à la masse de la nation, quelle que fût la sagesse dans les conseils et même pour le moment comparativement dans les assemblées, le fruit magnifique portait au cœur son ver rongeur : le système *représentatif* prêt à dégénérer en parlementaire. On ne pouvait guère espérer au bout de la période septennale une assemblée élective pareille en bonté à celle contre laquelle le libéralisme prodiguait ses violences et ses insolents sarcasmes. Car, on le sait, dans le système moderne, tout serviteur de l'Etat est, révoltant contre-sens, un plastron né de l'opposition, livré par elle à toutes les dérisions de la foule, *mob* de tous les étages. Pendant que le pouvoir officiel à peu près tout entier, avec ses ressources et ses positions, appartenait à une opinion consciencieusement monarchique et assez intelligente des nécessités, ce pouvoir, passager et précaire, comme il l'est toujours dans le système, était miné dans son avenir par l'action ingouvernable du libéralisme. On essayait bien de restreindre la presse; mais, tant qu'elle

n'est pas absolument muselée, la presse, quelque restreinte qu'on lui impose, conserve à peu près la même somme de puissance; car son action gagne sur l'opinion en intensité ce qu'elle perd en quantité, en liberté. Quand donc, à la suite de quelques divisions, de quelques oppositions formées dans le sein de la grande majorité monarchique, divisions, oppositions que le système représentatif amène toujours, mais qui, dans ce cas, n'avaient pas assez d'importance pour motiver une mesure extrême, quand, dis-je, le comte de Villèle eut l'inexplicable imprudence de briser la chambre septennale, à qui il restait encore trois ans de durée, et, suivant le jargon spécial, d'en appeler au pays, le *pays légal*, comme on a dit depuis dans ce jargon, envoya une chambre en majorité d'opposition, libérale ou quasi libérale; disons libérâtre. Pour enfanter ce chef-d'œuvre, devant qui, au bout de moins de trois ans, devait tomber la monarchie, les votes des conservateurs libéralisants, *centre droit*, des conservateurs ultra-impatients, *extrême droite* ou *contre-opposition*, pardon, Monsieur, de tout ce patois d'argot parlementaire, ces votes s'unirent dans les boîtes électorales, pompeusement appelées urnes, avec les votes des libéraux, qui, sous le sobriquet de *centre gauche*, se croyaient fort raisonnables, et avec ceux de l'*extrême gauche*, qui conviaient la monarchie aux impossibilités et la poussaient aux révolutions, anarchistes involontaires et honnêtes pour la plupart. Et il ne faut pas s'étonner de ces monstrueuses alliances, de ces coalitions incroyables au premier regard ; coalitions, alliances au moins de fait. Le système ne peut guère faillir à les amener. Toujours ou à peu près, un peu plus tôt, un peu plus tard, dans leur acharnement, les groupes d'opposition les plus antipathiques, impuissants, chacun dans leur isolement, à renverser l'ennemi, c'est-à-dire l'administration, se coalisent pour le renverser à plusieurs. D'ordinaire chacun a l'espoir que l'administration sera renversée à son profit ou

immédiat ou lointain. Quelquefois la haine est telle qu'un parti sans espoir préfère à laisser ses griefs non vengés renverser l'ennemi au profit du parti dont il semble en principe le plus séparé. On le sait, les haines de famille sont les plus acharnées et les plus aveugles. A la japonaise on consent à s'éventrer, pourvu que l'adversaire demeure éventré.

NEUVIÈME LETTRE.

Beauséant, 16 mai 51.

Ceci, Monsieur, est une lettre épisodique. Bien que l'épisode tienne aux entrailles du sujet, il interrompt la suite de mes déductions ; de sorte que la suite des idées rejoint directement la lettre qui précède celle-ci à celle qui la suit.

J'ai parlé de l'énorme travail accompli par la presse contre la Restauration et les idées conservatrices représentées par elle. Exposer ce travail avec quelques détails, serait une œuvre énorme, que je n'ai nulle prétention d'entreprendre. A peine en indiquerai-je quelques traits, que j'encadre dans ce court résumé. Au début de la Restauration, une portion considérable de la littérature française était sympathique à sa cause. Au moment de sa chute, presque pas une seule individualité littéraire considérable ne lui demeurait réellement attachée, attachée du moins aux doctrines qui seules la pouvaient faire vivre.

A tout seigneur tout honneur. D'abord le journalisme. Dans cette littérature folliculaire intronisée en France par la liberté de la presse, il s'est dépensé, gaspillé depuis trente-sept ans bien du talent, bien de la verve, presque toujours au service de mauvaises causes, de mauvaises idées, de mauvaises passions ; il s'est dépensé surtout bien du fiel, bien de la bave, bien des mensonges, bien des calomnies, bien

des erreurs, bien du poison. Les journaux *libéraux*, qu'entoura rapidement la popularité dévolue fatalement à leur cause, dépassèrent bien vite les journaux conservateurs en publicité; ils finirent par l'accaparer presque entière. Quand on relit maintenant, et il faut du courage pour l'entreprendre, quand on relit des fragments des journaux libéraux sous la Restauration, de ces journaux dont le *Constitutionnel* fut le triste prototype, on éprouve une nauséabonde impression de tout ce verbiage vide ou mensonger, de ces polémiques de pacotille sans conscience et sans justice, de ces tactiques grossières maintenant percées à jour, usées jusqu'à la corde, de ces admirations, ces dénigrements, ces colères, ces indignations, ces griefs, ces accusations, ces enthousiasmes, ces hypocrisies, ces jugements systématiques, de commande et sans bonne foi, et, pour hasarder un terme vulgaire digne de la majesté du sujet, de toute cette blague conventionnelle, hypocrite ou effrénée. Si un homme mûr, et surtout mûri, de notre temps, pouvait s'étonner de quelque chose en fait de sottises, de niaiseries et de gobe-moucheries humaines, on vivrait dans un étonnement sans fin de l'action que de pareilles billevesées ont pu exercer, exercer si longtemps chez un peuple bien doué sous le rapport de l'intelligence, chez lequel l'esprit se rencontre plus souvent que chez aucun autre peuple, et en qui surabondent le sentiment du ridicule et la verve narquoise et railleuse du vieux Gaulois.

Parmi ces journaux s'en détache dans la seconde moitié de la Restauration un sans comparaison le plus digne d'attention comme talent, comme esprit, et aussi à cause du caractère très-spécial de son *esprit*, de son personnel et de sa polémique : le *Globe*.

Un homme remarquable, bien que sa réputation ait été fort exagérée, M. Royer-Collard, après avoir, pendant le Directoire, le Consulat et l'Empire, appelé la Restauration, travaillé même à son retour, fut un des premiers, après ce

retour, à la pousser dans les voies dites constitutionnelles. Son opposition assez inconsidérée malgré ses airs de gravité, lui valut la popularité(1) et le triste honneur d'être, comme symbole d'opposition, nommé par sept colléges à la Chambre de 1827, de la présider, et en son nom, parlant à la royauté, de flétrir magistralement, officiellement, de l'épithète de *déplorable* l'administration la plus monarchique, la plus salutaire, la plus prospère. M. Royer-Collard avait assez de lumières et d'honnêteté pour que son rôle d'opposition libérale, éclairée à sa juste valeur par les faits subséquents, ait dû faire l'amer regret de ses derniers jours. A sa suite, ou plutôt à la suite de son nom, car il n'avoua jamais bien son école, et son école se soucia toujours assez peu de suivre fidèlement ses traces, sous son invocation, pour ainsi dire, se forma le groupe doctrinaire. D'une haute intelligence, M. Guizot en fut l'individualité la plus éminente. Destiné plus tard à devenir sans comparaison le premier orateur et *debater* de France, sinon le premier homme d'état, alors historien, professeur et polémiste éminent, M. Guizot assuma la position la plus élevée de théoricien du règne de la classe moyenne et du système représentatif; tandis qu'à des points de vue divers, ce beau système trouvait des théoriciens et des vulgarisateurs dans M. Benjamin de Constant, si cher à la bourgeoisie, quoique fort bon gentilhomme, ma foi ! par les Constant et par les Chandieu, et dans le vaniteux, hargneux et versatile chantre de Chactas.

Le propagateur et continuateur du mouvement philosophique venu de M. Royer-Collard, M. Cousin fut le véritable fondateur de l'éclectisme, cette doctrine bâtarde et spécieuse qui correspond assez exactement en soi-disant philosophie à ce qu'est le doctrinarisme en politique. M. Cousin, homme d'esprit, habile et correct élucidateur et vulgarisa-

(1) La popularité, c'est la grande impudique, etc. (Iambes.)

teur de choses inintelligibles et de logomachies, obtint la singulière fortune de passionner une jeunesse incrédule, railleuse et assez positive pour les vagues élucubrations d'une métaphysique sophistique et creuse.

Voilà sous quels auspices philosophiques et politiques surgit et vécut le *Globe*. En littérature, à l'encontre du reste du libéralisme par une bizarre inconséquence fort rigoureusement *classique*, le *Globe* se rallia au mouvement *romantique*, c'est-à dire d'émancipation littéraire. Ce mouvement, qui avait commencé sous la bannière monarchique, contribua fort à le rattacher au drapeau libéral. Du reste le *Globe*, né sous ces influences, eut toujours beaucoup d'indépendance et d'individualité dans ses allures, ne reconnaissant aucune direction hors de lui. Il eut en même temps beaucoup d'homogénéité. Son personnel se composant de sa rédaction habituelle, de quelques travailleurs, *contributors* accidentels, et d'une sorte d'entourage, ce personnel de *jeunes hommes* avait le caractère réel d'une certaine dignité et d'une sincérité relative, bien que plus tard bon nombre de ses hommes, touchant à la vie active, se soient montrés assez ambitieux, inconséquents et tristement versatiles.

La *philosophie*, pour laquelle il eut toujours un bizarre entraînement, le rattachait essentiellement à cette école universitaire dont le mot d'ordre fut de séculariser l'enseignement, c'est-à-dire d'en éloigner le dogme chrétien positif et tout élément supernaturaliste. Cette école a la prodigieuse prétention de fonder sur ses verbiages métaphysiques une morale complète et suffisante, indépendante de toute base révélée. Elle se délecte, par exemple, à exposer avec une joie latente : *comment les dogmes finissent*. De temps en temps cette école, le *Globe* en particulier, laissait entrevoir (*hinted*), avec une de ces discrétions qui en disent long, que l'avenir obtiendrait une formule religieuse et philosophique incomparable, née de la philosophie. Et l'on pouvait croire, si l'on

voulait, que la rédaction la gardait déjà dans ses cartons. Du reste, cette petite église, qui eut de l'influence, n'avait guère pour doctrines en toutes choses que des promesses et des prospectus ; ses édifices étaient tout péristyles. Avec une aisance et une désinvolture dédaigneuses à la fois et magistrales, elle allait sapant le présent, les choses acquises, prophétisant, pour remplacer, des chefs-d'œuvre, dont elle donnait sa parole, foi de *Globe*, foi de doctrinaires. Elle conduisait le catéchumène à l'initiation promise ; elle le guidait, puis net l'arrêtait ébahi devant la splendide façade du temple de l'avenir. Elle lui montrait, ou du moins lui décrivait minutieusement le péristyle du temple, la porte mystérieusement close, l'encadrement, les lineaux, le tympan, voire les battants de la porte. Mais *la porte ne s'ouvrait point*. Ils indiquaient aussi vaguement quelque chose des splendeurs de l'intérieur, des magnificences architecturales, des torrents de lumières. Mais la porte ne s'ouvrait point. Les catéchumènes ignoraient, probablement aussi les doctes et spirituels initiateurs, que derrière la porte si rebelle à s'ouvrir, s'il y avait quelque chose, il y avait des abîmes.

A ces traits caractéristiques de l'école doctrinaire, assez bien résumée dans le *Globe*, ajoutons un certain mélange tout particulier d'outrecuidance et de fine fleur de bonne compagnie ; quelque chose de suffisant et de léger, de pédant et de *désinvolte ;* un style tout spécial, sententieux, oraculaire, aisé et aiguisé, le style du *Globe* enfin ; quelque chose, pour le fond et pour la forme, de rogue et de superfin, d'aigre et de transcendental. Ajoutons, avec je ne sais quelle pointe piquante de scepticisme, un grand culte pour les principes, un grand dédain pour les pensées dissidentes ; tout cela avec un grand étalage d'impartialité, c'est le propre de l'éclectisme, de noble tolérance, c'est le cachet de la force, l'apanage des gens sûrs de l'avenir, et de leur supériorité par-dessus le marché. Cette impartialité et cette to-

lérance n'empêchaient pas en pratique beaucoup de parti pris dans la critique, beaucoup de passion, une grande violence de fait, sinon de forme, dans la ligne et la polémique politiques. Témoin l'attitude prise sous le ministère Martignac par le journal et par son groupe.

Si j'ai insisté sur ce journal et sur son groupe peu nombreux, mais influent, c'est qu'à mes yeux il représente dans sa nuance la plus élevée, la plus digne, la plus intelligente, le libéralisme et le *constitutionnalisme* de l'époque de la restauration. J'aime mieux envisager les sommités; les *infériorités* sont jugées *à fortiori*. L'école doctrinaire, soit dit avec toutes sortes d'égard pour plusieurs de ses individualités, et pour une somme considérable de talent existant et dépensé dans son sein, cette école fut le libéralisme quintessencié transcendental, élevé à la hauteur d'une philosophie, une sorte de métaphysique du libéralisme, formulé en doctrines tantôt *à priori*, tantôt *à posteriori*, tantôt élucubrant la doctrine et prétendant y plier les faits, tantôt se bornant à systématiser à sa guise les faits en doctrine ; procédant d'habitude par une scientifique analyse, mais visant à la synthèse et la promettant toujours. Ce fut enfin le libéralisme coordonnant, systématisant à grand renfort de logomachies, se soumettant, s'assimilant les divers départements de l'intelligence humaine. Dans cette œuvre de haute science, qui certes n'excluait pas une assez grande dextérité envers les hommes et les choses, bien du talent, je l'ai reconnu, fut dépensé. Mais il n'était pas un seul de ces sectateurs *fossiles* de la tradition, qui résumaient leurs doctrines à eux dans ce cri traditionnel, qu'on a tant baffoué, *l'autel et le trône*, il n'en est pas un qui ne fût plus en possession de la vérité sociale que les grands hommes de la doctrine, qui ne fût meilleur philosophe et par le fait meilleur citoyen. Ceux-ci étaient de la race qui sauve, les autres de celle qui perd les empires. Quand on est dans le faux, qu'on part du

faux, plus on est intelligent et logique, plus on est faux et funeste.

A côté du journalisme *travaillait* la littérature proprement dite. Dans ce tohu-bohu, souvent plein de verve, de science, d'esprit, toutes choses bien tristement dévoyées, je ne veux indiquer que deux points : l'histoire, et la poésie légère sous la restauration. L'histoire, dans ses diverses époques, fut l'objet d'une falsification systématique, souvent consciencieuse de la part de ses auteurs, que leur passion, leurs préjugés rendaient les premières dupes de cette falsification en leur faisant voir, à eux les premiers, sous un faux jour les faits, les figures, les époques historiques, qu'eux présentaient ensuite ainsi travestis à un public déçu. Plus souvent la falsification, semi-consciencieuse, semi-volontaire, tenait à la fois de l'erreur et du parti pris. Dans ces tableaux historiques dessinés, éclairés, enluminés au profit d'une thèse, d'une cause, d'un parti, *le peuple*, dans le sens de *populaire*, *plebs*, jouait d'habitude le rôle de l'innocence persécutée du mélodrame. Il apparaissait bon, juste, brave, *dans son droit*, mais lésé, écrasé, foulé aux pieds par la violence et surtout par l'astuce. Il avait pour lui la justice et le nombre ; mais, pour lutter contre une oppression traditionnelle, la volonté, les *lumières* surtout lui manquaient. Sur lui pesait une organisation sociale toute à son détriment, à lui, le fort, que l'ignorance faisait le faible ; toute au profit d'une odieuse oligarchie exploitante, haute parce que le *peuple* était tenu et demeurait à genoux, prospère parce qu'elle s'engraissait des sueurs du pauvre, et, vampire social, *suçait le plus pur de son sang*. La royauté avait sa part de ces travestissements et de ces injustices. Si parfois elle trouvait historiquement grâce aux yeux de ces Thucydides prévenus, c'est en tant qu'ils voulaient bien la considérer comme en communauté d'idées et de tendances avec eux, comme complice de leur révolution, comme l'ayant prépa-

rée et commencée, comme lui ayant déblayé et frayé la voie, comme l'adversaire naturel des classes élevées, l'allié du *peuple* à travers les âges contre ces classes, qu'en s'appuyant sur le peuple, la royauté finissait par écraser. *Vos non vobis*, il est vrai.

Ce point de vue, cette manière d'envisager la hiérarchie des classes sociales, sont, je le répète, faux, radicalement faux. Certes, si l'on entend par le peuple la grande masse d'une nation, l'organisation sociale doit être à son profit ; il n'est certes pas fait pour l'aristocratie, non plus que pour la royauté. L'aristocratie, j'entends par-là les classes élevées, quelle qu'en soit l'organisation, l'aristocratie, sauf le droit commun des individus, la royauté sont faites pour lui. Mais lui en a besoin, besoin vital. Et pour qu'elles remplissent envers lui leur fonction suprême et nécessaire, il faut qu'elles le dominent. C'est pour lui, c'est dans son intérêt qu'il le faut. Nul ici-bas, sauf de rares individus, nulle classe, nul groupe, nulle succession d'individualités ne remplit *bien* sa mission. Tout ce qui est humain est défectueux. Jamais donc l'aristocratie n'a été ce qu'elle *doit* être. Mais à peu près toujours elle a rempli sa mission de façon telle qu'il valait infiniment mieux qu'elle fût que si elle n'eût pas été. Son existence a pu plus ou moins s'accompagner d'oppression ; son absence eût été l'anarchie. Les aristocrates ont pu plus ou moins exploiter l'aristocratie; ils en ont toujours profité, c'est naturel, et tiré avantage. Elle n'en est pas moins bien plus essentiellement à l'avantage de la communauté, du *peuple*, qu'elle aide la royauté à sauvegarder, à sauver de lui-même, qui, non gouverné, non hiérarchisé, est l'anarchie.

L'aristocratie, comme la royauté, gagne mille pour cent par l'antiquité, en valeur, en aptitude à sa fonction ; car l'antiquité (1), comme je l'ai dit de la royauté, en fait une tra-

(1) Ainsi que je viens de le dire, j'entends ici par aristocratie les classes élevées. En envisageant spécialement une classe aristocra-

dition, et partant l'enveloppe du caractère ineffable de la tradition l'entoure de l'auréole du droit. Mais pour faire une aristocratie traditionnelle, comme pour faire une royauté traditionnelle, il faut, outre beaucoup de temps, ce qui est un *truism*, il faut d'ordinaire beaucoup de souffrances et de sang. Non que la royauté, non que l'aristocratie traditionnelles imposent ce prix d'elles-mêmes; mais leur absence, leur caractère douteux, contesté, précaire, causent la longue souffrance et la large effusion de sang, que leur tradition, par son essence même tend à faire cesser, qu'elle peut seule dans une grande mesure diminuer, sinon arrêter. Moyennant quoi, notre siècle (1) si bête avec tout son esprit, que certes je ne conteste pas, notre siècle, qui a trouvé partout la royauté et l'aristocratie traditionnelles fondées et dans les meilleures conditions à peu près que la pauvre humanité comporte, a employé toute sa force et toute son ingéniosité à les révoquer en doute, voire à les nier, à les détruire dans l'opinion, à les renverser dans la brutalité du fait. A cette œuvre dès alors en si bon train nul ne s'est plus et plus efficacement employé que la littérature historique depuis 1814.

C'est dans un semblable esprit de travestissement, mais d'une façon plus révoltante, parce que les faits étaient presque contemporains, que l'histoire de la révolution a été impudemment falsifiée. Aux yeux des historiens *libéraux* la sainteté de la cause révolutionnaire, de ce grand affranchisse-

tique organisée et formée en corps, ce que je dis de la valeur de l'antiquité ne s'oppose en rien au recrutement continu nécessaire de cette aristocratie. Elle ne perd point de son prestige, de sa tradition de droit à ce recrutement. Ce caractère au contraire se communique de l'institution antique aux recrues, qui, elles, lui apportent leur valeur personnelle, et lui donnent la durée et la perpétuité en comblant ses vides, en l'entretenant. Ainsi elle tient à la fois au passé et à l'avenir, et sauvegarde le présent.

(1) J'y comprends au moins les soixante et dix dernières années.

ment du peuple opprimé, a couvert les folies, les crimes les plus hideux. Elle les a absouts. Que dis-je ? elle les a sanctifiés, glorifiés, la fin justifiant, sanctifiant les moyens. Pendant que cette canonisation de l'idée révolutionnaire inspirait d'un côté la réhabilitation de cette exécrable époque et de ses hommes, d'un autre côté et à un autre point de vue un fatalisme immoral et stupide, pardon, Messieurs les gens d'esprit, étendait sur les acteurs du drame de la subversion le manteau de pourpre usurpé de la complicité de la Providence, du système providentiel dans sa plus révoltante application. A cette Providence de leur façon, ou plutôt à ce *fatum*, ou théiste ou panthéiste ou humanitaire, les historiens (1) ont donné pour ministres les révolutionnaires successifs de toutes les catégories, jusqu'aux septembriseurs, et jusqu'au Comité de salut public. Je n'ai pas besoin de dire, on le sait, quelle a été la fatale influence sur les esprits et sur les choses de cette perversion du sens moral, de toutes les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du social et de l'antisocial. Pour les âmes faussées devenues presque ingouvernables, toutes les conditions de la sociabilité humaine ont été renversées ou ébranlées et confondues. Et quand sur ce terrain bouleversé dans ses profondeurs les panégyristes de l'idée et du fait révolutionnaires ont prétendu asseoir un gouvernement, ils n'ont plus trouvé qu'une base mouvante qui se dérobait sous eux, un sol qui tremblait, toujours prêt, comme celui de Jérusalem après sa ruine, à rejeter leurs fondations, à vomir des flammes pour dévorer fondations et fondateurs. *Est logica rerum.*

L'autre point littéraire que je veux indiquer est frivole outre mesure. Et pourtant telle est la puissance des petites

(1) Je déplore profondément qu'un des plus tristes historiens de la révolution française ait, à un pareil point de vue, pu trouver dans les *Considérations sur la France* du comte de Maistre une épigraphe pour son livre.

causes, que son action a été considérable. Il s'agit de la poésie légère ; et d'une partie seulement, la plus populaire, il est vrai, et la plus nuisible ; car je me réduis à la chanson. Si je prétendais, Monsieur, vous adresser quelque chose de tant soit peu complet, il me faudrait, avant d'aborder le persifflage en vers, passer en revue le persifflage en prose. Je devrais esquisser cette littérature des petits journaux, que je n'ai point comprise dans le journalisme proprement dit, dans le journalisme de la polémique plus on moins politique, dans celui des journaux sérieux ou soi-disant tels. Il me répugne d'aborder, sans y être absolument forcé, cette révoltante littérature, de fouiller dans ces officines de mensonges, d'impostures, de lâches calomnies, de dérisions à toutes choses, à toutes personnes. Il me répugne de remuer dans le passé les vieilles fanges de ces gémonies, fanges auxquelles malheureusement il est donné, brassées par des mains immondes ou étourdies (1), d'éclabousser les plus nobles fronts. Connaissez-vous, Monsieur, rien de plus odieux que ces entreprises soi-disant littéraires et politiques, faisant métier d'insulter, de baffouer, de turlupiner journellement, et sans aucune répression sérieuse possible, tous les hommes en évidence qui ne sont pas de leur parti, ou plutôt, pour la plupart de ces *écrivains*, du parti dont ils vivent ? Il va sans dire que ces sortes d'entreprises sont à peu près toujours du parti qui fait état d'opposition, et que pour elles, ainsi que je vous le disais, le pouvoir est un plastron né, tout dépositaire ou tout défenseur de l'autorité est à la fois un tyran pervers et un clown livré aux justes risées publiques. Quant au public, cela lui va (*gli dà gusto*). Et on pourrait, au sein d'une semblable bacchanale en permanence, espérer fonder le respect,

(1) Souvent dans ces tristes entreprises l'étourderie a été complice de l'indignité. Souvent aussi l'esprit de parti, les haines plus ou moins politiques ont poussé à cette complicité plus ou moins accidentelle des hommes, qui étaient loin d'avoir toute honte bue, voire même des hommes considérables.

fonder le pouvoir, qui ne peut vivre sans respect, surtout là où l'élément représentatif remet la force prépondérante à ceux qu'on a fait rire et mépriser.

Il me faudrait aussi parler du pamphlet en vers et en prose, du pamphlet dont le type est resté ce Paul-Louis Courier, qui, avec ses airs narquois de faux bonhomme, et sa naïveté familièrement affectée, a dans sa prose d'un archaïsme semi-grec, semi-gaulois, devenu rapidement populaire, fait à la restauration de ces blessures où reste le dard empoisonné (1). Mais je n'aborderai pas non plus ce sujet.

Il s'agit, ai-je dit, de la chanson, et partant de son représentant le plus connu ; je sais des hommes, qui se croient sérieux, qui se croient des hommes d'état, ma foi, et qui, au lieu de *connu*, écriraient *illustre*. Béranger illustre, bon Dieu ! C'est une honte que l'influence exercée par ce triste ménétrier, qui pendant des années, trompette ou plutôt, passez-moi le mot, fifre ou mirliton, à la suite de tous les sots préjugés et mauvais instincts populaires, a versé sa bave sur tout ce qu'il importe que les hommes respectent : la religion, la morale, l'amour, le pouvoir, le malheur, et toutes les idées d'ordre et de tradition. Pendant des années le chantre des niaiseries libérales et des grisettes, du chauvinisme, cet alliage absurde et mauvais, cette excroissance, cette loupe du patriotisme, le Tyrtée de la croisade anti-monarchique, anti-religieuse, anti-sociale, s'en est allé accaparant les échos de Paris, de la province, et un peu de l'Europe, les polluant de ses flonflons, tour-à-tour, sinon à la fois, bonapartistes, républicains, graveleux, impies, toujours contempteurs cyniques de toute autorité. Il a rempli de ses refrains la bouche des commis voyageurs, des courtisanes, du boutiquier, du viveur, de l'artiste, du littérateur, du

(1) Une chose fait honneur au jugement de M. Courier : c'est la liberté et la lucidité d'esprit, avec lesquelles, soldat et écrivain libéral, il a jugé le grand homme, l'empereur.

philosophe, du soldat ; disons mieux, des hommes, hélas ! et des femmes de toutes les classes, même de celles les plus naturellement vouées à la conservation sociale. Quelques-uns ont eu la pudeur de s'excuser de leur indulgence sur la perfection, d'ailleurs fort exagérée, de la poésie. Et qu'importe la poésie, qu'importe l'art, quand il s'agit du salut de la société? Gens de goût des jours de décadence, vous livreriez vraiment la société pour une chanson. Si cette popularité de l'Anacréon libéral vient de son parfait unisson avec le vieil esprit gaulois, plaignons l'esprit gaulois. Plaignons la Gaule.

Que trop je puis sans transition passer du chantre de Lisette aux trois hommes que je vais nommer ; car ceux qui portent ces noms, ont comblé de leur défection l'abîme qui semblait les séparer de lui. Ils se sont fait gloire de fraterniser avec celui qui avait souillé de sa raillerie tout ce qu'ils s'étaient fait gloire de glorifier, avec le ménétrier narquois de l'orgie libérale, de la sarabande révolutionnaire. Parmi les écrivains qui semblaient rattachés par d'indissolubles liens à la cause monarchique, trois se trouvaient sur le premier rang : deux admirables prosateurs, un poète hors ligne. Chez tous trois la magie si remarquable du style s'offrait comme l'accessoire, le splendide vêtement des grandes pensées, des hautes convictions, qu'ils défendaient ou chantaient : Châteaubriand, La Mennais, Lamartine. Tous trois (1) sans doute avaient leur alliage. Dans un style par trop brillanté, par trop à effet, où la pensée semblait souvent danser en acrobate sur la phrase, n'être même parfois que le prétexte de la phrase, style dont les œuvres de sa vieillesse chevrotante ont mis en saillie tous les défauts,

(1) Il faut se restreindre. Je laisse de côté M. Hugo. Quoique au second rang comme poète, son rang est élevé. Comme philosophe ou homme politique il n'existe pas. Mais pour l'apostasie il est au niveau de qui que ce soit.

Châteaubriand avait mêlé à la glorification du christianisme des ornements, des accessoires quelquefois trop hétérogènes et mondains, ou même trop sensuels. Comme publiciste, il avait été un des premiers à mêler au culte des idées monarchiques et traditionnelles celui de l'idée représentative et de la presse émancipée. Je sais que sous sa plume, qu'il nous a révélée depuis avec une impudente désinvolture n'être pas guidée par sa pensée, ces deux derniers articles de son symbole politique, desquels il s'est servi plus tard pour établir quelque unité dans sa vie, n'avaient pas alors une intention, un esprit *libéraux*. C'est au profit des idées monarchiques et hiérarchiques que ces deux redoutables engins patronnés en leur nom devaient fonctionner. Aimable naïveté ! L'œuvre remarquable du *Conservateur* fut, sous l'impulsion de l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*, gâtée par cette donnée d'une étonnante innocence. Les deux engins ont prospéré et développé leur irrésistible puissance ; mais contre les grands principes, au profit desquels on les prônait.

Une vigoureuse et imposante conviction, une verve puissante, un grand et noble langage caractérisaient le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* et les écrits divers de l'abbé de La Mennais antérieurs à 1830. Malheureusement dans le second et le troisième volume de l'*Essai* le grand apologiste se transformait en novateur bizarre. Rejetant la seule base possible de la certitude humaine, l'*évidence*, il en transportait la base dans le consentement général. Peut-être, Monsieur, vous souviendrez-vous qu'à peine adolescent quand ce long paradoxe parut, il m'était impossible, non pas seulement de l'admettre, mais de comprendre qu'un homme d'une telle valeur, que seulement un homme d'un sens droit pût soutenir un instant, pût émettre un si insoutenable système. Il répugne si violemment, si irrésistiblement à la conscience intime, il est si évidemment impossible

que chacun à propos de chaque objet de conviction, voire des plus urgents, s'en aille à travers champ, au réel ou au figuré, constater le sentiment général ; cela est si absurdement hors de la portée de l'immense majorité ; il est si évident que le sentiment général ne peut être constaté et admis que par le sentiment individuel, par l'évidence personnelle, tout cela est si éblouissant que rien ne pourrait expliquer l'aberration du novateur, aberration que malheureusement il parvint à faire partager à plus d'un, si la seconde moitié de sa vie ne venait jeter sur la première un lamentable jour. Le pyrrhonisme se comprend ; je dirai même qu'il est, plus ou moins explicite ou latent, au fond de toute âme ; chacun, se recueillant en lui-même, risque de l'y rencontrer. Mais, en dehors du pyrrhonisme, que nul n'accepte pratiquement, il n'y aura jamais, quoi qu'en dise qui que ce soit, d'autre critérium de l'évidence que l'évidence. L'abbé de La Mennais, première édition, c'est-à-dire le prêtre d'avant 1830, n'en reste pas moins un grand et éloquent polémiste.

Est-il besoin d'apporter une voix obscure de plus à l'admiration unanime qui accueillit l'œuvre magnifique des *Méditations* et des *Harmonies* ? Cette merveilleuse poésie, si puissante sur l'imagination et sur le cœur, assigna sans contredit à M. de Lamartine le premier rang parmi les poètes que l'Europe continentale a entendus pendant le 19e siècle ; je pourrais y comprendre le siècle précédent. Si en présence de cette éblouissante, surtout émouvante poésie, l'impassible critique pouvait maintenir la sévérité de son jugement, on pourrait sans doute signaler avec regret le mélange inconséquent et dangereux des accents d'un amour aussi souvent voluptueux qu'éthéré avec les graves accents de la pensée religieuse, de la pensée chrétienne même dans ses plus redoutables mystères. Ce sont souvent les chants d'un de ces anges antédiluviens qui aimaient beaucoup les

filles des hommes. Ces sortes de mélanges presque adultères devraient toujours être évités.

Ces trois esprits éminents, dont aucun, à vrai dire, n'était prédisposé par ses rares facultés à jouer un rôle d'homme d'état (1), de publiciste, de chef, de pasteur des peuples, comme eût dit Homère, ces trois esprits, les plus éclatants joyaux de la couronne littéraire de la monarchie restaurée, furent tous trois, à des époques diverses, mais vers la même période de leur âge, entraînés à déserter leur drapeau, à passer à l'ennemi avec armes et bagage, bagage fort avarié sans doute, mais armes acérées, rendues plus dangereuses par la désertion même.

Je ne crois point que l'esprit humain puisse prétendre à l'infaillibilité dans son premier choix de drapeau philosophique ou politique; pas plus, moins même que dans le choix, hélas ! ou que dans *les* choix subséquents ; ni qu'un homme doive se tenir pour lié d'honneur à son premier drapeau, malgré les revirements qui peuvent être survenus dans ses convictions. Cette doctrine serait aussi immorale qu'absurde. L'honneur veut au contraire que chacun mette toujours d'accord sa vie avec ses convictions. L'homme dans la jeunesse a plusieurs belles et nobles qualités, qui souvent s'obscurcissent plus tard. Mais les parties essentielles de

(1) Nul n'a jamais mieux que messieurs de Châteaubriand et de Lamartine prouvé la vérité de l'opinion, contre laquelle le premier se révolte si fort et si souvent, et qu'il croit avoir si bien réfutée par son exemple ; à savoir que les poètes sont inaptes au maniement des affaires. Le bon sens le dit d'avance : les facultés qui font le poète sont si dissemblables de celles qui font l'homme pratique, l'homme d'état. Jamais, je crois, poète, vraiment poète, n'a été ni l'un ni l'autre. Platon, qui excluait les poètes de sa folle utopie, de sa république, ce qui est non-seulement dur mais insensé, car les poètes ont un magnifique rôle dans l'humanité, sinon dans l'état, Platon n'était qu'un poète, et prouve lui-même par son exemple combien ils sont aptes à déraisonner quand ils pénètrent dans la sphère des choses de la cité.

l'intelligence, le *jugement* surtout, n'acquièrent leur pleine valeur qu'aux approches de la transition de la jeunesse à la maturité. Quelles que soient donc les doctrines embrassées par le jeune homme, qu'il les doive à la tradition de famille ou à son choix spontané, c'est à peu près un heureux hasard s'il a bien choisi d'emblée. Les chances sont même contre lui ; car les qualités de la jeunesse, les bonnes et les mauvaises, poussent à l'utopie, à la chimère. Mais les revirements radicaux, qui peuvent se produire dans une conviction humaine, il est, indépendamment de la valeur intrinsèque des idées vers lesquelles ils s'opèrent, il est à souhaiter qu'ils s'opèrent dans cette grande époque climatérique qui inaugure la maturité, alors que la raison, dissipant les fantômes, obtient tout son empire. Ou, si plus tard, il est à souhaiter qu'ils suivent plus ou moins immédiatement, car on n'est pas toujours frappé instantanément comme Saul sur la route de Damas, qu'ils suivent quelque grand revirement historique, quelque grand fait social, quelqu'une de ces grandes manifestations de la vérité, de la valeur des choses, qui sont comme d'éblouissantes révélations, souvent bien chèrement achetées. Il est à souhaiter surtout que ces revirements, qui ne peuvent, selon qu'ils sont mauvais ou bons, être excusés ou loués qu'autant qu'ils sont parfaitement consciencieux et désintéressés, n'offrent aucune simultanéité avec quelque intérêt personnel considérable d'ambition avide ou blessée, d'amour-propre flatté ou froissé, de colère, de haine, de rancune, de vengeance.

Mais, quelque indulgence que l'âge, l'expérience, l'esprit de tolérance puissent donner, comment admettre ces revirements soudains de convictions dans des hommes graves, dont les années ont dépassé la moitié d'un siècle, habitués depuis de longs jours à méditer sur des questions longuement étudiées, pour qui ces questions n'ont plus de mystères, qui depuis longtemps se sont sentis assez pleinement

en possession de leurs croyances pour les proclamer d'une voix magistrale, pour les défendre, pour les *enseigner*? Comment s'expliquer ces revirements, quand nul grand fait nouveau ne s'est produit, apportant des enseignements imprévus? Comment les excuser, en parler avec indulgence et sang froid, quand le vil égoïsme, le vil orgueil apparaissent impudemment, simultanément, comme les principes moteurs de la défection?

Passons à côté du chantre d'Elvire. Après la chute de la monarchie restaurée, à son entrée dans la vie publique il s'était, et je l'approuve, rallié, non pas précisément à la dynastie nouvellement intronisée, mais au pis-aller gouvernemental installé ; il faut bien qu'un pays vive ou vivote comme il peut, et qu'il soit gouverné. M. de Lamartine fut conservateur, et, quoique, en qualité de poète, avec peu de sûreté dans l'appréciation et le jugement, avec des écarts d'imagination, il le fut avec éclat. Evitons de rechercher quelle cause put déterminer son brusque et au premier abord inexplicable changement de front, qui a si fatalement, si lamentablement abouti. Des trois il fut le plus excusable. Nul plus que lui n'a porté loin cette impressionnabilité du poète, qui, comme une lyre éolienne, vibre à tout souffle de vent, et rend l'accord que veut la capricieuse et folle brise (1). Soyons indulgents à l'homme lyre. N'allons point jusqu'au chantre des Girondins et des terroristes, jusqu'au révolutionnaire de 48. D'ailleurs cette perte d'une des gloires du parti de la conservation sociale est bien postérieure à l'époque qui m'occupe.

La chute si lamentable, si profonde de l'auteur de l'*Essai*

(1) Négligeons aussi ces déplorables autobiographies, où la dignité du for intime et toutes les pudeurs du cœur sont sacrifiées au solde de quelques prodigalités, à la conservation de quelques arpents. Oublions ces tristes commentaires personnels d'admirables poésies dépouillées ainsi de leur poétique mystère, rattachées, ramenées à la prosaïque réalité et gâtées comme à plaisir.

sur l'indifférence suivit de plus près la fin de la restauration. Le prêtre qui avait défendu de façon si haute, si absolue, si impérieuse, le droit de l'autorité, qui avait revendiqué pour la papauté une place si large et si prépondérante, ce prêtre, le jour où la papauté désapprouva une opinion de lui, le jour où elle prétendit juger autrement que lui, lui *commander* quelque chose, aussitôt, sans transition, renia et nia la papauté, nia le catholicisme, nia le christianisme, puis toute tradition, toute autorité, et tout son propre passé. Ce paradoxal et fantastique *consensus omnium*, que, dans sa métaphysique hasardée, il avait, sous condition d'abdication immédiate, évoqué uniquement pour y asseoir l'autorité sur la raison individuelle mâtée, enchaînée en esclave à ses pieds, ce *consensus*, il prétendit le substituer seul et de façon permanente à l'autorité niée. Le *quod semper*, *quod ubique*, *quod ab omnibus*, que le prêtre novateur avait jadis au profit de l'autorité professé comme la règle unique substituée à l'évidence individuelle, ne fut plus que le *fetfa* de la multitude, *fetfa* capricieux, mobile, insaisissable, sans valeur morale, comme sans réalité et sans constation sincère possible; ce fut l'infaillibilité, la souveraineté en droit et en fait de la masse humaine. En même temps le prêtre catholique, descendu des sublimes hauteurs de la religion, qui, tout en réglant et améliorant la destinée terrestre, fixe les regards de l'homme vers une destinée immortelle, qu'elle lui donne par la promesse, le prêtre apostat ravala l'homme à la terre, y dirigea ses espérances, ses aspirations, ses convoitises. Dans ses prédications funestes il lui enseigna à exiger dans ce monde même sa part égale de bien-être, de pouvoir, de bonheur; c'est-à-dire tout bonnement l'impossible. Il souffla donc à l'homme des désirs violents, des prétentions impérieuses, qui, ne pouvant être satisfaits, ne pouvaient être qu'une source de souffrance, et qui par leur nature poussaient aux catastrophes. Il détourna ses regards

du ciel; il lui ravit ainsi les consolations, les trésors inépuisables d'une radieuse espérance. A la veille de sa chute si profonde, le prêtre, qui bientôt allait cesser de l'être, enfanta dans *l'Avenir* cette école si mal née, si mal venue du catholicisme libéral, du culte outré de la liberté, non-seulement de la liberté pour le catholicisme lui-même, qui en effet dans son dogme, dans sa discipline, dans son enseignement doit être libre, mais encore de la liberté politique, associée, dans une alliance intime et sans raison d'être, avec la religion elle-même. *Dieu et la liberté*, acclamait cette école dans son zèle égaré (1). Triste école, qui a abouti aux funestes aberrations politiques d'une partie notable du clergé, son chef en tête, et des fidèles, à ces alliances révolutionnaires si imprévues, qui ont scandalisé le bon sens, et fourvoyé une portion des forces naturellement vouées à la conservation sociale.

Mais le défectionnaire qui appartient le plus à l'époque dont je m'occupe, celui dont la défection a exercé sur cette époque une si fatale influence, c'est François-René-Auguste vicomte de Châteaubriand. Pendant les vingt-cinq années qui se sont écoulées entre son apostasie et sa mort, un destin trop indulgent, sa tactique adroite et les ménagements des partis, qui voulaient exploiter sa popularité amphibie, son renom littéraire et sa carrière mi-partie, les ménagements des littérateurs et des journalistes, qu'il ménageait et

(1) J'ai entendu, comme chacun a probablement pu en entendre autant, un prêtre célèbre, dont l'enseignement plus que paradoxal n'a pu servir le catholicisme, je l'ai entendu déclarer avec insistance que c'est un devoir du chrétien de chercher et de trouver la vérité politique. Que répondre à une telle assertion? Elle est de celles qu'on ne réfute pas. Et Dieu sait quelle vérité politique l'héritier de *l'Avenir* prétendait que l'on *trouvât*, et quelle il a trouvée. *Tradidit mundum disputationibus.* Le chrétien peut discuter politique; il peut aussi, s'il lui plaît, ne pas discuter, et s'abstenir. Il n'est tenu que de faire son salut.

flagornait, tout cela a abrité son nom contre les justes sévérités de la critique et de l'histoire. Tout cela a épargné à son énorme vanité les critiques que méritait l'auteur, et surtout la flétrissure que méritait l'homme politique. L'amitié aussi d'un ange digne de tous les respects a protégé les derniers jours de l'égoïste vieillard.

Maintenant le triste biographe de *Rancé*, l'encore plus triste autobiographe, n'est plus (1). Rien, hélas ! ne protége plus sa mémoire. Dans son odieuse autobiographie, cet idéal d'égotisme et d'égoïsme, il a révolté par cet égoïsme, par son exorbitante vanité, son acrimonie et ses rancunes effrénées, le peu de sympathies qui pouvaient lui rester encore. Il a blessé profondément le parti à qui il avait tant nui, mais qui le disait encore sien. Il l'a blessé dans ses croyances, dans ses religions les plus chères. Il l'a blessé, il a blessé en même temps la morale publique et pollué sa propre mémoire, en déclarant que les croyances, les convictions, les religions, dont il s'était fait l'homme, n'avaient vraiment jamais été siennes ; qu'il y avait toujours eu en lui l'homme d'un rôle, et le morose et sceptique égoïste se gaussant du rôle, de tout son enthousiasme, de toute sa poésie, de ses doctrines de commande et des sympathies qu'elles excitaient. L'homme et l'auteur ont été excellemment et suffisamment appréciés dans un très-remarquable morceau parfait de tous points du prince Albert de Broglie. L'exécution a été bonne, complète. Il n'a rien laissé à dire.

Dans l'été de 24, Châteaubriand, trop brusquement exclu du ministère, passa, sans même sauver la transition, à l'ennemi ; passa de l'extrême royalisme à une opposition qui devait mener loin. Il changea en un jour toutes ses soi-disant convictions, et, pour venger sa misérable injure, travailla sans relâche à renverser le ministère, auquel il avait

(1) Le grand phraseur a voulu que sa tombe battue des flots sur je ne sais quel écueil malouin fût encore un éternel motif de phrases.

été associé, sans s'inquiéter si ses coups n'atteignaient pas la monarchie. Il fit, et il s'en vante (1), il fit ce qu'on appelle si niaisement, en argot parlementaire, de l'opposition *systématique*. Chose toujours hautement coupable; car cela ne veut pas seulement dire s'opposer à un système, ce qui peut être opportun et méritoire, mais se faire un système de s'opposer; c'est-à-dire, de parti pris, par système, *systématiquement* trouver mal tout ce que fait et bien ce que ne fait pas l'administration; cela veut dire: tout faire pour que l'administration tombe. C'est l'idéal de l'absurdité constitutionnelle. Et, comme, plus tôt ou plus tard, toujours on trouve des intrigants parlementaires influents, et à leur suite des partis passionnés et aveugles pour faire de l'opposition *systématique*, la toute-puissance de cette tactique suffirait pour condamner le système constitutionnel.

Jamais exemple plus concluant ne se vit de cette tactique. En effet, nul plus que Châteaubriand ne semblait, par ses précédents, par le soin de sa gloire, de sa dignité, de sa position, de la décence vulgaire, engagé à rester fidèle hors du pouvoir aux principes qui l'y avaient porté, auxquels il paraissait s'être indissolublement lié. Nul ne semblait plus convaincu de ses principes, et n'y semblait plus identifié.

(1) Dans le *Congrès de Vérone*. Il glorifie en principe l'opposition systématique en regard de l'opposition de conscience, qu'il bafoue. Je pense exactement le contraire; et beaucoup d'honnêtes gens, j'espère, avec moi. Mais *si* l'opposition systématique peut être jusqu'à un certain point et sous un certain point de vue justifiée quelquefois, ce ne pouvait certainement être pour M. de Châteaubriand. « Comme on est », dit-il, se référant approbativement à l'Angleterre, « comme on est censé (*censé* est joli) s'être retiré pour n'avoir point » voulu adopter un système, ce système étant resté près de la cou- » ronne doit être nécessairement combattu. Or, les hommes ne re- » présentant que des principes, l'opposition systématique ne veut em- » porter que les principes, lorsqu'elle livre l'assaut aux hommes. » Malheureux! vous ne vous étiez pas retiré pour n'avoir pas voulu adopter un système. Ce système, ces principes étaient les vôtres; je veux dire: étaient *censés* les vôtres.

Nul, par cette identification même, ne semblait moins apte à leur nuire en se retournant contre eux ; il semble que la déconsidération devait immédiatement, *ipso facto*, l'atteindre et le rendre impuissant. Il semble que le parti conservateur monarchique, par la nature des choses plus absolu qu'aucun autre dans son symbole, devait être plus difficile, plus impossible qu'aucun autre à entraîner, à fourvoyer à la suite d'un déserteur. Et pourtant il n'en fut rien. Et, si ce fut là un des plus prodigieux exemples de la niaiserie moutonnière des hommes, même de valeur et de conscience, ce fut aussi, je le répète, un notable exemple de *l'inévitabilité* des défections dans les partis parlementaires au pouvoir.

Du moment qu'au lieu de voir sa trahison accueillie par un cri unanime d'indignation, Châteaubriand réussissait à se faire encore considérer par beaucoup comme champion du même drapeau, et parvenait à entraîner dans sa défection un corps d'armée, qui ne se doutait pas qu'il défectionnait, de ce moment le sophiste phraseur devait trouver beaucoup de facilités pour grossir ce corps d'armée. Sa trahison restant inavouée et pour presque tous non reconnue, il avait toutes les facilités qu'a pour nuire le perfide qui reste dans les rangs de la cause dont il a juré la perte. Le traître qui demeure dans une place assiégée, peut plus pour la livrer que des milliers et des milliers d'assiégeants pour la prendre du dehors. Une polémique perfide, suivie avec une persistance acharnée, amena par degré nombre de défenseurs de la monarchie à cesser de vouloir ses conditions nécessaires, à vouloir des impossibilités, des conditions incompatibles avec elle, nuisibles en elles-mêmes. Cette polémique, qui ne savait pas elle-même où elle allait et tout le mal qu'elle faisait, c'est là sa bien incomplète circonstance atténuante, cette polémique finit même par amener ces partisans fourvoyés de la monarchie à se détacher d'elle, et, tout imbibés qu'ils se trouvèrent insensiblement d'idées révo-

lutionnaires, à se trouver tout familiarisés d'avance avec des revirements politiques inattendus. Châteaubriand, le plus grand artisan de cette défection, sembla croire plus tard son *honneur* sauf, parce qu'il s'abstint de sanctionner les résultats dus jusqu'à un certain point à son crime politique ; parce qu'il s'abstint, après une révolution en partie son œuvre, de rentrer au pouvoir, qui lui fut, dit-il, offert. Il y a un peu trop d'impudeur à s'en vanter. Il ne manquerait plus qu'il eût reçu officiellement sa récompense des mains de la révolution, et, Judas politique, Judas phraseur, accepté les trente deniers de sa trahison.

Le fait est, qu'après avoir notablement contribué à altérer l'opinion monarchique, en lui infusant à coups de phrases une forte dose d'*ultra-constitutionnalisme*, de *sophistique* parlementaire et de libéralisme pseudonyme, le grand phraseur contribua grandement à entraîner des rangs entiers vers le parti libéral, et à faire triompher ce funeste parti, en le couvrant d'une défroque et d'un jargon monarchiques, en le menant à l'attaque couvert des plis menteurs d'un drapeau blanc emporté dans son bagage de défectionnaire.

Je ne connais rien de plus impudent que la manière dont, dans le *Congrès de Vérone*, ce dithyrambe chanté à son propre génie politique, le transfuge rend compte de sa désertion. Là, comme toujours, dans la honte de sa conduite il se vautre, se drape et se pavane. Pas un mot de remords ou de regret. Point d'essai de justification. Le grand égoïste n'en a pas besoin. Le ministère a offensé Châteaubriand ; il faut que le ministère tombe. Quant au roi, quant à la royauté, qui est derrière le ministère, quant au roi, complice de l'injure, voici comment parle le vindicatif Breton, peu digne de l'être : « Si un homme m'avait offensé, s'il » était sujet, j'aurais sa vie, ou il aurait la mienne. S'il était » roi....» Et l'odieuse réticence, il en savait bien alors toute la portée ; l'avenir, qui était devenu du passé quand il écri-

vait son *Congrès*, s'était chargé de la compléter. Le ministère était tombé, puis la royauté, et avec elle tout ce que le déloyal avait, pendant les meilleures années de sa carrière, exalté, proclamé comme essentiel à la vie des sociétés. Sa haine acharnée avait changé tout cela. « Après tout, » dit-il avec un magnifique cynisme, « c'est une monarchie tombée ; il en tombera bien d'autres (1). » Comme si la monarchie, quoiqu'il en eût tant dit jadis, n'intéressait que le roi ; comme si, à supposer qu'il y eût lieu à vengeance, il n'était pas aussi absurde qu'odieux de se venger d'un roi sur la royauté, par conséquent sur la société tout entière. Mais que lui importe? Des remords, des regrets, pourquoi? l'implacable *Je*, que dis-je? *Nous*, avait été offensé ; il était vengé. Qu'importaient le roi, la France, la chrétienté ébranlée? L'énorme, l'exubérante personnalité de l'égoïste, du vaniteux, de l'envieux, du haineux, du rancunier René couvrait tout, justifiait tout, compensait tout. Et dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, cette sorte de testament suprême, pas plus de syndérèse, du moins avouée. Ce titre de chapitre pour l'époque de l'apostasie : *Je change de public*. Et tout est dit.

Détournons nos regards de tant de turpitude. Je ne sache rien de plus pénible à contempler que cette dégradation intellectuelle et morale d'intelligences puissantes, que cet avilissement de grandes individualités par un égoïsme furieux et par l'empire des passions mauvaises. Qu'on ne vienne pas réclamer absolution, ou seulement indulgence, au nom du talent, quelque grand qu'il soit, le plaider comme une circonstance atténuante. Elle est au contraire aggravante. Il

(1) Il ajoute : « Nous ne lui devions que notre fidélité ; elle l'a. » Toujours la même ridicule et révoltante absorption dans le *Moi*. La monarchie est tombée ; la société ébranlée souffre et souffrira indéfiniment. Mais M. le vicomte de Châteaubriand s'est ménagé une attitude très-pittoresque de *fidélité*, et très-chevaleresque aussi, et qui sent sa Massoure. Quelle fidélité, bon Dieu ! Puisse le ciel en garder les rois !

sera beaucoup demandé à celui à qui il a été beaucoup donné. Il est d'un esprit faux, d'une conscience faussée de venir dire :

> Et vous, fléaux de Dieu ! qui sait si le génie
> N'est pas une de vos vertus?....

Honneur au génie bien employé ! Honte, malédiction au génie tourné contre l'humanité au profit d'un égoïsme effréné ! Honte aux fléaux de Dieu, avec ou sans génie ! Qu'on n'invoque pas la pitié pour ces égarements, que n'atténue pas même un remords, du moins avoué. On ne peut plaindre qui a fait tant de mal. On plaint la pauvre espèce humaine, qui souffre de ces désordres de quelques orgueils individuels. *Plectuntur Achivi*. On la plaint aussi de l'humiliation, qui réjaillit sur elle. Car je ne sache rien de plus humiliant pour nous tous que ces profonds abaissements des sommités de notre race.

DIXIÈME LETTRE.

Beauséant, 21 juin 51.

La monarchie selon la Charte.

Le comte de Villèle s'était retiré avec ses collègues devant la majorité nouvelle qui venait de surgir, et qui, comme de raison, se nommait : la manifestation du vœu national. A vrai dire, si vœu national il y avait, cette chambre lui était assez homogène, toute peu homogène qu'elle fût en elle-même ; et raison de plus. Comme la France, elle ne savait guère ce qu'elle voulait. Elle savait un peu plus ce qu'elle ne voulait pas. Elle naissait de l'opposition. Par conséquent, bien que, disons-le d'abord à son honneur, elle ne voulût pas de révolution, elle ne voulait pas ce qui venait d'être ; elle voulait *autrement ;* sur le *comment* elle devait se diviser. Elle ne voulait pas de cet affreux ancien régime, puéril épouvantail des dernières années. Elle ne voulait pas des jésuites, pas de la congrégation, pas du despotisme ; et quel despotisme ? pas de beaucoup d'autres choses, que vous avez oubliées, Monsieur, et moi aussi. Ce fut donc la portion la plus claire de son programme, que M. Royer-Collard, son homme, l'homme aux sept élections, vint solennellement, avec une respectueuse bravade, proclamer à la face de la royauté humiliée, quand, en réponse au discours du trône,

il vint qualifier de *déplorable* l'administration si prospère qui se retirait (1).

Charles X avait été un roi constitutionnel bien sage. Devant la nouvelle majorité, il avait congédié le ministère de son choix, et en avait appelé un homogène à la chambre. Sous la direction de M. de Martignac tout tendit à se mettre à l'unisson. On ne voulait certes ni révolution ni chute de la dynastie. On voulait conserver. Mais les conditions de la conservation, on avait sa manière de les entendre. Il fallait marcher avec le siècle, vivre de l'esprit de son temps, développer les institutions, étendre la vie politique. Ce jargon a son charme. Des concessions, on en fit. D'abord sur l'autel de la patrie, de la liberté et du progrès on immola les jésuites, nobles victimes propitiatoires jetées à l'inassouvissable minotaure de l'*opinion publique*. Le libéralisme croit à l'*irrésistible* puissance de cette *infaillible* opinion; mais il ne peut pas tolérer que l'opinion qui n'est pas lui, fasse le moindre obstacle à cette force irrésistible ; et il paraît convaincu que tout enseignement dans un sens qui n'est pas le sien fourvoierait cette *infaillible* opinion. Il aime beaucoup la liberté que ses adversaires n'ont pas.

Par l'expulsion de la société de Jésus, qui malheureusement n'avait encore qu'une existence non constituée, de tolérance et rare, disparut la seule chance sérieuse d'élever une portion au moins de la jeune génération dans des idées

(1) Le soir du jour où fut donnée par la chambre élective à la royauté cette solennelle *leçon* (on commençait à donner des leçons), j'entendais discuter l'opportunité du discours et surtout de l'épithète essentielle. « Pour moi, » dit un homme très-considérable de l'opposition alors triomphante, un homme qui depuis a été le plus illustre champion de la *résistance*, « pour moi, je pense qu'on eût dû réduire » le discours à ce mot. M. Royer-Collard, arrivé devant le roi, eût » salué profondément en disant : *Sire, déplorable.* » Et en effet c'était là le seul point sur lequel on fût d'accord, la seule raison d'être de la chambre nouvelle.

saines. Elle aussi fut abandonnée au minotaure. Le *Constitutionnel*, l'excentrique comte de Montlosier dans sa féodale bergerie, M. de Béranger, M. de Châteaubriand *e tutti quanti* furent satisfaits.

M. de Châteaubriand, lui, fut pompeusement envoyé ambassadeur au Saint Père, qui eut la bonté de se laisser mourir pour que l'ambassadeur pût à son aise pérorer dans un sens progressif au Conclave, qui se refusa pour cette fois à nommer un Mastai.

La tendance et le personnel de l'administration furent notablement modifiés dans le sens libéral. Les cours fermés au Collége de France furent rouverts; et la jeunesse plus ou moins studieuse, accourue par esprit libéral, put entendre le professeur d'une philosophie, que pour bonnes raisons elle ne comprenait guère, lui dépeindre la philosophie tendant la main à la religion pour l'élever jusqu'à elle. Cela se débitait sous les mêmes voûtes qui, quelques années plus tard, est-ce là le progrès? devaient entendre applaudies à tout rompre (1), les élucubrations folles et vagabondes de trois professeurs insensés.

Deux lois furent proposées au nom de la royauté pour rendre électifs et réglementer les conseils départementaux et les conseils communaux. Vous savez, Monsieur, combien peu j'apprécie le principe électif. Croirait-on par hasard, sous prétexte d'étymologie, qu'*élite* soit synonyme d'*élu*? En politique, hélas! cette synonymie est l'exception. Là où la politique est hors de cause, ou à peu près, c'est à peu près le hasard qui en décide; *Alea*. Les conseils départementaux et municipaux, tels qu'ils étaient nommés par le pouvoir, étaient suffisamment bien composés, aussi bien au moins qu'ils l'ont été depuis. Toutefois, dans un pays non représentatif, où la royauté absolue n'aurait point à compter dans

(1) Et protégées, hélas! à la tribune par le parti *catholique*, pour les beaux yeux de la liberté d'enseignement.

sa haute sphère avec l'élément électif, avec des assemblées délibérantes, je ne verrais aucun grand inconvénient à ce que l'élection, avec une composition raisonnable du corps électoral, fût appelée à composer des corps provinciaux et municipaux. Il se peut que cela donnât plus d'autorité à leurs décisions. Et je pense que les avantages pourraient bien balancer au moins les inconvénients. Dans un gouvernement représentatif il en est autrement. Il y a bien assez d'élément électif au sommet ; il y en a bien trop pour aller encore mettre l'élection sur chaque parcelle du sol.

Ainsi, à mon avis, les lois apportées par le ministère Martignac étaient de fâcheuses concessions. Mais l'appétit venait en mangeant. La touchante unanimité, qui s'était rencontrée pour l'attaque, pour flétrir l'administration *déplorable*, cette unanimité n'existait plus pour faire ; mais la nuance ardente *prépondérait*. Les lois proposées au nom de la couronne furent dédaigneusement repoussées comme insuffisantes. Des commissions parlementaires, les laissant superbement de côté, bâtirent leurs projets à elles dans un sens plus avancé. La véhémence de la polémique de la presse à cette époque et son acrimonie furent grandes. Evidemment, et il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour prévoir qu'il en serait ainsi, chambre, presse, opinion tenaient peu de compte à la royauté de sa docilité à renoncer à sa propre volonté pour se plier aux tendances parlementaires.

Cet essai était peu encourageant. Des concessions si mal accueillies suggéraient peu de s'avancer dans cette voie. Le régime inauguré par la royauté en 1814 était encore en principe, au milieu de 1829, seulement représentatif, ainsi que l'intention de la charte avait été qu'il fût. En dépit des théories *parlementaires*, émises et soutenues par des théoriciens, le gouvernement ne l'était point encore devenu, du moins de l'aveu de la royauté. Elle n'avait pas rendu son

épée, et prenait encore au sérieux sa prérogative, son droit d'avoir une idée à elle et de choisir ses ministres. La grande impossibilité radicale du système représentatif, l'impossibilité de la co-existence des deux prérogatives, n'était point encore constatée par le fait et pour ainsi dire officiellement. Le roi donc, qui avait en vain essayé des concessions faites à la bonne intelligence des grands pouvoirs, voulut, au lieu d'avancer sur cette pente de système *parlementaire*, rentrer dans ce qui devrait être, mais ne peut rester le système *représentatif*. Il renvoya le ministère, qu'il avait choisi selon le parlement, et par lequel il n'avait pas réussi à contenter le parlement ; et il choisit des ministres de *son choix*, des hommes ayant sa confiance et sa pensée, de véritables ministres de la couronne. Il fit bien.

Ainsi, quoi qu'on en ait dit, les intentions du roi restaient toutes constitutionnelles, bien que non parlementaires. Il ne voulait point de coup d'état. Il ne prétendait pas non plus réagir violemment, ni contre le passé, ni contre le présent, faire violence aux institutions et aux circonstances. Je le répète, ce qu'il voulait, impossible, mais non illégal, et à cette époque on s'aveuglait merveilleusement sur l'impossibilité, c'était simplement maintenir sa sphère d'action, conserver sa volonté propre à côté de celle du parlement, conserver sa prérogative, son droit. Il avait raison.

Une cause, je crois, influa sur les décisions du monarque, les précipita, et le détermina, soit d'abord à se retirer brusquement du système de concession où l'engageait le ministère Martignac, soit peut-être plus tard à ne pas faire l'essai de gouverner avec la chambre alors existante malgré son refus de concours, soit enfin après la réélection de cette chambre à brusquer le dénouement. Le roi, comme ses conseillers intimes, était persuadé, il croyait avoir la certitude qu'une conspiration organisée contre la couronne subsistait en permanence avec la volonté arrêtée de renverser

la monarchie; conspiration, où trempait une partie des assemblées. C'était une complète erreur. Cela montre une fois de plus combien les polices et par elles les gouvernements sont souvent mal renseignés. Quelques conspirations partielles sans entente et sans portée existèrent avant 1821. En cette année, à la suite de la révolution avortée de Naples, le carbonarisme fut importé en France, sur le modèle du carbonarisme napolitain, par quelques volontaires français revenant de Naples. Il s'organisa d'abord parmi des hommes, des jeunes gens surtout, sans importance politique aucune. Ses rangs se composaient surtout de deux éléments : l'élément militaire, plus ou moins issu du bonapartisme; l'élément proprement libéral, où dominait une jeunesse appartenant aux classes aisées. Du reste, ces rangs ne furent jamais nombreux. Quand cette association, qui avait adopté, sans les prendre bien au sérieux, les formes du carbonarisme italien et surtout son organisation, eut acquis quelque importance, quelques hommes, en très-petit nombre, plus ou moins considérables dans la politique libérale de l'époque, voulurent l'utiliser, et y entrèrent. Quelques autres, sans y entrer, la connurent. Vous savez, Monsieur, quelle peut être mon opinion sur la pensée et le but d'une pareille association. Mais il faut être juste et apprécier les intentions, en se plaçant momentanément au point de vue de ceux que l'on veut juger, quelque faux, quelque absurde, quelque funeste qu'il puisse être, quelque aberration même de la conscience qu'il suppose. Il y avait dans les rangs du carbonarisme, dans une notable partie de ceux qui les remplissaient, beaucoup de conviction et de dévouement. La plupart, outre leur liberté, leur vie même, jouaient un avenir personnel avantageux. Parmi les rares sommités qui s'y adjoignirent, il en était qui exposaient de grandes fortunes, de grandes positions politiques et sociales pour ce qu'ils s'imaginaient être le bien du pays. Je n'ai point la naïveté de

supposer qu'en fait de dévouement il en fût de même pour tous. Plusieurs n'apportaient que de l'égoïsme. Pour le gros de l'armée, comme pour plusieurs des chefs qui étaient venus s'adjoindre à elle, l'ambition, les passions plus ou moins condamnables, et surtout ce funeste esprit d'aventure, que développent dans un pays la vie politique et la publicité libre, jouèrent sans doute un grand rôle.

Il y avait, on peut bien le penser, parmi ces étourdis conspirateurs une extrême confusion dans la manière d'envisager le but de la conspiration. Pour tous sans doute il s'agissait d'affranchir le pays, et un peu l'Europe, de la tyrannie, de venger l'honneur de la France, de conquérir la liberté (ces gaillards-là étaient esclaves). Sur le *comment* on différait. Et, si l'on eût réussi, c'eût été dans ce bon pays de France un immense, hélas! et sanglant gâchis. Pourtant, sauf les nuances, *tot capita*, *tot sensus*, l'on se divisait en deux catégories : les uns voulaient une république, les autres la royauté du duc d'Orléans.

A son apogée le carbonarisme comptait dix ou douze de ses membres dans la chambre des députés, plus trois ou quatre dans la chambre des pairs, tous, je crois, trop jeunes pour siéger. Des propositions furent, sans mission spéciale, je crois, faites par un carbonaro de quelque influence à M. le duc d'Orléans. J'ignore si ce prince sut la qualité de conspirateur de celui qui les faisait, ou si la proposition demeura enveloppée du nuage de l'hypothèse. Quoi qu'il en soit, le prince refusa toute offre et toute participation. J'ai, du reste, la conviction que jamais M. le duc d'Orléans n'a souhaité l'usurpation.

Le carbonarisme, qui avait absorbé et remplacé toute autre conspiration, tomba à peu près immédiatement après l'entrée en Espagne en 23. La fidélité et la bonne tenue de l'armée à cette époque achevèrent le découragement, que l'avortement de toutes ses entreprises conspiratrices avait

fort avancé. Depuis lors, son organisation se brisa, et il cessa d'être. Non seulement il cessa, mais son esprit se modifia, s'éteignit même dans la plupart de ses hommes, spécialement dans les plus honnêtes, les plus intelligents et les plus dévoués. Quelques années de plus, quelque expérience, quelque réflexion les avaient un peu, quoique trop incomplètement, mûris. Ils entraient davantage dans le positif de la vie, et se trouvaient rattachés aux intérêts positifs et vrais de la cité. Beaucoup reconnurent en partie les inconvénients et l'odieux des sociétés secrètes, des conspirations ; ils eussent repoussé l'idée d'y tremper de nouveau. On voyait d'ailleurs, à n'en pas douter, que le pays n'appelait ni révolutions ni coups de main (1). Puis, les belles théories des docteurs en droit constitutionnel avaient rattaché aux principes de cette constitution. Les quelques incorrigibles ennemis de la monarchie se résolvaient à la renverser par la constitution même, en l'acculant aux impossibilités, enlacée dans les textes. Dans la grande majorité on voulait appliquer, chacun ses idées, en les imposant par le système représentatif à la royauté, chacun espérant que les majorités seraient pour ses idées à lui, et les feraient subir à la couronne. C'était un grand progrès dans l'honnêteté politique, s'il n'était pas très-considérable vers la stabilité et la conservation. Ces honnêtes citoyens pensaient tous sans anxiété que l'on n'irait que jusqu'où ils voulaient. Et, comme Jéhova, ces braves libéraux croyaient toujours pouvoir dire au flot populaire : Tu n'iras pas plus loin. Mais il n'y a que les grains de sable posés par la main créatrice qui aient la puissance d'arrêter le flot et l'écume.

(1) Un député, ancien carbonaro, l'un des plus honnêtes hommes que j'aie rencontrés de ma vie, me disait vers cette époque : « Nous » sommes les hommes de la souveraineté du peuple; c'est notre foi. » Evidemment le peuple ne veut pas de conspiration. Donc nous ne » conspirerons pas. » Le syllogisme était bon.

Ainsi donc en 1830 il n'y avait plus en France depuis sept ans ni sociétés secrètes ni conspirations. Il y avait, outre toutes sortes d'idées et d'instincts faussés, une hostilité réelle à la dynastie, hostilité créée et maintenue surtout par la presse. Mais cette hostilité ne songeait plus à se manifester autrement que dans les règles et les voies constitutionnelles. Enfin la royauté n'avait plus à lutter que contre les conséquences fatales de la constitution représentative octroyée par elle.

Quelques mois se passèrent en l'heureuse absence des chambres, quelques mois d'attente anxieuse, de grande prospérité et même de gloire : car ici se place l'expédition d'Alger. Par le fait ce fut là un bien triste legs que la restauration fit à la France. Mais il faut l'en absoudre. Si elle fût demeurée debout, je suis convaincu que, satisfaite d'avoir vengé l'honneur français, et mâté les pirates dans leur nid, elle se fût gardée d'attacher ce triste boulet au pied de la France. La France, la chrétienté fussent restées par elle affranchies d'une honte et d'un danger permanents. Tout au plus, et c'eût été bien, eût-elle fondé à Alger un Gibraltar, pour servir à la France de point d'appui dans cette mer.

Ce triomphe à peine obtenu malgré les clabauderies du libéralisme, que honte en soit au libéralisme ! la royauté se trouva en face de la chambre. Son intention était simple. Son ministère eût continué à administrer de son mieux. Il eût porté aux chambres les lois jugées par lui opportunes, les eût défendues devant elles, discutées avec elles. Les chambres accceptant, discutant, modifiant, le gouvernement acceptant ou repoussant les modifications, les trois volontés parallèles, quoique non homogènes, et malheureusement non sympathiques, eussent par des concessions réciproques tâché de marcher vers le bien du pays. C'était l'idéal théorique, les circonstances étant données. C'était l'utopie. C'était compter sans les passions surexcitées, sans les

idées faussées, sans l'esprit d'usurpation des assemblées, sans ce qui est l'essence, ou plutôt l'abus, mais l'inévitable abus du système représentatif. A peine arrivée en face de la royauté, la chambre factieuse, mais dont la plupart des membres s'imaginaient être dans leur droit, la chambre proclama d'emblée l'incompatibilité, déclara insolemment au roi son refus de fonctionner vis-à-vis des dépositaires de la confiance royale, niant ainsi implicitement, par l'option imposée au roi entre son ministère et la chambre, le droit du roi de choisir ses ministres, et affirmant le droit de la chambre en définitive de les imposer.

A mon avis, le roi commit une grande faute. Il eût dû tenir comme non avenue la nouvelle pièce d'éloquence que M. Royer-Collard venait de lui débiter au nom de la chambre ; et simplement, sans la mettre au défi, sinon implicitement par ses actes, maintenir ses ministres et sa ligne de conduite. Ou la chambre devant cette digne attitude eût craint de pousser les choses à l'extrême et d'aller jusqu'au bout de son mauvais vouloir. Elle eût discuté les lois. Si elle les eût rejetées, même systématiquement, comme il n'y en avait pas d'indispensable pour le moment à obtenir, on s'en serait passé. Le budget présenté, elle l'eût voté avec plus ou moins de bonne humeur. Cela eût été tant que cela aurait pu. Ou bien la chambre se fût refusée à discuter les lois, et eût refusé l'impôt. Dans le premier cas, la crise était ajournée; qui sait? peut-être même pour le moment esquivée. Dans le second cas, l'essai était poussé jusqu'à la dernière limite, le mauvais vouloir de l'assemblée surabondamment constaté, le roi plus évidemment encore acculé à l'abdication virtuelle. Restait à dissoudre la chambre et à faire un suprême appel à l'élément électoral.

La royauté préféra que la dissolution et l'appel suivissent immédiatement le discours, qui déclarait le refus de concours de la chambre. L'appel du roi à la France fut digne

et touchant. Mais, rien n'ayant été essayé qui eût chance de modifier les dispositions du corps électoral, ce corps, ainsi qu'on pouvait en être sûr d'avance, renvoya identiquement la même chambre. L'essai, que je regrettais tout à l'heure qu'on n'eût pas fait, de gouverner avec la chambre récalcitrante, était bien moins opportun maintenant que le conflit était bien plus ouvertement déclaré. Le moment était suprême. La crise fatale était arrivée, que recèle toujours toute monarchie constitutionnelle : la tentative de transition par l'assemblée la plus forte du système représentatif au système parlementaire. Évidemment, quoique aucun texte de loi ne fût matériellement violé par l'assemblée, l'esprit de la Charte l'était de la façon la plus positive. Le texte qui attribue au roi le choix des ministres, était annulé entre ses mains par le refus de concours. Il fallait pour le roi ou passer sous les fourches caudines en rendant son épée, abdiquer comme roi pour devenir mannequin couronné, ou se heurter à la légalité.

On avait mis quinze ans pour en venir là. Je l'ai dit, et je le répète avec insistance pour bien le constater : à cet essai, le premier dans le monde du gouvernement représentatif(1) tel qu'on l'entend universellement, tout avait été favorable, autant que le comportait le temps, soit au dedans, soit au dehors. La Charte était octroyée, la nation façonnée à l'obéissance. Dans les États du continent on se taisait et obéissait. Le gouvernement, quoiqu'il eût fait des fautes, quoique surtout pendant quelque temps il eût fait fausse route parce qu'il avait mis le cap sur un mauvais but, le gouvernement, revenu depuis dix ans à de meilleurs errements, avait, autant que les chambres l'avaient permis, manœuvré assez sagement. On peut même dire que les intervalles, où la royauté s'était laissée aller à la dérive libérale, avaient du

(1) J'ai dit dans la seconde partie de ma sixième lettre pourquoi le gouvernement anglais est hors de la question.

moins eu cet avantage que l'essai ainsi complété se trouvait avoir été fait dans le système et l'esprit de concession, comme dans le système et l'esprit de résistance et de fermeté. Il y avait eu habituellement de l'habileté, de la tenue, de la prudence dans la tactique du gouvernement. Il avait usé largement de son influence, soit de son influence régulière, soit de cette influence extra-légale qui s'exerce surtout sur l'action du corps électoral (1). L'administration intérieure avait été bonne et prospère, la politique étrangère digne et habile. Le gouvernement avait toujours été constitutionnel de fait et d'intention. Il avait été plein de douceur, de longanimité et de clémence. Le pays était riche, heureux et glorieux. Et pourtant en quinze ans il avait été conduit à la crise inéluctable. Il avait été amené de la royauté qui octroie, qui partage son pouvoir législatif, à la royauté dont on exige l'abdication virtuelle ; de la monarchie constitutionnelle à la république royale, cette chose sans nom et sans être réel, qui ne peut durer qu'un jour sur le bord de l'abîme où il faut qu'elle tombe avec la nation affolée.

Il fallait donc ou accepter le rôle de mannequin parlementaire, ou se heurter à la légalité. Le roi voulut rester roi. Jamais plus grave alternative politique ne se posa devant le jugement et la volonté d'un homme. D'un côté la royauté cédait à la chambre, la constitution était violée dans son esprit, la royauté n'existait réellement plus. Or, la royauté et toutes les choses qu'elle sauvegardait étaient, dans la conviction du prince, et il avait raison, indispensables à la prospérité de l'État. Quant au droit d'aviser extraordinairement, la conscience du prince n'avait même pas besoin d'évoquer et d'in-

(1) J'ai dit dans ma sixième lettre ce que je pense de cette sorte d'influence, dont je ne prétends point faire le panégyrique. Je ne puis que me référer à cette lettre. Je place ici cette influence en ligne de compte, comme élément de résistance aux empiètements, à l'envahissement, à l'absorption parlementaires et révolutionnaires sous couvert libéral.

voquer le *suprema lex*, car, dans sa ferme conviction, l'article 14 lui donnait ce droit d'aviser.

D'un autre côté, le prince ne pouvait ignorer que la majorité du pays ne comprenait point ainsi cet article 14, et tenait pour un contrat synallagmatique la Charte, que l'article 14, entendu dans l'extension que lui donnait la royauté, réduisait en fait à n'être qu'une concession sujette à rappel, aussi bien total que partiel, si tel était le bon plaisir du roi. Ce prince ne pouvait se dissimuler que, s'il intervenait extraordinairement en portant la main sur la Charte pour la modifier, la légalité, au jugement de la majorité, serait par lui violée. Il ne pouvait ignorer à quelle puissance d'opinion il s'attaquerait ainsi, quelles résistances il pouvait rencontrer, quelles immenses chances il affronterait, et quelles incalculables éventualités, s'il succombait dans la lutte, il risquerait de faire surgir, quelle immense responsabilité il encourrait. Il y avait ceci de très-grave dans une semblable lutte : c'est que dans le camp royal beaucoup douteraient du droit du roi ; tous dans le camp adverse seraient convaincus du droit de la résistance. Si, convaincu de l'erreur de la majorité du pays légal, des dangers, que dis-je? de la ruine où conduisait sa voie, on se risquait à faire acte de haute souveraineté, quelles chances de succès avait-on? Était-on sûr de l'armée? Pour prendre sur soi d'engager la partie, de faire une trouée à travers la légalité, telle que l'interprétait le grand nombre, en vue de dangers qu'on était convaincu être certains, mais que les faits ne révélaient pas encore aux yeux des foules; pour donner soi-même le signal d'une crise immédiate, immense; pour se justifier cette suprême audace dans une telle aventure, quelque légitime *en soi* qu'on la tînt, il fallait juger avoir beaucoup de chances en sa faveur. Car il ne peut y avoir de réellement légitime que ce qui est possible (1).

(1) Cela ne veut certes pas dire que tout ce qui est possible est légitime, mais que rien n'est politiquement légitime si ce n'est pas possible ; que la possibilité est un élément de la légitimité.

Le roi et ses conseillers principaux plus ou moins officiels jugèrent sans peine les chances pour eux; car on ne pouvait s'abuser plus qu'ils ne faisaient sur le véritable état des choses. Ainsi que je l'ai dit, ils croyaient à une conspiration permanente, qui n'existait pas, mais dont l'absence ne rendait guère la position meilleure, la conspiration étant dans l'air, dans l'esprit public, dans les idées, dans les passions, dans les institutions. Et pourtant ils ne s'attendaient à aucune résistance sérieuse, ne prévoyaient même guère de lutte à main armée. Les doutes, les craintes, que quelques esprits prudents leur suggéraient parfois, glissaient sur ces esprits d'une portée médiocre et prévenus.

Les ordonnances furent lancées. Le rapport de M. Chantelauze, qui les précédait, était bien. Il ne disait rien que de vrai sur la situation, où l'esprit de parti et la tendance funeste des institutions avaient acculé la royauté, la monarchie. Mais ce rapport eût dû précéder de bien autres ordonnances. Celles que l'on promulguait étaient insuffisantes. Les faibles modifications par elles apportées à l'électorat, les faibles entraves par elles imposées à la presse, étaient évidemment insuffisantes pour sauver royauté et monarchie, pour empêcher les institutions représentatives, y compris la liberté de la presse, de sortir leur plein et mortel effet. De ces arbres léthifères émondez la tige, qu'importe? rasez-la, mais laissez les racines : l'arbre repoussera rapidement, mortel comme devant. A tant faire que d'engager la lutte, que de s'en prendre à la légalité, telle qu'elle était généralement interprétée, que d'assumer et de déployer la suprême puissance, que de risquer le grand combat, il fallait que ce fût pour mieux que ce pauvre erratum au code constitutionnel, que ce fût pour quelque chose de suffisant. Il fallait que l'essai représentatif fût considéré comme fait et jugé. Il fallait que, obéie d'emblée ou victorieuse, la royauté dût sortir de sa journée, affranchie et en situation de sauver le

pays. Affranchie, elle l'eût pu ; car elle eût pu en prendre les moyens ; car le danger était surtout dans son asservissement ; car le silence des passions factices, des oppositions factieuses, de la presse, l'eussent permis.

Si les ordonnances eussent été acceptées ou subies, rien n'eût donc été sauvé. Les choses étant ainsi à mon avis, ma pensée rétrospective porte, vous le comprenez, Monsieur, un faible intérêt à cette détermination, à cette crise, qui paraît si grosse de conséquences, et qui ne l'est guère que de suites ; qui, à mon avis, n'a guère fait que précipiter.

Si vous me faisiez l'honneur, Monsieur, de me demander à moi obscur, qui fais ici de la politique rétrospective sans responsabilité aucune, quel parti était à prendre en cette immense occurrence, je vous répondrais que le décider m'est impossible. L'étude, que je vous soumets dans ces lettres, quoique aussi pratique que théorique, est d'un caractère éminemment général ; les cas spéciaux m'arrivent surtout comme exemples. Quand j'ai commencé ces lettres, une très-grande partie de l'Europe était encore hors du système représentatif, et pouvait y rester. A l'heure qu'il est, une portion notable des États est plus ou moins restée, ou revenue au même point, ou tout près. Ainsi donc *en thèse générale* j'ai dit et je dis le système représentatif mauvais, absurde, funeste, tendant forcément à dégénérer en parlementaire, pour de là dégénérer en anarchie, tomber en révolution. Je dis que les États qui se sont gardés de cette maladie, ou qui, après une atteinte passagère, en sont presque guéris, doivent bien se garder de se l'inoculer. Quant à ceux où le système fonctionnerait pour le moment passablement, il faut se prêter à son jeu, en tâchant de combattre ses mauvaises tendances, de les neutraliser, d'en retarder le plus possible la crise révolutionnaire (1). Quand la crise est

(1) Un homme tombe d'un sixième étage. Comment cela va-t-il?

advenue ou absolument imminente, que la royauté contre les empiètements du parlement, de la démocratie, en est réduite à l'extrême défensive, alors, si le système a jeté dans l'opinion quelques racines, la royauté n'a plus de parti absolument bon et sûr à prendre. Il n'y a plus de choix qu'entre des partis incertains, qu'entre d'énormes dangers. Que le prince choisisse pour le pays entre une maladie chronique, que tout fait croire au dernier période, entre une agonie plus ou moins lente, qui peut aboutir à ce je ne sais quel état de bas empire, lequel n'est ni la mort ni la vie, à la décadence, à la dénationalisation même ; que le prince opte, dis-je, entre ce cours des choses et l'emploi de remèdes héroïques, qui peuvent sauver et guérir, ou tuer d'emblée. A lui et à ses conseillers la responsabilité. A nous obscurs la destinée l'épargne.

Mais si le prince se décide à intervenir, *Deus ex machina*, son premier devoir est de faire ce qu'il faut pour réussir. Une fois la détermination prise en juillet 1830, le moindre bon sens indiquait que toutes les chances les plus défavorables, que toutes les résistances devaient être prévues, que tous les moyens de les rendre impossibles ou de les neutraliser devaient être réunis d'avance, déployés immédiatement, de manière à décourager, à prévenir toute lutte, ou, si elle s'engageait, à éviter de la laisser douteuse un moment. On n'en fit rien. On n'avait pourvu à rien, on n'avait rien prévu. Pour les rares troupes qui formaient la garnison ordinaire de la capitale, on n'avait fait aucuns préparatifs, aucuns approvisionnements. On les plaça sous les ordres

lui crie à son passage le voisin du cinquième. Cela va bien, pourvu que cela dure, répond l'homme tombant. Voilà le système représentatif. La moins mauvaise chance, c'est que l'homme du sixième s'accroche dans sa *descension* à quelque clou, à quelque *circonstance*, à quelque accident, qui le balance quelque temps dans l'espace. Il se peut alors qu'un voisin d'un étage quelconque le recueille. Tout au moins le brisement sera plus ou moins retardé.

d'un capitaine, homme d'honneur, mais dont le cœur n'était pas à l'entreprise. L'aveuglement fut fabuleux. Tous semblaient frappés de

> . . . . . cet esprit de vertige et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

Si je pouvais admettre, suivant la manie si générale, l'intervention anormale à tous propos de la Providence, volontiers j'appliquerais ici le *quos vult perdere dementat*. Ce prodigieux vertige des têtes souveraines et de celles de leurs conseillers apparaît en effet à peu près sans exceptions depuis soixante ans dans toute la chrétienté au moment des luttes décisives contre la révolution, contre la démagogie. Et par exemple 48 n'a pas failli à 1830. D'ordinaire, quand les conseillers y échappent, les princes les frappent d'impuissance, les sacrifient.

Après les ordonnances de juillet, dans la disposition des esprits, de l'opinion préparée comme elle était, avec la vie politique laissée par cet acte royal, on pouvait s'attendre à des résistances dites légales, constitutionnelles, à des protestations, à des collisions partielles à propos d'actes gouvernementaux en dehors de la légalité atteinte, à des refus d'impôts, à des refus d'élection, à tout l'arsenal des Hampden. Sans doute cet arsenal eût été puissant. Je le répète, rien n'eût été fini ; probablement tout eût été aggravé. Mais un élément social, étranger au *pays légal*, au monde politique, étranger aux idées, aux formes, aux tactiques, aux fictions constitutionnelles, intervint. Acteur à son tour, acteur follement imprévu des acteurs ordinaires, le chœur parisien, le *mob* envahit la scène. Ses préoccupations, à lui, ses passions étaient autres que celles du libéralisme classique, bien qu'excitées et entretenues par les siennes. Il avait de l'antipathie pour le pouvoir, parce que pouvoir ; il regrettait *l'autre*, parce que *l'autre* n'était plus ; il avait goût à la révo-

lution; il aimait le tapage, la turbulence, le désordre (*mischief*), les horions, la révolte. Le *gamin* de tout âge et de tout étage trancha la question. La révolution de juillet, sauf quelques exceptions, sauf quelques meneurs obscurs bien moins influents pendant l'action qu'on ne le suppose, cette révolution fut faite dans la rue par des gens étrangers aux questions en litige, avec la complicité plus ou moins passive d'une partie considérable de la bourgeoisie affolée.

Dans un château de chasse à quelques lieues de sa capitale la royauté jouait au whist, ne se doutant de rien de grave. Pas plus que tant d'imprévoyance d'abord, tant de faiblesse plus tard ne peut se concevoir. Quand un prince a cru assez fortement à son droit, aux nécessités extrêmes du pays, pour risquer, en brisant les mailles du filet légal, une si redoutable partie, comment comprendre qu'il abandonne l'entreprise dès l'abord, dès la première résistance sur le pavé de la capitale; qu'il ne sache rien risquer sérieusement et avec quelque suite pour assurer ce qu'il a jugé, et c'est sa seule justification, être l'unique salut du pays?

Enfin cela fut ainsi. La royauté, qui avait engagé l'entreprise, abandonna le terrain presque d'emblée devant ses adversaires étonnés de leur victoire, et la plupart, de ceux du moins que l'enivrement du moment n'avait pas entraînés à des idées bien différentes de celles qu'ils professaient naguère, la plupart atterrés de l'excès de leur victoire. Qu'on appelle cette conduite royale, peu royale, veux-je dire, qu'on l'appelle résignation, abnégation; je l'appelle défaillance, forfaiture.

La royauté ne trouva donc rien de mieux, trompée sans doute par de pusillanimes et inintelligents conseils, que de s'acheminer vers l'exil, laissant derrière elle le royaume en complet désarroi, la société même en question.

L'Europe, que la propagande inévitable de l'exemple, de la tribune, de la presse, du foyer incandescent installés en

1814 et 15 au milieu d'elle, sur son point le plus expansif, avait bien plus atteinte qu'elle ne le pensait, que les plus perspicaces ne le pensaient eux-mêmes, l'Europe surprise par l'explosion du volcan constitutionnel, fut ébranlée par une de ces secousses qui détruisent de façon presque irrémédiable toute solidité. Tout vacilla jusqu'aux fondements. Un instant on dut craindre que la subversion ne fût complète et immédiate. Et depuis lors l'ordre matériel, seul rétabli, n'a jamais eu au regard clairvoyant qu'un caractère fatalement précaire.

ERRATA.

Pag.	Lig.	*Au lieu de :*	*Mettre :*
283,	16,	plus compacte qu'avant la révolution,	plus compacte qu'avant la révolution ; elle demeurait incontestablement, évidemment l'état européen le plus compact, le mieux délimité, le mieux couvert par ses frontières, le plus homogène, le mieux assorti, le mieux doué, le plus fort, le plus puissant,
302,	5,	philosophe	*philosophe*
302,	6,	de sensibilité morbide,	d'une sensibilité morbide, d'une religiosité et d'un libéralisme un peu vagues,

RH
15